00050599

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

FABLIAUX

OU

CONTES

DU XII^{e} ET DU XIII^{e} SIECLE,

TRADUITS OU EXTRAITS D'APRÈS DIVERS MANUSCRITS DU TEMS ;

AVEC des Notes hiſtoriques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine juſqu'à nos jours.

Sit apud te honor antiquitati, & fabulis quoque.
Pline. Epiſt.

OME PREMIER.

50599

A PARIS,
Chez EUGENE ONFROY, Libraire, quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

00050599

PRÉFACE.

Il eſt dans la Littérature deux ſortes de travaux priſés trop au-deſſous de leur juſte valeur, les Traductions & les Extraits. Sans vouloir entreprendre ici ni l'apologie ni l'éloge d'un genre d'ouvrage qui va devenir le mien, je dirai ſeulement que le peu d'eſtime dont le Public l'honore, a influé malheureuſement ſur l'opinion qu'en ont conçue les Gens de Lettres. Il n'eſt pas donné à tout Auteur d'enfanter ſeul des Minerves armées. Celui qui tirant de la tombe un corps mort le rendrait à la vie, pourrait encore prétendre à quelque gloire; mais on veut être un génie, & cette préſomption funeſte de l'amour-propre, en nous privant de pluſieurs bons Ouvrages, a produit le double mal de multiplier beaucoup trop les mauvais.

Si je ne me ſuis point trompé dans la maniere d'exécuter celui que je préſente à ma Nation, il pourra peut-être lui plaire & l'inſtruire. Il doit au moins intéreſſer nos Littérateurs, en leur faiſant connaître un des premiers monumens de la Poéſie de leurs aïeux. Les catacombes de nos anciens Poëtes, dans leſquels perſonne n'eſt encore deſcendu, ou qu'on n'a fouillés que fort ſuperficiellement, offriraient à des travailleurs intelligens & courageux plus d'une découverte pareille à faire; & je croirais avoir bien mérité des Lettres, ſi mon exemple animait à cette laborieuſe entrepriſe, des mains plus habiles que les miennes.

Juſqu'à préſent tout a dû en détourner. Non-ſeulement nos vieux Rimeurs étaient tombés dans l'oubli, mais rien même n'inſpirait l'envie de les connaître. Si les Hiſtoriens & les Écrivains

modernes daignent quelquefois en faire mention, c'eſt ordinairement avec un ton de compaſſion & de pitié, qu'on pardonnerait à peine à l'ennui de les avoir lus. Veulent-ils nous donner une idée de leurs productions? ils citent avec complaiſance quelque Hiſtoriette de légende bien abſurde & bien bête (*); & par ce chef-d'œuvre d'impertinence

(*) C'eſt ce qu'a fait, entre autres, l'abbé Vély; (voyez les réflexions par leſquelles il termine le regne de Philippe le Hardi); & je cite de préférence cet Hiſtorien eſtimable, parce que les erreurs qu'accrédite un Ecrivain de ſon mérite, deviennent bientôt les erreurs de toute la Nation. L'abbé de Fleuri (*Traité des études*) a rendu à nos Poëtes plus de juſtice. En blâmant l'extravagance de leurs fictions & le ſcandale de leur morale, il avoue qu'il y avait parmi eux des gens d'eſprit, & qui pour leur ſiecle avaient de la politeſſe. Eh! pourquoi pas? Les Arts, les Sciences, la Légiſlation, tout ce qui eſt le fruit de l'expérience & du tems était encore informe, il eſt vrai; mais, ce que donne la nature, l'eſprit, la ſenſibilité, l'imagination, ſont de tous les ſiecles & de tous les pays, & ne tiennent que par le plus ou moins de goût aux connaiſſances aquiſes.

d'un Moine ignorant, ils laiſſent le Lecteur admirer de bonne foi qu'elle était la ſtupidité d'un peuple réduit à une pareille pâture.

D'un autre côte, les Troubadours Provençaux ont laiſſé après eux, je ne ſais trop pourquoi, une renommée qui a ébloui tout le monde : non qu'on ſe ſoit laiſſé abuſer par les éloges prodigués dans le tems à ces triſtes Chanſonniers, ou qu'on ait été ſéduit par leurs Ouvrages ; mais l'Italie dont ils furent les maîtres, & où les introduiſit l'affinité du langage, s'eſt plu à immortaliſer leur mémoire : & telle fut l'origine de leur grande & trop heureuſe fortune. La reconnaiſſance de deux ou trois Ecrivains célebres les a ſauvés de l'oubli. On les a crûs de grands hommes, parce que Pétrarque & le Dante les chanterent ; & aujourd'hui que peu de gens ſont en état, ou plutôt que perſonne ne

conçoit l'idée de vérifier ces panégyriques trompeurs, adoptés ſur parole, l'opinion de leur mérite prévaut tellement, même parmi les gens inſtruits, qu'il n'en eſt aucun qui ne les croie les peres de toute notre Littérature moderne, & qui ne regarde la Provence comme le point heureux de l'horiſon, où après une longue nuit de barbarie & d'ignorance, ſe leva enfin l'aurore de ces jours d'éclat & de gloire dont nous nous enorgueilliſſons. C'eſt-là un de ces préjugés auxquels le tems finit par donner quelquefois la certitude d'une vérité hiſtorique, & il en eſt plus d'un exemple. Pardonnera-t-on à un homme inconnu, dont la plume, ſans autorité & ſans nom, ſe haſarde à écrire pour la premiere fois, d'examiner ſi cette opinion eſt fondée? La queſtion intéreſſe l'hiſtoire de notre Littérature, & elle n'eſt point étrangere à mon ſujet.

La Gaule, avant qu'elle fût soumise aux Romains, était divisée en plusieurs parties, qui avaient chacune leur idiôme particulier. Loix, mœurs, langage, tout changea par la conquête. Les vaincus furent obligés d'adopter la langue des vainqueurs, & pendant quelques siecles elle domina seule chez eux, jusqu'à ce que de nouveaux conquérans, les Francs au nord, les Ostrogots, Visigots, Sarrasins, Alains, &c. au midi, vinrent la corrompre en y mêlant la leur. De ce double mêlange se formerent dans les deux moitiés, septentrionale & méridionale du royaume, deux langues nouvelles, qui avec le tems s'altérant de plus en plus, conserverent cependant toujours le nom de *Romaine* ou *Romane*, parce qu'elles avaient pour base l'une & l'autre celle des Romains. Cette derniere cessa ainsi d'être usuelle, & demeura une langue savante, qu'il

fallut apprendre, & qu'on enſeigna dans les écoles. Les deux *Romanes* alors, devenues dominantes, ſe partagerent la France, que l'on diviſa même ſelon leur étendue. Comme toute la partie en-deçà de la Loire ſe ſervait pour affirmer quelque choſe du mot *oil*, (oui); & toute la partie au-delà, du mot *oc*; on appella l'une *la langue d'Oil*, & l'autre *la langue d'Oc*. Celle-ci néanmoins reçut encore une autre dénomination. Raimond IV, de Saint-Gilles, Comte de Provence, poſſédant en même-tems une grande partie de la Gothie & de l'Aquitaine, on s'accoutuma à nommer ſimplement *Provence* tous ſes États; *Provençaux*, ſes différens Sujets; & langue *Provençale*, la langue commune qu'ils parlaient. Cette acception devint pour toute la France d'un uſage général; & ce fait eſt ſi conſtant, qu'il n'a pas beſoin de preuves. Ainſi, quand nos

Hiſtoriens parlent des Poëtes Provençaux, ils n'entendent point ſeulement, comme on l'entendrait aujourd'hui, les Poëtes de ce canton particulier du royaume, renfermé entre le Rhône & le Var: c'eſt-là une erreur dans laquelle eſt tombé plus d'un Auteur moderne; ils comprennent ſous ce nom, & je prie mes Lecteurs de ne point l'oublier, les rimeurs de toutes nos Provinces méridionales, ou plutôt tous ceux qui ont fait des vers en *Romane Provençale*; car dans ce nombre on compte des Catalans, des Arragonnais, des Italiens. De cent quarante Troubadours environ dont la patrie eſt connue, il n'y en a que vingt-ſix qui ſoient de la Provence proprement dite.

Il ne s'agit point d'oppoſer à ce nombre, le nombre de ceux qui ont écrit en *Romane Françaiſe* (*). On compterait

(*) On connaît à la Bibliotheque du Roi quatre manuſ-

plutôt tous les inſectes qu'un été voit éclore. A peine preſque devint-elle vulgaire, qu'elle produiſit des Poëtes; & c'eſt une remarque déjà faite pluſieurs fois, que chez tous les peuples les ouvrages en vers ont précédé les écrits en proſe, & qu'en ce genre, à la différence des autres, on a commencé par le plus difficile. Dans un art qui ne connaiſſait encore aucune regle, rimer était un métier ſi facile, que tout le monde s'en mêla, & chez les Moines ſur-tout, où l'on avait rien de mieux à faire. De-là cette multitude innombrable de moralités, de proverbes, de miracles, de prieres à la Vierge, de Vie de Saints en vers, dont on eſt effrayé quand on parcourt les manuſcrits du tems. On inſcrivait des vers ſur les ſceaux, ſur les vaſes, ſur les vitraux des Egliſes, les tombes ſé-

crits contenant des Poéſies Provençales, & il y en a pluſieurs milliers de Poéſies Françaiſes.

pulcrales, les murs, les pavés. L'Office divin, la Bible, la Regle de ſaint Auguſtin, la Coutume de Normandie; tout enfin, excepté les Chroniques & quelques ouvrages ſemblables, fut rimé: encore y eut-il des Hiſtoires qui le furent. On eût dit que la Nation était affligée d'une épidémie générale; & que pareille à ce peuple dont le ſoleil avait échauffé les têtes à une Tragédie d'Euripide, dans ſon délire elle ne parlait plus qu'en vers.

Cependant, au milieu de toute cette écume groſſiere d'un tems d'ignorance, on doit diſtinguer trois eſpeces de Poéſies, qui, deſtinées ſpécialement à l'amuſement de la Nobleſſe & des Princes, formaient en quelque façon une claſſe à part: ce ſont les Romans, les Chanſons & les Contes.

Dès les tems les plus reculés de ſon origine, la Nation avait eu des Chan-

ſons militaires dans leſquelles étaient célébrés ceux de ſes chefs & de ſes guerriers, dont par quelque belle action, le nom méritait d'être immortaliſé. Pour s'exciter à ſe rendre digne d'une pareille récompenſe, le ſoldat les chantait en chœur lorſqu'il marchait au combat; & le privilege de les entonner appartenait aux Bardes qui les avaient compoſées. Les Francs eurent les leurs dans les marais de Germanie. Devenus conquérans de la Gaule, ils en firent de nouvelles, qui continrent, dit Eginard, les principales actions de leurs Rois, & les plus beaux faits de notre Hiſtoire. Charlemagne dont l'ame guerriere & les inclinations héroïques devaient aimer avec tranſport un pareil genre, les recueillit toutes, à ce que nous apprend le même Auteur, & les copia même de ſa main; mais elles furent anéanties par la renommée impoſante, qu'après lui,

laissa ce Monarque célebre. On n'osa plus chanter la faible postérité de Clovis, quand on eut un tel Héros; & lui seul devint avec ses principaux Capitaines, l'objet des nouvelles Chansons militaires. Cependant il y en eut une qui prévalut; ce fut celle où l'on célébrait Rolland, & les autres Paladins tués ou blessés à la défaite de Roncevaux. Soit que celle-ci offrît un événement tragique, propre à remuer plus fortement le soldat; soit qu'elle rappellât un fait peu honorable, dont on voulait l'inviter à effacer la honte; soit enfin qu'elle eût un mérite de Poésie supérieur aux autres, elle les fit oublier, & devint pour nos armées la chanson du combat *. On

* Il y a cependant des preuves qu'il en subsista ou qu'on en fit d'autres. Les *miracles de S. Benoît* racontent qu'un parti de Bourguignons ayant formé en 1095 le projet de piller Châtillon-sur-Loire, ils s'avancerent, *si pleins de confiance dans le nombre & la valeur de*

regarda comme un honneur de la commencer ; & l'un de nos vieux Historiens en vers, remarque qu'à cette bataille d'Hastings, qui en 1066 rendit un Duc de Normandie Souverain de l'Angleterre, cette fonction glorieuse fut remplie par un Chevalier, nommé Taillefer, doué d'une voix forte & sonore. Guillaume lui avait permis, en récompense, d'attaquer le premier l'armée ennemie ; & Taillefer, par sa bravoure, se montra digne d'une pareille distinction. La chanson de Rolland subsista jusqu'assez avant dans la troisieme race, comme il paraît par cette réponse si fiere, connue de tout le monde, d'un soldat au Roi Jean, qui lui reprochait de la chanter en un tems où il n'y avait plus de Rollands ;

leur troupe, qu'ils se firent précéder par un bouffon, lequel chantait sur un instrument de musique les guerres & belles actions de leurs ancêtres ; ils voulaient par-là s'animer davantage au succès de leur entreprise. [1]

[1] Rec. des Hist. de Fr. T. XI. p. 489.

disait-il: *Sire*, répartit le soldat, *il s'en trouverait encore, s'ils avaient à leur tête un Charlemagne.* Elle n'est pas venue jusqu'à nous, & a eu le sort de beaucoup d'autres plus modernes, que personne ne songe à transmettre, parce que personne ne les ignore; & qui après avoir été dans toutes les bouches, finissent pour cette raison-là même, par s'oublier & se perdre.

Il semble que dans une Nation guerriere, où la Noblesse regardait le courage comme la premiere des qualités, & presque comme la seule qualité estimable, on n'aurait dû accueillir que des chansons de guerre. Il y en eut cependant d'amour & de galanterie; les Gaulois eux-mêmes en avaient de fort libres, que les Auteurs postérieurs nomment *Vallemachiæ.* Rien de plus commun dans le douzieme siecle que les chansons érotiques. Saint Bernard en avait fait

plusieurs dans sa jeunesse. Celles d'Abélard pour la célebre Héloïse, furent chantées par toute la France; & ce goût de gaité frivole était même si général, qu'en Normandie, dans les longues processions, tandis que le Clergé reprenait haleine, les femmes en chantaient de badines, *nugaces cantilenas.* On connaît celles de Thibaut, Comte de Champagne, pour la Reine, mere de Saint-Louis. Une multitude d'Auteurs, contemporains de Thibault, parmi lesquels on compte plusieurs noms du premier rang, s'exercerent dans le même genre; & ce genre, pour des gens qui ne se doutaient pas que la Poésie dût avoir des regles, était, comme je l'ai dit, si facile, qu'on ne doit pas s'étonner s'ils se multiplierent si étonnamment. J'ai parcouru tout ce que je connais dans les différentes Bibliotheques de Paris, de manuscrits contenant d'an-

Hist. Litt. de la Fr. Tom. VII. p. lj.

ciennes chanſons. Ce ne ſont la plûpart que des lieux communs d'une fade galanterie, de triſtes ſupplications à leur maîtreſſe pour l'attendrir, des plaintes éternelles contre les médiſans, un début trivial qu'on croirait avoir été d'uſage, tant il eſt ſouvent employé : *la verdure renaît, le roſſignol chante, je veux chanter auſſi.* Quelquefois pourtant on y trouve de la naïveté, du ſentiment, des peintures du printems aſſez agréables. Du reſte, aucun de ces morceaux voluptueux, enfantés par le plaiſir & la joie, quoique déja l'on connût une ſorte de luxe; aucune chanſon de table ſur-tout; ce qui eſt plus étonnant encore, d'autant que la Nation aimait le vin. On égayait le repas par des propos joyeux, par des contes que les convives, comme je le dirai dans la ſuite, étaient obligés de faire chacun à leur tour; mais pour ces couplets

deſtinés

destinés à chanter, le verre en main, la liqueur qu'on va boire, on ne les avait pas imaginés (*) On ne s'en est pas même

(*) On chantait à table cependant, mais c'étaient des chansons d'amour. En voici une, tirée du Roman du *Châtelain de Couci*, ouvrage dont il sera parlé ailleurs. Le Poëte la fait chanter à un repas par la dame de Fayel. C'est un vrai Triolet.

loyalement
J'aim'bien loïaument,
J'ai
Et s'ai bel amy.
je dis
Pour qui di souvent,
J'aim bien loïaument.
(Il est à moi par hommage-lige)
Est miens ligement,
d'assurance
Je le sai de fy:
J'aim bien loïaument,
Et s'ai bel amy.

Les Romanciers font souvent mention de chansons avec refrein, répétées en chœur par tous les convives. On trouve aussi des Triolets dans des Romans antérieurs à celui du Châtelain de Couci, & en particulier dans celui de Cléomadès, dont l'Auteur était contemporain des Fabliers; mais dans les Triolets de Cléomadès, il n'y a que le premier vers qui se répete, à la fin comme au milieu.

avisé qu'assez tard ; & pour trouver les premiers, il faut descendre presque jusqu'au dernier siecle.

Outre les Chansons militaires & les Chansons d'amour, nos Poëtes en avaient encore deux autres sortes ; les *Pastouxelles*, dont je ne parlerai pas ici parce qu'il en sera fait mention dans le corps de l'Ouvrage, & les *Jeux-Partis*. Ces derniers sont ce que les Troubadours nommaient *Tenson*, c'est-à-dire, des questions de jurisprudence amoureuse. Le Poëte y avance un sentiment ; un Acteur qu'il introduit en soutient un autre ; & après quelques couplets dans lesquels la question est débatue, bien ou mal, un troisieme personnage prononce entre eux, & décide ; ou, celui qui parle le dernier est censé prononcer. La grande importance que le respect pour les Dames attachait alors aux choses d'amour, accrédita singulierement ce

badinage galant; mais aussi par l'influence de cette manie de subtilité qui régnait dans les écoles, dans les harangues, les sermons & les écrits théologiques du tems, il arriva qu'on le fit consister en une métaphysique de sentiment, ridicule à force d'être déliée. L'empreinte de ce pédantisme fut si profonde, que plusieurs siecles ne purent l'effacer; & la fameuse thèse du Cardinal de Richelieu sur l'amour, n'est peut-être pas la derniere preuve qu'on pourrait en alléguer.

Pour donner à mes Lecteurs une idée des *Jeux-partis*, il ne faudra que rapporter sommairement quelques-uns de leurs sujets. Les uns annoncent du libertinage, les autres un purisme d'amour poussé presque jusqu'au fanatisme; & ce sont-là les mœurs du tems auxquelles je prie mes Lecteurs de faire attention, parce que c'est une des clés principales de l'Ouvrage qu'on va lire.

Lequel aimeriez-vous mieux que votre maîtresse fût morte, ou qu'elle en épousât un autre ?

Qui souffre le plus, ou du mari dont la femme, ou de l'amant dont la maîtresse est infidele ?

Doit-on plus blâmer celui qui se vante des faveurs qu'on ne lui a pas accordées, que celui qui publie celles qu'il a reçues ?

Si vous aviez un rendez-vous la nuit avec votre maîtresse, préféreriez-vous de me voir sortir de chez elle, vous y entrant; ou de m'y voir entrer, vous sortant ?

J'aime une femme que je n'ai pu fléchir; une autre m'offre son cœur : dois-je renoncer à la premiere, ou continuer de la servir ?

Vous avez joui de votre maîtresse pendant quelque tems; je parviens à lui plaire, & à vous succéder. Qui de nous deux doit ressentir le plus de peine ?

On vous propose de coucher avec votre mie une seule fois, mais à condition que vous

ne la reverrez plus de votre vie; ou de la voir tous les jours, mais ſans jamais rien obtenir d'elle. Que devez-vous préférer ?

Deux perſonnes qui s'aiment ſont couchées enſemble, & elles s'en tiennent à de légeres careſſes. Laquelle des deux fait un plus grand ſacrifice ?

Lequel eſt le plus heureux d'une vieille femme qui devient l'ami d'un jouvenceau; ou d'un vieillard qui a une jeune mie ?

Vaut-il mieux avoir pour maîtreſſe une femme ou une demoiſelle ?

Lequel eſt préférable pour une femme, ou d'un homme expérimenté qui a déja connu le plaiſir; ou d'un jeune puceau tout neuf qui ne le connaît pas encore ? &c. &c.

Il devait arriver ſouvent que le Poëte qui dans ſon jeu-parti décidait une queſtion d'amour, ne la décidât pas au gré de tout le monde, & qu'un autre la traitant de nouveau, prononçât différemment. Les lecteurs alors prenaient parti

ou pour l'un ou pour l'autre ; & de-là naiſſaient d'interminables diſputes, dont on ne pouvait eſpérer de voir la fin, que quand des Tribunaux abſolus, & d'une autorité non conteſtée, auraient jugé en dernier reſſort. Choſe qu'on aura peine à croire! ces Tribunaux ſe formerent. En différentes villes, des Gentilshommes, des Chevaliers, des Poëtes, réunis par une aſſociation libre, ſe chargerent de prononcer ſur ces riſibles procès ; & d'après les préjugés du tems ſur l'amour, ils s'honorerent même de leur fonction. Mais ce n'était pas aſſez. Il fallait encore que les *Cours d'amour*, ainſi ſe nommerent ces aſſemblées, euſſent une telle ſanction que perſonne n'oſât en appeller. C'eſt-là un prodige dont on ne doit gueres ſe flatter pour les déciſions humaines. Il s'opéra cependant cette fois-là, parce que les femmes devinrent Préſidentes nées du

Tribunal, & que dès ce moment, les Jugemens en devinrent ſacrés.

J'aurai occaſion ailleurs d'entrer dans quelques détails ſur les Cours d'amour. Je me contenterai de remarquer ici que ces établiſſemens durent probablement leur origine aux Provençaux. Au moins furent-ils très-brillans dans leurs Provinces, au-lieu qu'ils languirent toujours dans les nôtres, & ne commencerent, comme je le dirai, à aquérir quelque éclat, que ſous Charles VI, par l'importance que leur donna la frivole Iſabeau, ſon épouſe.

Ce n'eſt, ainſi qu'on pourrait le croire d'après ce qu'on vient de lire, ni la galanterie, ni l'amour, qui produiſirent les Romans : on les doit au même motif qui enfanta les Croiſades, à un zele de dévotion mal entendu. Les Sarraſins étaient maîtres de l'Eſpagne, d'où ſans ceſſe ils ménaçaient la France

dont ils avaient déja possédé quelques Provinces, & dans laquelle ils avaient, depuis leur expulsion, porté leurs armes plusieurs fois. Ils possédaient sur-tout les lieux Saints, & l'on croyait la religion intéressée à cette sorte de profanation. On crut donc devoir sonner la trompette contre un Peuple infidele & conquérant, que le fanatisme rendait redoutable; & ainsi naquirent les trois premiers ouvrages Romanesques que je connaisse. Dans tous les trois, on suppose pour ennemi aux Sarrasins le Héros le plus célebre qu'eût encore produit la France, Charlemagne. L'un lui fait faire une expédition en Palestine, l'autre en Espagne, le troisieme en Languedoc, pour délivrer Carcassonne & Narbonne assiégés par eux; mais ce que je crois digne de remarque, c'est que les Auteurs de ces trois fables dévotes, furent trois Moines. Aussi leur ouvrage, employé

en partie à vanter leur Ordre, leur Abbaye, ou de prétendues Reliques, auxquelles sont attribués beaucoup de prétendus miracles, porte-t-il à chaque page l'empreinte & le sceau de la monasticité. Les Poëtes ne tarderent pas à s'emparer d'un genre de fiction si favorable à des imaginations extravagantes & sans regle. Néanmoins, en adoptant le genre, & très-souvent le Héros, ils se garderent bien d'adopter le sujet, & de se faire, comme les trois Moines, le tocsin d'un fanatisme religieux. La Chevalerie venait de naître; ils la transporterent dans leurs poëmes avec sa bravoure inquiete, avec son ardeur pour les exploits merveilleux, & cette galanterie fameuse dont elle était devenue l'origine. Dans tous, à peu-près, le personnage principal fut un Chevalier errant, qui redressait les torts, pourfendait les géants, sauvait l'honneur des belles, remportait le prix

de tous les tournois, & opérait pour ſa mie des proueſſes, auprès deſquelles les travaux d'Hercule ne ſont que jeux d'enfans. J'ai dit pour ſa mie, parce qu'il fallait alors qu'un Héros fût amoureux. Il n'y a pas un ſeul Roman, (on appella ainſi les poëmes nouveaux, à cauſe qu'ils furent écrits en Romane) qui manque à ce principe. Pluſieurs même font rouler entierement ſur l'amour, les aventures de leur Chevalier; & ceci prouve que ſi quelquefois les écrits ont influé ſur les mœurs de leur ſiecle, plus ſouvent encore l'eſprit du ſiecle a influé ſur les écrits. Enfin, outre les Romans de Chevalerie & d'amour, il en eſt une troiſieme eſpece, la moins nombreuſe des trois, qu'on peut appeller Romans de Férie, parce que les aventures qu'ils contiennent ont la magie pour reſſort principal. On trouvera pluſieurs Fabliaux dans ce dernier genre. Ils don-

neront lieu à une note ſur la Férie & ſur les Fées, ce qui me diſpenſe d'en parler ici. Je ne puis y préſenter que des apperçus généraux; les matieres que j'y examine ſont ſi abondantes, qu'elles exigeraient un volume entier: or, ce volume ſerait l'hiſtoire de notre ancienne poéſie, & je ne dois point oublier les bornes que me preſcrit mon ſujet. D'autres, plus inſtruits, entreprendront ſans doute un ouvrage utile qui nous manque encore.

Il n'eſt pas poſſible de dire juſqu'à quel point, en moins d'un ſiecle, ſe multiplierent les Romans, & le ſuccès prodigieux qu'ils eurent, non-ſeulement en France, mais au-dehors. L'Italie & l'Eſpagne les adopterent. Pluſieurs furent traduits dans ces langues étrangeres, & ils y conſerverent même tant de réputation, que par la ſuite, lorſque chez nous le tems en eut aboli la mé-

moire, il ſe trouva des Auteurs, qui de bonne foi les croyant Italiens ou Eſpagnols, les retraduiſirent en Français, comme originairement étrangers. Il y a ſur ce fait pluſieurs exemples connus; il me ſerait aiſé d'en ajouter pluſieurs autres.

L'invention de la Romancerie fut accueillie par l'Angleterre avec la même ardeur que par nos autres voiſins. Mais ce peuple jaloux, & dès-lors envieux de la France, ne voulant pas donner à ſes Paladins un chef Français tel qu'eût été Charlemagne, il imagina de s'en choiſir un autre parmi ſes Rois, & d'en faire un Héros fameux, qui par ſes exploits éclipsât le nôtre. Le perſonnage deſtiné à ce beau rôle, fut Artus, Prince ignoré, & d'autant moins propre à le remplir, que dans l'Hiſtoire il n'en joue aucun. Mais ce qu'on trouvera, je crois, plus mal-adroit encore, c'eſt qu'au nom-

bre de ſes conquêtes, ce preux des preux met une partie de la France, & qu'il ſe donne pour vaſſaux pluſieurs des Roitelets qu'on ſuppoſe y régner. Or maintenant, ſi l'on ſe rappelle qu'au tems où s'écrivaient ces fictions menſongeres, l'Angleterre conquiſe obéiſſait à des Princes Français, on conviendra qu'aux yeux de Lecteurs attentifs, il en eſt des Nations dans leurs écrits, comme des individus : toujours le caractere y perce par quelque endroit.

Ces prétendues conquêtes que nous trouvons aujourd'hui ſi révoltantes, durent pourtant choquer beaucoup moins nos Peres, parce que leurs yeux étaient accoutumés à voir des Rois Anglais poſſéder par droit de ſucceſſion quelques-unes de nos Provinces. L'hiſtoire fabuleuſe d'Artus plut même ſi fort à nos Romanciers par la magie qu'elle préſentait ſans ceſſe, mêlée avec les proueſſes

de Chevalerie, que beaucoup d'entre eux l'adopterent, & choisirent pour Héros de leurs poëmes quelque Paladin supposé du conquérant Breton. Il y a aussi des Fabliers qui ont pris le même sujet. J'ai réuni leurs Contes, & c'est par eux que commence ce Recueil.

Les Romans d'amour & ceux de Férie sont peu nombreux. Ceux de Chevalerie au contraire le sont infiniment. On range ordinairement ces derniers sous trois classes : Romans d'Artus, Romans de Charlemagne, Romans des Amadis. On pourrait en ajouter une quatrieme, plus nombreuse que les autres encore ; celles dont les Héros n'étaient ni Chevaliers de Charles ou d'Artus, ni descendans du Gaulois Amadis ; mais des Paladins, ou des Princes que le Poëte fait vivre dans d'autres tems, ou dans d'autres Cours ; tels que Perceforêt, Alexandre, &c. &c. &c.

Tous les Romans, au moins tous ceux que je connais, furent écrits originairement en vers. On ne commença gueres à les traduire en prose, que sous Charles V, tems où la langue déja plus épurée, aquérait en même-tems ce caractere exquis de naturel & de naïveté dont le secret paraît perdu. François I, de qui la tête, exaltée par ces lectures, s'était passionnée pour l'antique Chevalerie (*), fit traduire de l'Espagnol, les Amadis, Romans originaire-

(*) Non-seulement il voulut, comme chacun sait, être armé Chevalier des mains de Bayard, mais il lui arrivait quelquefois de se faire peindre la barbe & de se montrer ainsi à ses courtisans, habillé comme les preux de nos Romanciers. Brave & téméraire à la guerre, galant & magnifique dans sa Cour, loyal, généreux, prodigue, fidele à sa parole, il eut toutes les qualités & les défauts des anciens Chevaliers. Il est probable que c'est à la pétulence de cet esprit Chevaleresque, qu'il faut attribuer la fatale journée de Pavie, & les malheurs qui en furent la suite; mais à coup sûr, c'est ce même esprit aussi qui dicta cette phrase sublime, *tout est perdu hors l'honneur*.

ment Français, mais que le tems avait fait oublier, ainsi que beaucoup d'autres. Jamais ouvrage n'eut une telle vogue. Elle fut telle, & sur-tout sous le regne de Henri II, que si quelqu'un, dit la Noue*, avait osé en dire du mal, *on lui eût craché au visage*. Ce fut cet engouement sans doute qui donna de l'humeur au grave la Noue, puisqu'il emploie un de ses discours tout entier à déclamer contre cette sorte d'ouvrage. Mais les raisons qu'il allegue pour le décrier, fussent-elles aussi excellentes qu'elles sont faibles, on ne peut nier au moins que si les Romans de Chevalerie ont eu au seizieme siecle quelque influence funeste, ils ont spécialement contribué pendant les quatre siecles précédens à dissiper l'ignorance, à favoriser les progrès de la poésie, à inspirer aux Nobles le goût de la lecture, & sur-tout à répandre dans la Nation ce mépris des dangers, cette élévation

* *Disc. Polit. & Milit.*

élévation d'ame, & cet enthousiasme de gloire qui fait les Héros. Quelques Auteurs respectables ont reproché à Cervantes, d'avoir par son Dom-Quichotte anéanti en Espagne l'esprit de Chevalerie. Je ne serais pas surpris que quelqu'un chez nous regrettât les Romans qui inspiraient cet esprit; sur-tout quand il se rappellera quels livres en ce genre on leur a fait succéder. A tout age, nous sommes, pour certains objets, de vrais enfans. Jeunes ou vieux, nous nous repaissons, avec la même avidité, du récit de ces prouesses incroyables qui relevent à nos yeux l'espece humaine, & qui ont pour émouvoir, un des grands ressorts de l'ame, la terreur. Un peu plus d'art & de variété, eût pu faire de nos Romanciers des Auteurs très-séduisans. Homere n'a eu, comme eux, que des fables populaires; l'Arioste & le Boyardo ne se sont absolument servi que des leurs; mais il leur

a manqué le génie de l'Arioste & d'Homere; & tandis que ceux-ci, toujours admirés, vivront toujours, les autres tombés pour jamais dans l'oubli, n'ont laissé d'eux aucune mémoire.

On n'en doit pas moins excuser la Nation, qui dans le tems les admira, puisqu'après tout elle ne connaissait alors rien de mieux. Au reste, s'il fallait pour nos Ancêtres une meilleure excuse encore, j'ajouterais que parmi ces milliers de Poëmes, inconnus aujourd'hui, ou destinés tout au plus à figurer sans aucun usage dans le cabinet d'un curieux, il en est plusieurs qui sont vraiment intéressans : je le prouverai par quelques Extraits mis à la suite des Fabliaux, si l'étendue réglée du volume le permet. Je dirai plus, c'est que même dans la plûpart des autres on trouvera, malgré tous leurs défauts, (& j'en atteste quiconque aura le courage de les lire), des mor-

ceaux très-agréables, & sur-tout un talent particulier pour exciter la curiosité & l'admiration. Ceux dont la veuve Oudot a composé sa bibliotheque bleue, ne font-ils pas encore les délices du peuple, tout étrangere qu'est pour lui une pareille lecture ?

Ce qu'on vient de lire sur la Romancerie, regarde nos seuls Poëtes Français. Je ne connais aux Troubadours que quatre Romans, & tous quatre dévots (*). Qui a occasionné chez eux cette

(*) Ce sont, Philumena, Gérard de Roussillon, Guillaume au Court-nés, & Honorat de Lérins. Ce dernier n'est qu'une légende; Gérard de Roussillon, qu'une chronique rimée, contenant l'Histoire des Croisades contre les Albigeois : (il y a aussi un Gérard en Romane Françaisе, tout différent de celui-ci, & dont le Héros fait la guerre à Charlemagne). Guillaume au Court-nés, est la vie de ce Saint Guillaume, auquel Charles confia le commandement de ses armées, qui se distingua contre les Maures d'Espagne, reçut de l'Empereur en récompense le Duché d'Aquitaine, & finit par se faire Moine. Philumena, composé sous le nom d'un prétendu Secrétaire du même Em-

disette, dans un genre sur-tout si fêté, si long-tems à la mode? Voilà encore un de ces faits auxquels n'ont pas fait attention ceux qui ont prôné les Rimeurs en Provençale. On vante tant l'imagination vive de ces Provinces favorisées du Ciel; & elles n'ont pas produit un seul Roman de Férie! Quoi! l'Histoire nous parle sans cesse de leur galanterie, & cette galanterie aboutit à des Chansons! Pas un seul Roman d'amour; pas un seul de Chevalerie sur-tout, dans des siecles

pereur, par un Moine de l'Abbaye de la Grasse, contient quelques exploits de Charles contre les mêmes ennemis, & sur-tout l'histoire & les miracles de cette Abbaye, dont le Moine lui attribue la fondation. Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France*, font remonter ce Roman à l'année 1015; le Comte de Caylus le rejette au regne de Saint Louis; & quelque fondée que me paraisse son opinion, j'ai bien voulu cependant citer plus haut Philumena, comme un des trois premiers Ouvrages Romanesques, faits en France, de peur qu'on ne me soupçonne de vouloir diminuer en quelque chose la gloire des Provençaux.

où toutes les imaginations exaltées par les conquêtes d'Angleterre, de Sicile; de Constantinople, de Jérusalem, &c; par les spectacles guerriers des Tournois, par les fêtes des Cours plénieres, ne respiraient que le fanatisme des grandes actions. Ce n'est pas au reste que je prétende attacher un grand prix à un genre de composition, qu'heureusement pour nous, de meilleurs Ouvrages ont anéanti. Je sais d'autant mieux l'apprécier, que j'en ai lu un grand nombre; mais enfin, c'était une production de longue haleine; c'était l'Epopée du tems; encore une fois, on ne connaissait rien de mieux: & si l'on se rappelle ce qui a été dit plus haut, que non-seulement en France, mais dans les royaumes voisins, l'engouement sur ce point était général; on sera tenté de demander si les Provençaux n'avaient donc pas la tête épique.

Il est un genre plus agréable encore, ainsi que plus varié, dans lequel les Rimeurs de nos Provinces l'emportent sur ceux des leurs; c'est celui des Contes. On les nommait *Flablès*, *Flabels* ou *Fabliaux*, parce que la plûpart de ces fictions sont fabuleuses; leurs Auteurs s'appellaient *Fableors* ou *Fabliers*. A Rome, dans la Perse, la Grece & l'Ionie, les Contes furent le fruit de la politesse, du luxe & des arts; ce qui pourrait induire à croire qu'ils accompagnent ou précédent toujours la corruption des mœurs. S'il est vrai cependant que l'homme, pour être heureux, ait besoin de sensations, & qu'il aime à être ému, le goût des Fables doit être commun à toutes les Nations policées ou barbares. Avec quelle avidité en effet, le peuple dans tous les pays ne recherche-t-il pas les histoires insensées de Revenans & de Sorciers? On prétend que chez les Hurons

& les Iroquois, on fait, en certains jours de réjouissance, succéder les Contes aux festins. Le plus ancien ou le plus bel esprit de la troupe se charge de l'amuser; & l'on passe ainsi des nuits entieres, qui ne sont interrompues que par des applaudissemens & des ris. En Afrique, chez les Jalchlévéens, quand un pere voulait marier sa fille, il donnait, dit Stobée, un grand repas auquel venaient assister tous les prétendans. Chacun d'eux, pendant le festin, égayait tour-à-tour la table par des Contes plaisans; & celui qui le premier pouvait arracher un sourire à la belle, devenait de plein droit son époux. Chez nous, où les villes n'avaient point, comme aujourd'hui, de spectacles réglés, où la Noblesse vivait retirée dans ses terres, & ne se voyait qu'en certaines occasions & pour certaines fêtes, il entrait dans ses plaisirs, les jours qu'elle se réunissait, d'entendre

réciter des Romans. Mais ces longs poëmes étant beaucoup trop considérables pour pouvoir être écoutés en entier, il fallut en imaginer d'autres plus courts, ainsi que plus gais; & telle fut probablement l'origine des Fabliaux; à moins qu'on n'aime mieux dire que nous les devons à l'Asie, & que ce fut un fruit des Croisades. Il est vrai que plusieurs sont tirés de l'Arabe, comme j'aurai occasion de le dire: & l'on sait que ce genre d'ouvrage est, dans l'Orient, de la plus haute antiquité, qu'il y a toujours été en grande estime, & que quelquefois même il a fixé l'attention du Gouvernement (*).

(*) L'Abbé le Mascrier (Voyage d'Egypte) parle d'un Hôpital établi par les Califes, avec une magnificence & des soins incroyables, dans lequel, entre autres choses imaginées pour le soulagement des malades, étaient plusieurs salles particulieres où ceux qui ne dormaient pas pouvaient se rendre. Ils y trouvaient des Musiciens qui les récréaient par le son des instrumens, & des hommes gagés pour les égayer par des Contes.

Au charme que ce petit Poëme doit à la nature de ſes ſujets, nos Auteurs joignirent encore celui de la déclamation où de la muſique. Le renouvellement de la poéſie, & la faveur qu'elle aquit auprès des Grands, avaient fait éclore en France une foule d'Hiſtrions, dont l'unique métier était d'aller de Province en Province débiter les diverſes productions des Poëtes : ſeule maniere, uſitée alors, de les faire connaître. Muſiciens par état, ils mettaient en muſique ce qui était fait pour être chanté, & le chantaient eux-mêmes en s'accompagnant de différens inſtrumens. Avec eux s'aſſociaient ſouvent des Poëtes, & preſque toujours des Jongleurs, habiles dans l'eſcamotage, ou conduiſant des animaux dreſſés ; & ces bandes joyeuſes allaient ainſi de ville en ville, de châteaux en châteaux, amuſer le Peuple & la Nobleſſe. Dès les premiers tems, la vie va-

gabonde de cette profession la fit mépriser. La crapule de ceux qui l'embrassaient, leur basse avidité, la corruption de leurs mœurs, finirent par la couvrir d'opprobre; mais ils amusaient; & en méprisant leur personne, on accueillait leurs talens. Les États voisins en firent le même cas que nous. Richard I, Roi d'Angleterre, les attirait à sa Cour par de grosses récompenses; & l'on voit par un réglement des Officiers municipaux de Boulogne, fait en 1228, pour défendre aux Chanteurs Français de s'arrêter dans les places publiques[1], que dès-lors ils se répandaient jusqu'en Italie.

[1] *Murat. Antich. Ital. t. 2. p. 19.*

Les Français qui disputent aujourd'hui si vivement sur le mérite de la musique Italienne, introduite chez eux depuis quelques années; les Français qui se glorifient quelquefois de voir leur Langue, leur Théâtre, & jusqu'à leurs Modes, en honneur par toute l'Europe,

ſont bien loin de ſe douter aſſurément que leur patrie, il y a quelques ſiecles, a joui d'une gloire bien plus étendue encore; que c'eſt à elle qu'on doit les premiers Poëtes, & le renouvellement de la Poéſie; que ſa Muſique fut recherchée, ſes Contes, ſes Romans admirés, imités ou traduits chez toutes les Nations; ſa Chevalerie enfin, & ſes Tournois adoptés depuis la Baltique juſqu'à la Méditerranée. Il n'y eut pas juſqu'à ſa Langue, toute barbare qu'elle paraît à nos yeux, qui eut une fortune prodigieuſe. Tranſportée à Naples & en Sicile par les Normands (*); en Angleterre, par Guillaume le Conquérant; en Syrie, en Paleſtine, dans la Morée, dans

(*) Ce ſont eux probablement qui y porterent l'uſage de la rime; car Pétrarque dit au commencement de ſes Epîtres, que c'eſt de la Sicile que l'Italie l'a tirée. Si ce fait était prouvé, il diminuerait beaucoup la gloire des Provençaux, qu'on regarde comme les premiers maîtres des Italiens.

l'île de Chypre, à Conſtantinople, par les Croiſades & les conquêtes qui en furent les ſuites; elle domina encore ſur les autres langues vivantes par un mérite tellement avoué, que les Anglais envoyaient en France leurs enfans pour l'apprendre; & que Brunetto Latini, ayant composé, pendant le tems qu'il paſſa chez nous (*), un Cours d'étude, préféra de l'écrire dans notre idiôme; *parce que la parlure*, dit-il, *en eſt plus délitable, & COMMUNE A TOUS LANGAIGES.*

Ce triomphe de la Langue, quel qu'il ſoit, n'eſt encore que le triomphe de la Romane Françaiſe. Dans tout ce qu'on vient de lire, il ne s'agit aucunement de la Provençale. Ce que j'ai dit des Fabliaux ne la regarde pas davantage.

(*) C'eſt le premier des Auteurs Italiens, modernes. Il ſe réfugia en France, l'an 1260, pour ſe dérober aux diſſentions civiles qui déchiraient Florence, ſa patrie.

L'Histoire des Troubadours, publiée il y a quatre ans, n'offre d'eux que deux Contes: l'un, d'Arnaud de Carcassès; l'autre, de Raimond Vidal (*); tous deux faits dans un tems où la plûpart de ceux des Fabliers existaient déja. Pour pouvoir les comparer aux productions de nos Poëtes, il est bon d'en donner l'Extrait.

Un Chevalier amoureux d'une Dame, envoie vers elle son perroquet pour

(*) L'Historien en compte quatre autres: savoir, deux de Pierre Vidal, contenant, l'un des instructions sur l'amour, l'autre des avis sur le métier de Jongleur; un troisieme par ce même Raimond, où l'on suppose une Dame, qui voyant un Chevalier qu'elle avait rebuté par ses rigueurs, s'être attaché à une autre maîtresse, veut ravoir son cœur. Il refuse, ainsi que la nouvelle mie, de renoncer à sa conquête. L'affaire est portée devant un Juge, & celui-ci ordonne au Chevalier de reprendre son premier engagement, puisque la Dame reconnaît ses torts. Dans la quatrieme aventure, par Cigala, deux freres Chevaliers vont ensemble la nuit à un rendez-vous que leur ont donné leurs maîtresses. En chemin ils entendent des voyageurs les nommer & annoncer qu'ils vont

lui présenter une requête d'amour. La Dame accepte l'offre de son cœur; mais il s'agit de pouvoir s'introduire auprès d'elle, & l'Amant embarrassé n'en imagine aucun moyen. L'oiseau propose un expédient; c'est de mettre le feu au Château, dans l'espérance que le trouble d'un pareil événement permettra peut-être à la Belle de s'échapper. Il exécute son projet avec du feu grégeois, qu'il porte sur la charpente dans sa patte. La Dame s'échappe en effet, elle vient au rendez-vous, & trouve que ce tour *est le plus joli qui ait jamais été joué.*

leur demander un logement. L'un des amans aussi-tôt, sacrifiant par courtoisie, en l'honneur de sa maîtresse, les plaisirs qu'il attend d'elle, retourne sur ses pas; & le Poëte fait examiner par deux interlocuteurs lequel des freres a mieux prouvé son amour. On sent qu'aucune de ces fictions ne doit être regardée comme un conte. Les deux de Pierre Vidal ne sont que des cadres adroits pour amener quelque instruction; celle de Raimond, un jugement dans le goût des Sentences des Cours d'amour; & celle de Cigala, une Tenson ou Jeu-parti.

Dans le Conte de Raimond Vidal, le Chevalier Bafcol aime la femme d'Alphonfe de Balbâtre, fon voifin, fans avoir pu encore parvenir à lui plaire. Le mari inftruit de cet amour, devient jaloux ; afin d'éprouver fa femme, il feint de partir pour un voyage, & revient le foir fe préfenter chez elle, comme fi c'était Bafcol. Elle le reconnaît, le maltraite, l'enferme, & va trouver l'amant, auquel, dans l'indignation que lui infpire cette épreuve injurieufe, elle accorde ce que jufques-là elle avait conftamment refufé. Le lendemain matin elle affemble fes vaffaux pour leur demander vengeance d'un féducteur qui eft venu, dit-elle, tenter fa vertu. On entre avec des armes & des bâtons. Alphonfe fe fait reconnaître ; il demande grace, en jurant pour l'avenir une confiance fans bornes : mais l'époufe ne lui pardonne, qu'à condition qu'il ira faire à Bafcol

une réparation & des excuſes convenables.

Réſumons maintenant, & voyons ſur quels titres eſt fondée la grande renommée des Troubadours ; ou plutôt, que le Lecteur prononce lui-même ſur leurs talens : car je ne plaide point ici une cauſe dont les piéces ſoient inconnues. Leur hiſtoire exiſte ; ouvrez-la, qu'y trouverez-vous ? Des Sirventes, des Tenſons, d'éternelles & ennuyeuſes Chanſons d'amour, ſans couleur, ſans images, ſans aucun intérêt ; en un mot, une aſſoupiſſante monotonie, à laquelle tout l'art de l'Éditeur & l'élégance de ſon ſtyle n'ont pu remédier. Un de ces Poëtes vantant la ſupériorité de ſes compatriotes en poéſie, ne leur accorde lui-même que ce mérite. *Ils ont*, dit-il, *d'excellens Troubadours pour faire vers, chanſons, tenſons, ſirventes & deſcors !* Voilà ce qu'ils appellaient alors par excellence,

Hiſt. litt. des Troub. T. 2. p. 416.

excellence, *la science gaie* (gai saber); & voilà exactement tout ce qu'a produit chez eux cette gaïté savante.

Cependant, encore une fois, quelques-unes de leurs Provinces nous parlent sans cesse de leur ciel pur & de leur terre toujours fleurie. On croirait à les entendre, que chez elles se trouvent réalisées ces fables charmantes de l'Elisée ancien, & que les enfans n'y naissent presque qu'au son du tambourin & du galoubé. Mais avec ce beau ciel, avec cet air voluptueux qui porte invinciblement dans les cœurs le goût du plaisir & l'amour, avec l'avantage que la Provençale, harmonieuse & sonore, avait sur notre Romane, remplie de nasales & de syllabes muettes; pourquoi donc, je le répete, les Troubadours de ces cantons, n'ont-ils fait, comme les autres Provençaux, que de tristes chansons? Pourquoi tous également ont-ils négligé les Contes,

celui des ouvrages de poésie qui annonce le plus de gaité, & celui qu'on employait particulierement aux Fêtes solemnelles pour amuser les Souverains & les Grands? N'est-il pas bien étonnant que leur plaisanterie se soit exercée uniquement, je ne dis pas à composer des satyres, ils auraient ce tort de commun avec quelques-uns des Poëtes en Romane Française, & avec ceux de tous les tems; mais, à faire de ce genre odieux un genre qui leur fût propre, & qui sous le nom de Sirvente devint chez eux tellement en honneur, qu'il forme une grande partie de leurs ouvrages? Quelles réflexions douloureuses présenterait ce fait, si on osait l'approfondir!

Enfin, pour abréger ces discussions dont les détails sortiraient de mon sujet, nos Rimeurs Français du treizieme siecle ont ouvert en France la carriere dramatique; je le prouverai plus bas par des

pieces originales que mon travail m'a mis à portée de découvrir. L'Hiſtoire qu'on nous a donnée de notre Théâtre, offre dans les trois ſiecles ſuivans une quantité innombrable de *moralités*, de *miſteres*, *farces*, & *ſotties*; ouvrages abſurdes, j'en conviens, ſans plan, ſans principes & ſans goût, mais qui pourtant ont préparé les jours brillans de notre Scène. Or maintenant, je demande quelles ſont parmi ces Pieces, celles qu'on doit aux Troubadours. Qu'ont fait pour les progrès de l'Art ces poſſeſſeurs excluſifs de la *ſcience gaie*? Quelles obligations enfin leur a la Scène Françaiſe?

Il ne faut rien diſſimuler, & avoir le courage de publier une remarque intéreſſante & bien extraordinaire aſſurément, qui ſe préſente ici, & que perſonne, je crois, n'a été juſqu'à préſent dans le cas de faire: c'eſt que les Provin-

ces qui au douzieme & treizieme ſiecles produiſirent les Romanciers & Fabliers Français, ſont celles-là mêmes qui au dix-ſeptieme & au dix-huitieme ont produit auſſi Moliere, Boileau, Racine, la Fontaine, Boſſuet, Voltaire, Rouſſeau, Corneille, Buffon, Condé, Turenne, le Brun, Deſcartes, Vauban, &c. &c. &c.; c'eſt-à-dire, le génie, l'éloquence, les belles imaginations, les talens ſublimes, & les grands hommes enfin qui ont illuſtré la France, ou dans leur genre reculé les bornes de leur Art. La nature en mettant dans le partage de ſes faveurs tant d'inégalité entre les différens cantons du Royaume, ſe ſerait-elle donc plû à départir ſpécialement au Nord de la Loire, les dons éminens de l'eſprit (*)? J'ignore les cauſes

(*) Cette expreſſion *au Nord*, *au Midi de la Loire*, dont je me ſuis ſervi juſqu'à préſent pour déſigner les limites des deux Langues, ne doit pas être priſe à la

de ce phénomene, & laiſſe à d'autres l'honneur de les découvrir. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer que déja elle commençait à douer nos Provinces ſeptentrionales de cette vertu créative, de cette vigueur & fécondité de production, qui depuis, pour la ſeconde fois, mais à plus juſte titre, a rendu nos bons Écrivains le modele & l'admiration de l'Europe.

Par un effet de cette vanité ſi ordinaire aux verſificateurs, les Rimeurs Provençaux ſe qualifierent du nom de *Troubadours*; & les Rimeurs Français, de celui de *Trouveurs* ou *Trouverres*;

rigueur. Le domaine de la Romane Françaiſe ne ſe terminait pas exactement à la rive de ce fleuve. A plus forte raiſon, les Provinces dont une partie eſt ſituée au-delà, comme la Touraine, l'Orléanais, doivent-elles être cenſées lui appartenir tout entieres. J'ai omis de même juſqu'ici d'excepter de ce partage la baſſe Bretagne, qui avait ſon langage particulier, parce que dans la maſſe des Provinces Françaiſes, une ſi petite portion doit être comptée pour rien.

épithete fastueuse, qui dans les deux idiômes dérivée du mot *trouver*, annonçait le don de l'invention & du génie, & répondait à celle de *Poëtes* que s'étaient donnée les versificateurs Grecs. Mais le mot Troubadours changea bientôt d'acception. Comme on n'avait pour désigner les Poëtes de la France méridionale, que le terme de *Provençaux*, & que ce terme désignant également les habitans de la Provence, était en quelque sorte amphibologique; on s'accorda généralement à user de l'autre quand on parlait de ces Poëtes, & à les appeller Troubadours. On ne les connaît plus aujourd'hui que sous ce nom; & voilà comme la qualification particuliere d'un talent, devint un nom collectif de profession. Il n'en fut pas ainsi de l'acception honorable de *Trouveurs*. Après avoir été quelque-tems en usage dans la bouche des Ménétriers, des Poëtes & des

Auteurs leurs contemporains, elle s'anéantit, parce que n'étant pas nécessaire, elle n'avait point passé dans la Langue. Ces Poëtes eux-mêmes furent bientôt oubliés. L'Italie d'un autre côté ayant procuré aux Troubadours une réputation, on ne parla plus que de ces derniers dans notre Littérature moderne; & de-là est résulté une erreur: c'est que les passages concernant les *Trouveurs*, leur furent indistinctement appliqués; qu'on leur fit honneur de la plupart des faits qui regardent ceux-ci (*),

(*) On a même été jusqu'à compter parmi les Provençaux des Auteurs qui ont versifié en Romane Française. Tel est, par exemple, Richard, Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre. Il existe de ce Prince, deux Pieces; l'une composée dans sa prison, lorsqu'en traversant l'Allemagne il fut arrêté par Léopold, Duc d'Autriche; l'autre adressée au Dauphin d'Auvergne, & au Comte Gui, parent du Dauphin, pour les exciter à la guerre contre Philippe-Auguste. L'Historien des Troubadours nous apprend qu'elles sont en Français & en Provençal, & il ajoute que le *Français probablement est une simple traduction.* Si

& qu'insensiblement ils finirent ainsi par être regardés comme les seuls peres des Lettres Françaises. Il n'est pas jusqu'à leurs Ménétriers, sur lesquels n'ait rejailli une partie de cette gloire exclu-

cela était, ce serait le seul exemple de chansons traduites que je connusse chez nos Poëtes. Mais n'est-il pas probable au contraire, que la version Françaisé est l'originale ; & que, comme l'une des deux Pieces était envoyée à deux Provençaux, & que l'autre devait circuler parmi les Poitevins & Gascons, vassaux de Richard, il les fit traduire en Provençale ou plutôt en patois. J'ai trouvé cette derniere en Français dans plusieurs manuscrits composés d'anciennes chansons Françaises, dans celui de M. le Marquis de Paulmy, dans la collection qu'a faite M. de Sainte-Palaye des Chansonniers antérieurs au quatorzieme siecle. Il est certain d'ailleurs que le Monarque Anglais parlait notre Langue, puisque c'était celle de ses ancêtres, celle qui était établie en Angleterre par la conquête. Enfin, une preuve sans replique qu'il composait en Romane Françaisé, c'est l'Histoire de ce Blondel, dont l'adresse, dit-on, découvrit la prison du Prince, en chantant une chanson à laquelle celui-ci répondit de la tour où il se trouvait détenu. Or Blondel était Poëte & Ménétrier Français ; & sa chanson, de l'aveu même de l'Historien des Troubadours, était *une chanson Française qu'il avait composée autrefois avec Richard.*

ſive. Voit-on un Chanteur paraître à la Cour, de quelque Prince? On conclut auſſi-tôt, qu'il chantait des poéſies Provençales ; & l'on ne ſonge point que ces poéſies étant dans une langue propre à certaines Provinces, elles ne pouvaient pas être entendues dans les autres (*) ; à plus forte raiſon dans les royaumes étran-

(*) Il eſt tems de mettre les Lecteurs à portée de juger de la différence des deux Langues. Voici un couplet en Romane Provençale ; il faut ſonger que la prononciation ajoutait encore à la difficulté de l'entendre.

Al chans d'auſels comenza ma chanſo,
Cant aug chantar la Gluanta & Aiglos,
E p'els cortils vey verdeyar lo luis
La blava flors qe par entr'els boiſſos,
E'l riu clar corren ſobr'els fablos,
La ù s'eſpand la blanca flor del lis...

TRADUCTION.

« Aux chants des oiſeaux je commence ma chanſon ;
» quand j'entends chanter .... ; que
» dans les vergers je vois reverdir la terre ; que la fleur
» bleue paraît entre les buiſſons, & que les ruiſſeaux
» clairs coulent ſur le ſable, là où s'épanouit la fleur
» blanche du lis. »

gers. Si un Musicien des bords de la Garonne venait aujourd'hui dans les villes & châteaux de Normandie ou de l'Isle-de-France, nous chanter du Goudoulin,

Voici maintenant de la Romane Française.

Quant florist la violette
fleur
La rose & la flor de glai, (*glayeul*, *iris*)
Que chante li papegai, (*sorte d'oiseau*)
me *amourettes*
Lors mi poignent amoretes
Qui me tiennent gai.
Jamais jusqu'ici
Mès pieca ne chantai;
Or chanterai,
Et ferai
Chanson joliette
ma mie
Pour l'amour de m'amiette
(*A laquelle depuis long-tems je me suis donné.*)
Où grand pieca me donnai.

Autre couplet en Romane Française.

Prenés-i garde;
Si l'on
S'on me regarde,
Dites-le moi.
Trop sui gaillarde,
l'apperçois
Bien l'aperchoi:

je le demande, quelle fortune ferait-il? Ce raiſonnement peut s'appliquer aux Provençaux, & quelques faits particuliers en leur faveur ne le détruiraient pas. Ne voyons-nous pas de tems en tems des Chanteurs Italiens ou Allemands, ſe hazarder à parcourir nos Provinces? Et certainement un Allemand ou un Italien aurait mauvaiſe grace à venir dans deux ou trois ſiecles alléguer ce fait à nos neveux, pour prouver le ſuccès qu'a eu en France la muſique de ſa patrie.

(Je ne puis m'empêcher de promener mes yeux à droite & à gauche).
Ne puis laiſſier que mon regard s'eſparde;

tel me lorgne
Car tes m'eſgarde,

beaucoup
Dont mout me tarde { *Qui me donnerait grande envie d'être avec lui.*

avec
Qu'il m'ait o ſoi.

Cette langue fut *abſolument étrangere* dans les Provinces méridionales, juſqu'au quinzieme ſiecle[1], *& elle y était entendue de très-peu de perſonnes, même parmi celles du premier rang.*

[1] *Hiſt. du Lang. par D. Vaiſſ.* T. IV. p. 502.

En voilà suffisamment sur cette matiere. Elle m'a paru offrir une question littéraire, assez neuve & assez piquante pour croire qu'on me saurait quelque gré de l'avoir discutée. C'est au Lecteur maintenant à prononcer. On ne peut, je le répete, l'abuser sur les preuves: il a pour juger les Troubadours, leur Histoire même. Et je m'applaudis de cet avantage, parce qu'il me dispense de répondre à des attaques & à des critiques que je ne prévois que trop. Au reste, si le jugement allait être défavorable aux Poëtes méridionaux; si les belles Provinces qui leur donnerent naissance, étaient condamnées à perdre la prééminence glorieuse dont jusqu'ici elles se sont honorées, j'aime à croire qu'il leur en coûterait peu d'y renoncer. La nature leur a prodigué tant d'autres avantages, qu'elles doivent lui pardonner sans peine de leur avoir refusé celui-ci.

Il leur reſtera au moins d'avoir inſpiré à l'Italie le goût de la Poéſie, d'avoir formé, & pour ainſi dire nourri de leur lait, Pétrarque, le Danté &c; & une pareille gloire a de quoi flatter encore.

En peſant dans la balance le talent réel des Troubadours, je n'ai point, on a pu s'en convaincre, voué à leurs rivaux une admiration aveugle. Eh! après tout, que m'importe à moi quel canton du Royaume a produit, il y a six siecles, les meilleurs Poëtes. J'ai les mêmes raiſons d'impartialité pour les Fabliers, ceux de tous dans leſquels on trouve le plus de fécondité & de talent. Ce ne ſont pour moi que des enfans adoptifs, qui intéreſſent faiblement mes entrailles paternelles; & je ſens que je pourrais les juger ſans devenir un Brutus. Mais en convenant de leurs défauts, défauts, après tout, plutôt ceux de leur ſiecle que les leurs, n'eſt-il pas

de l'équité auſſi de rendre juſtice à leur mérite ? Si j'allais, par exemple, annoncer, que de ſimples Bourgeois ſans lettres, ſans culture, ſans modéles, ſans aucun de ces ſecours enfin que nous procurent les bons livres multipliés, & les lumieres généralement répandues, ont imaginé des Contes qui ont amuſé leur ſiecle & alimenté long-tems la gaité Françaiſe ; aſſurément ce fait littéraire, en même-tems qu'il ſolliciterait l'indulgence, exciterait la curioſité. On voudrait voir de quoi eſt capable l'eſprit humain reduit à ſes propres forces. Mais ſi j'ajoutais que ces mêmes hommes ſont les premiers, qui depuis l'invaſion des Barbares aient fait paraître des Contes en Europe ; que les autres Nations n'ont fait que les copier ou les imiter ; que l'Italie leur doit ce Bocace dont elle eſt ſi fiere, & auquel elle attribue l'invention d'un genre charmant : alors on com-

mencerait, je crois, à s'intéresser pour eux. Que serait-ce donc si j'avançais que plusieurs de ces Contes sont tels que j'ose les donner après Bocace & Lafontaine, & que malgré la perfection qu'a dû nécessairement amener un intervalle de cinq siecles, tous les Conteurs qui les ont suivis n'ont peut-être encore, avec beaucoup plus d'art, plus de poésie, plus de graces dans le style, ni autant de vérité dans la narration, ni autant d'intérêt & de variété dans les sujets.

Les Romanciers se ressemblent presque tous, parce que prenant presque tous pour leur sujet principal, un Chevalier auquel, selon l'esprit du siecle, il fallait faire exécuter diverses prouesses, ce cercle étroit n'admettait qu'un certain genre de faits. Les Fabliers, au contraire, dont le Poëme, fort borné pour l'étendue, ne consistait que dans une seule Historiette, ne pouvaient s'as-

treindre à aucun cadre ; & de-là vient que les phiſionomies chez eux ſont très-peu reſſemblantes. Mais un avantage que ceux-ci ont ſpécialement ſur les premiers, c'eſt que leurs Contes étant faits ordinairement pour être débités dans les places publiques, ou dans les cercles de la Nobleſſe, on y adreſſait la parole aux Auditeurs, non-ſeulement dans le début, comme chez les Romanciers, mais très-ſouvent encore dans le cours de la narration ; ce qui aujourd'hui les rapproche du dialogue beaucoup plus que les nôtres, & leur donne un air d'action dramatique. Joignez à cela une maniere de narrer ſimple, claire & naïve, du ſentiment, des peintures du cœur humain vraies juſqu'à étonner ; aucun, il eſt vrai, de ces détails épiſodiques de poéſie dans leſquels ſe déploie de tems en tems l'imagination de l'Auteur, & que l'art emploie quelque-fois

fois pour délaſſer le Lecteur au milieu d'une narration aride ; mais une foule de ces petits détails acceſſoires, de ces faits ſecondaires, qui ajoutent au tableau principal & le font reſſortir ; ſur-tout cette ſorte de bon-hommie d'un narrateur convaincu de ce qu'il vous raconte, & dont l'effet eſt de ſéduire, même au milieu des invraiſemblances, parce qu'à ſon ton de franchiſe il vous paraît incapable de tromper : du reſte, nulle affectation, pas une ſeule antitheſe : quelquefois un proverbe ſenſé ; jamais de ces maximes tranchantes & à prétention, ſi communes dans nos écrits modernes ; enfin, ſouvent du mauvais goût & bien des défauts, mais au moins aucun des défauts du bel eſprit.

Quiconque a un peu lu, & s'eſt accoutumé à lire avec attention, ſait que non-ſeulement chaque peuple a ſon ſtyle propre & ſa façon de conter, mais en-

core, que dans les ouvrages de pure imagination, tels que les Romans, & dans ceux même des Romans qui ne ſont compoſés que des fictions les plus extravagantes, on voit les mœurs, le caractere, l'eſprit d'une Nation peints d'une maniere auſſi vraie, & ſouvent plus ſaillante que dans ſon Hiſtoire même. Cette obſervation paraîtra fondée en raiſon, ſi l'on réfléchit que l'Écrivain, au milieu de toutes les folies qu'enfante ſon cerveau, eſt obligé d'employer des hommes, & que les hommes qu'il emploie ſont ceux qu'il voit autour de lui. Il ne ſera pas même fort difficile à des yeux exercés, d'y démêler bientôt juſqu'à l'eſprit du gouvernement. Ouvrez, par exemple, les Contes Orientaux. Certainement quand vous verrez des Sultans, exaltés pour quelques exemples d'une juſtice atroce & inéxorable, pour une libéralité ſans bornes, pour avoir con-

tenu leur colere ou écouté une vérité courageuſe ſans la punir de mort à l'inſtant, vous vous direz à vous-même, voilà le ſceau de l'aviliſſement & du deſpotiſme. Parcourez enſuite nos Romans de Chevalerie ; & voyez, d'un côté un Héros qui ſe dévoue à courir de Province en Province pour exterminer les tyrans & protéger les opprimés & les Belles ; de l'autre, des vaſſaux toujours en guerre avec leurs Souverains, des Chevaliers ne ſachant que ſe battre, des Dames n'aimant que ceux qui ſe battent bien, des défis continuels, la rage de férailler & d'attaquer tout le monde. Je demande maintenant ſi vous ne reconnaîtrez point là l'oppreſſion, l'anarchie, & une inquiétude de courage, qui quelquefois heureuſement enfantait l'enthouſiaſme de la vertu.

C'eſt ſur-tout par ce tableau ſi intéreſſant, des mœurs & du coſtume de

leur tems, plus encore par quelques beautés particulieres, que pourront plaire les Fabliaux. Et ce ne ſont point ſeulement des mœurs générales, ou celles des conditions les plus élevées, qu'ils nous repréſentent. Faits par leur nature, comme la Comédie, pour peindre les actions ordinaires de la vie privée, ils montrent la Nation en déshabillé, s'il eſt permis de parler ainſi. Opinions, préjugés, ſuperſtitions, coutumes, ton des converſations, maniere de faire l'amour, tout ſe trouve là, & beaucoup de choſes ne ſe trouvent que là. J'oſe même croire que quand on les aura lus, on connaîtra mieux les Français du treizieme ſiecle, que ſi on liſait toutes nos Hiſtoires modernes. Au reſte, je ne ferai point à mes Lecteurs l'injure de les raſſurer ſur la foi due à de pareils monumens. Ce ſont des Contes, il eſt vrai; mais il en eſt de ces Contes comme de

certains tableaux dont le ſujet & les perſonnages ſont imaginés par le Peintre; & dans leſquels tout eſt vrai, excepté les perſonnages & leur aventure.

Les mœurs que préſenteront les Fabliaux ne ſont pas toujours honnêtes, il faut l'avouer; & plus d'une fois dans le cours de mon travail j'ai eu le chagrin de faire cette triſte réflexion. Les expreſſions, pires encore, y ſont ordinairement d'une groſſiéreté qui révolte. Soit ſimplicité du tems, ſoit qu'on crût qu'il n'y avait point de mal, comme le dit le Roman de la Roſe, à nommer ce que Dieu a fait, ſoit plutôt que la langue n'étant point formée, le libertinage n'eût pas encore inventé ces tours ingénieux, ces circonlocutions adroites qui parent le crime en le voilant à demi; un chat chez les Fabliers eſt appellé un chat, & rien n'y eſt nommé que par ſon nom. Et ce n'eſt pas ſeulement dans la

narration de l'Auteur que ſe trouvent ces expreſſions dégoûtantes, dont l'oreille eſt choquée; on les voit avec ſurpriſe dans la bouche de filles honnêtes, de femmes vertueuſes, de peres inſtruiſant leurs enfans. Après tout, ſi l'on n'avait que des mots à reprocher aux Poëtes de ce tems, peut-être pourrait-on entreprendre de les excuſer, parce que ces mots étant, comme tous les autres, de pure convention, ils ont pu être bannis de la bonne ſociété après y avoir été admis. Mais c'eſt par le fonds des choſes, que certains Contes ſont répréhenſibles; & jamais la ſaine morale n'approuvera, ni la débauche, ni l'adultere. Cependant, parmi ces Contes malhonnêtes, j'en vois pluſieurs qu'un pere (dans le *Caſtoiement*, ouvrage dont j'aurai occaſion de parler) récite à ſon fils en l'inſtruiſant; j'en trouve d'autres, qu'au ſiecle ſuivant le Chevalier de la Tour a inſérés dans

ſon *Inſtruction à ſes filles.* Les idées de pudeur ſur ces nudités morales, n'étaient-elles donc pas alors les mêmes qu'aujourd'hui? Je ne puis m'empêcher de le croire, ſur-tout lorſque je conſidere qu'en certains points elles différaient des nôtres ſur la décence phyſique; que dans preſque toutes nos villes méridionales, par exemple, les adulteres étaient promenés publiquement par les rues, l'homme coupable en pur caleçon, la femme toute nue, ou dépouillée juſqu'à la ceinture; que quelquefois on obligeait celle-ci de conduire elle-même ſon complice d'une maniere plus indécente encore; que ce châtiment d'être promenées dans la ville à moitié nues, était la peine ordinaire des proſtituées; que pendant long-tems il y a eu à Beaucaire pendant la foire, une courſe publique, dont le prix était un paquet d'éguillettes, & où couraient ſeules ces

malheureuſes, en chemiſe, ou même entiérement nues ; &c. &c. &c.

Quelqu'étranges que ſoient les mœurs des Fabliaux, il eſt de mon devoir de les repréſenter telles qu'elles ſont, puiſqu'elles peignent leur ſiecle. L'on aurait même, je penſe, autant de droit de me blâmer, comme Traducteur, ſi je les altérais, que comme Auteur, ſi j'oſais les imaginer. Eh! pourquoi ne les regarderait-on pas avec le même œil dont on voit ces ſtatues antiques, qui dans tous les pays ſont expoſées ſans voile aux regards du public, & de la nudité deſquelles perſonne ne s'apperçoit, parce qu'elles ne ſont plus pour nous qu'un monument de l'art. Néanmoins, je n'ai garde d'oublier ce que je dois de reſpect à mes Lecteurs. Il eſt des Contes licentieux que je ſupprimerai en entier; il en eſt que je ne préſenterai qu'en extrait, ou dont je retrancherai

les détails trop libres. Ce n'eſt point là dépouiller un Auteur, c'eſt le mettre en état d'entrer chez les honnêtes gens.

Il ne m'était que trop aiſé pourtant de me laiſſer induire à la licence, ſi j'euſſe pu céder aux exemples. Depuis aſſez long-tems les Conteurs, par une corruption étrange, ſemblent s'être accordés à conſpirer contre les mœurs; & qui dit Conte aujourd'hui, dit ouvrage licentieux, ou au moins libre. Ce genre néanmoins, le plus agréable de la Littérature, comme il pourrait en être le plus utile, eſt en même-tems le plus étendu, puiſqu'il n'exclut réellement aucun ſujet. Ainſi penſerent les Fabliers qui l'introduiſirent en France. Ils pouvaient dire avec Horace, *quidquid agunt homines .... noſtri eſt farrago Libelli.* En effet, s'ils ont des Contes libres, ils en ont auſſi de nobles, d'intéreſſans, de gais, d'héroïques: quelques-unes de leurs

Pieces même, telles que les *Deux Amis*, *Griſélidis*, &c. joignent aux ſituations les plus touchantes, une morale ſublime. Bocace, qui a travaillé d'après nos Poëtes, les a imités dans leur variété. Comment ſe fait-il que la Fontaine, qui a travaillé principalement d'après Bocace; que la Fontaine, qui a mis tant de ſentiment & d'intérêt dans ſes Fables, ſemble dans ſes Contes n'avoir ſongé qu'à chatouiller les ſens, ſans jamais s'occuper du cœur? Pour les Conteurs poſtérieurs à lui, Piron, Vergier, Grécourt & autres, on ſait quel eſt le ſtyle de ces Meſſieurs. En un mot, pour permettre la lecture de Bocace, l'Egliſe n'a eu beſoin que d'employer quelques retranchements très-faciles; & je demande ce qui reſterait à la Fontaine & aux Auteurs dont on vient de lire les noms, ſi quelqu'un entreprenait de les corriger.

Une autre obſervation encore, déri-

vée de la premiere, & que je ne crois pas plus à l'honneur de notre ſiecle, c'eſt que la plûpart de toutes ces hiſtoriettes ordurieres ont pour objet des Moines ou des Religieuſes ; comme ſi la luxure était néceſſairement l'appanage d'un habit monaſtique. Je me vois avec chagrin obligé de citer ici de nouveau le bon la Fontaine, & je ne le cite même que comme le moins coupable. Mais malgré tout l'intérêt tendre qu'inſpirent & ſon caractere connu, & ſes écrits charmans, n'eſt-on pas révolté quand on lit, *les Cordeliers de Catalogne*, *Sœur Jeanne*, *l'Abbeſſe Malade*, &c? On croirait preſqu'à l'entendre, qu'il n'habite dans les couvens que des Satyres & des Meſſalines. Non, non, ce n'eſt point ainſi que ſont compoſées les ſociétés humaines. Dans toutes peuvent ſe gliſſer des déſordres ſans doute, parce que dans toutes l'homme eſt le même; mais

il n'en eſt point dont tous les membres s'accordent à être généralement corrompus. Quelque licencieux que ſoient par fois les Fabliers, on ne leur reprochera pas au moins d'avoir calomnié à ce point un état reſpectable & le ſexe le plus pudibond. Parmi ceux de leurs Contes qui contiennent quelque intrigue galante, il en eſt pluſieurs dont les acteurs ſont des Prêtres : & il faut convenir que les déſordres du Clergé de ce tems rendaient en quelque ſorte la ſatyre excuſable ; mais il n'en eſt que deux où il s'agiſſe de Moines, & un ſeul de Religieuſes : encore ce dernier n'eſt-il rien moins qu'un Conte libre.

Ce n'eſt pas néanmoins qu'il n'y eût alors, comme aujourd'hui, du libertinage ; les Fabliaux n'en fourniront que trop de preuves : & ce libertinage, chez le Peuple, était même d'autant plus groſſier, que ſes mœurs l'étaient beaucoup.

Mais parmi les Nobles, l'élévation d'ame qu'inſpirait la Chevalerie & ſes incroyables préjugés, produiſait quelquefois un enthouſiaſme qui s'étendait juſques ſur l'amour, & qui reſſemblait preſque au délire. On aimait une Belle, parce que, pour être eſtimable, il fallait aimer; on portait ſes livrées, on obéiſſait à ſes moindres deſirs, on entreprenait pour elle les prouëſſes les plus périlleuſes: mais c'était une Divinité qu'on s'engageait à honorer & à ſervir toute ſa vie. Jamais un mot, jamais une demande capable de faire rougir ſa vertu. Pour quiconque connaît un peu les anciennes mœurs de la Chevalerie, ce n'eſt point une fiction abſurde & chimérique que la Dulcinée du Chevalier de la Manche; & ſi l'on peut faire quelque reproche à Cervantes, ce ne ſera point celui-ci.

Toutes les têtes néanmoins ne devaient pas, à beaucoup près, être ſuſ-

ceptibles de ce purisme fanatique. Mais, Enthousiaste ou Libertin, Ecuyer ou Chevalier, tout Noble enfin, de quelque rang qu'il fût, se piquait vis-à-vis de la Belle dont il éprouvait les bontés, & même envers tout son sexe, d'un respect & d'un dévouement semblable; & c'est en cela particulierement que consistait cette galanterie célébre dont on parle tant. Quelques Ecrivains ont prétendu qu'elle nous avait été apportée par les Nations conquérantes, venues du Nord. Si ce fait était vrai, l'on en trouverait des preuves sans nombre dans les premiers tems de notre Histoire: or, rien de moins galant, l'on en conviendra, que les mœurs de nos deux premieres races. D'ailleurs, les égards que les Germains avaient pour les femmes, tenaient à la vénération & à une sorte de sentiment religieux. Ils les consultaient, suivaient leurs conseils, & croyaient,

dit Tacite, qu'en elles était quelque chofe de divin. Jamais chez nos Chevaliers ne fe vit pareil préjugé. Ils ne refpectaient les Dames, que parce qu'ils les aimaient : ils étaient courtois, & non fuperftitieux. Enfin, ce qui prouve que leur galanterie différait effentiellement de celle des Germains, & même de la nôtre, c'eft qu'elle n'exigeait pas feulement des honneurs & des prévenances, mais encore de la valeur.

De tout tems la Nation avait été brave. Quand les malheurs de l'État & l'anarchie du Gouvernement eurent fait imaginer la Chevalerie comme un rempart contre la violence, le fexe qui avait en partage le courage & la force, fe fit une loi de fecourir ou de protéger le fexe le plus faible. On s'y engageait même par un ferment folemnel, lorfqu'on recevait cet honneur. Mais dès l'inftant que le courage fut devenu un

acte de bienfaisance & de vertu, la haute opinion qu'on y attachait déjà depuis long-tems, s'accrut à un tel point, qu'on le regarda comme la premiere de toutes les qualités. L'estime de la Noblesse s'étant tournée ainsi du côté des armes, elle imagina si bien que c'était-là exclusivement son partage, qu'elle en vint jusqu'à se faire gloire de son ignorance. Ses jeux alors devinrent des exercices guerriers; toutes ses fêtes furent accompagnées de Tournois & de Joûtes; elle ne crut plus pouvoir plaire à une Maîtresse, qu'en rompant des lances en son honneur, ou en terrassant à ses yeux un adversaire. De pareilles mœurs, chez des gens qui ne se voyaient que pour se battre, ne pouvaient manquer de devenir féroces. Mais de la même cause d'où procédait le mal, naquit le remede. La galanterie, l'envie de plaire aux Dames, apprivoisa ces hommes de sang. Il n'y eut

eut plus bientôt de vraies prouesses, que celles dont elles furent les témoins ; de gloire véritable, que la gloire qu'elles dispenserent. Cette humeur martiale, qui sans elles eût fait de la France une arêne de bêtes farouches, elles la dirigerent vers les Tournois ; &, ce qu'on aura peine à croire, l'honneur dont on se couvrit dans les batailles, ne fut rien au prix de celui qu'on aquit dans ces jeux magnifiques auxquels elles présiderent.

Ces étranges préjugés du plus bisarre héroïsme dont l'histoire des Nations offre l'exemple, durerent, sans presque aucune altération, jusqu'à l'accident funeste qui fit périr Henri II. Les Tournois alors furent abolis ; & quoique la Cour y substituât des Carrousels & des Courses de bague, la Noblesse néanmoins se trouva tout-à-coup sans exercices. L'ardeur qu'elle avait pour les

armes & les combats, manquant ainsi d'alimens, se convertit en fureur pour les duels; laquelle, aigrie encore par l'animosité des guerres civiles qui survinrent, a coûté à la France depuis deux siecles, plus de sang peut-être que toutes ses batailles ensemble. Telle fut la principale & la derniere révolution, qu'essuya chez nous l'ancien esprit Chevaleresque. Cependant, comme des traces aussi profondes ne peuvent jamais, & subitement sur-tout, s'effacer en entier, il s'en conserva parmi nos Militaires des débris respectables, une loyauté franche, une fidélité inviolable à sa parole, une horreur pour le mensonge, auprès de laquelle la vie n'est rien; enfin, une estime exclusive pour la profession des armes, & une haute idée de la valeur, qui dans certains sujets malheureusement, sont, comme autrefois, sujettes à dégénérer en disputes & en querelles.

Avec l'esprit Chevaleresque, tomba aussi tout-à-fait l'estime dont jouissaient les Romans. Leur gloire avait duré jusqu'à cette époque sans interruption; elle s'éclipsa sans retour. Quant à la galanterie, il en subsista tout ce qui pouvait en subsister; c'est-à-dire, que les Dames continuerent d'éprouver, dans la société comme en public, tous ces égards, ces prévenances, ces distinctions & honneurs dont elles étaient en possession depuis environ cinq siecles; mais elles perdirent l'avantage le plus flatteur & le plus glorieux qu'ait jamais obtenu leur sexe : on ne chercha plus à leur plaire par de belles actions.

La preuve de cette observation frappante; se trouve sur-tout dans les Romans héroïques que le dernier siecle fit succéder aux Romans de Chevalerie. On y reconnaît encore, il est vrai, un fonds de phisionomie antique; mais au

lieu de ces Preux infatigables, féraillant tout le jour, & couchant le soir avec leur mie, ce sont de fades & langoureux Héros, toujours prosternés aux pieds de leurs Belles, & n'employant pour les fléchir, que des soupirs, des pleurs, un respect sans bornes, & d'éternels complimens, remplis de ce jargon précieux qu'avait mis à la mode le bel esprit du tems.

Ce genre nouveau dura jusques vers 1660, qu'il fut remplacé par les *Nouvelles*, auxquelles succéderent les *Contes de Fées*, puis les Romans historiques, puis les petits Romans turpes, puis les Romans Anglais, les Romans en Lettres, les Romans philosophiques, &c. Il en a été de ces modes littéraires comme des autres modes, elles n'ont régné qu'un instant. Un fait plus singulier est le long empire des Romans de Chevalerie. Pendant plus de cinq

cens ans, on les voit conſtamment, malgré leur ennuyeuſe uniformité, lus, admirés & traduits; tandis que, plus variés & bien autrement agréables, les Fabliaux tombent tout-à-coup en moins d'un ſiecle dans le plus profond oubli. L'Etranger imite, pille, copie impunément ces derniers; & perſonne ne réclame pour l'honneur de la France. On ne ſonge même ni à les recueillir, ni à les imprimer, ni à les traduire en Proſe, comme les Romans. Mais la Chevalerie avait répandu dans la Nation l'enthouſiaſme des hauts faits; & les Romans, par le merveilleux continuel de leurs aventures, flataient ce goût d'héroïſme. Les Fabliaux, au contraire, n'offraient dans la trivialité des leurs, que des événemens domeſtiques, peu faits pour intéreſſer auprès de tous ces monſtres & de ces géants terraſſés: ils eurent à-peu-près le ſort qu'éprouva, au milieu des

excellens Ecrivains du ſiecle dernier ; le Burleſque de Scarron. Une auſſi grande différence de fortune dans deux ſortes d'Ouvrages, qu'on croirait deſtinés à des ſuccès entiérement contraires, eſt digne de remarque ; & ſi je ne me ſuis point trompé dans le motif que je lui prête, c'eſt peut-être un des traits les plus honorables à la Nation.

Fauchet eſt le premier, je crois, qui ait renouvellé la mémoire des Fabliaux ; mais, il faut l'avouer, l'idée qu'en donnent ſes Notices ou Extraits, n'était pas faite pour éveiller ſur ce point la curioſité. Perdus en quelque ſorte dans des manuſcrits qu'on s'accordait à regarder comme les monumens d'un tems de barbarie, ils étaient devenus, par la difficulté de les lire & de les entendre, un objet d'érudition. Le Comte de Caylus en a fait le ſujet d'un Mémoire, inſéré parmi ceux de l'Académie des Belles-

Lettres. Je ne connais que Barbaſan, qui ait eu l'intrépidité d'en faire imprimer un certain nombre. Il eſt vrai qu'il y a joint un court gloſſaire; mais ce gloſſaire n'explique que des mots, encore ne les explique-t-il pas tous. De bonne foi, peut-on ſe flatter qu'il ſe trouvera des gens aſſez courageux pour entreprendre une lecture, dans laquelle, dix fois à chaque phraſe, il leur faudra conſulter un Vocabulaire. Ce n'eſt pas connaître les Lecteurs Français, que de leur préſenter un pareil travail. Auſſi l'Ouvrage eſt-il reſté inconnu, & il eſt même ignoré des Gens de Lettres.

Il n'eſt pas poſſible de faire lire les Fabliaux autrement, que dans une traduction où l'on ſe permettra certaines libertés. Il faut en réformer le ſtyle, en retrancher beaucoup de longueurs & des choſes de mauvais goût, en reſſerrer quelquefois la narration; en un mot, ce

ſont des métaux tirés de la mine, qui doivent être purgés de leurs ſcories, fondus & travaillés : mais qu'il faut bien ſe garder auſſi de dénaturer. C'eſt à quoi je me ſuis ſpécialement attaché. J'ai conſervé, autant que je l'ai pu, le caractere original de ces vieux Poëtes, leur maniere naïve de narrer, leur ſimplicité touchante. Quoique par fois leurs ſujets ſoient plaiſans, leur expreſſion l'eſt peu; je ne me ſuis pas permis de l'être davantage. J'ai pouſſé le ſcrupule juſqu'à donner à quelques-uns de leurs Contes, un ſtyle, ou plus rapide, ou plus élégant, quelquefois même plus poëtique, ſelon que pouvaient l'autoriſer les faibles nuances qui diſtinguaient les Auteurs. Enfin, leur langage étant devenu inintelligible, je me ſuis fait leur interprête; & ſans jamais dire autrement qu'eux, j'ai cru dans certains endroits pouvoir dire mieux. Ce n'eſt donc point une tra-

duction littérale que je donne, on ne la supporterait pas ; ce n'est point une traduction libre, elle les altérerait ; c'est une copie réduite, pour laquelle il a fallu employer des couleurs nouvelles, & qui, sans rendre trait pour trait l'original, est cependant fidele, parce qu'elle n'y ajoute rien. Le succès, bon ou mauvais qu'éprouvera mon travail, m'apprendra si ma méthode est bonne ou mauvaise ; & dans l'un ou l'autre cas, ce que je pourrais dire d'avance pour la justifier, est inutile.

Je dois à M. de Sainte-Palaye les premiers matériaux avec lesquels j'ai commencé cet Ouvrage, & qui m'en ont même inspiré le projet. Dans la collection d'anciennes poésies, que depuis soixante ans ce Savant si estimable a pris soin de faire copier dans toutes les Bibliothéques pour composer le Glossaire qu'il va donner au Public, j'ai trouvé

ſept recueils, contenant en grande partie des Fabliaux; un tiré de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, un de la Bibliotheque de M. de la Clayette, deux de celle de Berne, un de celle de Turin, un qui appartenait à l'Egliſe Cathédrale de Paris, ſous le N° 2, & qui aujourd'hui appartient au Roi; enfin un, alors à M. Gaignat, & maintenant à M. le Marquis de Paulmy.

Le poſſeſſeur généreux de ces richeſſes littéraires me les a abandonnées, avec cette libéralité qu'on lui connaît, & qu'ont éprouvée avant moi tant de Littérateurs & de Savans. J'en ai fait mon bien. Il avait auſſi une copie de trois manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, N° 7218, 7615, 7989½, compoſés en grande partie de Fabliaux; & ce renſeignement me fit ſoupçonner que j'en trouverais beaucoup d'autres dans le tréſor précieux d'anciennes poéſies

Françaises que possede ce dépôt immense. Mais cette abondance même me devenait un obstacle. Comment deviner au milieu d'une telle multitude, quels volumes contenaient des Fabliaux? Il m'a donc fallu fouiller en aveugle dans cette mine, de laquelle enfin, l'impatience & le dégoût m'ont chassé, malgré la complaisance sans bornes que m'ont fait éprouver les Gens de Lettres, attachés à la garde ou au service de la Bibliotheque. Néanmoins, pendant le tems que j'y ai travaillé, le hazard, auquel on doit tant de choses, m'a fait rencontrer un certain nombre de manuscrits du genre de ceux que je cherchais; tels sont les N° 7208, 7534, 7595, 7604 & 612; 7985, 86, 87, 96, &c, &c.

Par ces aquisitions nouvelles, je rendais, il est vrai, mon Ouvrage plus complet, mais j'en multipliais aussi les diffi-

cultés à un point dont on n'a pas d'idée. Il n'y a presque pas de Fabliaux dont je n'aie trouvé plusieurs copies ; & presque toujours ces copies différaient entre elles, soit par un certain nombre de vers, soit par des morceaux entiers, plus ou moins considérables. Quelquefois elles n'avaient que le titre de commun, & quelquefois le fonds du Conte était entièrement le même, sans qu'il y eût un seul vers de semblable. Tout ceci me ferait croire que les Ménétriers, lorsqu'on leur donnait des Fabliaux à mettre en musique ; ou les Conteurs (*), lorsqu'ils

(*) J'appelle *Fabliers*, les Auteurs qui composaient des Contes ; *Conteurs*, ceux qui les débitaient ; *Ménétriers*, les Musiciens, dont le métier était de chanter & de jouer des instrumens ; *Menestrel*, le Chef d'une troupe de Conteurs & de Ménétriers ; enfin, je nomme *Jongleurs*, les Farceurs, Baladins, & Joueurs de gobelets, qui ordinairement se joignaient à la troupe. Fort souvent ces différentes professions se trouvent confondues, même dans les Écrivains du tems, comme on le verra. Je les distinguerai toujours, selon l'acception que je viens d'en donner.

allaient les réciter dans les Provinces ; ou peut-être même les Copistes, quand ils en ont fait des recueils, se sont donné la liberté de les altérer à leur gré. J'ai éprouvé le même inconvénient dans les manuscrits contenant des Chansons. Souvent ils différaient par des couplets tout entiers ; & ceci me rappelle une naïveté plaisante du fameux Jésuite Hardouin. Il causait familiérement avec un jeune homme de ses amis, auquel il étalait toutes les raisons qu'il prétendait avoir, pour prouver que les poésies des Anciens sont des suppositions récentes, & qu'elles furent composées par des Moines au tems de la basse Latinité. Mais, mon Pere, lui dit l'ami en riant, si votre systême était vrai, songez-vous quel coup terrible vous porteriez aux Livres Saints, aux Canons des Conciles, aux Ecrits des Peres ? Le Jésuite étonné le regarde fixement, & après un mo-

ment de silence, lui serrant la main: mon ami, s'écrie-t-il avec une sorte de transport, il n'y a que Dieu & moi qui connaissions la force de l'objection que vous venez de me faire.

Si la multiplicité des Variantes a beaucoup augmenté mon travail, souvent aussi elle m'a procuré un avantage. J'en ai tiré parti en les refondant ensemble; & me suis permis, toutes les fois que je l'ai pu, d'insérer dans la version principale que je suivais, les traits les plus agréables qui se rencontraient dans les autres. C'était pour moi une nouvelle peine; mais les Contes y ont gagné, & ce motif m'a suffi. Je me flatte qu'on ne blâmera point de pareilles restitutions. J'ai cru néanmoins devoir en prévenir, & je répéterai ailleurs cet avertissement plus d'une fois, afin de rassurer sur mon exactitude, ceux qui rencontrant par hazard l'original de quelque Fabliau, croiraient

voir dans ma traduction l'apparence d'une infidélité.

On trouvera insérées parmi les Fabliaux, certaines Pieces qui ne sont point des Contes; mais je regarde le recueil que je donne ici, comme des Mémoires faits pour servir à l'Histoire de notre ancienne Littérature, jusqu'à présent si peu connue. Quelques morceaux curieux, choisis dans différens genres, m'ont paru remplir ce projet; sur-tout quand je les ai trouvés instructifs, & qu'ils ne s'éloignaient point trop du sujet principal.

Je ne m'excuserai pas autrement sur la multitude de notes que j'ai employées. Les objets dont elles traitent sont la plûpart d'une érudition si commune; & dans ceux dont la discussion aurait eu de quoi piquer l'amour-propre d'un Dissertateur, je suis obligé d'être si superficiel, qu'assurément on ne me soupçonnera pas d'avoir voulu étaler de la savantasserie.

Au reste, ce sera l'utilité de ces notes, qui fera mon excuse. Si elles apprennent quelque chose, elles ne sont pas trop nombreuses. On reproche tant à notre Histoire sa sécheresse & sa monotonie; on est si las de voir toujours les Rois avec quelques Grands sur la Scene, & jamais la Nation, que peut-être aura-t-on quelque indulgence pour un Auteur dont les recherches n'ont pour objet que la Nation seule, & qui la fait connaître jusques dans les plus petits détails de sa vie domestique. Les notes néanmoins avaient un grand inconvénient, celui de couper à chaque instant la narration, & par conséquent de détruire l'effet qu'elle pourrait produire. J'ai pris le parti de les rejetter toutes à la suite de chaque Conte. Cette méthode a d'autres désavantages, mais au moins elle ne nuit pas à l'intérêt; & pour les Lecteurs que touchent peu ces sortes de matieres, elle

est

est la plus commode. Quant à ceux qui chercheront ici de l'instruction autant que de l'amusement, je leur conseille de ne les lire que dans l'ordre où elles sont, c'est-à-dire après le Fabliau. Ils pourraient ensuite, si le Conte en valait la peine, le lire une seconde fois : rien ne les arrêterait plus alors, & l'intelligence du sujet ajouterait à leur plaisir. Je souhaiterais que l'Ouvrage fût assez bien fait pour mériter lui-même en entier un pareil honneur ; mais je suis sûr au moins qu'à commencer par cette Préface, il contient une infinité de choses, que l'on ne comprendra bien qu'à une seconde lecture ; parce qu'elles tiennent à l'ensemble des mœurs du tems, & que les traits qui peignent ces mœurs, se trouvent, par la forme indispensable de l'Ouvrage, dispersés & épars.

Dans ce grand nombre de notes, il y en aura beaucoup probablement que les gens

instruits trouveront superflues, comme expliquant des mots trop aisés à entendre, ou des usages connus. Mais qu'ils songent quelle est la classe de Lecteurs qui s'occupe des Contes; & quels sont ceux par conséquent pour qui j'ai dû travailler.

Les citations seront faites avec la fidélité la plus scrupuleuse, afin qu'on puisse connaître le langage du tems. Cependant, pour en faciliter la lecture, j'ai cru devoir donner aux Lettres, des cédilles & des accens, quand ils leur sont nécessaires, ajouter aux phrases des points & des virgules, ponctuer les *i*: usages que ceux, auxquels est familiere la lecture des manuscrits, savent n'y être pas à beaucoup près toujours observés; j'ai séparé les mots qui dans les originaux se trouvaient réunis; j'ai écrit en toutes lettres les abréviations; enfin, j'emploie par-tout où on l'emploierait aujourd'hui le *v* consonne,

quoique ce ne ſoit que plus tard qu'on l'ait employé, & que les Copiſtes ne connuſſent alors que l'*u* voyelle.

En remarquant ci-deſſus que les Français avaient cultivé les premiers la poéſie vulgaire en Europe, & que long-tems ils avaient ſervi de modele, j'ai ajouté qu'on leur devait ſpécialement les Contes. C'eſt chez eux qu'en ce genre agréable, ſont venus puiſer leurs voiſins, & les Italiens ſur-tout auxquels il a fait un nom. Les preuves de cette aſſertion ſe trouveront à la ſuite de chaque Fabliau. Je ſais que ces ſortes de découvertes ne touchent pas également tout le monde. Pour certains Lecteurs, peu importe quand & par qui un Conte aura été copié, pourvu que ce Conte les amuſe. Ils ont raiſon. Mais j'eſpere auſſi que quiconque s'intéreſſe à l'honneur des Lettres Françaiſes, ne verra pas ces recherches d'un œil auſſi indifférent. Pour moi

j'avoue que c'eſt à cette idée particuliérement, que je dois le courage dont j'ai eu beſoin pour me ſoutenir pendant quatre années d'un travail aſſidu, contre des dégoûts & un ennui que je puis ſeul apprécier. L'amour-propre trouvait peu d'aliment dans un Ouvrage qui ne demandait que beaucoup de lecture & quelque goût; mais cet Ouvrage tenait en quelque ſorte à la gloire de ma Patrie; il renfermait nos titres d'aîneſſe littéraire; & dès-lors il m'eſt devenu précieux.

L'article des imitations & des plagiats devait être plus conſidérable; je comptais même, grace aux bontés de M. le Marquis de Paulmy, qui me permettait l'entrée de ſon immenſe & magnifique Bibliothéque, laiſſer ſur cet objet peu de choſes à deſirer. La négligence d'un copiſte m'a égaré un cahier de ces annotations, composé en grande partie des Conteurs en vers, & ſur-tout

des Conteurs Efpagnols & Anglais. Mais ce qui refte eft plus que fuffifant pour démontrer ce que j'ai avancé fur l'antériorité de nos Poëtes. Quelques noms de plus, ajoutés fur la lifte de ceux qui les ont pillés, augmenterait peu leur mérite.

La même raifon pour laquelle j'ai été forcé de gliffer légérement fur les matieres trop abondantes de ce Difcours préliminaire, m'empêche auffi de m'étendre fur la verfification des Fabliaux : car, à l'exception d'un feul, qui eft mêlé de vers & de profe, tous, ainfi que les Romans, étaient verfifiés. Je me contenterai de dire que ces vers font ordinairement de huit fyllabes, rimant deux à deux, fans faire alterner réguliérement, comme aujourd'hui la regle l'ordonne, des rimes mafculines & des rimes féminines. Ce n'eft pas qu'on méconnût cette forte d'agrément, il était au contraire fort en ufage; mais on n'en avait pas encore

fait une loi. Ceci montre combien se trompent nos Écrivains modernes, quand, disputant sur celui qui le premier l'a observée avec exactitude, ils en attribuent l'honneur, les uns à Garnier, les autres à Saint-Gelais; ceux-ci à Clément Marot, ceux-là à des Poëtes postérieurs. Il ne fallait qu'ouvrir nos Chansonniers du treizieme siecle, pour se convaincre qu'ils la connaissaient déja. On en a vu la preuve dans les deux Chansons citées plus haut : on y a pu voir même l'usage des rimes croisées, & celui des rimes redoublées. J'ajouterai encore un fait, qu'auront peine à croire certains Littérateurs, si fiers de la supériorité de leur siecle, mais que je me fais fort de prouver quand on voudra; c'est que pour les différentes mesures de vers, pour la variété de coupe des couplets lyriques, enfin, pour tout le technique de la versification, on n'a presque rien in-

venté depuis nos vieux Poëtes; qu'il n'existe aujourd'hui que ce qui existait de leur tems, & qu'ils connaissaient même des formes de vers agréables qui sont méconnues (*).

(*) Il n'est pas jusqu'à ces extravagances de rimes bizarres & difficiles, attribuées faussement à Marot & à son siecle, dont on ne trouve chez eux des exemples. Je n'en citerai qu'un seul, de Gilles le Viniers,

Icelle est la très-mignote
Chanson
Note
Qu'amour
Qu'amors fait savoir;
avoir
Que qui peut avoir belle Amie
Qui puet belle Amie,
pas
mie
Ne la
Nel doit refuser.
user
En doit sanz folie;
douce
lie
Est la peine des vrais Amans.
Estla painne as fins Amans.

La Chanson est toute entiere dans le goût de ce couplet. En voici une autre bien plus bizarre encore, composée de vers, que l'Auteur, Baudoin de Condé, appelle *Rétro-*

Un Auteur ingénieux a proposé de nos jours, de supprimer dans les Contes & Narrations ordinaires, ces ennuyeuses répétitions, *dit-il*, *reprit-il*; en donnant à leur dialogue, par la seule forme du stile, la vérité & la rapidité du dialogue théatral. L'idée est d'autant plus heureuse, que l'Auteur l'a exécutée avec succès; mais nos Fabliers, qu'il n'a pu connaître, l'avaient exécutée aussi. C'est même aussi chez eux une maniere de dialoguer fort ordinaire. Entre mille exemples que je pourrais citer, je choisis ce-

grades. Chaque strophe est de trois Vers, mais tellement faits, qu'en les prenant à rebours, vous en avez trois autres qui forment deux nouvelles rimes entre eux, & fournissent une rime au troisieme.

Amours est vie glorieuse,
Tenir fait ordre gracieuse,
Maintenir veult courtoises mours (*mœurs*);
Mours courtoises veult maintenir,
Gracieuse ordre fait tenir;
Glorieuse vie est amours.

Il y a quatre couplets dans ce genre.

lui-ci, tiré d'un Conte qu'on lira ailleurs. Un Amant se plaint de sa Maîtresse, qui le fait mourir, dit-il. Dans certains momens il se fait des objections à lui-même.

Par quelle réson
Est-elle *l'occasion*
Ele est de ta mort achoison?
& elle *pas*
JE L'AIME, N'EL NE M'AIME MIE.
d'amour priée
Comment? L'as-tu d'amors proie?
elle
NENNIL. Donc ce n'est pas par li:
lui *déclaré*
Car si tu li eusses gehi
ardeur
Et descouvert tout ton corage,
Ele est si douce, ele est si sage
aurait
Qu'ele averoit merci de toi.
meurs *sais pourquoi*
Tu muers, & si ne sez porqoi.
Oui je le sais
PORQOI? SI SAI. Or di comment.
QUANT JE LA VI PREMIÉREMENT,
Aussi-tôt je l'aimai *Oui.*
TANTOST L'AMAI. Tu l'ami VOIRE.
fait
Porqoi? T'avait-ele fet croire
t'accorderait son amour.
Qu'ele s'amor t'otrieroit, &, &,

Je n'ai rien à dire sur le personnel

des Fabliers. Les Troubadours ont eu le bonheur de trouver plusieurs Historiens; & nos Poëtes, oubliés tout-à-coup avec leurs compositions, n'ont laissé d'eux aucunes traces. Peut-être même n'en connaîtrait-on pas un seul aujourd'hui, si quelques-uns d'entre eux ne s'étaient nommés dans leurs Contes. Voici ces noms, dont la plûpart indiquent la Patrie de l'Auteur. J'y joins le titre des Pieces, quoique plusieurs ne doivent être qu'extraites, & même indiquées dans l'Ouvrage. Celles que j'ai supprimées pour leur indécence, vont être indiquées par des points.

Adam de le Halle, *surnommé* le Bossu d'Arras	*Le Jeu du Berger & de la Bergere.* *Le Jeu d'Adam, ou le Mariage.*
Audefroi le Bâtard. . . .	*Lai de Béatrix.* *Isabeau.* *Argentine.* *Idoine.* *Ammélot.*

Baudouin de Condé . . .	*Le Dit des Hérauts.*
Bernier	*Le Bourgeois d'Abbeville.*
Courte-Barbe	*Les trois Aveugles de Compiegne.*
Courtois d'Arras	*Boivins de Provins.*
Durand	*Les trois Bossus.*
Enguerrand d'Orsi	*Le Meunier d'Aleus.*
Eustache d'Amiens . . .	*Le Boucher d'Abbeville.*
Fourques	*Le* Credo *de l'Usurier.*
Garin *ou* Guérin	*Le Curé qui mangea des mûres.* *La Dame qui fit accroire à son mari qu'il songeait.* *Béranger.* . . . . . *Le Chevalier* . . . .
Peut être le même. { Gautier. . . .	*Le Forgeron.*
Gautier le long .	*La Veuve.*
Guiart	*L'Art d'Amour.*
Guillaume le Normand . . .	*Le Prêtre & Alison.*
Haisiau	. . . .
Henri d'Andeli	*Lai d'Aristote.*
Hugues de Cambrai	*La Male Honte.*
Hugues Piaucele	*Hain & Dame Anieuse.* *Estourmi.*

Hugues de Méri	*Le Tournois d'Ante-christ.*
Hugues le Roi	*Le Vair Palefroi.*
Jacques Basir	*Les trois Chevaliers & la Chemise.* *La Vessie du Curé.*
Jean de Boves	*Les deux Chevaux.* *Les deux Envieux.* *La Vache du Curé.* *Le Villain de Bailleul.* *Les trois Larrons.* *Gombert & les deux Clercs.*
Jean Bédau	
Jean Bodel, d'Arras . . .	*Le Jeu de S. Nicolas.*
Jean le Chapelain	*Le Sacristain de Cluni.*
Jean de Condé	*Les Chanoinesses & les Nones grises.*
Jean le Gallois d'Aubepierre.	*La Bourse pleine de sens.*
Jean Renard	*L'Ombre & l'Anneau.*
Jonglet	*Le sot Chevalier.*
Marie de France	*Le Purgatoire de saint Patrice.*
Païsan de Mésieres	*La Mule sans frein.*
Pierre d'Ansol	*Le Revenant.* *Le Chevalier qui enferma sa femme dans une tour.*

Raoul de Houdan	*Le Songe d'Enfer.*
Renaud	*Lai d'Ygnaurés.*
Rutebeuf	*La Demoiſelle qui voulait voler.* *La Voie de Paradis.* *Le Sacriſtain & la femme du Chevalier.* *L'Indigeſtion du Villain.* *Frere Deniſe.* *Le Teſtament de l'Ane.* *Les Croiſades.*

Nota. Les Fabliaux qui auront en tête ce ſigne *, ſont ceux qu'a fait imprimer Barbaſan. Celui-ci ☞ déſigne ceux dont le Catalogue de la Bibliotheque de Berne fait mention. (On a oublié dans l'impreſſion de le mettre à la *Mule ſans frein*). Enfin, ceux qui portent deux aſtériſques **, ſont tirés, comme je le dirai plus bas, du *Caſtoiement*.

Corrections & Changemens.

PRÉFACE.

PAGE *iv*, côte ; *lisez* : côté.
Page xvij, ne s'en est pas même ; *lis.* ne s'en est même.
Page xxx, celles dont ; *lis.* celle dont.
Page xxxviij, nommait *Flables* ; *lis.* nommait *Fables*.

FABLIAUX.

Page 5, de choses ; *lis.* des choses.
Page 9, qu'elle ; *lis.* quelle.
Page 19, annonner ; *lis.* annoncer.
Page 36, quelque pas ; *lis.* quelques pas.
Page 57, mlne ; *lis.* mine.
Page 59, par Fleury ; par l'Abbé de Fleury.
Page 61, nomme il y devait ; *lis.* comme il y devait.
Page 70, la jetté ; *lis.* l'a jetté.
Page 75, fut mit ; *lis.* fut mis.
Page 78, œvres ; *lis.* œuvres.
Page 80, ajoutés, aux noms ; *lis.* ajoutés aux noms.
Page 90, écrasé les autres ; *lis.* écrasé les plus faibles.
Page 100, rendît prisonnier ; *lis.* constituât prisonnier.
Page 142, j'ai cependant trouvé ; *ajoutez* : chez nos Poëtes.
Page 148, lu beaucoup ; *lis.* lus beaucoup.
Ibid. desloyaux aides ; *lis.* des loyaux aides.
Page 154, pour les distinguer ; *lisez* : par où on les distinguait.
Page 170, cette fonction ; *lis.* cette destination.
Page 206, on trouve aussi le même sujet ; *lisez* : on trouve aussi ce sujet imité.
Page 236, le par des Chevaliers ; *lis.* le parti des Chevaliers.
Page 238, ne sortira ; *lis.* ne sortiras.
Page 273, & de tous les états ; *lis.* & de gens de tous les états.
Page 282, il la trouvait ; *lisez* : Gautier la trouvait.
Page 305, la muse est donc ; *ajoutez* : probablement.
Page 359, javoue ; *lis* j'avoue.
Page 388, mais l'autre les ; *lis.* mais le Renard les.
Page 415, au bas de la Table ; *ajoutez* :
Jeu de S. Nicolas, *pag.* 339.
Jeu du Berger & de la Bergere, *pag.* 348.

APPROBATION.

J'ai lû, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme Siecles*; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 2 Décembre 1778.

Signé, COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

PRIVILEGE DU ROI.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navare : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre amé le ſieur ***, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme ſiecles*; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége à ce néceſſaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à perſonne; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la ceſſion; & alors par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décéde avant l'expiration deſdites dix années : le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. Faisons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans

la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége: qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur Hue de Miromenil; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dixieme jour de Mars, l'an de grace mil sept cent soixante-dix-neuf, & de notre Regne le cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1578. folio 105, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris ce 20 Mars 1779.

Signé, DE HANSY, Adjoint.

FABLIAUX

Cette Figure, composée d'après les monumens du XIII^e siecle, représente un Chevalier armé de toutes pieces. Il tient de la main gauche un écu, & de la droite une lance avec banderolle. Son cheval est bardé, & son heaume plat sur le haut de la tête, ainsi qu'on le portait sous S. Louis. Au bras & au col s'apperçoit son haubert, dont l'extrémité paraît sur la cuisse. On voit aussi ses chausses de mailles, ses étriers, ses éperons, le baudrier destiné à soutenir son épée, le poignard nommé *Miséricorde*, & enfin cette sorte de soubreveste qu'on appellait *Cotte-d'armes*. Il sera souvent mention des différentes pieces de cette armure dans le cours de l'Ouvrage qu'on va lire.

Tome I, page 1.

FABLIAUX
OU CONTES
DU XII^e. ET DU XIII^e. SIECLE.

MERLIN.

L'Auteur, dans un préambule trivial & fort long que je supprime, comme je ferai toujours en pareil cas sans en prévenir, déclame contre l'ingratitude des hommes & leur insolence dans la prospérité. Il les avertit de craindre les humiliations que le Ciel prépare de tems en tems à l'orgueil, & veut leur en citer un exemple terrible, capable, dit-il, de faire trembler les superbes & les ingrats.

DEUX Bucherons, voisins & amis, habitaient un même village. Pauvres, mais accoutumés dès leur naissance à la pauvreté,

contens dans leur état, parce qu'ils n'en connaissaient point de meilleur, leurs bras suffisaient à leurs besoins : que faut-il en effet pour rendre riche celui qui n'a rien ? Chacun d'eux avait pu même, du fruit de son labeur, acheter un âne, & cet animal utile qu'ils laissaient gratuitement paître dans la forêt, allégeait leurs fatigues en rapportant le bois qu'ils y avaient coupé. Tous les matins, au point du jour, les deux voisins partaient ensemble pour aller à l'ouvrage, le soir ils revenaient ensemble, & depuis vingt ans, ils menaient, sans se plaindre, cette vie pénible & innocente; mais l'un d'eux ayant eu de sa femme une fille & un fils, ce surcroît de dépense que n'avait pas l'autre, le rendit pendant quelque temps plus mal-aisé que lui. Néanmoins par un redoublement de travail & une épargne rigoureuse, il fit si bien que les deux enfans furent élevés, & que le fils même reçut quelque éducation.

Un jour d'hyver cependant que la neige l'avait empêché d'aller à la forêt, la famille se trouva tout-à-coup sans pain & sans argent. Il se promettait bien de sortir le len-

demain pour remédier à ce malheur, & il alla effectivement au point du jour prendre son camarade; mais la gelée avait été si violente, & la neige était si haute, qu'après avoir fait quelques pas, celui-ci, désespérant de pouvoir travailler, rentra chez lui. Le pauvre pere que pressait le besoin & dont les enfans étaient à jeûn depuis la veille, continua sa route malgré l'inclémence de l'air, & il commença même sa tâche avec courage; mais bientôt ses mains engourdies laisserent échapper la cognée, & il se vit obligé de tout abandonner. Alors sans espoir & sans ressource, songeant à toute la rigueur de son sort, il se mit à pleurer amérement. Condamné par sa naissance à l'avilissement & à la peine, qu'a-t-il eu dans sa vie autre que de la douleur! pas un seul jour de repos! & encore le Ciel lui rend-il aujourd'hui son travail stérile. Que va-t-il devenir? Quel spectacle à son retour! des enfans tendant les bras en demandant du pain, une femme forcenée de rage & de tendresse, des gémissemens, des pleurs (a). A cette idée son cœur se déchire, il s'arrache les cheveux, & appelle la mort.

Tout à coup une voix fort d'un buiffon, & lui demande quel eft le fujet de fes cris. «Je fuis un pere malheureux, répond-il, » né fans bien, maudit de Dieu, qui hais » la vie, & ne peux mourir. Et moi, dit » la Voix, je fuis Merlin (*b*): Confoles-toi, » j'ai pitié de ton fort, & veux te rendre » heureux ». Merlin alors lui parla *de Jefus-Chrift & de l'Evangile* : il lui enfeigna enfuite certain endroit de fon verger où était enfoui un tréfor; & après l'avoir exhorté à faire un bon emploi de fes richeffes, à foulager les pauvres, enfin à mériter fa protection par une conduite vertueufe, il lui ordonna de revenir au même lieu dans un an. Le payfan fe profterna pour remercier fon bienfaiteur, & retourna auffi-tôt à fa cabanne, enyvré d'avance du plaifir qu'il allait caufer à fa famille.

Elle l'attendait avec toute l'impatience du befoin, les yeux tournés fans ceffe du côté de la forêt: elle l'apperçut enfin, mais qui revenait fans bois avec fon âne & fa cognée. Leur douleur alors ne put fe contenir, les fanglots éclaterent: la mere furieufe s'élança

hors de la maison ; du pain, malheureux ! lui dit-elle, du pain, ou tue-moi avec mes enfans.

Celui-ci souriant lui dit,
Cil en soriant li dist, Dame :
Vous
Vos estes ma mie & ma fame ;
fort
Or ne me criez pas si seure :
peu t tems Dieu fait bien de choses.
En peti de tens Diex labeure.

Et il conta tout ce qui venait de lui arriver, son désespoir, la bonté de Merlin, & le don qu'il en avait obtenu. Tous deux aussitôt coururent au verger ; ils fouillerent avec empressement, & découvrirent enfin ce qui allait finir tous leurs maux.

Ils n'eurent garde néanmoins d'étaler trop promptement une aisance qui les eût trahis, & qui aurait invité peut-être à les dépouiller. Le mari continua même d'aller de tems en tems au bois comme auparavant : mais bientôt ennuyé d'un travail que n'ordonnait plus la nécessité, il y renonça tout-à-fait ; il acheta des terres, une maison ; &, comme pour se dédommager à la fois de tant d'années de souffrance, il ne songea plus qu'à

ſe procurer tous les plaiſirs. Tant qu'il avait été pauvre, il n'avait eu ni amis ni parens ; dès qu'il fut riche, il devint l'ami & ſe trouva être l'allié de tout le monde.

L'année révolue, il retourna à la forêt, comme on le lui avait recommandé ; il ſe préſenta au buiſſon, & appella Merlin : « Qu'as-» tu, dit la Voix ? te manque-t-il quelque » choſe ? Parle, car j'ai promis de te rendre » heureux ». Il répondit qu'il avait du bien aſſez, mais il voulait quelque honneur, & demanda la Prévôté du lieu. Merlin la lui promit, & en l'exhortant de nouveau à être homme de bien, lui enjoignit de revenir encore dans un an. Quelque temps après le Manant fut fait Prévôt ; mais cette dignité ne fit qu'ajouter l'orgueil à ſes autres vices, & augmenter ſa licence par l'impunité qu'elle lui aſſurait. Il oublia tout-à-fait ſon ancien ami, ſon voiſin, le compagnon de ſes premiers travaux. Tous les jours il voyait le malheureux revenir de la forêt ; & loin de le ſecourir, affectant au contraire de le méconnaître, il ſemblait ne plus regarder que comme un ſonge, le tems où il avait mené cette vie miſérable.

A la fin de l'année, il ſe rendit au buiſſon; & comme ſon ambition s'accroiſſait avec ſa fortune, il demanda alors pour ſa fille l'honneur d'épouſer le Prévôt d'Aquilée, & un Evêché pour ſon fils qui était *bien lettré & bien liſant dans tous livres* (*c*). Ceci lui fut encore accordé, le nouveau rendez-vous fixé à l'année ſuivante, & l'indulgence pouſſée juſqu'au point de ne lui faire aucun reproche, quoiqu'il en méritât beaucoup.

Mais ce fut bien pis après cette grace nouvelle; il ne connut plus de frein, donna dans tous les excès, & alla même enfin juſqu'à outrager ſon bienfaiteur; car ne voyant plus de vœux à former dorénavant, & joignant l'inſulte à l'ingratitude, il ſe rendit exprès au buiſſon, & là déclara à Merlin qu'ennemi de la gêne, même de celle qu'on n'éprouvait que tous les ans, il venait lui dire adieu & renoncer pour jamais à des faveurs qu'il fallait toujours acheter par des prieres. Merlin ne répondit que pour annoncer ſa vengeance, & elle fut terrible. Peu de jours après, les deux enfans du coupable moururent: lui-même ayant refuſé au ſuzerain du canton quel-

ques ſecours que celui-ci lui demandait pour ſoutenir une guerre entrepriſe contre un Seigneur voiſin (*d*), il fut dépouillé de toutes ſes terres ; on lui ôta ſa charge ; bientôt enfin ſa miſere devint ſi grande qu'il ſe vit contraint de reprendre ſon ancien métier, & paſſa ainſi ſa vie, accablé de honte & de remords, & abandonné de tout le monde.

Ainſi *hôte*
Einſi orgeuil paie ſon oſte ; . . . .

Dit l'Auteur en finiſſant, & il exhorte les riches à profiter de cet exemple, s'ils ne veulent pas avoir une fin ſemblable.

NOTES.

mes
(*a*) Et mi enfans les mains me tendent

pleurent *meurent*
Et plorent qu'ils muerent de faim. . . .

cœur *fend*
Si que pitié le cuer me part ;

Et leur mere vient d'autre part

Qui m'aſſaut de rage & d'amors.

Il n'eſt perſonne qui ne ſe rappelle ici le Bucheron d'Eſope imité par Lafontaine. Ce ſerait faire un honneur bien gratuit, peut-être, à l'Auteur de Merlin, que de le ſuppoſer capable d'avoir connu le fabuliſte grec ; mais au moins, s'il eſt imitateur, il a, ſans le ſavoir, imité comme les

grands maîtres, & il faut convenir que la situation de ce pere malheureux qui veut mourir parce qu'il va voir périr sa famille sans pouvoir la sauver, est bien autrement intéressante que celle d'un paysan fatigué qui demande la mort parce qu'il a trop de peine.

(*b*) Grand Enchanteur qui, selon nos anciens Romanciers, naquit en Angleterre, du commerce d'un démon avec une fille vierge. Il servit long-tems, par sa science magique, le Roi Artus; mais enfin il périt par cette science même: car s'étant choisi pour maîtresse la jeune Viviane, dont il fit son éleve, celle-ci, sous prétexte de n'avoir rien à craindre de ses parens, lui demanda deux enchantemens avec lesquels elle pourrait les tenir endormis ou enfermés autant qu'il lui plairait. Merlin les lui enseigna: elle se servit du premier pour l'endormir lui-même chaque fois qu'il venait coucher auprès d'elle, & par cette adresse, dont on ne saurait trop louer le motif, sut ainsi se conserver toujours pure; mais par une perfidie horrible, qu'on ne peut excuser, elle employa le second pour l'enfermer dans une forêt, d'autres manuscrits portent dans un tombeau, où il mourut. Les Romanciers ajoutent que son esprit y subsistait toujours, & que de tems-en-tems on y entendait sa voix. L'Arioste a adopté la version du tombeau, & il le place auprès de Poitiers [*].

[*] *Ch. III & VII du Roland Fur.*

(*c*) Par la sorte de science donnée ici comme suffisante pour une des premieres places du Clergé, on peut juger qu'elle devait être l'ignorance des Ecclésiastiques, & à plus forte raison celle des autres états.

(*d*) Un des droits les plus importans qu'avaient usurpé

les Seigneurs, celui dont ils se montrerent le plus jaloux & qu'ils disputerent le plus opiniâtrement contre l'autorité royale, c'était le droit de faire la guerre. Il n'est pas possible de dire tous les désordres affreux que produisit un abus qui rendait chacun juge & vengeur de sa propre cause. Un Gentilhomme se prétendait-il offensé? il armait ses vassaux, allait ravager les terres & assiéger les chateaux ou villes de son ennemi: celui-ci de son côté, armant les siens, venait en faire autant chez le premier. On brûlait les maisons, on égorgeait les habitans avec leurs bestiaux, on détruisait les moissons, les arbres, les vignes; c'était à qui ferait le plus de dégât. Louis le jeune, au moment de revenir de la Terre Sainte, ayant eu l'imprudence de renvoyer en France avant lui une partie des Seigneurs croisés qui l'avaient accompagné, son ministre Suger lui écrivit qu'il livrait le Royaume à des loups ravissans[1]. Ces guerres privées n'étaient pas seulement la guerre de deux particuliers; tous les parens de part & d'autre, jusqu'au quatrieme degré, & pendant long-tems jusqu'au septieme, étaient obligés de prendre parti; si quelqu'un d'eux eût refusé, il eût perdu tout droit à la parenté & à la succession du guerroyant. Pendant que duraient ces guerres sanglantes, il semblait qu'il n'y eût plus de souverain; on faisait la guerre, on faisait la paix sans sa participation, & de toutes parts il voyait son royaume livré à l'incendie, au meurtre & au pillage, sans pouvoir souvent s'y opposer. Au milieu de ce brigandage cependant, on s'était fait quelques principes. Il était de l'honneur, par exemple, d'envoyer d'abord une déclaration de guerre ou défi, &

[1] *Dan. Hist. de France, Observ. sur le regne de S. Louis.*

de ne commencer les hostilités que trois jours après. Mais quelle ressource contre ceux qui agissaient autrement ? On avait même intérêt à ne point s'avertir, parce que le pillage enrichissant, on avait intérêt à se surprendre ; & ce désordre regardait particuliérement les parens, qui n'ayant aucun sujet de défiance se trouvaient tout d'un coup attaqués sans avoir eu le tems de songer à se défendre. Pour prévenir cet abus, Philippe-Auguste régla que les parens qui entraient en guerre pour cause de parenté ne pourraient être attaqués que quarante jours après qu'elle aurait été ouverte entre les deux contendans. Ce délai de quarante jours, dont S. Louis renouvella l'Ordonnance, fut nommé *la quarantaine le Roi;* & voilà ce que pouvait alors, pour le bon ordre, l'autorité du Prince. Le Clergé avec toutes ses excommunications si redoutées, n'avait pas pu davantage. Il crut obtenir beaucoup en assignant dans la semaine certains jours pendant lesquels il ne serait pas permis de poursuivre ses injures particulieres ; & ce réglement qu'on décora, pour le rendre plus respectable, du nom saint de *Treve de Dieu*, fut annoncé même d'après une vision prétendue, & comme un ordre particulier du Ciel. Les Rois successeurs de Saint Louis firent, au sujet des guerres privées, différentes Ordonnances que pendant long-temps leur faiblesse particuliere ou celle de leur pouvoir rendit presque toujours inutiles. Peu à peu cependant la puissance royale, en prenant des forces, vint à bout de les faire respecter ; & ces milliers de petits tyrans qui voulaient avoir comme elle le droit du glaive, le

perdirent inſenſiblement, ſans qu'on puiſſe aſſigner l'époque préciſe où ils ceſſerent de l'exercer. Il y a des exemples que les roturiers ont guerroyé quelquefois ainſi que la nobleſſe [a]. Des Communes même obtinrent ce privilege. [b] Tout le monde prétendait au pouvoir d'aſſaſſiner ſon ennemi.

[a] *Ordon. des Rois de Fr. t. II, Préf. p. viij.*

[b] Ib. *t. XI, Préf. p. xlj.*

LA MULE SANS FREIN.

Par Payſans de Maiſieres.

Ce Conte, ainſi que les deux ſuivans, a déjà paru, d'après les Manuſcrits de M. Sainte-Palaye, dans la Bibliotheque des Romans, *mais imité plutôt que traduit. Pour moi, à qui les ornemens étrangers ſont interdits, & qui ſuis ſévérement aſtreint à la fidélité de la traduction, je le donné ici avec ſa phiſionomie antique & tous les défauts de l'original.*

ARTUS (*a*), aux fêtes de la Pentecôte, tenait cour pleniere (*b*) dans ſa cité de Carduel (*c*); & tout ce que ſes Etats renfermaient de femmes diſtinguées, de hauts Barons & de Chevaliers s'y était rendu. Le ſecond jour, au moment qu'on ſe levait de table, on apperçut au loin dans la prairie une Femme qui paraiſſait venir vers le Château, & qui était montée ſur une mule ſans licol & ſans frein. Cet objet piqua la curioſité; le Roi, la Reine, tout le monde accourut aux fenêtres, & chacun cherchant à deviner, faiſait ſa conjecture. Quand la pucelle fut plus à portée, on vit qu'elle était

jeune & très-jolie. Tous les Chevaliers aussitôt volerent au-devant d'elle, on l'aida à descendre ; mais son visage était mouillé de pleurs & annonçait un grand chagrin.

Introduite devant le Prince, elle le salua respectueusement ; & s'étant essuyé les yeux, lui demanda pardon de venir l'importuner de ses douleurs ; mais on lui avait pris, disait-elle, le frein de sa mule : depuis ce jour elle pleurait & se voyait condamnée aux larmes jusqu'à ce qu'il lui fût rapporté. Il n'y avait que le plus brave des Chevaliers qui pût le conquérir & le lui rendre ; & où chercher ce héros ailleurs qu'à la cour d'un si grand Roi ? Elle pria donc Artus de permettre que quelques-uns des braves qui l'écoutaient voulût bien s'intéresser à son malheur. Elle assurait le Chevalier qui consentirait à devenir son champion, qu'il serait conduit sûrement au lieu du combat par sa mule ; & pour prix de son courage, elle s'engageait publiquement à devenir sa mie.

Tous allaient s'offrir & briguer l'honneur du choix ; mais le Sénéchal Messire Queux (*d*) parla le premier, & il fallut bien accep-

ter son bras. Il jura donc de rapporter le frein, fût-il à l'extrémité du monde; néanmoins, avant de partir, il exigeait de la pucelle un baiser à compte, & s'avança même pour le prendre. Elle refusa absolument toute avancé jusqu'à ce qu'il fût de retour, & lui promit alors non-seulement ce qu'il demandait, mais encore *autre chose*. Queux voulut bien se contenter de cette parole; il prit des armes, & partit, se laissant conduire par la mule, comme il lui était recommandé.

A peine fut-il entré dans la forêt que des troupeaux affamés, de lions, de tigres & de léopards accoururent avec des rugissemens affreux pour le dévorer. Le pauvre Queux se répentit bien alors de son indiscrette fanfaronnade, & dans ce moment il eût pour jamais renoncé de grand cœur à tous les baisers du monde. Mais dès que ces animaux terribles reconnurent la mule, ils se prosternerent devant elle pour lui lécher les pieds, & retournerent sur leurs pas.

Au sortir de la forêt se présenta une vallée, mais si obscure, si profonde & si noire

que l'homme le plus brave n'eût osé y entrer sans frémir. Ce fut bien pis encore quand le Sénéchal y eut pénétré, & qu'entouré de serpens, de scorpions & de dragons vomissant des flammes, il ne marcha plus qu'à la lueur funebre de ces feux menaçans. Autour de lui tous les vents déchaînés mugissaient à la fois, des torrens grondaient comme le tonnerre, des montagnes s'écroulaient avec un fracas horrible; & quoique l'air y fût plus froid & plus glaçant que celui de mille hyvers ensemble, la sueur ruisselait sur tout son corps. Il sortit pourtant, à la faveur de sa monture; & après avoir encore marché quelque tems, il arriva enfin à une riviere large & profonde dont les eaux noires n'offraient ni pont, ni bateau; mais seulement une barre de fer en forme de planche. Queux ne voyant point là de passage, renonça à l'aventure, & revint sur ses pas. Malheureusement il fallait repasser par la vallée & la forêt. Les serpens & les lions s'élançaient sur lui, avec une espece de joie, & il en eût été dévoré mille fois, s'ils l'eussent pu faire sans toucher à la mule.

Du plus loin qu'on l'apperçut venir au Château, on s'apprêta à rire : les Chevaliers s'aſſemblerent, comme pour le recevoir avec honneur; Artus lui-même vint lui propoſer de le conduire au baiſer promis; hommes & femmes enfin, chacun le plaiſanta; & le malheureux Sénéchal ne ſachant plus à qui répondre & n'oſant lever les yeux, diſparut, & alla ſe cacher.

La Demoiſelle était plus affligée que lui encore : déchue de ſon eſpoir, elle pleurait amérement & s'arrachait les cheveux. Le brave Gauvain fut touché de ſes douleurs; il s'approcha, lui offrit avec aſſurance ſon épée, & promit de tarir ſes larmes; mais, comme Meſſire Queux, il voulut d'avance un baiſer. Les dangers étaient connus, les malheurs de la belle augmentés; & comment refuſer d'ailleurs un Chevalier ſi preux dont la valeur, tant de fois éprouvée, inſpirait la confiance? Le baiſer fut donc accordé, & Gauvain partit à ſon tour ſur la mule.

Les mêmes dangers ſe repréſenterent, il n'en fit que rire. Les ſerpens & les lions vinrent fondre ſur lui; il tira ſon épée, & al-

allait les combattre : il n'en eut pas beſoin ; les monſtres s'inclinant de nouveau à l'aſpect de l'animal ſe retirerent tranquilſement. Enfin il arrive à la riviere, voit la barre, ſe recommande à Dieu, & s'élance ſur ce pont périlleux. Il était ſi étroit qu'à peine la mule pouvait-elle y poſer les pieds à moitié. Tout au tour du héros les vagues écumantes s'élevaient en grondant, & s'élançaient ſur lui pour le renverſer & l'engloutir ; mais il fut inébranlable, & aborda heureuſement au rivage.

Là ſe préſenta un château fortifié, garni en dehors d'un rang de quatre cens pieux, en forme de paliſſades, dont chacun portait ſur ſa pointe une tête ſanglante, à l'exception d'un ſeul qui, nu encore, ſemblait attendre cet ornement terrible. La fortereſſe, entourée de foſſés profonds, remplis par un torrent impétueux, tournait ſur elle-même comme une meule ſur ſon pivot, ou comme le ſabot qu'un enfant fait pirouetter ſous ſa courroie. Elle n'avait d'ailleurs aucun pont, & paraiſſait interdire à Gauvain tout moyen d'exercer ſa valeur. Il réſolut d'at-

tendre néanmoins, efpérant que la fortereffe peut-être, dans une de fes révolutions, lui offrirait quelque forte d'entrée; & déterminé en tout cas à périr fur le lieu, s'il le fallait, plutôt que de retourner honteufement. Une porte s'offrit en effet; il piqua fa mule, lui fit fauter ce large foffé, & fe trouva dans le château.

Tout femblait y annonner une dépopulation récente. Des rues vides, perfonne aux fenêtres, par-tout le filence affreux de la folitude. Un Nain paraît enfin, & le regarde avec attention. Gauvain lui demande quel eft fon Seigneur ou fa Dame, où l'on peut les trouver, & ce qu'ils exigent. Le Nain ne répond rien, & fe retire. Le Chevalier pourfuit fa route, & voit fortir d'une caverne un Géant d'une laideur affreufe, les cheveux hériffés, & armé d'une hache. Celui-ci applaudit à fon courage; mais il le plaint d'être venu tenter une aventure, dont l'iffue ne peut que lui être funefte, & que la paliffade terrible eût dû l'avertir d'éviter. Il lui offre fes fervices cependant, le fait manger, le traite bien, le mene à la cham-

bre où il doit coucher ; mais, avant de ſortir, il ordonne au héros de lui abattre la tête, en annonçant qu'il viendra le lendemain à ſon tour lui en faire autant. Gauvain prend ſon cimeterre, & fait rouler la tête à ſes pieds. Mais quel eſt ſon étonnement, de voir celui à qui elle appartient la relever, la replacer ſur ſes épaules & ſortir. Il ſe couche néanmoins, & dort tranquillement, peu effrayé du ſort qui l'attend le lendemain. Au point du jour le Géant arrive avec ſa hache pour effectuer ſa promeſſe ; il éveille le Chevalier ; & ſelon leurs conditions de la veille, lui ordonne de préſenter ſa tête. Gauvain tend le cou ſans balancer ; ce n'était qu'une épreuve pour tenter ſon courage ; on le loue, on l'embraſſe. Il demande alors où il pourra aller chercher le frein & ce qu'il lui faut faire pour l'avoir. Tu le ſauras avant la fin du jour, lui dit-on ; mais prépare toute ta valeur ; jamais tu n'en eus plus beſoin.

A midi, il ſe rend au lieu du combat, & voit un lion énorme qui, en écumant, rongeait ſa chaîne, & de ſes griffes creuſait la

terre avec fureur. A la vue du héros, le monſtre rugiſſant hériſſe ſa criniere; ſa chaîne tombe, & il s'élance ſur Gauvain, dont il déchire le haubert (*e*). Après un long combat cependant il eſt tué. Un autre eſt détaché plus grand & plus furieux encore: il périt de même. Gauvain ne voyant plus d'ennemis paraître, demande le frein. Le Géant, ſans lui répondre, le reconduit à ſa chambre. Il lui fait ſervir à manger pour rétablir ſes forces, & lui préſente enſuite un autre ennemi.

C'était un Chevalier redoutable; celui-là même qui avait planté les pieux de l'enceinte, & qui de ſa main y avait attaché les têtes des quatre cens vaincus. On leur amene à chacun un cheval, on leur donne une forte lance; ils s'éloignent pour prendre carriere, & fondent l'un ſur l'autre (*f*). Du premier choc leurs lances volent en éclats, & les ſangles de leurs chevaux ſe rompent. Ils ſe relevent auſſi-tôt pour commencer à pied un combat nouveau. Leurs armes retentiſſent ſous leur épée redoutable, leur écu étincelle, & pendant deux heures entieres la victoire reſte incertaine. Gauvain enfin re-

double de courage; il aſſene ſur la tête de ſon adverſaire un ſi terrible coup, que lui fendant le heaume juſqu'au cercle, il l'étourdit & l'abbat. C'en était fait du Chevalier; il allait périr s'il ne ſe fût avoué vaincu; & déjà on lui arrachait les lacets de ſon heaume. Mais il rendit ſon épée & demanda la vie. Dès ce moment tout fut terminé. Le vainqueur avait droit au frein; on ne pouvait le lui refuſer: il ne reſtait plus que la reſſource de l'y faire renoncer lui-même, & ce fut le ſtratagême qu'on employa.

Le Nain venant le ſaluer avec reſpect, l'invita, de la part de ſa Maîtreſſe, à manger avec elle. Elle le reçut parée de tous les attraits que l'art peut ajouter à la beauté, & aſſiſe ſur un lit (*g*) magnifique dont les pieds d'argent portaient un pavillon orné de broderie & de pierres précieuſes. Elle l'y fit placer à ſes côtés, n'eut avec lui pendant le repas qu'une même aſſiette (*h*); & après quelques reproches flatteurs ſur ce courage, qui l'avait privée de tout ce qui pouvait la défendre, lui avoua que la pucelle était ſa ſœur, & qu'elle lui avait enlevé le

frein. « Mais si vous voulez renoncer aux
» droits de votre victoire, ajouta-t-elle, si
» vous voulez vous fixer auprès de moi &
» me vouer ce bras invincible dont je viens
» d'éprouver la force, ce château & trente-
» huit autres, plus beaux encore, sont à
» vous avec toutes leurs richesses; & celle
» qui vous prie de les accepter s'honorera
» elle-même de devenir le prix du vainqueur».

Gauvain ne fut point ébranlé par ces offres séduisantes. Il persista toujours à exiger le frein, & quand il l'eut obtenu, il repartit sur sa mule au milieu des cris de joie d'une foule de peuple qui, à son grand étonnement, accourut sur son passage. C'étaient les habitans du Château qui, confinés jusqu'alors dans leurs maisons par la tyrannie de leur Dame, ne pouvaient en sortir sans être aussi-tôt dévorés par ses lions; & qui, maintenant libres, venaient baiser la main de leur libérateur.

De retour à Carduel, le Chevalier fut reçu de la pucelle avec les transports & la reconnaissance que devait inspirer un pareil service. Elle l'embrassa plus de cent fois, &

convint que le héros qui avait tant fait pour elle, méritait bien plus qu'une si faible récompense. Mais elle fit tout préparer aussi-tôt pour son départ. Envain Artus & la Reine la presserent d'attendre que les fêtes fussent finies; rien ne put la retenir; elle prit congé d'eux, monta sur sa mule & repartit.

Ce Conte, qu'avec un peu plus de variété, quelques changemens, & la suppression sur-tout de cette bride ridicule que deux sœurs se disputent sans qu'on sache pourquoi, l'Auteur, je crois, eût pu rendre intéressant, est en petit un vrai roman de Chevalerie; & c'est pour faire connaître à mes Lecteurs le genre de composition de ces longs poëmes que j'ai admis ici avec toute leur étendue certains détails que sans cela je n'eusse fait qu'indiquer. De la Férie, des combats incroyables, de grands moyens qui ne produisent que de petites choses; quant aux détails, un Nain, un Géant, des monstres, des entreprises périlleuses, une Belle pour qui le héros expose ses jours sans la connaître, ou qui, devenue sa mie, court les chemins avec lui: voilà à peu-près à quoi se réduisent ces milliers de poëmes, calqués tous sur un même dessin, & qui, malgré tous leurs défauts, offrent quelquefois cependant des morceaux d'imagination très-agréables, &, comme je l'ai dit, possédent particulierement sur-tout le talent d'exciter la curiosité.

NOTES.

(*a*) Héros fameux dans nos vieux Romans, qui, ſelon eux, régna dans la Grande-Bretagne, fit beaucoup de conquêtes, & porta au plus haut degré de gloire l'Ordre institué par ſon pere, des *Chevaliers de la Table Ronde*, ainſi nommés d'une table myſtérieuſe que leur avait donnée l'Enchanteur Merlin. Artus poſſédait une épée magique nommée *Eſcalibor*, à qui nulle arme ne pouvait réſiſter; pour enſeigne il avait un dragon d'acier qui vomiſſait des flammes, &c; & malgré toutes ces choſes merveilleuſes, il fut tué dans une bataille avec un grand nombre de ſes Chevaliers. On peut voir dans la Colombiere [1] le nom & les armoiries de ces braves, la merveille du monde.

[1] *Théâtre d'Hon. t. I, p. 136.*

(*b*) Les Rois & les Princes ſouverains alors ne tenaient pas, comme les nôtres, une cour ouverte dans tous les tems. Enfermés avec leur famille & les officiers de leur maiſon dans des cités ou châteaux, où ils vivaient des différens revenus de leurs domaines, ils ne déployaient leur magnificence qu'en certaines occaſions d'éclat. C'était ordinairement aux trois ou quatre grandes fêtes de l'année, & ces aſſemblées ſe nommaient *Cours Plénieres*. Des hérauts & des meſſagers allaient les annoncer dans les villes, & y inviter non-ſeulement les Barons & Seigneurs relevant du Prince, mais même les étrangers. Outre les feſtins & les danſes, on y réuniſſait encore tous les amuſemens connus dans

ces ſiecles, les Ménétriers, les Jongleurs, les Joueurs de Gobelets, les ours danſant, &c. Pendant ce peu de jours, tout ſemblait être à l'abandon. C'était une libéralité, ou plutôt une profuſion incroyable; des préſens ſans fin, des diſtributions d'habits, de l'argent jetté au peuple en criant *largeſſe*, &c. Mais malheureuſement, comme il arrive toujours, le peuple faiſait les frais de la *fête*; car les vaſſaux étaient tenus d'offrir un préſent à leur ſeigneur, & la ville où elle ſe donnait obligée d'en payer une partie.

Les *Cours Plénieres* durent leur origine à ces Dietes célebres que convoquait Charlemagne pour y délibérer des affaires de ſes vaſtes états, & auxquelles ſe rendaient des Ducs, des Comtes puiſſans, ſuivis d'une cour égale à celle des Rois. Quand Hugues Capet fut monté ſur le trône, pour cacher au peuple la faibleſſe de ſa puiſſance ſous une magnificence apparente il rétablit les *Cours Plénieres*. Ses ſucceſſeurs maintinrent un uſage qui ſe trouva bientôt adopté par tous les autres ſouverains. Saint Louis lui-même, tout modeſte & tout économe qu'il était, outrait la ſomptuoſité dans ces jours de repréſentation. Joinville nomme la *Nonpareille* la cour pléniere qu'il tint à Saumur quand il reçut Chevalier ſon frere Alphonſe. Mais ces aſſemblées, même ſous les Rois de France les plus puiſſans, ne furent jamais que l'ombre des cours plénieres de Charlemagne, parce que les grands vaſſaux qui s'étaient rendus ſouverains en tenaient d'autres chez eux, & dédaignaient de ſe trouver à celle du Monarque. Charles VII enfin,

ſous prétexte des guerres qu'il avait à ſoutenir contre les Anglais, ſe diſpenſa de donner ces fêtes ruineuſes, & elles s'abolirent ainſi.

On verra dans le Fabliau *de la Cour du Paradis* une image, & dans celui du *Siege Prêté & Rendu*, des détails d'une cour pléniere.

(*c*) Les Romanciers donnent au Roi Artus quatre de ces cités, Caramalot, où était la fameuſe *Table Ronde*, Carlion, Caradigan & Carduel; & c'eſt de-là que partent preſque toutes les avantures des Romans.

(*d*) C'eſt le Therſite de nos Romanciers qui n'en parlent que pour le rendre ridicule. Il était frere de lait d'Artus, qui le fit ſon Gonfanonier & ſon Sénéchal; c'eſt-à-dire, qu'il portait en guerre la lance qui ſervait d'enſeigne au Prince, & qu'il était le Grand-Maître de ſa Maiſon; cauſtique d'ailleurs & médiſant, grand fanfaron, grand ferrailleur & toujours battu.

(*e*) Piece de l'armure défenſive, faite de chaînons ou de mailles de fer, d'où elle était nommée auſſi *cotte* (habit) *de mailles*. Elle eut d'abord la forme du ſarrau de nos rouliers, ſe ſerrait ſur le corps avec une ceinture, & ne deſcendait qu'aux genoux, ce qui ſuffiſait dans les combats particuliers où il était défendu de frapper ailleurs qu'*entre les quatre membres*. Bientôt on y ajouta des gants & des chauſſes faites de la même matiere. Il y avait auſſi un chaperon ou capuchon qu'on relevait ſur la tête pour la couvrir; de façon qu'un Chevalier qui portait le haubert n'avait abſolument de découvert dans tout le corps entier que le

visage. Afin d'empêcher les impressions que ce treillis de fer devait laisser sur la peau, on avait soin de se matelasser en-dessous. Malgré ces précautions cependant il en laissait encore; ces marques s'appellaient *camois*, & on les faisait disparaître par le bain.

Le haubert était à l'épreuve de l'épée : quelques lourdes qu'elles fussent alors, il y avait peu d'hommes assez vigoureux pour pouvoir l'entamer, & c'est-là une des prouesses que les Romanciers prêtent à leurs héros. L'effort de la lance était plus à craindre; elle pouvait blesser, soit en perçant les mailles, soit en les enfonçant dans le corps. On y avait pourvu par une espece de camisole épaisse & fortement rembourée qu'on nommait *gambeson*, *gambison*, *gaubeson* ou *auqueton*; & ordinairement, en outre, par une plaque de fer ou cuirasse nommée *plate*, qui s'appliquait immédiatement sur la peau. L'avantage de cette armure, qui fut en usage pendant deux cens ans, & que les curieux peuvent aller voir encore au Garde-Meuble du Roi, était tel que les Chevaliers se l'attribuerent exclusivement, & la défendirent aux simples Ecuyers, comme s'ils eussent voulu être les seuls invulnérables. Cependant, malgré sa bonté, elle était si incommode par la chaleur des garnitures qu'elle exigeait, que vers la fin du treizieme siecle, l'on commença à y renoncer pour en prendre une de fer plein, composée de différentes pieces adaptées aux différentes parties du corps. Celle-ci, sous Philippe de Valois, était presque généralement en usage. Mais, outre la difficulté de bien faire jouer toutes ces pieces

entre elles pour ſe prêter aux mouvemens du corps, elle eut bientôt un autre inconvénient; ce fut le poids énorme qu'elle aquit, à meſure que l'uſage des armes à feu s'étendant, il fallut la fortifier; poids qui devint tel à la fin que la Noue [1] l'appelle une enclume, & qu'à trente-cinq ans, dit-il, un jeune homme eſt eſtropié des épaules. On l'abandonna enfin comme l'autre; & malgré l'Ordonnance de Louis XIII, pour enjoindre à tout gentilhomme, ſous peine de dégradation, & à tout ſoldat, ſous peine de punition corporelle, de porter des armes défenſives, on ne les a point repriſes; & malheureuſement pour le courage, on n'y a point ſuppléé.

[1] Diſc. Politiques.

En route le haubert ſe roulait & ſe portait en trouſſe.

Les Baronnies, dans quelques Coutumes, ſont appellées *Fiefs de Haubert*, parce qu'on était obligé de les deſſervir avec *le haubert*, le heaume, l'écu & les armes complettes du Chevalier.

(*f*) Je demande pardon de la multiplicité de ces notes & de la longueur de quelques-unes; mais il s'agit ici d'uſages abolis depuis long-tems, inconnus à la plupart de mes lecteurs, & qui ſe rencontrant fréquemment dans le cours de cet ouvrage, ne ſeraient, ſans ces explications préliminaires, jamais entendus.

Ce duel des deux Chevaliers eſt ce qu'on appellait alors *joûte*; c'eſt-à-dire, un combat à cheval, dans lequel deux rivaux, après avoir pris carriere, fondaient l'un ſur l'autre de toute la roideur de leur courſe, & cherchaient à ſe renverſer avec la lance. La diſtance était ordinairement de la portée d'un trait d'arbalête.

Le grand art de ces combats consistait à savoir opposer adroitement son écu pour parer le coup, & sur-tout à se bien tenir en selle; sans cela on risquait d'être enlevé & jetté quelquefois à huit ou dix pas au loin, brisé par la chûte, hors d'état de se relever par la pesanteur des armes, & à la merci du vainqueur quand le combat était à outrance. Souvent le cavalier se trouvait renversé avec son cheval, & c'est ce qui arrivait aux joûteurs habiles. Dans ce cas, s'il ne vidait pas les arçons, il n'était pas censé vaincu. Aussi avait-on sévérement défendu de se faire lier ou attacher à la selle, & était-il enjoint dans les tournois aux hérauts de s'en assurer par les visites les plus exactes.

Les lances étaient d'un bois souple & en même tems léger, tel que le frêne, l'orme, &c. Comme elles se brisaient ordinairement dès la premiere course, ce combat durait fort peu; & à moins qu'on n'en reprît d'autres, il fallait en venir à l'épée.

Ces épées étaient de la longueur du bras, larges de trois doigts, afin que la pointe ne pût pas entrer par la visiere du heaume, & si pesantes que, pour donner un grand coup, on les levait à deux mains. Ce n'était presque que des barres de fer, avec un tranchant moussé des deux côtés, & une pointe un peu arrondie. Le P. Mabillon, qui a eu la curiosité de faire peser celle qu'on prétend avoir appartenu à Ogier le Danois, l'un des preux de nos vieux romans, dit que son poids est de cinq livres un quart, & que la lame a trois pouces de large vers la garde, & un & demi vers la pointe. Au

reſte, on juge que pour fracaſſer toutes ces armes de fer, la trempe des épées devait être excellente. Les plus renommées venaient d'Allemagne.

L'écu des Chevaliers, *ſcutum*, était ordinairement un bouclier de forme à peu-près triangulaire, large par le haut pour couvrir le corps, & ſe terminant en pointe par le bas, afin d'être moins lourd. On les faiſait de bois qu'on recouvrait avec du cuir bouilli, des nerfs ou autres matieres dures; mais jamais de fer ou d'acier. Seulement il était permis, pour les empêcher d'être coupés trop aiſément par les épées, d'y mettre un cercle d'or, d'argent ou de fer qui les entourât. C'eſt ce cercle que le Poëte fait étinceler dans ſon Fabliau.

La piece de monnaie à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom d'*écu*, n'a été ainſi appellée que parce qu'elle portait l'empreinte de l'*écu* du Prince. Il y avait auſſi des écus ronds, & d'autres quarré-longs & concaves, de la forme à peu-près de nos tuiles faitieres

On a vu plus haut que le haubert couvrait tout le corps. Il ne reſtait à couvrir que la tête, & c'eſt ce que faiſait le heaume, ſorte de caſque fermé qui l'enveloppait toute entiere. Il ne laiſſait, pour voir & reſpirer, qu'une petite ouverture ou grille pardevant, qu'on nomma par cette raiſon *viſiere* ou *ventaille*; laquelle étant à couliſſe, & pouvant gliſſer ſur le front du caſque, ſe levait quand on voulait prendre l'air.

Pour le ſoutenir & l'empêcher d'être briſé par les épées, par les haches & les maſſues, on le fortifiait en dedans avec pluſieurs cercles de fer, (c'eſt un de ces

cercles qu'atteint l'épée de Gauvain ;) & comme les mouvemens violens d'un combat n'eussent pas manqué de le déranger, on l'assurait sur la tête en l'attachant au haubert par le bas avec des lacets. Ainsi, quand on avait renversé un Chevalier, comme il était cependant encore invulnérable, on cherchait à soulever les pans de son haubert pour lui percer le ventre, ou à lui arracher son heaume en cassant les lacets, afin de découvrir le cou & de pouvoir l'égorger. On se servait pour cette derniere opération d'un petit poignard qu'on portait au côté droit ; & qu'on nommait *miséricorde*, parce que, quand il était une fois tiré, si le vaincu ne criait pas *miséricorde*, il était mort.

La forme des heaumes a beaucoup varié. Sous Saint Louis, tems où presque tous nos Fabliaux ont été composés, on s'avisa de les faire plats par le haut. Mais comme on s'apperçut enfin que le coup ne pouvant glisser & tombant à plomb, ne perdait rien de sa force, & devenait dangereux, on les arrondit. Dans la suite on y ajouta un timbre, un cimier, des plumes, &c. Paris était renommé pour la fabrique de cette armure ; & une de ses rues s'appelle encore aujourd'hui de la *Heaumerie*, du nom de la sorte d'ouvriers qui alors l'occupaient. Il y avait de ces heaumes qui étaient relevés en or & garnis de pierreries.

(*g*) On verra par plusieurs endroits des Fabliaux que la coutume de manger sur des especes de lits, à la maniere des anciens, subsistait encore. On s'en servait aussi pour la conversation, & peut-être est-ce à ces lits qu'ont

succédé

ſuccédé nos chaiſes longnes, nos lits de repos, ſophas, ottomanes, &c.

(*h*) L'uſage de faire manger avec ſoi quelqu'un dans ſon aſſiette, était la plus grande marque d'amitié qu'on pût donner : de-là cette expreſſion, *manger dans la même écuelle* pour *être ami*. Dans les grands repas on était réuni deux par deux, & les deux perſonnes qu'on avait miſes enſemble n'avaient qu'une même aſſiette ou un ſeul plat. La galanterie du maître du logis conſiſtait à ſavoir bien arranger ſon monde ; & peut-être les avantages qui en réſultaient quelquefois, feront-ils regretter cette coutume à quelques-uns de mes lecteurs[1] : *Y eut huit cens Chevaliers ſéant à table ; & ſi n'y euſt celui qui n'euſt une dame ou une pucelle à ſon écuelle.* Dans *Lancelot du Lac*[2], une dame que ſon mari jaloux fait manger à la cuiſine, dit que *grand tems y a que Chevalier ne menja en ſon écuelle.* Un Fabliau que je ſupprime, parlant d'un oncle qui était amoureux de ſa niece, dit :

> Et ſi ſachiez que chaſcun jour
> En une écuelle menjoient.
>
> *Manuſc. de la Bibl. du Roi*, n° 7588.

[1] *Perceſ. vol. I, fol. 21.*

[2] Ibid. *t. II, fol. 60.*

LE CHEVALIER A L'ÉPÉE.

QUELQU'UN aime-t-il joie & déduit ? Qu'il vienne à moi, & qu'il écoute l'aventure de ce bon Chevalier qui fut l'ennemi des traîtres & des lâches, & qui maintint toute sa vie honneur, prouesse & loyauté; c'est Monseigneur Gauvain (*a*).

Après ce début pittoresque, l'Auteur fait un reproche à *Crestien de Troyes* (*b*), dont la plume a célébré tant de Chevaliers de la *Table Ronde*, d'avoir oublié celui-ci. Il veut réparer, dit-il, l'injure faite à la gloire de ce héros. Il chantera au moins quelques-unes de ses actions, puisqu'il est impossible de les raconter toutes; & sans un plus long préambule, il entre en matiere.

Artus habitait Carduel avec la Reine son épouse, Gauvain son neveu, & un certain nombre de Chevaliers. On entrait dans le printemps : le jour étoit extrêmement beau. Gauvain, dans le dessein d'en profiter, demanda son cheval, & après avoir chaussé ses éperons d'or (*c*), sans autres armes que son épée, sa lance & son écu, il prit le chemin

de la forêt. La beauté du ciel, le chant des oiseaux, la fraîcheur de la verdure naiſſante le plongerent inſenſiblement dans une douce rêverie ; il s'y abandonna quelque temps, & n'en ſortit que pour s'apperçevoir qu'il s'était égaré. La nuit qui allait le ſurprendre dans le bois, l'inquiétait beaucoup. Il retourna donc ſur ſes pas, ſuivit, quitta, reprit diverſes routes, & ne fit que s'égarer encore plus.

Il était dans cet embarras, quand ſes yeux entrevirent au loin à travers les arbres, la lueur d'un grand feu. Arrivé plus près, il vit un cheval attaché à une branche, & près du feu un Chevalier aſſis. Il l'aborda auſſi-tôt pour le ſupplier de vouloir bien lui enſeigner la route de Carduel. Le Chevalier s'offrit à le conduire lui-même au Château, dès que le jour le leur permettrait ; & en attendant il le pria d'agréer qu'il lui fît compagnie. Gauvain deſcendit donc de cheval, il s'enveloppa dans ſon manteau, & prenant place auprès de l'inconnu, ſe mit à cauſer avec lui. Naturellement droit & loyal, il déploya dans cet entretien ſa franchiſe ordi-

naire ; l'autre au contraire ne cherchait qu'à le tromper : & vous en verrez bientôt la raiſon. Enfin après quelque temps de converſation, le ſommeil les gagna, & ils s'aſſoupirent juſqu'à ce que le jour vint les réveiller. « Nous ſommes aſſez loin de Carduel, dit » alors le Chevalier, & vous n'avez point » ſoupé ; mon Château eſt à quelque pas d'ici, » acceptez ſans façon un repas ſans apprêt » & offert avec amitié ». Gauvain ne ſe fit pas prier ; l'on partit : mais à peine furent-ils ſortis de la forêt que l'inconnu demanda la permiſſion de prendre les devants : « je n'ai perſonne, dit-il, qui puiſſe aller » annoncer votre arrivée (*d*) ; ſouffrez que » je vous quitte un inſtant pour m'acquitter de ce devoir. Vous voyez mon manoir » ſur la croupe de cette montagne au bout » du vallon : c'eſt-là que je vous attends ». En diſant cela, il partit au galop, & Gauvain qui n'avait pas ſur cette offre ſi généreuſe le moindre ſoupçon, le ſuivit tranquillement au pas.

A quelque diſtance, celui-ci rencontra quatre bergers qu'il ſalua. L'air noble du héros,

cette prévenance de ſa part les intéreſſa en ſa faveur : beau Sire ! s'écria l'un d'eux, vous ne méritez pas d'aller à la mort. Le Prince ne fit point d'abord attention à ce diſcours, & il continuait ſa route : mais tout-à-coup il s'arrêta par réflexion, & revînt ſur ſes pas pour demander aux Paſteurs l'explication des paroles ſiniſtres qu'il venait d'entendre : ils répondirent naïvement que, s'ils l'avaient plaint, c'eſt qu'ils voyaient ſouvent de braves Chevaliers ſe rendre, comme lui, au Château, & que jamais ils n'en avaient vu revenir aucun. Gauvain étonné, fit ſur cela diverſes queſtions auxquelles ils ne purent ſatisfaire ; car comme perſonne n'avait pu dire ce qui lui était arrivé, on ne pouvait guere en parler que d'après des bruits & des ſoupçons. Ils lui apprirent ſeulement, & d'après ces bruits, que le Chevalier ne voulait être contredit en rien ; que ſa coutume était de laſſer par les épreuves les plus dures, ceux qu'il pouvait attirer chez lui, & qu'à la moindre réſiſtance de leur part, il les faiſait égorger.

Ces avis donnés avec l'air & le ton de la vérité, étaient faits pour effrayer ; & Gau-

vain hésita quelque temps s'il ne retournerait point sur ses pas. Mais le peu de foi dû à de pareils propos, tenus malicieusement peut-être pour tenter son courage, la crainte surtout qu'on ne pût lui reprocher un jour d'avoir manqué à sa parole, & tremblé une fois dans sa vie, lui fermerent les yeux sur le danger, & il résolut de tenter l'aventure.

On l'attendait au Château. Dès qu'il parut, tout ce qui l'habitait, & le Seigneur lui-même, accoururent au-devant de lui avec les apparences du plaisir & de la joie : on prit son cheval, on le désarma, & le Chevalier le conduisit par la main dans une salle richement ornée, où il le fit asseoir en attendant qu'on servît. « Beau Sire, lui dit-il, soyez ici » à votre aise, & si quelque chose y déplaît » à vos yeux, dites-le en Maître ; car vous » l'êtes dès ce moment, & tout y est à vous ». Gauvain n'avait pas oublié l'avis des Bergers, il trouva tout bien. Un moment après le Châtelain rentra avec une Demoiselle d'une beauté éblouissante (*e*). C'était sa fille : il lui ordonna d'obéir en tout aux volontés de

ſon hôte, & pour qu'il ne s'ennuyât pas, la laiſſa ſeule avec lui.

Ce diſcours, cette conduite, cette belle fille ſur-tout, avaient tellement troublé le prince qu'il fut quelque temps ſans parler. Revenu un peu à lui, ſa ſituation ne lui parut pas médiocrement embarraſſante : il ſe voyait enfermé avec la fille de ſon hôte, & craignait de lui faire ou trop ou trop peu de politeſſes. Il ſe haſarda pourtant à lui offrir l'hommage de ſa valeur, & la pria de permettre qu'il fût ſon Chevalier. A travers tout cet embarras & cette circonſpection, la jeune Beauté lut ſans peine dans les yeux de Gauvain l'impreſſion qu'elle lui avait faite. Elle ſe ſentait de ſon côté quelque penchant pour lui, & avait été frappée de ſa bonne mine. Néanmoins la crainte de ſon pere combattait dans ſon âme l'intérêt que lui inſpirait l'aimable étranger, & elle n'oſait l'en inſtruire. L'amour l'emportant enfin, après lui avoir fait jurer un ſecret inviolable, elle l'avertit, comme avaient fait les Bergers, de ne jamais contredire ſon pere, & lui recommanda ſur toutes choſes de la reſpecter. « Vous l'avez entendu, dit-

» elle, m'ordonner de vous obéir en tout ; » gardons-nous-en bien, vous ne feriez déja » plus, si vous eussiez rien exigé ».

Le Chevalier rentra pour conduire son hôte à table. « Quand j'ai un convive chez » moi, dit-il, en s'asseyant, s'il est curieux » de ne pas me déplaire, je veux qu'il y » ordonne, qu'il se fasse servir, & se plaigne » enfin comme s'il était chez lui ». D'après cette déclaration il offre de tout à Gauvain, le fait boire largement, & le questionne sur chaque plat. Celui-ci boit & mange sans replique, & vous vous doutez bien qu'il trouve tout excellent. On va même jusqu'à lui proposer la pucelle pour mie ; il ne fait pas la moindre objection, remercie & l'accepte.

Après le repas, le Châtelain qui voulait aller au bois à son ordinaire pour chercher aventure, se fit seller un cheval ; mais avant de partir, il commanda expressément à son hôte de l'attendre, & lui défendit, sous peine de la vie, de quitter le Château sans sa permission. Il lui laissa cependant sa fille pour l'amuser, car il voulait sur-tout qu'il s'amusât. Gauvain interdit, ne savait que pen-

ſer de ce mêlange incroyable de careſſes & de brutalité. Néanmoins comme il était de ſon naturel franc & loyal, il cherchait à tout cela des excuſes, & ne pouvait croire qu'un homme qui, de ſon plein gré, l'avait invité chez lui, & qui l'y traitait ſi bien, pût ſonger à le trahir. La Demoiſelle dont la tendreſſe commençait déja ſérieuſement à s'allarmer, était plus inquiete que lui encore. Elle eût voulu connaître tous les piéges qui le menaçaient, afin de l'en inſtruire & de lui apprendre à les éviter : elle lui répétait au moins de ſe bien tenir ſur ſes gardes, & lui recommandait ſur-tout d'aquieſcer ſans réſiſtance à tout ce qu'on lui demanderait.

Au ſouper recommencerent les mêmes importunités que le matin. Mais ce fut bien un autre étonnement quand on ſe leva de table, & que le pere donnant ordre qu'on lui dreſsât un lit dans la ſalle, deſtina le ſien pour l'étranger & pour ſa fille. A ce diſcours, Gauvain ouvre de grands yeux ; il craint d'être tué s'il refuſe, d'être tué s'il accepte, & n'a pas la force de répondre. Sans attendre ſon aveu, on le conduit dans la chambre

avec la pucelle. Douze bougies (*f*) y sont allumées ; & pour qu'il puisse jouir toute la nuit des charmes de la compagne qu'on lui destine, il lui est expressément défendu de les éteindre : on l'enferme après cela, & la clé est emportée. La Demoiselle se couche donc, & Gauvain se place à ses côtés. Quelques dangers qu'on lui eût annoncé jusqu'alors, le péril s'oublie aisément en pareille circonstance. Il allait manquer de mémoire ; tout-à-coup on l'arrête : je ne suis pas ici sans garde, lui dit-on. Ce mot de garde, l'étonne, il promene ses yeux dans la chambre, & ne voit rien ; mais on lui fait remarquer près de la fenêtre une épée suspendue. » Cette épée est enchantée, dit la Demoi- » selle, elle me garde & veille sur moi, & » c'est la derniere épreuve que réserve mon » pere à ceux qui ont eu le bonheur d'é- » chapper aux autres. A l'instant même qu'on » s'oublie, elle sort du fourreau, & vient per- » cer le coupable. De plus de vingt Chevaliers, » qui, comme vous, sont entrés dans ce lit, » aucun n'en est sorti vivant. O mon bel » ami, de grace ; ne vous exposez pas à

» leur ſort, & n'allez pas me coûter des lar-
» mes, qui ne finiraient qu'avec ma vie. » A ce diſcours s'augmenta encore la ſurpriſe de Gauvain. Jamais il n'avait entendu parler de pareille aventure ; & elle lui paraiſſait ſi étrange qu'il ne pouvait y croire, & qu'il alla même jusqu'à la regarder comme une ruſe adroite de la pudeur aux abois. Déja il s'apprêtait à l'éprouver : ſoudain la fille fait un cri, & l'épée, tombant comme la foudre, vient bleſſer le prince, & retourne à ſa place. Il reſte éperdu, & preſque interdit. Sa compagne lui fait un tendre reproche ſur le danger auquel il s'eſt expoſé, elle le félicite de n'avoir mérité qu'une légere bleſſure, & l'exhorte à ſe livrer comme elle au ſommeil.

Mais les bougies brûlaient toujours, & l'épée enchantée ne puniſſait pas les regards. Cette clarté cruelle faiſait le ſupplice de Gauvain ; bientôt il ne fut plus le maître de commander à ſa contrainte. Eh ! que dirait-on d'ailleurs à la cour d'Artus, d'un Chevalier à qui fut offerte la plus douce des aventures, & que la crainte du danger arrêta ? Qu'y penſerait-on de cette épée incroyable que per-

ſonne ne conduiſait ? Que de railleries ! que de reproches !.... C'en eſt fait, il aime mieux mourir. Mais déja l'épée vole, elle fend l'air, & le ſang coule de nouveau. Après cette ſeconde leçon, vous devinez aiſément que le Prince ne ſe plaignit plus de la clarté des bougies, & que pendant toute la nuit, quelque longue qu'elle lui parût, les railleries de la cour d'Artus ne furent pas ce qui l'occupa davantage.

Le pere, quoique par un autre motif, n'avait pas dormi plus que lui. Il était inquiet du ſuccès de ſa cruelle épreuve, & n'attendait que le jour pour s'en éclaircir. Quelle fut ſa ſurpriſe, quand il vit l'étranger vivant ! Par ma foi, répond Gauvain :

> *Sachez* *fait*
> Sachiez que je n'ai choſe fet
> *quoi* *doive* *mis*
> Par coi je doie eſtre à mort tret.

La couverture ſanglante & percée le trahiſſait cependant, & malgré la prétendue ſageſſe dont il ſe vantait, il ſe vit obligé d'avouer la vérité. On lui demanda ſon nom, ce nom ſi célébre & illuſtré déja par tant d'exploits. Le Châtelain alors parut ſaiſi de reſpect, & il avoua

malgré lui, à son tour, que l'enchantement de l'épée venait de finir «. Elle devait épar-» gner, dit-il, le meilleur & le plus preux » de tous les Chevaliers : c'était-là l'époux que » je destinais à ma fille, & il en a coûté, » pour le rencontrer, la vie à plusieurs bra-» ves ; mais puisqu'elle l'a trouvé enfin, ac-» ceptez sa main avec ma terre & mon Châ-» teau ».

remercié
Lors l'en a Gauvain mercié ;
je suis
Sire, dit-il, bien sui payez
De la Pucelle seulement.

On sut aussi-tôt dans les environs qu'un Chevalier était venu, que l'épée redoutable avait épargné. De toutes parts on accourut pour le féliciter, & sa victoire fut célébrée le jour même par une fête & des divertissemens. Après le festin, les Ménétriers entrant dans la salle, la firent retentir du son des violons, des flûtes & des chalumeaux : d'autres chanterent en s'accompagnant de la vielle ou de la harpe. Ceux-ci lurent des Romans, ceux-là conterent des Fabliaux (*h*) ; & pendant ce temps les conviés s'amusaient aux

échecs ou à d'autres différens jeux (*i*). Les plaisirs furent ainsi prolongés jusqu'à la nuit que tout le monde se retira pour dormir. Quant aux deux amans, ils furent conduits en pompe dans cette même chambre où ils avaient été enfermés la veille ; & comme cette fois-ci l'un n'eut point l'épée fatale à craindre, l'autre n'eut pas non plus de représentations à lui faire.

Après avoir resté quelque temps dans le Château, uniquement occupé de ses plaisirs, Gauvain songea cependant à son départ. Une absence aussi longue pouvait causer des inquiétudes au Roi son oncle : il prit donc congé du pere, & partit avec sa Mie pour Carduel. Elle montait un joli cheval richement enharnaché. Lui, armé comme quand il était venu, l'accompagnait monté sur son grand palefroi. Mais ils avaient à peine fait cent pas que la Demoiselle s'arrêtant tout-à-coup avec une sorte de colere, se plaignit d'avoir laissé au Château deux levriers qu'elle avait nourris, & qu'elle aimait beaucoup : l'Amant empressé retourna aussi-tôt, il les ramena, & l'on continua de marcher.

Au milieu de la forêt environ, s'offrit un Chevalier armé de toutes pieces, & qui voyageait seul. Le Prince s'apprêtait à le saluer, quand celui-ci poussant brutalement son cheval entre les deux Amans, saisit par le frein celui de la Demoiselle, & s'en fit suivre. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle fut la colere de Gauvain; mais avec une épée, une lance & un écu, que pouvait-il contre un homme invulnérable (*k*)? Il s'avança vers lui cependant, & avec un ton de fierté menaçante: « Vassal (*l*), s'écria-t-il, vous venez » de commettre l'action d'un lâche; si vous ne » l'êtes pas, quittez vos armes, ne gardez » que celles que j'ai, ou donnez-moi le tems « d'en trouver de pareilles aux vôtres; & » alors disputez-moi ma Maîtresse, si vous » l'osez ». Le Chevalier répondit froidement: « Vous pouvez sans crainte m'insul- » ter; je suis armé, vous ne l'êtes pas, & » j'ai sur vous trop d'avantage; mais, écou- » tez-moi: cette femme est votre Maîtresse, » dites-vous; sans doute, parce que vous » vous en faites suivre! Eh bien, je vais » l'emmener à mon tour, & elle sera la

» mienne. Au reste, pourquoi nous battre, » & ne pas nous en rapporter à elle, puisque c'est d'elle qu'il s'agit ? Eloignons-nous » tous deux, laissons-la choisir, & suivre celui à qui elle croira devoir donner la préférence. Si elle retourne à vous, j'y renonce » & vous quitte; mais si elle vient à moi... » Oh ! de tout mon cœur, dit Gauvain, qui, » sûr de sa mie, ne croyait pas que pour » l'univers entier elle eût même hésité un » seul instant : ça, la Belle, jugez-nous, & » prononcez ». A ces mots, ils s'éloignent; elle les regarde tous deux, les examine, balance; or devinez quel fut son choix ?.. (*m*) elle se décida pour l'homme qu'elle n'avait jamais vu. Le héros fut humilié; mais il était si modéré & si sage, que, malgré toute sa colere, il ne dit mot, & reprit sa route (*n*).

La Demoiselle, quand elle eut fait quelques pas, s'apperçut que les levriers le suivaient. Elle voulut les ravoir, & exigea de son nouvel Amant qu'il allât les reprendre. « Lorsqu'il » s'est agi de ma Maîtresse, répondit Gauvain au Chevalier, vous avez exigé qu'on » s'en rapportât à elle & qu'elle fût libre » de

» de choisir. Il s'agit des chiens maintenant ; » eh bien, appellons-les, & qu'ils soient de » même à celui de nous deux qu'ils suivront ». La proposition était si raisonnable qu'on ne pouvait s'y refuser sans injustice. Les levriers furent appellés, & ces animaux fideles accoururent aussi-tôt à la voix de celui qu'ils avaient vu au Château. « Ami, ajouta le » Prince, je viens de recevoir une leçon » que probablement on vous rendra bien-» tôt ; mais auparavant apprenez de moi qu'on » voit tous les jours des ingrates trahir » ceux qui ont tout fait pour elles, & qu'on » n'a point vu encore un maître délaissé par » le chien qu'il a nourri (o).

Le Chevalier ne répondit rien, & s'en retourna. Mais quand la Demoiselle le vit revenir seul, elle entra en fureur, & lui déclara que s'il ne lui rendait ses levriers, elle ne voulait le revoir de la vie. Il galoppe donc de nouveau après Gauvain, la lance en arrêt. Le Prince, forcé de se défendre, se couvre adroitement de son écu, & en même tems il porte au ravisseur un tel coup de la sienne, qu'il l'enleve hors de la selle. Il saute ensuite

à terre, met l'épée à la main, lui soulève les pans du haubert, & lui perce le flanc; puis appellant les chiens, il remonte tranquillement sur son cheval. La Demoiselle s'était approchée pour voir le combat. Sans ressources par la mort de celui à qui elle venait de se donner, elle se jette en larmes aux pieds de Gauvain, lui demande pardon, & le conjure de ne pas l'abandonner seule, aux approches de la nuit, dans cette forêt. « Je » vous laisse où vous m'avez laissé, répondit » il; avec les talens que je vous connais, » vous saurez y trouver compagnie; adieu ». Alors il la quitta, & il arriva le soir à Carduel, où il raconta son aventure, que l'on eut soin d'écrire aussi-tôt.

NOTES.

(*a*) Ce Gauvain, le héros du Conte précédent & de celui-ci, était le neveu, le conseiller & le bras droit d'Artus. Il fut l'un des plus fameux Chevaliers de la Table Ronde. Nos vieux Romanciers ne le désignent que sous le nom du *Sage Gauvain*. On va voir qu'elle était la sagesse de ces tems-là.

(*b*) Poëte qui florissait vers l'an 1168, Auteur de

plusieurs Romans en vers sur les Chevaliers de la Table Ronde, dont plusieurs nous sont parvenus manuscrits. Chrétien fut surnommé *de Troies*, de la ville sa patrie. C'était assez l'usage des Poëtes de prendre le nom du lieu de leur naissance; on peut le voir par la liste des Fabliers, & l'on en trouve des exemples parmi les gens de Lettres, jusques dans le siecle dernier.

Fauchet & la Croix du Maine ont attribué à Chrétien, *le Chevalier à l'Epée*; il ne fallait que lire ce préambule pour être convaincu du contraire.

(*c*) Les épérons d'or ou dorés étaient le signe distinctif des Chevaliers: les Ecuyers ne pouvaient en porter que d'argent. Dans les commencemens de la Chevalerie, ce ne fut que des especes de poinçons qu'on faisait tenir en les enfonçant par une de leurs pointes dans le talon du soulier[1]. Un sceau d'Alain Fergent, Duc de Bretagne en 1084, le représente avec ces sortes d'éperons. A ces pointes meurtrieres on substitua ensuite une molette qu'avec le tems on agrandit au point que vers le tems de Charles VII, elle eut la largeur de la main, sans compter une branche d'environ un demi-pied de longueur. Quand quelqu'un recevait la Chevalerie, la premiere piece de l'armure qu'il commençait à prendre étaient les éperons d'or; & ordinairement le Roi ou le Prince qui la lui conférait les lui chaussait de sa propre main. Quand on le dégradait, la premiere cérémonie était de les lui couper ou de lui faire chausser ceux d'argent.

[1] *Nouv. Dipl. t. IV, p. 228.*

(*d*) Ceci était en usage lorsqu'on voulait recevoir avec

distinction quelqu'un que l'on considérait. Alors non-seulement tous les domestiques, comme on le verra dans le Fabliau, mais la maîtresse même du logis & ses filles venaient au devant du Chevalier. Elles lui tenaient l'étrier pour l'aider à descendre, le désarmaient elles-mêmes, & lui donnaient de ces habits commodes que l'on tenait en réserve dans les Châteaux pour ces occasions. On en verra plusieurs exemples dans la suite; les Romans en fourmillent.

Le château du Chevalier est représenté sur une montagne. Dans un tems où les armes à feu & l'artillerie n'existaient pas encore, c'était la situation la plus favorable : on ne pouvait gueres prendre ces forteresses que par la famine. Le même principe a fait bâtir sur des hauteurs, la plupart des villes anciennes.

(*e*) Ici est le portrait de la Demoiselle; & ce portrait, ainsi que plusieurs autres qu'on verra dans la suite, montre qu'on avait alors sur la beauté les mêmes idées à peu-près que nous avons encore aujourd'hui. L'Auteur a grand soin de répéter que son héroïne était blonde. C'était le genre de beauté qu'on estimait le plus. Tous les Chansonniers, les Romanciers, les Poëtes de ce tems ne célébrent presque jamais que des blondes; & ce préjugé subsistait encore tellement sur la fin du quatorzieme siecle, qu'Eust. Deschamps[1], qui écrivait alors, compte parmi les soins qu'exige l'éducation de l'enfance celui de rendre les cheveux blonds. Plusieurs siecles après, quand la mode des perruques s'établit, les perruques du bel air pendant long-tems furent les blondes. Au reste, on sait

[1] *Poésies manusc.*

que telle était la couleur des anciens Gaulois, qui, selon Pline, employaient même une composition pour la rendre plus foncée : que c'était celle des Barbares qui vinrent conquérir la Gaule ; & personne n'ignore que les hommes par toute la terre n'attachent la beauté qu'aux traits qu'ils ont reçus de la nature. Ce n'est que peu à peu, & par le commerce, par les guerres, les immigrations, les conquêtes, &c. que les peuples bruns des provinces méridionales de l'Europe, se mêlant insensiblement dans toute la France, en ont altéré la couleur originelle.

(*f*) Il y a dans l'original *douze cierges* ; c'est le mot dont se servent toujours les Fabliers & les Romanciers. Je ne me rappelle pas d'avoir lu celui de *bougies* dans les poésies de ce tems, & ne l'ai remarqué pour la premiere fois que dans une Ordonnance de Philippe-le-Bel en 1313, concernant les Epiciers, par laquelle il leur est défendu de mêler du suif dans la cire des *bougies* [*].

[*] *Ordonn. des Rois de Fr. tom. 1.*

(*g*) Le mariage dans l'original n'est pas tout-à-fait aussi solemnel que je le fais ici ; mais j'ai craint d'offrir un tableau qui eût révolté. Le pere y dit à Gauvain que, puisqu'il a mis à fin l'aventure, son château, sa fille & l'épée lui appartiennent. Telles étaient alors les loix des combats. Tout ce qui faisait l'objet ou le prix d'une entreprise appartenait de droit au vainqueur ; les poésies du tems en offrent mille preuves. C'était la faute du Chevalier d'avoir risqué sa fille. Cependant quoiqu'on n'eût pas alors tout-à-fait les mêmes idées qu'aujourd'hui,

ſur les bâtards, quoique les Romans préſentent beaucoup d'exemples de parens qui s'applaudiſſent d'en recevoir de leurs filles qand les peres étaient de grands hommes, quoique la plupart de ces héros fabuleux ſoient dits l'être eux-mêmes; pour l'honneur de ces ſiecles, j'aime à croire qu'une pareille dépravation n'a jamais exiſté que dans les Romans, & qu'en tout tems les hommes ont eu trop d'intérêt à accréditer les mœurs & la vertu pour avoir attaché l'honneur au libertinage & la probité à la proſtitution.

Dans les *Contes du Serrail*, attribués à Mademoiſelle Fauque, il y a un Géant cruel qui ayant conduit chez lui deux jeunes freres, les envoie de même coucher avec ſes filles, dans l'eſpérance que pendant la nuit elles les maſſacreront. Mais ce ſont eux qui les tuent, & ils ont enſuite différentes aventures qui ne reſſemblent plus à celles de Gauvain.

(*h*) Il a été déjà parlé de ces troupes de muſiciens ambulans qui dans les grandes fêtes, dans les cours plénieres, & aux mariages, accouraient amuſer la nobleſſe. Cette profeſſion que la miſere, le libertinage & la vie vagabonde de ces ſortes de gens, avaient fort décriée, exigeait pourtant une multiplicité de connaiſſances & de talens qu'on aurait aujourd'hui de la peine à trouver réunis, & qui ont bien plus droit d'étonner encore dans un ſiecle d'ignorance: car outre toutes les chanſons anciennes & nouvelles, les hiſtoriettes courantes, les contes & fabliaux qu'ils ſe piquaient de ſavoir, outre les romans du tems qu'il leur fallait connaître & poſſéder en partie,

ils pouvaient déclamer, chanter, composer en musique, jouer de plusieurs instrumens & accompagner; souvent même ils étaient auteurs, & faisaient eux-mêmes les pieces qu'ils débitaient. Tels ont été Rutebeuf & Baudouin de Condé, dont les noms se trouvent parmi ceux des Fabliers. Enfin il y en avait qui, à tous ces talens, joignaient la science de l'escamotage, de la jonglerie & de tous les tours connus: on en verra la preuve dans une note qui est à la suite du *Siege prêté & rendu.*

La musique dont il est parlé ici, & dont on trouve encore beaucoup de morceaux dans les anciens manuscrits, est un plain-chant en notes quarrées, rangées sur quatre lignes, sous la clef de *C sol ut*[1]. Ce ne fut que vers la fin du regne de Saint Louis qu'on ajouta une cinquieme barre aux quatre premieres portées. Pour mettre mes lecteurs en état de juger où l'art en était alors, & satisfaire en même tems leur curiosité, je m'étais proposé de faire graver à la fin de ce conte une ou deux chansons du tems; mais je viens de lire dans le prospectus d'un ouvrage annoncé sur la musique, qu'on se propose d'y examiner celle de nos peres, d'en donner des modeles, de faire connaître leurs instrumens; & m'en rapporte en ce genre aux lumieres d'un auteur dont les succès connus sont faits pour inspirer la confiance.

[1] *Chans. du Roi de Nav. par la Raval.*

On connaissait plus de trente instrumens différens, militaires ou autres. Les ménétriers n'avaient pris que ceux qui pouvaient accompagner la voix. On en verra le nom dans la note que j'ai annoncée ci-dessus. Je crois

auparavant devoir faire une remarque ſur ceux dont parle le Fabliau ; voici le texte :

l'un touche
Li uns atempre ſa viele

celui-ci joue de la flûte ; celui-la du chalumeau,
Cil flauſte, cil chalemele,

Et cil autres rechante & note

Ou à la harpe ou à la rote.

Ce qu'ils nommaient *Viele* paraît être notre *par-deſſus de viole* d'aujourd'hui, ou le violon; car les miniatures des manuſcrits & les monumens anciens la repréſentent avec cette forme : & d'ailleurs elle ſe touchait avec un archét.

de l'étui tirée
La vielle a dou fuerre traite,

l'archet aux
L'arçon as cordes fait ſentir.

Miracles manuſc. de Gaut. de Coinſi.

elle dans la prairie
J'alai à li el praelet

avec
O la vielle & l'archet.

Chanſ. manuſc.

La Ravalliere prétend que ce que nous appellons Vielle eſt leur *rote*, ainſi nommée, dit-il, de ſa roue, *rota*. Cependant on lit dans les Lettres de Boniface, Archevêque de Mayence, *Citharizare in citharâ quam nos appellamus* ROTTÆ. C'eſt une attention bien eſſentielle à avoir que celle de la ſignification des mots, lorſqu'il s'agit de nos vieux auteurs : ſi on les explique par les acceptions ſubſiſtantes, on riſque ſouvent de ſe tromper, & je pourrais, en ce genre, citer plus d'une erreur. Telle

est celle, par exemple, de l'Auteur d'une dissertation sur la Vielle; il a trouvé dans Fauchet quelques passages où ce mot se rencontre, & par un beau zele pour son instrument il les lui applique tous, sans être arrêté par cet archet qui eût embarrassé un autre, & qu'il prétend signifier la manivelle ou la poignée de la Vielle.

(i) Cil Chevalier jeuent as tables (*jouent aux*)
Et as eschés (*échecs*) de l'autre part,
O (*ou*) à la mine, o (*ou*) à hazart.

Le *Hasard* était une sorte de jeu de dez. Je ne connais point la *Mine;* j'ai trouvé seulement ailleurs un passage qui prouve que ce jeu était très-dangereux, & qu'on pouvait s'y ruiner en peu de tems. Celui des *Tables* est très-ancien; il en est fait mention dans Grégoire de Tours, dans Frédégaire, Aimoin, &c. Le Dictionnaire Etymologique de Ménage, & l'Editeur de Gérard de Nevers, disent que c'est notre *jeu de Dames* d'aujourd'hui. Je crois qu'ils se sont trompés; car on le jouait avec des dez. De plusieurs preuves que je pourrais en rapporter, je me contenterai de celle-ci. Saint Louis, à son retour d'Egypte, voyant jouer aux *Tables* dans le vaisseau, le comte d'Anjou, son frere, malgré tous les malheurs qu'ils avaient essuyés, alla en colere prendre les *dez & les Tables*, & les jetta dans la mer avec l'argent qui était sur les *Tabliers*. *Joinv. p. 80.*
Je retrouve les *Tables* dans Montaigne & dans les Nuits de Straparole. Au reste j'ignore ce que c'est, & le laisse deviner à ceux qui connaissent les jeux mieux que moi.

Mais je suis persuadé qu'il en est de ces jeux anciens comme de la plupart des vieux usages; & qu'un grand nombre doit se retrouver encore dans le fonds de nos provinces.

M. Freret[1] a prouvé que les premiers Auteurs qui ont parlé des échecs dans l'Occident, sont nos Romanciers. Ce jeu philosophique, originaire de l'Inde, avait été porté par les Persans chez les Grecs & chez les Sarrasins de qui l'apprirent nos Croisés. La vogue prodigieuse qu'il eut en France me surprend d'autant plus, qu'avec les combinaisons réfléchies qu'il exige, c'était de tous les jeux le moins fait pour une noblesse élevée dans la plus crasse ignorance, & incapable, par l'éducation qu'elle avait reçue, de la moindre application d'esprit. Un changement qu'on y fit sur la seconde piece, qu'aujourd'hui nous nommons *Reine*, & qu'ils nommaient *Fierce* (vierge), présente une réflexion intéressante. Cette piece dans l'Orient s'appellait le *Ministre*; elle ne peut aller que de case en case comme le pion, & s'éloigner du *Roi* que de deux. De ce Ministre, la galanterie chevaleresque fit une dame; puis trouvant que cette marche gênée, trop ressemblante à l'esclavage des femmes d'Asie & contraire aux égards dont jouissaient celles d'Europe, lui convenait peu; ils lui en donnerent une aussi libre qu'elle pouvait l'être, & en firent la piece de toutes la plus importante.

Eudes de Sully, Evêque de Paris sous Philippe-Auguste, défendit au Clercs de jouer aux échecs, & même d'en garder chez eux[2]. S. Louis condamna à l'amende tous ceux qui y joueraient. Pierre Damien imposa une

[1] *Mém. de l'Acad. des B. L. t. V.*

[2] *Ordon. des Rois de Fr.*

pénitence à un Evêque qu'il avait trouvé s'y amusant '.

' *Hist. Ecc. par Fleury.*

(*k*) On se rappelle ce qui a été dit ci-dessus du Haubert & du Gambison.

(*l*) Terme de mépris dont on se servait en voulant insulter un Chevalier, & qui devenait une injure quand il n'était pas *vassal* de celui qui lui parlait.

(*m*) L'Auteur, outre le plaisir du changement, donne encore à la demoiselle les motifs de la *Bartholomée* de Bocace & de la Fontaine; & ce morceau est fort plaisamment tourné.

(*n*) Le *Dictionnaire d'Anecdotes*, *tom.* I, *pag.* 269, donne l'abrégé de notre conte; mais il le termine ici, & supprime le combat qui va suivre.

(*o*) Cette aventure des levriers, au dénouement près, se trouve dans le roman de Lancelot, en prose & imprimé, où on l'a insérée d'après notre Fabliau probablement. J'ai voulu vérifier si elle se trouverait aussi dans les anciens originaux de ce roman en vers; j'en ai cherché des manuscrits, & n'ai pu en rencontrer.

LE MANTEAU MAL TAILLÉ.

Ce Conte, dans les manuscrits qui m'ont été confiés, porte le titre du Court Mantel : *il fut mis en prose dans le seizieme siecle, & imprimé à Lyon par Didier* (qui imprimait en 1577), *sous le titre du* Manteau mal taillé, *que l'Editeur prétend lui convenir mieux que le premier. Il en a paru depuis une autre édition sans nom de lieu ni d'Imprimeur ; mais elle est postérieure aux Contes de la Fontaine, puisqu'on en parle dans une note. Comme elle est très-rare, qu'elle est d'ailleurs conforme à l'original, & que le style, malgré plusieurs défauts, a une naïveté & une certaine bonhommie charmante, je vais m'en servir : me réservant néanmoins, outre la liberte d'élaguer, dont je me suis déjà mis en possession, celle de quelques changemens dans l'ortographe ancienne & dans quelques tournures de phrases que la plupart des Lecteurs n'entendraient pas.*

Le Comte de Caylus a imprimé cette version dans un recueil intitulé les Manteaux.

MADEMOISELLE ma cousine, ma mie, pour ce que je sais que vous prenez plaisir à ouïr conter des adventures qui advenoient

en la maiſon du noble Roi Artus au tems de la Table-Ronde, je vous en ai ici voulu mettre une par écrit, laquelle j'ai trouvée en ung très-ancien livre que à peine pouvois-je lire. Toutesfois pour vous donner plaiſir comme à celle à qui plus je déſire d'en faire, je me ſuis efforſé le extraire pour vous le donner; & donques, s'il vous plaît, le lirez & l'appellerez le Conte *du Manteau mal taillé*.

Ce fut à une Penthecouſte que le gentil Roy Artus voulut tenir la plus haulte & riche cour qu'il eût onques en ſa vie tenue; car il manda celle fois tous les Roys, Ducs, Comtes, Barons, qui de lui terre tenoient; & nomme il y devoit avoir grans joutes & tournois, pour ce vouloit-il que chacun y ammenât ſa femme ou ſa mie, ce qui fut fait; car tant y vint de Nobleſſe & de Chevalerie avec Dames & Demoiſelles, que jamais en avant n'avoit eſté vue ſi belle compagnie au royaume d'Angleterre.

Chacun ſe diſpoſa de mener joie plus que en feſte où il ſe fuſt jamais trouvé; & on eût ainſi fait, ſi n'euſt été Mourgue (*a*) la

Fée, qui, envieuſe de la grant beauté de la Reine, & jalouſe de Meſſire Lancelot du Lac qu'elle aimoit, délibéra, par ſon enchantement, troubler toute cette belle compagnie. Et peut-eſtre ſi la Reine l'euſt fait inviter à celle feſte, l'inconvénient ne fût pas advenu.

Déjà eſtoient les grans tables miſes, tout appreſtées pour dîner; & le Roi en attendant s'eſtoit appuyé à une fenêtre qui regardoit ſur la maîtreſſe rue de Kramalot, & deviſoit avec Meſſire Gauvain. Et voici venir un jeune gentil-homme monté ſur un cheval, qui portoit une groſſe valiſe de fin velours cramoiſi toute à bandes. Quand il fut deſcendu, il prend ſa valiſe ſous ſon bras, & ſe met à monter au palais, & entre dans la ſalle. Aſſez lui fait-on place; & lui qui eſtoit ſage & bien appris, met le genouil en terre, & dit: « Sire, je ſuis envoyé à » vous de par une très-haulte Dame qui moult » vous aime, laquelle vous ſupplie de lui » accorder un don; & avant que je vous le » die, je vous aſſure de par elle que en ce » don ne pouvez avoir reproche ni domma-

» ge ». Alors le Roy hausse la tête, & dit au gentilhomme: Ami, je vous octroie le don que m'avez demandé; & le gentilhomme le remercie de par sa Dame, & il prent sa valise & la délace.

Vous devez croire que le Roi avoit grant désir, & toute la Chevalerie qui là estoit assemblée, de voir ce qui estoit dedans. Le gentilhomme en tire le plus beau & riche manteau qui onc eust été veu au Royaume d'Angleterre. S'il estoit estrange, ne se faut étonner: car il estoit Fée & fait d'une Fée par enchantement, & avoit telle vertu qu'il descouvroit l'infidélité des Dames & aussi des Damoiselles; car nulle ne le pouvoit vestir qu'il ne lui devînt trop court ou trop long, si elle avait esté desloyale envers son mari ou son ami. Et tout ce avoit fait la méchante Mourgue afin que la Reine & ses Dames le vestissent. Mais si elles eussent su de quelle soye il estoit tissu, jamais ne se fussent trouvées pour chose du monde en lieu & place où il eust été.

Ainsi fut donc présenté au Roy ce riche manteau par le Gentilhomme messager, en

lui disant toute sa vertu; & en outre il lui dit: « Sire, le don que ma Dame vous a » demandé & qu'il vous a plu lui octroyer » est tel, c'est qu'il n'y aura céans ni Dame » ni Damoiselle à qui vous ne le fassiez » essayer; & celle à qui il sera de mesure » ni trop long ni trop court, ma Dame lui » en fait présent, afin qu'elle en soit toute sa » vie honorée ». Quand le Roy voit qu'il ne se peut dédire de la promesse qu'il a faite, il est trop marri; mais il ne peut y mettre remede. Lors messire Gauvain prent la parole, & lui dit: «Sire, puisque tant » y a, il faut que vous mandiez la Reine » & toutes les Dames & Damoiselles. Or » y allez donc, dit le Roy, car je veux » tenir promesse »; & messire Gauvain s'en va querir la Reine, & dit: « Madame, le » Roy m'envoye à vous, & vous mande que » veniez dans la salle avec toute vostre belle » compagnie, car il veut voir laquelle est » plus belle, & veut lui faire un présent ». Il se garda très-bien de déclarer la vertu du Manteau, car aucune ne fust venue. La Reine avec sa noble compagnie, vint donc devant le

Roy

Roy qui, dépliant le Manteau, lui dit : « Madame, j'ai donné ce beau présent que » vous voyez à celle de la compagnie à qui » il sera le mieux séant » ; & plus n'en dit, car il lui déplaisoit de tant en faire. La Reine qui voit la grant beauté du Mantel, le désire & convoite de tout son cœur, & le fait mettre sur ses épaules pour l'essayer ; mais il lui fut un petit trop court par devant, quoiqu'il fût de bonne longueur par derriere. Messire Yvain, le fils au Roy Urien, qui lui voit tout changer le visage, parce qu'elle s'apperçoit bien à la risée des gens qu'il y a quelque chose, lui dit : « Madame, il m'est » avis que ce Manteau n'est pas assez long » pour vous ; faites-le essayer à ceste Da- » moiselle qui est auprès de vous, c'est la » mie à Hector le fils ». La Demoiselle le prend volontiers, & le met incontinent ; mais il lui fut court de grand demi-pié. Messire Queux, qui estoit le plus grand gaudisseux de la maison du Roi, dit à la Reine en ceste maniere : « Madame, vous estes plus loyale » qu'elle. Messire Queux, fait la Reine, » qu'entendez-vous par-là ? dites-le moi, je

» veux le ſavoir ». Alors Meſſire Queux lui va tout compter de point en point. Elle fut ſage, & vit bien que ſi elle montroit courroux, la honte en ſeroit plus grande. Adonc le prit en jeu & en rit, comme celle qui prenoit en jeu tout ce qui venoit de Mourgue. Et quoiqu'elle eût bien voulu n'eſtre point venue à celle feſte, néanmoins avec un viſage joyeux, dit tout haut. « Or » ça, Meſdames, qu'allez-vous attendant, » puiſque j'ai commencé la premiere ». Meſſire Queux, qui eſtoit tant joyeux de voir ces povres Dames ſi entrepriſes, leur dit : « Meſdamoiſelles, avancez-vous; aujourd'hui » ſera connue la foi que vous tenez à ces » povres Chevaliers qui tant ſouffrent de » peine pour vous autres ». Quand les Dames entendent parler Meſſire Queux, n'y en eut aucune qui n'euſt voulu eſtre en ſon pays. Chacune refuſe à vêtir le Manteau, & le Roi, qui en prend pitié, dit au meſſager : « Amy, il me ſemble que vous pouvez » remporter voſtre Manteau, car il eſt ſi » fort *mal-taillé*, à ce que je puis voir, » qu'il ne ſaura bien venir à Dames de céans,

» Ah ! Sire, dit le Chevalier, je vous » ſomme de promeſſe : Sire, ce que le Roi » promet doit eſtre tenu ».

Alors n'y eut Dame ni Damoiſelle qui ne ſuât d'angoiſſe & ne changeaſt de couleur. Chacune veut faire honneur à ſa compagne de le lui faire eſſayer la premiere, ſans de rien lui en porter envie. La Reine voit Meſſire Queux qui ne fait que railler ; elle l'appelle, & lui dit : « Meſſire Queux, eſſayez-» le à voſtre femme, ſans tant caqueter ; ſi » nous verrons comment il lui fera ». Or il eſtoit marié à une très-belle Damoiſelle des plus avancées de chez la Reine, & y avoit telle confiance, qu'il lui ſembloit bien qu'il n'y en avoit pas de loyale au monde, ſi celle-là ne l'eſtoit. Il l'appelle : « Venez » avant, ma mie ; aujourd'hui ſera connue » voſtre grand valeur, & ſerez nommée la » fleur des Dames : prenez-moi ce manteau » hardiment, & le vêtez, car je crois qu'il » a eſté fait pour vous ſeule ». Sa femme lui répont : « Meſſire Queux, il m'eſt avis qu'il » faudroit plutoſt le laiſſer à ces Dames que » voilà ; il leur ſemblera que je le veuille

» prendre par arrogance ou par orgueil, &
» n'en sauront pis. Ne vous importe, ma
» mie, fait Messire Queux, je vous jure ma
» foi que quand elles devroient enrager, le
» vêtirez la premiere »; & lui-même, sans plus dire, le lui met sur ses épaules. Mais ce vilain manteau s'alla si fort raccourcir par derriere, qu'il ne couvroit pas le jarret, & par-devant ne venoit environ qu'au genouil. Sainte Marie ! s'écrie Messire Brehus sans pitié (*c*). Messire Queux ne sait qu'elle contenance tenir ; il voit qu'il ne peut couvrir ceci. Chacun en est joyeux, parce qu'il avoit tant mal mené les povres Dames. Messire (*d*) Ydier l'appelle, & lui dit : « Messire Queux,
» que voulez-vous faire de ce Manteau ?
» Comme il va bien à votre femme, lui
» laissez-vous ou non, afin que les autres l'essayent ? Queux ne répond rien, & baisse la tête ; mais sa femme toute dépite & honteuse le jette & s'enfuit, tant fâchée que plus ne se peut.

Quand les Dames voient qu'il faudra que chacune tente la fortune, elles sont bien dolentes. Messire Lucan le Bouteiller, qui

estoit fort aimé du Roy, lui dit: « Sire, vous » devriez bien faire essayer ce Manteau à la mie » de Messire Gauvain ». Toutesfois Gauvain avoit eu quelque peu de soupçon d'elle & d'un Chevalier, & eust bien voulû que Messire Lucan n'eust pas mis cela en jeu. Néanmoins le Roy fait appeller la Demoiselle qui n'ose refuser. Le Manteau lui est vêtu, lequel s'étendit si long par derriere, qu'il traînoit bien un pied & demi, & le pan du côté droit ne lui venoit pas au genouil. Alors je vous assure que Messire Queux, qui longuement avoit perdu le parler, le recouvra, & il a moult grand joie de ce qu'il ne sera plus moqué seul, dieu merci. Messire Gauvain regarde sa Demoiselle de travers, comme celui qui est très-mal content. Messire Queux la prend & la mene seoir à côté de sa femme, & dit: « Mademoiselle, tenez-vous bien » près de ma femme, car vous êtes aussi » femme de bien qu'elle ». Le Roy qui voit toute sa cour rire, ne se peut tenir de faire comme les autres, &, puisqu'il a tant fait, il veut en voir la fin. Il prend par sa main la mie de Messire Yvain, & lui dit:

« Mademoiſelle, ce Manteau doit eſtre voſtre,
» car je n'ouis jamais dire choſe de vous
» parquoi vous ne le deviez avoir ». Le Manteau lui fut affublé. Mais ce fut toute pitié de le voir, car il traînoit par-devant, & ne venoit qu'au cu par derriere. « Hélas ! mon-
» dieu ! dit Girflet (*e*), voici une terrible
» tromperie ; il eſt bien fou celui qui en
» femme ſe fie ». La pauvre Damoiſelle eſt ſi honteuſe, qu'elle ne ſait que dire. Elle a pris ce Manteau & la jetté ſur un Chevalier. Queux le Sénéchal lui a dit : « Made-
» moiſelle, ne vous courroucez point, ce
» ſont des fortunes de ce monde ; allez vous
» ſeoir auprès de Génelas & de ma femme » ; & elle s'y en va bien piteuſement.

Le Roy appelle la mie de Perſeval le Gallois. La pauvre Damoiſelle ſouffre qu'on lui mette le Manteau ſur le dos, car force lui eſt. En effet, dès qu'il fut ſur elle, les attaches rompirent tellement, qu'il tomba à terre. La Damoiſelle eſt bien déplaiſant, & le laiſſe là, & s'en va aſſeoir à côté des autres, baiſſant la tête, ſans oſer regarder nul au viſage, & maudiſſant en ſon cœur celle qui en trouva

jamais l'invention. Le Roi est un peu fâché du chagrin qu'il voit à ces povres Dames, & ne demandoit qu'occasion de tout laisser. Mais le messager refuse, & le somme de la foi qu'il lui a promise devant toute sa Baronnerie.

Messire Ydier avoit son amoureuse à côté de lui, & ne croyoit pas que en tout le monde il y en eust une de plus grant loyauté pleine. Il la prend par la main, & lui dit: « Or ça, ma mie, vous savez le grant amour » que je vous ai toujours portée, & la » confiance que j'ai eue en vous; parquoi » je suis sûr comme de la mort que jamais ne » pensastes à me faire un maulvais tour. Or » regardez, ma mie, de quoi il sert d'estre » ainsi loyale. Je suis plus aise du desplaisir » que vous ferez aux médisans que d'autre » chose. Je les verrai à ceste fois bien con- » fus, & ne fust-ce que Messire Queux: » allez, ma mie, vêtez hardiment devant » tout le monde pour estre la fleur des » Dames ». La Damoiselle à moitié entreprise répondit: « Messire Ydier, mon bon & » loyal ami, il me semble, sauf correction, » que vous ne devriez si fort vous hâter,

» mais attendre que le Roy le commandaſt. » Non, non, dit Meſſire Ydier, faites ſeulement ce que je vous dis ». Lors la Demoiſelle prend tout doucement le Manteau ; & jamais habillement qu'elle porta ne lui fut ſi bien fait de meſure par devant, tant que la compagnie crut pour le coup qu'elle l'avoit gagné ; mais quand on la fit tourner pour voir le derriere, ce fut une pitié ; car ſur ma foi il ne venoit pas juſqu'aux feſſes : dont la riſée commença merveilleuſement grande. Queux ne ſe put tenir de parler, parce que Meſſire Ydier l'avoit gaudi, & lui dit : « Qu'en dites-vous, Meſſire Ydier ? Il eſt » bien caché celui à qui le cu ſe montre ». Meſſire Ydier ne ſait que dire. Queux prend la Damoiſelle par la main, & la méne avec les autres. « Meſdames, divertiſſez-vous, je » vous ammene compagnie ».

Que vous conterois-je de plus pour allonger la matiere. Pour concluſion, il n'y eut là Chevalier qui ne le fît eſſayer à ſa femme ou ſa mie, dont ils eurent depuis le cœur dolent : car tel y avoit eu confiance, qui depuis ne fit que grommeler. Le meſſager

voyant que son Manteau ne se vouloit donner à personne des Damoiselles qui là estoient venues, dit tout haut : Sire, je vous supplie, afin que je me sois bien acquitté de mon devoir, d'envoyer par toutes les chambres chercher, s'il n'y a plus personne. Lors commanda le Roy à Girflet qu'il s'y en aille, & Girflet s'y en va vîtement, & après avoir bien cherché, ne trouve qu'une seule Damoiselle sur un lit, malade. Girflet la salue, disant : « Mademoiselle, levez-vous, il » vous faut venir en salle, le Roy vous » demande. Messire Girflet, dit la Demoi» selle, j'obéirai volontiers au Roi, mais » vous voyez comment je suis; parquoi il » me semble que me devez tenir pour ex» cusée. Mademoiselle, dit Girflet, j'atten» drai que vous soyez habillée pour venir ». Quant elle voit qu'il n'y a remede, elle se leve & s'en vient en salle. Son ami là étoit; & si vous voulez savoir son nom, je vous dirai que c'étoit Messire Karados *Brise-Bras*, bon Chevalier & hardi. Quand il la voit venir, tout le sang lui mue dans le corps, & bien on le voit au visage. Il avoit été joyeux de

ce qu'elle ne s'étoit pas trouvée dans la compagnie, pour les grands dangers qu'il y avoit vus. Mais sa joie alors se tourne en chagrin, tant il craint qu'elle ne reçoive deshonneur & reproche; car il l'aimoit de si grant amour que plus ne pouvait; & si c'eût été à sa volonté, jamais elle n'eût essayé le Manteau; & il s'approcha d'elle & lui dit: « Ma mie, » je vous prie, si vous doutez de rien, de » ne point vêtir ce Manteau, car pour chose » au monde je ne voudrois voir devant » mes yeux votre honte & vous aimer moins » qu'auparavant. J'aime beaucoup mieux estre » en doute que de savoir la vérité, & vous » voir assise à côté de Mademoiselle Génelas & » la femme de Messire Queux». Girflet prend la parole, & dit à Karados. « De quoi vous » tourmentez-vous tant? N'en voyez-vous » pas là plus de deux cens assises sur ces » bancs que l'on croyoit au matin estre les » plus loyales de tout le pays». La Demoiselle qui de rien ne s'ébahissoit, le prend & l'affuble très-hardiment. Mais en effet ce Manteau fut si bien séant & devant & derriere, que tous les couturiers du monde ne

l'eussent su mieux tailler pour elle. Le gentilhomme messager qui maintenant voit l'aventure achevée, dit tout haut : «Damoiselle, » Damoiselle, c'est à cette heure que votre » ami doit estre bien joyeux; je vous livre » le Manteau ; car il est à vous de bon » droit ». Le Roi le confirme ; il n'y a Dame ni Chevalier qui aille à l'encontre, quoiqu'ils aient de l'envie assez, mais semblant n'en font. Puis ils s'en retournerent tristes & dolens, & onc depuis n'en rirent. Messire Karados (*f*) s'en va avec sa mie tant joyeux & content que plus ne pouvoit l'être, & emporterent le Manteau & le garderent depuis bien chérement. Après leur trespas, il fut mit en un lieu secret, & n'y a plus personne de nostre temps qui sache où il est que moi.

Par quoi je veux bien vous avertir, ma Cousine, que quand il vous plaira l'essayer pour vous ou pour vos bonnes amies, il est en ma puissance de le faire apporter. Toutesfois si vous croyez que on le doive encore laisser où il est, qu'il y demeure. Vous y penserez. A l'égard de moi, je ne veux que

ce que vous voulez ; car je ſuis & ſerai tant que je vivrai votre meilleur ami. Et puis, quand le Manteau vous ſeroit auſſi un peu court, ſi ne laiſſerois-je pas cependant encore de vous aimer.

Or, vous ai-je achevé mon Conte, ſinon que j'ai oublié à vous dire le nom de celle qui par ſa bonté gagna le dangereux Manteau ; ſachez que on l'appelloit. . . . .

Le Fabliau finit par cette réticence, qui me paraît une choſe fort ingénieuſe.

Ce joli Conte, à la morale duquel j'eſpere qu'on fera grace, parce qu'on ne le regardera ſans doute que comme une plaiſanterie, ſe trouve auſſi dans la premiere partie du Roman de Triſtan, & dans le Roman de Perceval ; mais ici, au lieu d'un manteau c'eſt un cor (cornet à boire) *d'yvoire qu'envoie Morguain.* Et c'eſtoit pour qu'Artus put connoiſtre toutes les bonnes Dames de ſa Cour : & ſi la Roine avoit jeu avec un autre Chevalier, le ſauroit ſon mari par le cor. On le faiſoit remplir de vin, & on le donnoit aux Dames à boire. Celle qui ſon Seigneur avoit fauſſé n'y pouvoit boire que le vin ne répandît ſur elle ; & qui ne l'avoit pas fauſſé y pouvoit boire ſans répandre.

Dans Perceval, les hommes, comme il eſt juſte, eſſaient la coupe les premiers, afin qu'on ſache auſſi

leurs torts ; & il ne s'en trouve aucun qui n'ait la mal-adresse de répandre. Parmi les femmes, celle qui est trouvée fidele est l'épouse, & non l'amie de Karados ; ce qui est plus dans les bonnes mœurs, & doit consoler les maris.

Il n'est personne qui ne se rappelle ici la Coupe Enchantée *de l'Arioste, imitée depuis par notre célebre la Fontaine qui, en tirant ses Contes des Auteurs Italiens, n'a fait que restituer à notre langue, sans le savoir, ce que ceux-ci, comme on verra dans la suite, en avaient eux-mêmes emprunté. La scene dans l'Arioste ne se passe point à la Cour d'Artus, mais dans le Château d'un Seigneur dont une Magicienne est devenue amoureuse. Celle-ci possede la coupe qu'avait faite autrefois la Fée Morgane pour convaincre le Roi son frere de l'infidélité de son épouse. Elle la donne dans le même dessein au Seigneur, lequel à son tour y fait boire tous ceux qui viennent loger chez lui. Renaud, à qui elle est présentée, refuse seul de la prendre, & préfere sagement la tranquillité que lui donne la bonne opinion qu'il a de la vertu de sa femme à un éclaircissement dangereux qui, sans rien ajouter à son bonheur, eût pu peut-être y nuire pour toujours.*

La Fontaine a changé peu de chose à la marche du poëte Italien, & ne s'est permis, à son ordinaire, que l'embellissement des détails dans lesquels on sait qu'il excelle.

On sait aussi qu'après avoir mis en Conte ce sujet, il en a fait sous le même titre une Comédie qui se

trouve sous le nom & parmi les œvres de Champmêlé.

Dans le Roman de Perceforet, IV^e^ *Partie, on trouve quelque chose de semblable au* Manteau mal taillé *ou à la* Coupe Enchantée; *c'est une rose magique qui a la même vertu. Portée par une fille ou une femme qui n'a aucun reproche à se faire, elle reste fraîche; dans l'autre cas elle se fanne.*

Dans les Contes à rire, *p.* 89, *une Silphide, amoureuse d'un Prince, & voulant lui faire connaître l'infidélité de son épouse, lui donne une fleur & un vase qui doivent noircir si la femme est infidele.*

Dans le Conte de Sénecé, intitulé Camille, *un Magicien donne au mari jaloux un portrait en cire qui aura de même la propriété de changer de couleur.*

Les Fabliers se sont égayés sur la fidélité de leur sexe, comme ils ont plaisanté sur celle des femmes. Le Conte suivant est le pendant du Manteau mal taillé.

NOTES.

(*a*) Mourgue, ou Morgain, comme l'appellent les anciens manuscrits, était sœur d'Artus & éleve de Merlin, qui lui enseigna la magie. Elle avait pour amant le Chevalier Guiomars qui, un jour, fut surpris avec elle au lit par la Reine. Genévre qui de son côté aimant le beau Lancelot, avait des motifs pour excuser sa belle-sœur, eut l'imprudence d'aller publier sa honte. Morgain se retira de la cour; mais elle jura de se venger; &

de-là toutes les niches qu'elle fit à son ennemie dans la suite. J'ai honte de tirer de l'oubli, où elles devraient rester, ces fables insensées de l'enfance de notre littérature ; mais ce sont des mémoires qui, comme je l'ai dit, peuvent servir à l'histoire de l'esprit humain, & je vois tous les jours applaudir à de gros volumes sur la Mythologie grecque & romaine, souvent bien autrement absurde, & assurément bien plus étrangere pour nous.

(*b*) Il y avait deux sortes de Fées ; les unes étaient des especes de Nymphes ou de Divinités, & on en va voir un exemple dans le Fabliau de Lanval ; les autres n'étaient à proprement parler que des sorcieres, c'est-à-dire, des femmes instruites dans la magie ; telles que Morgain, Viviane & la Fée de Bourgogne, toutes trois éleves de Merlin. Ces dernieres Fées avaient à leurs ordres tout l'enfer, & pouvaient opérer les plus grands prodiges ou causer aux hommes les plus grands maux. Mais elles ne possédaient point, comme les autres, un pouvoir qui leur fût propre ; elles n'étaient redoutables & puissantes que par l'entremise des démons avec qui elles avaient commerce. De tems immémorial, dans l'Abbaye de Poissy, fondée par S. Louis, on disait tous les ans une messe pour préserver les Religieuses du pouvoir des *Fées* ; & il n'y a pas fort long-tems que cet abus a été détruit. Quand on fit le procès à la Pucelle d'Orléans, les Docteurs lui demanderent pour premiere question, *si elle avoit connoissance de ceux qui alloient au Sabat avec les Fées ? ou si elle n'avoit pas assisté aux Assemblées tenues à la Fontaine des Fées, proche*

Domprein, *& autour de laquelle dansent les malins esprits*. Le *Journal de Paris sous Charles VI & Charles VII*, prétend qu'elle avoua qu'à l'âge de vingt-sept ans elle allait souvent, malgré son pere & sa mere, *à une belle Fontaine au Pays de Lorraine*, *laquelle elle nommoit bonne Fontaine aux Fées*, *notre Seigneur*. Qui n'a entendu parler du Château de Pirou en Normandie, bâti par les Fées, de celui de Lusignan, construit en Poitou par la fameuse Mélusine, &c. Tous nos vieux Romans ne sont pleins que de ces diableries insensées, que d'abord on est tenté de regarder comme un moyen grossier, employé par des gens sans goût, pour frapper & surprendre l'imagination de leurs lecteurs ; mais ils content ces sottises de si bonne foi, que bientôt il faut les plaindre ; & peut-être est-ce là une des preuves les plus sûres de l'état d'enfance où se trouvait alors la raison ; car enfin ces Messieurs étaient les beaux esprits de leur siecle. Cependant il faut convenir aussi que les Fabliers sont sur ce point beaucoup moins répréhensibles que les Romanciers, & qu'au mêlange près de la dévotion avec la galanterie, leurs Contes, comme on le verra, offrent très-peu de superstition.

(*c*) Les sobriquets ajoutés, aux noms propres, qui, sur la fin du X^e^ siecle, & au commencement du XI^e^, commencerent à se multiplier, devinrent dans le XII, & le XIII^e^ très-communs. On trouve mille exemples de Rois & de Princes qui en porterent. Les Romanciers en ont donné de même à presque tous leurs héros ; *Agravain l'Orgueilleux*, *Sacremor-le-Desirée*,

Giron-

Giron-le-Courtois, *Danain-le-Roux*, *Harmin-le Félon*, &c.

(*d*) Les Chevaliers, soit qu'on leur parlât, soit qu'on parlât d'eux, étaient appellés *Sire*, *Messire* ou *Monseigneur*. Les Rois mêmes & les Reines leur donnaient ce titre. Le Poëte observe ici exactement l'étiquette pour chacun. On ne traite encore aujourd'hui, dit-on, le Parlement de *Nosseigneurs*, que par un ancien usage, établi lorsqu'il était composé de Chevaliers.

(*e*) Il était écuyer d'Artus, aussi n'est-il pas nommé *Messire*; & quand ce titre lui est donné plus bas par une Demoiselle, c'est une pure politesse.

(*f*) Les noms des héros de Roman ne sont pas toujours des noms imaginaires; il en est quelques-uns qui ont appartenu à des familles illustres, & qu'on retrouve dans les histoires du tems. M. de Sainte-Palaye, aux écrits de qui je dois cette remarque, soupçonne que ce pouvait être une flatterie employée vis-à-vis d'un grand Seigneur par un Romancier son protégé ou son vassal. Je trouve un Karados dans une ballade qu'Eust. Deschamps[1] adresse au Roi sur les Chevaliers & Princes qui sont de sa maison; &, quoique ces poésies soient postérieures au tems de nos Fabliaux, on m'accordera sans peine qu'un nom qui était considérable au XIV^e^ siecle pouvait l'être au XIII^e^. Or maintenant ne se pourrait-il pas que l'Auteur du *Court Mantel* eût imaginé son Conte pour faire sa cour à quelque Karados, & amener adroitement l'éloge de la maîtresse ou de la femme de ce Seigneur? Cette conjecture qui ajouterait au mérite de

[1] *Poésies manusc.*

ſon Fabliau m'a ſéduit, je l'avoue; & ſi je ne craignais de trouver, comme les Commentateurs, de l'eſprit où l'on n'en a peut-être pas mis, je dirais qu'elle m'a paru plus probable encore à une ſeconde lecture. Au reſte, ſi elle était vraie, l'on conviendra que, malgré l'injuſtice qu'il y a de blâmer toutes les femmes pour en louer une, nos poéſies modernes offriraient peu d'exemples d'une louange auſſi délicate & auſſi fine.

LE VALLON DES FAUX AMANS.

Il y avoit un an que Lancelot (*a*) était abſent de Carduel, & éloigné de la belle Reine Génevre ſa mie. Après avoir délivré des Chevaliers, ſecouru des Dames, exterminé des brigands, & aboli beaucoup de mauvaiſes coutumes (*b*), il revenait vers elle plus amoureux que jamais; quand ſur un tertre, à l'entrée d'un vallon, il apperçut une Demoiſelle qui fondait en pleurs, & qui en maudiſſant Morgain, s'arrachait les cheveux. Touché de compaſſion, le Chevalier s'approcha & lui demanda le ſujet de ſes douleurs. » Hélas, Sire, dit-elle, j'avais pour » ami le plus brave des Chevaliers, & une » jalouſie imprudente vient de me le faire per- » dre. J'ai voulu connaître s'il m'était fidele, je » l'ai fait entrer dans ce vallon de la déteſtable » Morgain: il vient d'y être enfermé pour

» jamais; & quoique, convaincue à présent » de son infidélité, je sens néanmoins qu'il » m'est impossible de vivre sans lui ». Lancelot ne comprit rien à ce discours qui ne lui sembla d'abord que le délire d'une tête amoureuse, dérangée par la jalousie. Envain il cherchait des yeux cette prison, dont on lui parlait; il ne voyait qu'un vallon frais & riant, arrosé d'une riviere dont les bords étaient plantés de quelques arbres, & terminé dans son enceinte circulaire par des montagnes couronnées de forêts. Il pria donc la Demoiselle de s'expliquer plus clairement, jurant au reste de lui rendre son ami, s'il vivait encore; & elle parla ainsi:

« Vous connaissez sans doute cette Morgain, la sœur du Roi Artus, si fameuse » par ses enchantemens & sa science magique. Elle était devenue éperdument amoureuse d'un beau Chevalier; & comme elle » l'aimait plus que toutes choses du monde, » elle croyait aussi en être aimée de même. » Il ne s'était rendu néanmoins qu'à la crainte » de sa puissance, & avait pour amie une » Demoiselle jeune & charmante, aussi belle

» que Morgain l'était peu. La Fée, quand elle
» découvrit ce secret funeste, faillit à en mou-
» rir de douleur; mais l'espoir de la vengeance
» la ranima. Elle fit épier les deux amans, &
» un jour qu'ils étaient dans ce beau val-
» lon occupés à se donner des preuves mu-
» tuelles de leur amour, elle parut tout à
» coup à leurs yeux; & après avoir exhalé
» sa fureur en reproches injurieux, leur an-
» nonça un châtiment qui n'allait plus finir
» qu'avec leur vie. Aussi-tôt en effet elle
» les attacha magiquement dans ce lieu
» même, où placés à quelques pas l'un de
» l'autre, se voyant sans cesse, & sans cesse
» tourmentés par les desirs les plus violens,
» ils ne peuvent cependant ni se parler ni se
» réunir (c). Ce n'est pas tout; pour ven-
» ger son sexe des infidélités de l'autre,
» Morgain destina par enchantement la val-
» lée à servir de prison à tous les faux amans.
» Un mur d'air transparent & solide, plus
» impénétrable que le fer même, lui sert d'en-
» ceinte: du moment qu'un homme y entre,
» s'il est coupable de la moindre infidélité
» envers celle qui l'aime, le retour lui est

» fermé pour jamais. La priſon, au reſte, » eſt, dit-on, aſſez douce : car Morgain ne » veut qu'empêcher ſes captifs de faire des » infidélités nouvelles. Elle fournit abon- » damment à tous leurs beſoins ; ils occu- » pent des appartemens très agréables, peu- » vent jouer, danſer, ſe voir entr'eux. Une » femme, ſi elle vient avec ſon ami, peut » y reſter, & il lui eſt même permis de ſortir » ou de rentrer à ſon gré, pourvu toute- » fois qu'elle-même ait été fidele. Mais, » malgré tous ces adouciſſemens, l'ennui de » cette éternelle captivité eſt ſi violent que » bientôt la plûpart y périſſent de langueur » & de chagrin. Voilà dix-huit ans qu'eſt » ouvert ce lieu de vengeance qu'on nomme » également le *Vallon périlleux*, le *Vallon* » *ſans retour*, ou le *Vallon des faux Amans.* Il » ſe paſſe peu de jours ſans qu'il n'y entre » quelque amant ou quelque époux ; & de- » puis dix-huit ans, il n'y en [illegible] pas encore » un ſeul, dit-on, qui ait [illegible] ſortir (x).

» Eh bien, ils en ſortiro[illegible] tous aujour- » d'hui, s'écria vivement le Hé[illegible]os, & [illegible] bras.... —Ah ! Sire, n'expoſez pas en vain votre

» liberté ; la valeur ne peut rien ici, il ne
» faut que des vertus. — J'en ai beaucoup
» moins que je ne devrais sans doute ; mais
» enfin quand on est résolu de se battre jus-
» qu'à la mort, quelles vertus faut-il donc
» encore avec cela ? — On doit n'avoir ja-
» mais manqué à sa mie, & n'avoir même
» jamais souhaité de lui manquer. — Et s'il
» se rencontrait ce loyal Chevalier qui eût
» toujours été fidèle en amour..... ? — Sire,
» cette aventure le rendrait immortel : car
» il aurait la gloire de délivrer tous les
» prisonniers & de rompre pour toujours
» l'enchantement du vallon. Mais nous ne
» devons pas nous flatter d'un tel bonheur.
» Où trouver cet homme rare, cet homme
» merveilleux, assez constant pour n'avoir
» aimé qu'une seule femme ? Morgain elle-
» même ne l'espérait pas, quand elle a mis à
» son charme cette clause impossible. Croyez-
» moi, Sire, portez vos pas ailleurs : on
» peut sans honte renoncer à une entre-
» prise où le courage est superflu. Pour moi
» c'en est fait, je veux aller m'enfermer
» dans la prison de l'ingrat que j'aime ; &

» quelque libre que je ſois d'en ſortir, on » me verra vivre & mourir avec lui. Demoi» ſelle, s'écria Lancelot, non, vous ne » mourrez pas; attendez-moi ici, vous allez » voir s'il eſt encore des amans loyaux ». En diſant cela il piqua ſon cheval, & s'élança dans le vallon.

Il ne vit d'abord qu'une eſpece de brouillard ou de fumée imperceptible. C'était le mur d'air qui ſervait de barriere, & qui s'ouvrit librement à ſon paſſage. Mais à peine eut-il mis le pied dans l'enceinte, qu'il ſe trouva ſuivi par une muraille épaiſſe qui ſans ceſſe preſſant ſes pas, le forçait d'avancer & l'empêchait de ſonger au retour. A l'entrée ſe voyait une chapelle que Morgain avait fait bâtir pour que ſes priſonniers *puſſent chaque jour aſſiſter à la Meſſe* (*e*). A droite & à gauche étaient leurs maiſons. . . . . . .

Je ſupprime le reſte de l'aventure, dont le dénouement eſt abſolument ſemblable à celui de LA MULE SANS FREIN, *& qui de même n'offre pl*[illegible] *combats; car dans ces ſiecles de proueſſe,* [illegible] *n'était bien faite que quand on avait tué* [illegible] *Lancelot eſt par-tout vainqueur. Morgain* [illegible]

de douleur de voir la Reine qu'elle hait poſſéder un amant ſi brave & ſi fidele, eſſaye en vain de le lui arracher. Il réſiſte à ſes careſſes & à ſes offres. Les priſonniers ſont délivrés; ils viennent en foule remercier leur bienfaiteur; la Demoiſelle rivale de la Fée eſt rendue à ſon ami; celle qui attendait en dehors à l'entrée du Vallon retrouve le ſien, l'enchantement eſt rompu, & tout le monde ſort content. Morgain ſeule était triſte, *dit l'Auteur qui finit par un trait naïf de ſentiment ſon hiſtoriette badine.* Quand elle vit partir le Chevalier; Lancelot, Lancelot, *lui dit-elle*, vous vous applaudiſſez maintenant : mais bientôt que de reproches vous aurez à vous faire, & que de femmes par vous vont être malheureuſes !

On ne ſera pas ſurpris qu'une aventure auſſi brillante pour Lancelot ſe trouve dans le Roman de ſon nom; mais pour la lier au reſte de l'ouvrage, il a fallu changer quelque choſe au dénouement. Ainſi Morgain, après que les priſonniers ſont délivrés, enleve le héros qui par là ſe trouve entraîné dans d'autres aventures.

NOTES.

(*a*) Fils d'un de ces Rois de Gaule vaſſaux d'Artus, amant chéri de l'épouſe du Monarque, & le plus brave ainſi que le plus beau de tous les Chevaliers de la Table Ronde. Sa fidélité pour la Reine eſt renommée

dans les Romans ; & avec de si puissans moyens de plaire, on croira sans peine qu'elle fut souvent mise à l'épreuve. Une femme étant venue le trouver la nuit, & l'assurant que la Reine ne pourrait en être instruite ; *quand elle ne le saurait jamais*, dit-il ; *mon cœur qui est toujours près d'elle ne pourrait l'ignorer* : sentiment un peu mystique, mais sublime, & qu'on regrette de trouver avec un attachement criminel. Dans nos cartes à jouer, un des quatre valets porte encore aujourd'hui le nom de Lancelot ; ce qui marque quelle était à l'époque de l'invention de ce jeu la célébrité du héros fabuleux.

(*b*) C'était à peu-près là que se réduisaient les exploits des Chevaliers errans, sorte de héros vagabonds qu'il a été très-facile à l'immortel Auteur de Dom Quichotte de rendre ridicules, mais dont l'enthousiasme cependant, les travaux & la valeur, méritent peut-être aujourd'hui notre reconnaissance. Qu'on se rappelle qu'il fut un tems où la France était devenue la proie d'un millier de petits tyrans qui tous aspiraient à l'indépendance & à la souveraineté ; qu'on vit les plus forts, après avoir écrasé les autres, se former ainsi des domaines, battre monnaie, élever des forteresses, faire à leur gré la guerre ou la paix, condamner sans appel les vassaux qu'ils s'étaient soumis, & qu'ils nommaient leurs sujets, leur imposer arbitrairement des taxes, & les obliger par serment de les suivre en guerre, même contre le Roi ; qu'il n'y avait nulle part de sûreté ni de commerce ; que les femmes étaient enlevées, les orphelins dé-

pouillés, les voyageurs volés sur les chemins ou dans les bois, les marchands rançonnés à tous les ponts, gués & passages: que par-tout enfin régnait la violence, le brigandage & la guerre. C'est au milieu de cette anarchie effroyable que l'enthousiasme tout-à-coup enfanta la Chevalerie; c'est-à-dire, un ordre d'hommes généreux qui se dévouerent avec serment à secourir les veuves, les orphelins, & tous les opprimés; & dont plusieurs, sans attendre qu'on vînt implorer leur secours, par un fanatisme qui ne se trouve guere que dans de grandes ames, couraient au péril de leur vie par-tout où il y avait des oppresseurs à détruire & des torts à redresser. Hélas! l'héroïsme & la vertu sont si rares parmi les hommes, qu'il n'est assurément pas de leur intérêt de leur prêter des ridicules. Il y avait tant d'autres reproches, & bien mieux fondés, à faire à la Chevalerie; mais ceux-ci n'eussent qu'attristé, & l'on veut faire rire.

(c) Dans le *Rolland* du Boyardo, la Fée Silvanelle, amoureuse de Narcisse, le surprenant de même avec sa rivale, impose la même peine aux deux amans.

(d) Dans les *Cent Nouvelles nouvelles de Mad. de Gomez*, un Espagnol obligé de fuir sa patrie pour avoir poignardé sa femme qu'il avait surprise en adultere, se réfugie à Mélille chez les Maures d'Afrique, où il change de religion & devient Roi. Afin de se venger du sexe que son épouse lui a fait haïr, il bâtit un Serrail, dans lequel il enferme toutes les femmes de ses Etats dont les maris ont à se plaindre, & celles

T. XIV, Nouv. 74 & 75.

que ſes ſujets corſaires peuvent prendre dans leurs courſes. On tente pendant un an la fidélité de celles-ci, & toutes ces priſonnieres ne doivent être libres que quand il ſe ſera trouvé une femme fidelle à ſon époux ou à ſon ami, *& aſſez vertueuſe pour faire excuſer les déſordres des autres.* Il eſt étonnant que Mad. Gomez n'ait profité de la fiction de notre Fabliau, que pour la tourner au déshonneur de ſon ſexe.

(*e*) Une Chapelle ! la Meſſe ! dans un pareil ſujet ! On verra d'autres exemples de ce mêlange abſurde & impie, & les Romanciers en ſont pleins. Leurs héros couchent la nuit avec une maîtreſſe, mais ils ne manquent jamais de leur faire entendre la meſſe le lendemain. Ce Merlin même, le plus grand Magicien de la terre, ſelon eux, ce Merlin qui fut fils d'un démon, & formé, d'après un conſeil des Eſprits infernaux, pour anéantir l'*œuvre de Rédemption*; eh bien, ce Merlin eſt baptiſé, c'eſt un zèlé Catholique qui n'emploie la plupart de ſes enchantemens que pour *avancer chrétienté*; il fait faire des bâtards parce qu'ils ſoutiendront un jour la Foi; il favoriſe des adulteres..... En liſant ces abſurdités dégoûtantes, je me ſuis dit: l'ignorance n'empêche pas d'écrire, voilà ce qu'elle produit; l'ignorance n'eſt donc bonne à rien.

LAI (*a*) DE LANVAL.

ARTUS aux fêtes de la Pentecôte, tenait ſa cour pléniere à Carduel ; & libéral autant que magnifique, il avait répandu à pleines mains les bienfaits & les préſens ſur tous ceux qui l'entouraient. Un ſeul homme s'en vit privé : c'était Lanval, Chevalier Breton (*b*), qui l'avait très-bien ſervi, & que le Monarque néanmoins affectait depuis long-tems d'oublier. Lanval était fils de Roi, & dans toute l'Angleterre vous n'euſſiez pu trouver un Chevalier plus brave & plus beau ; mais ne recevant rien du Prince, & ne lui demandant rien, dénué de reſſources dans un pays étranger, il ſe vit à la fin réduit à une telle détreſſe, qu'il lui fallut quitter la cour de ſon ſuzerain.

Il partit donc ſans prendre congé de perſonne, ſans même trop ſavoir où il irait, & marcha ainſi à l'aventure pendant plus de la moitié du jour. Enfin, ayant trouvé une

prairie qu'arroſait une riviere, il deſcendit pour laiſſer paître & repoſer ſon cheval ; & pendant ce tems, couché ſur l'herbe & le coude appuyé ſur ſon manteau, il regardait l'eau couler, & rêvait triſtement à ſon malheur. Un bruit ſoudain qu'il entendit à ſes côtés lui fit tourner la tête. Il apperçut deux Demoiſelles d'une beauté raviſſante & vêtues très-richement, qui, après l'avoir ſalué, l'inviterent, de la part de leur Maîtreſſe, à ſe rendre dans une tente qu'elle avait fait dreſſer non loin de là. Lanval, étourdi du compliment, ſe leva & les ſuivit, ſans ſonger même à ſon cheval. Il trouva un pavillon de ſoie (*c*) ſurmonté d'un aigle d'or, & ſur un lit magnifique la plus belle perſonne que des yeux humains puiſſent jamais voir.

Fleur
Flor de lis & roſe nouvele
paraît au tems
Quant ele pert ou tans d'été,
Elle ſurpaſſait beauté
Treſpaſſoit ele de biauté.

Un manteau doublé d'hermine & teint en pourpre d'Alexandrie (*d*) couvrait ſes épaules. La chaleur (*e*) l'avait forcée de l'écarter

peu ; & l'œil à travers cette ouverture appercevait une peau plus blanche que l'hermine qui la touchait. Le Chevalier était tellement interdit, qu'il ne put ni avancer ni parler. Elle l'appella. « Lanval, lui dit-elle, » c'eſt vous que je viens chercher ici. Vous » m'avez plu, je vous aime, & veux bientôt » vous en donner de telles preuves, que » cet Artus qui vous dédaigne, & que » tous les Rois de la terre envieront vôtre » ſort ». Ce diſcours tendre retira le Chevalier de ſon premier étonnement, & comme une étincelle enflamma ſubitement ſon cœur. Il répondit à la Dame, que, s'il était aſſez heureux pour obtenir ſon amour, jamais elle ne pourrait lui rien ordonner que ſa valeur n'oſât entreprendre, & protesta qu'il ne deſirait plus déſormais qu'une ſeule choſe au monde, l'aſſurance de la voir toujours & de ne pouvoir plus être ſéparé d'elle. Les Demoiſelles entrerent dans ce moment, apportant des habits magnifiques ; il s'en revêtit, & ſembla encore mille fois plus beau. Bientôt après, le dîner parut. La [illegible] (f) lui fit prendre place ſur le lit

auprès d'elle ; les pucelles (*g*) ſervirent elles-mêmes ; tous les plats étaient eſquis ; mais ,

il y eut d'abord
Un entremés i ot premier
Qui
Ki moult plaiſoit au Chevalier :
il embraſſait ſouvent.
Car ſa mie baiſioit ſovent.

Après la table il obtint d'elle d'autres preuves de ſon amour. Enfin , pour achever de vous peindre ſa ſituation , il était tellement tranſporté de plaiſir , qu'il eût voulu paſſer toute ſa vié dans ce pavillon délicieux. Mais le ſoir quand la nuit approcha : « Je ne puis vous garder davantage , lui dit » la Fée ; levez-vous , retournez à la Cour , » & déployez-y une magnificence digne de » vôus & de moi. Quelque dépenſe qu'il » vous plaiſe de faire , l'or ne manquera » jamais à vos beſoins. Si quelquefois votre » tendreſſe me deſire , (& je me flatte que » ce ne ſera jamais que dans des lieux où » votre amie pourra paraître ſans rougir) , » je vous permets de m'appeller ; & dans » l'inſtant , inviſible pour tout autre , je

m'offrirai

» m'offrirai à vos yeux ; mais sur-tout que » jamais personne ne puisse soupçonner votre » bonheur. J'exige le secret le plus pro- » fond, & vous annonce que dès le mo- » ment où vous y manquez, vous perdez » mes bontés, & ne me revoyez jamais ». A ces mots elle l'embrassa, & lui dit adieu. Son cheval l'attendait à l'entrée de la tente ; Il partit, tellement étonné de son aventure, qu'il ne pouvait la croire, & qu'il regardait de tems en tems en arriere, comme pour se convaincre qu'on ne l'avait pas abusé par une illusion.

De retour à Carduel, il combla de présens ceux qui l'avaient servi, racheta des prisonniers, remit en équipage des Chevaliers pauvres, habilla des Ménétriers *(h)*, fit des dons à des Croisés & à des Pélerins ; & cependant sa bourse se trouvait toujours remplie. Mais ce qui plaisait encore bien autrement à son cœur, c'est que le jour ou la nuit, dès que l'amour le pressait & qu'il appellait la Fée, elle se rendait aussi-tôt à ses desirs. Écoutez maintenant comment ce bonheur fut troublé.

A la fête de la S. Jean, beaucoup de Chevaliers ſe trouvaient au Château. Quand on eût ſoupé, ils deſcendirent au verger pour ſe promener. La Reine, qui en ſecret aimait Lanval, & qui des fenêtres de la tour qu'elle habitait l'avait apperçu parmi eux, propoſa ſans affectation aux Dames d'y deſcendre auſſi. On ſe réunit, on folâtra, on ſe prit par les mains pour danſer; la joie devint générale. Lanval ſeul s'ennuyait, parce qu'il ſongeait à ſa mie, & il s'échappa, dès qu'il le put, pour retourner auprès d'elle. Genevre, qui depuis long-tems cherchait l'occaſion de le trouver ſeul, ſaiſiſſant avidement celle-ci, l'appella, & lui parla en ces termes : « Lanval, je vous ai toujours eſtimé, » & il ne tient qu'à vous d'avoir mon cœur, » car je vous aime : parlez, ne le deſirez- » vous pas » ? Le Chevalier aimait déja, comme vous avez vu; & d'ailleurs, n'eût-il pas aimé, il était trop loyal pour manquer juſqu'à ce point au Monarque qui avait reçu ſa foi (*i*). Enfin, que vous dirai-je, après bien des ſollicitations tendres, la Reine furieuſe s'emporta en invectives, & lui fit un

reproche si horrible, que, piqué à son tour, il avoua qu'il avait une mie, mais que sa mie était si parfaitement belle, qu'une seule de ses suivantes l'emportait sur la Reine en beauté. Cette réponse humiliante acheva d'accabler Genevre. Elle se retira dans sa chambre pour pleurer, & se mettant au lit, déclara qu'elle n'en sortirait plus que le Roi son époux n'eût promis de la venger. Il était à la chasse. Le soir quand il rentra, elle se jetta à ses pieds, & lui demanda vengeance d'un insolent qui non-seulement avait osé la *prier d'amour*, mais qui, sur ses refus, l'avait accablée d'injures, en ajoutant qu'il possédait une maîtresse dont les suivantes valaient mieux qu'elle. Séduit par les larmes de son épouse, Artus s'enflamma de colere; il fit serment qu'il ferait brûler ou pendre le coupable (*k*), & envoya dans l'instant trois de ses Barons (*l*) pour l'arrêter.

Lanval s'en était retourné triste & chagrin. Quoiqu'il n'eût pas nommé son amante à la Reine, il avait cependant parlé de son bonheur, & il tremblait que la Fée ne s'en vengeât. A peine fut-il rentré chez lui,

qu'impatient de ſortir d'inquiétude, il l'appella; mais pour cette fois elle fut ſourde à ſes vœux. Il eut beau ſe plaindre, ſoupirer, maudire ſon indiſcrétion & demander grace, tout fut inutile; elle refuſa toujours de ſe montrer. Les Barons le trouverent en larmes quand ils entrerent & qu'ils vinrent le ſommer de ſe rendre à la Cour du Roi pour ſe défendre. Le déſeſpoir dans le cœur, & peu inquiet ſur des jours qui lui étaient devenus odieux, il les ſuivit.

Dès qu'il parut, le Monarque lui reprocha avec amertume ſa félonie. Lanval ſurpris proteſta de ſon innocence ſur la ſéduction dont on l'accuſait; mais il confeſſa naïvement l'incivilité qui lui était échappée dans la colere, & ſe ſoumit du reſte au jugement de la Cour. On lui nomma en conſéquence, des Juges choiſis parmi ſes Pairs (*m*). Ceux-ci lui aſſignerent un jour pour comparaître, & en attendant ils exigerent, ou qu'il ſe rendît priſonnier, ou qu'il donnât un répondant. Comme l'accuſé n'avait point de parens en Angleterre, & que dans ſon malheur il ne comptait plus ſur ſes amis, il s'apprê-

tait à marcher vers la prison; mais Gauvain, quoique le neveu du Monarque, & les Chevaliers qui étaient au Château, ayant offert pour son cautionnement leurs terres & leurs fiefs, la garantie fut acceptée, & il lui fut permis de retourner au lieu de sa demeure. Il était si profondément affligé, que ses amis qui l'y accompagnerent & qui se proposaient de lui faire quelques reproches sur sa dangereuse indiscrétion, se virent obligés, au contraire, de l'exhorter à prendre courage. Il fallut même qu'ils vinssent tous les jours le consoler; car il refusait de manger, il appellait sans cesse la mort, & leur donnait lieu de craindre que la douleur ne lui fît perdre tout-à-fait la raison.

Le jour fixé arriva enfin. Les Barons s'assemblerent, & les Chevaliers qui avaient été les *pleges* (*n*) de Lanval, vinrent le leur représenter. Artus voulut présider à la séance. Animé par son épouse qui était présente, il animait lui-même les Juges. On interrogea l'accusé, & on le fit sortir ensuite pour aller aux voix; mais ces braves guerriers avaient honte de condamner ainsi à la mort (*o*)

EX

50599

un Chevalier sans reproche, un jeune homme si beau, loin de sa patrie, & sans appui dans une cour étrangere. Plusieurs n'opinaient qu'à la prison; & l'un d'eux, dans l'espoir de le sauver, ayant proposé de l'obliger à montrer sa maîtresse, afin qu'elle pût être comparée à la Reine, & qu'on jugeât s'il avait eu raison de la lui préférer; cet avis fut adopté d'une voix unanime. Malheureusement il n'était plus en sa puissance de la faire voir; & ce dernier moyen qu'on vint lui offrir ne servit qu'à le convaincre qu'il n'avait plus de ressource.

On allait donc prononcer, lorsque tout-à-coup on vit paraître deux Demoiselles montées sur des chevaux gris, & si belles qu'on crut d'abord que l'une des deux était la mie qu'avait tant vantée Lanval. Elles se présenterent au Roi; & en lui annonçant l'arrivée de la Dame leur maîtresse, le prierent de lui faire préparer *une chambre* qu'elle pût occuper. Un instant après, deux autres parurent, d'une taille majestueuse, & plus belles encore que les premieres. Elles étaient vêtues d'un bliaud d'or (*p*), & montaient

des mules espagnoles. Le Monarque à qui elles demanderent un gîte & pour elles & pour leur maîtresse, alla les conduire lui-même; & comme s'il eût craint que Lanval n'échappât à sa vengeance, il revint au plus vîte presser le jugement. Mais des cris de joie & des acclamations bruyantes qu'on entendit au-dehors arrêterent de nouveau les juges. Ils regardent, & voient venir sur un cheval plus blanc que la neige (q) une Dame d'une beauté surnaturelle & divine. Elle avait un manteau de pourpre grise, était suivie d'un levrier, & tenait un épervier sur le poing (r). Hommes, femmes, Chevaliers, bourgeois, tout ce qui habitait l'enceinte du Château était accouru sur son passage, & l'on n'entendait autour d'elle qu'un murmure confus d'admiration & d'éloges. Les amis de Lanval ne doutant pas que ce ne fût-là celle qui devait le sauver, vinrent en hâte lui annoncer cette heureuse nouvelle. Assis tristement à l'écart, il n'attendait plus que la mort, & s'applaudissait de la recevoir, puisqu'il avait perdu celle qui faisait tout son bonheur. Au discours de ses amis, il leva les yeux pour

la regarder. C'eſt elle, c'eſt elle, s'écria-t-il, & je vais mourir content, puiſque je l'ai revue. Le Monarque avec toute ſa Cour alla au devant de la Dame. Elle entra dans le Palais, ſalua & parla ainſi : « Roi, & vous » Barons, écoutez-moi. Artus, j'ai aimé l'un » de tes Chevaliers, ce Lanval qui t'avait ſi » bien ſervi (*s*), & que j'ai été obligée » de récompenſer pour toi. Il m'a déſobéi, » & j'ai voulu l'en punir en le laiſſant pendant » quelque tems aux portes de la mort; mais » il m'a été fidelle, & je viens l'en récom- » penſer. Barons, vous avez exigé ma pré- » ſence pour le condamner ou l'abſoudre; » me voici : comparez maintenant & pro- « noncez ». Ils s'écrierent tous que Lanval avait eu raiſon, & d'une voix unanime il fut abſous. La Fée repartit auſſi-tôt avec ſes pucelles. Pour lui, montant ſur les degrés du perron de marbre (*t*) qui était près de la porte, il ſauta ſur ſon cheval, quand elle paſſa, & ſortit avec elle.

Les Bretons diſent qu'elle l'emmena dans une Iſle charmante, nommée d'Avalon, où ils ont vécu heureux. On n'en a point en-

tendu parler depuis; & quant à moi, je n'en ai pas appris davantage.

Dans les Mille & une Nuit, T. 6, p. 229, *Ahmed, fils du Sultan des Indes, se trouve conduit de même par une aventure singuliere au Château magique de la Fée Pari-Banou, qui est devenue amoureuse de lui. Il l'épouse; mais dans tout le reste les deux Contes ne se ressemblent plus.*

NOTES.

(*a*) Ce mot, aussi ancien que la poésie française, signifiait *chanson*, & paraît venir de l'Allemand *lied*, qui a la même signification. Nos vieux Romanciers font souvent chanter des *lais* à leurs héros. Il y en avait dans tous les genres, de gais, de tristes, d'amoureux & même de dévots. Peu-à-peu le *lai* se perfectionna. On lui donna un nombre réglé de stances, une coupe lyrique; & c'est ainsi qu'on le voit paraître dans les poésies manuscrites de Froissart, & pendant fort long-tems chez les Poëtes qui suivirent celui-ci. Dans les commencemens le *lai* se chantait, & d'ordinaire avec un accompagnement de harpe. *Barbaros leudos harpâ relidebat*[1].

[1] *Fortun. Epist. ad Gregor. Turon.*

Il avoit appris à chanter
Et lais & notes à harper.

Tenoit une harpe, & harpoit, & chantoit tant doulcement un lay qui avoit esté fait nouvellement, & qui étoit appellé le Lay des deux Amans[1].

Il est vraisemblable que certains Fabliaux furent nommés *lais*, parce qu'ils se chantaient aussi. Dans le préambule de celui de Gruélan qui va suivre, le Poëte dit :

Bon en sont li lai à oïr, *entendre*,
Et les notes à retenir.

Dans celui de Gugemer, qui vient ensuite, on lit de même,

Se dit en harpe & en rote :
Boine en est à oïr la note. *bonne*

Mais quel était ce chant ? Les Fabliaux ordinaires n'étaient-ils que déclamés, & les lais-fabliaux chantés en entier ? Pourquoi les manuscrits n'en offrent-ils aucun de noté, tandis qu'on y trouve la musique des chansons du tems, & celle même d'un Fabliau ordinaire, (Aucassin ?) Je n'ai sur tout cela que des conjectures dont la discussion m'entraînerait trop loin, & je laisse ces détails à ceux qui entreprendront l'histoire de notre ancienne poésie.

Dans la piece intitulée, *les deux Ménétriers*, l'un d'eux, après avoir nommé tous les Romans qu'il est en état de réciter, se vante de savoir plus de quarante lais.

(*b*) Nos Romanciers étant Français, il était tout naturel qu'ils prissent des Français pour leurs héros. Quant à ceux qui faisaient des Romans de la *Table-Ronde*,

[1] *Rom. de Giron-le-Courtois.*

la choſe était moins aiſée, puiſque la ſcene devait être en Angleterre. Ils ſuppoſent donc Artus ſuzerain de la petite Bretagne, ils le font venir ſouvent à Nantes tenir cour pléniere; & dès-lors cette province devient le théâtre de la plupart des exploits. Trois des plus célebres Chevaliers de la Table-Ronde, Triſtan, Méliadus & Lancelot, ſont Bretons. La forêt où Merlin fut enchanté par Viviane, & qu'habitaient les Fées, eſt Brocéliande auprès de Quintin, &c. Enfin ces fables, devenues populaires, avaient fait donner à certains lieux des noms qu'on retrouve encore dans les hiſtoires. C'eſt ainſi que dans la vie de Louis III, Duc de Bourbon, on voit une action paſſée auprès du *Perron de Merlin*, une autre à la *Croix de Malchaſt*, *où Merlin faiſait ſes merveilles.*

(*c*) La Chenille qui produit la ſoie, originaire de la Chine & des Indes, avait été, en 551, tranſportée par deux Moines à Conſtantinople; mais le ſecret d'élever ces inſectes & de travailler leur fil, ſemblait être demeuré dans l'empire Grec, & le reſte de l'Europe n'en avait point profité. En 1130, Roger, Roi de Sicile, paſſant par la Grece au retour d'une expédition dans la Terre-Sainte, emmena avec lui d'Athènes, de Corinthe & de Thèbes, des Ouvriers en ſoie, & les établit à Palerme, où ils enſeignerent leur art, qui bientôt ſe répandit dans l'Italie. Peu de tems après, des Marchands Toſcans & Lombards le porterent en France. Ceux-ci formerent d'abord leurs Manufactures dans nos provinces méridionales, dont la température

eſt plus favorable à la conſervation ainſi qu'à la nourriture de l'inſecte. De là ils parcouraient le Royaume & ſuivaient les foires pour vendre leurs marchandiſes. Enfin, ils vinrent s'établir à Paris, dans une rue à laquelle on donna le nom *des Lombards*, qu'elle porte encore.

Quant aux étoffes en ſoie qu'on ſavait fabriquer au XIII[e] ſiecle, outre celles qui étaient brochées en or & en argent on connaiſſait, comme aujourd'hui, le velours, le ſatin qui ſe nommait *ſamit*, & le taffetas qu'on appellait *cendal* ou *ſandal*. Ce ſont les ſoyeries, à meſure qu'elles devinrent plus communes ou mieux travaillées qui firent tomber l'uſage des fourrures, ſi long-tems à la mode.

(*d*) Perſonne n'ignore que la belle pourpre Tyrienne des anciens était rouge, la commune violette, & qu'ils avaient pluſieurs nuances intermédiaires entre ces deux couleurs. Aujourd'hui que le mot écarlate eſt conſacré pour exprimer la premiere, nos Ouvriers, par *pourpre*, entendent la ſeconde, quoique cependant ils ne ſoient pas trop d'accord entre eux ſur ſa compoſition & ſa vraie nuance, non plus que ceux qui ont écrit ſur le Blaſon. Dans les Fabliaux, écarlate & pourpre ſont ſynonymes. La plus belle ſe tirait d'Alexandrie, ſoit que cette ville poſſédât alors le ſecret de cette riche teinture, autrefois la richeſſe des Phéniciens, ſoit qu'elle ne fût que l'entrepôt de ces étoffes précieuſes que les Italiens venaient y chercher pour les vendre enſuite au reſte de l'Europe. Dans le Roman de

la Rose, il est parlé de la *pourpre Sarrasinoise*, qui sans doute est la même. On voit en effet dans l'histoire des Croisades que cette magnificence était en usage chez les Sarrasins ; & l'on sait qu'un des maux que produisirent ces guerres religieuses fut de faire connaître & de répandre dans l'Occident le luxe de l'Asie. Le Roman de Charlemagne manuscrit du R. 7188, parlant d'un Château pris par ce Prince & rempli de richesses,

on y trouva draps

dit, *& moult i trouva-on pailes Aléxandrins* ; dans d'autres Romans on l'appelle *Pourpre d'Aumarie*, (d'outre-mer).

On verra plus bas de *la pourpre grise*. Dans Ducange, au mot *purpura*, on en trouve de la *rousse* : ce qu'on pourrait à toute force expliquer par ce qui a été dit ci-dessus de celle de Tyr. Mais ce qui dérange les explications, c'est que l'on trouve aussi, & de la *pourpre* & de l'*écarlate* blanche. Je soupçonne que ces couleurs ne s'employant, à cause de leur cherté, que pour les draps les plus fins, on a donné dans la suite le nom d'écarlate ou de pourpre, non à la couleur, mais à l'étoffe même.

de pourpre.
Et s'affuble. . . . d'un *vert* mantel porprine.

Fabliau de Gautier d'Aupais.

fut couvert le Baron
D'une porpre sanguine fu bien covert li Ber.

Manusc. du R. n°. 6985.

(*e*) Voilà une fourrure portée en été ; on en verra un autre exemple dans le Fabliau de *la Robe d'écarlate*.

Les peuples du midi de l'Europe habitant un pays chaud, uſaient d'étoffes légeres propres à leur climat; & de là vient que le vair & l'hermine ſont ſi rares dans les armoiries d'Italie & d'Eſpagne [1]. En France, au contraire, & en Allemagne, où les hivers ſont plus rigoureux, où les étés ſont tempérés, & où ils l'étaient peut-être encore davantage alors par le grand nombre de forêts & de terres en friche, on fourrait les chappes, les manteaux, les chaperons, les cottes-d'armes, &c.; & il paraît qu'on portait ces fourrures en tout tems. Les peaux d'hermine ſe tiraient d'Arménie, ou, comme on écrivait alors, d'Herminie, où cette eſpece de rats blancs eſt très-commune. On en trouve auſſi en France & ſur-tout en Bretagne; ce qui engagea les Ducs de cette Province à prendre cette panne pour leurs armoiries. Afin d'en relever la blancheur par le contraſte d'une couleur oppoſée, on la mouchetait, comme on fait encore aujourd'hui, avec le noir du bout de la queue de l'animal, ou avec des flocons de laine d'agneaux de Lombardie qui ſont renommés pour leur beau noir luiſant. Le manteau d'hermine était autrefois en France la parure des grands Seigneurs & des femmes de la plus haute qualité. Une Reine d'Angleterre en faiſait porter deux devant elle, comme ſouveraine des deux Royaumes d'Angleterre & de France [11]. Il n'eſt plus porté aujourd'hui que par les Reines le jour de leur couronnement, par les Rois le jour de leur ſacre, par les douze Pairs qui dans cette cérémonie repréſentent les Pairs anciens; & hors de ces occaſions d'éclat, par

[1] *Le Labour. orig. des Armoiries.*

[11] *Choiſi, Vie de Charles VI, pag. 602.*

les seuls Chancelier & Garde des Sceaux. Les Ducs & Pairs le portent dans leurs armoiries placé derriere l'écu.

(f) Quoiqu'on trouve chez les anciens plusieurs exemples de magie, tels que la tête de Méduse, les métamorphoses faites par Circé, le cheval aîlé de Bellérophon, &c. quoique Pomponius Méla fasse mention d'une île située entre la grande & la petite Bretagne, habitée par neuf Prêtresses (*antistites*), à qui on attribuait le pouvoir d'exciter & d'appaiser les tempêtes, de prendre la forme de toutes sortes d'animaux, de prédire l'avenir, &c, on convient néanmoins assez généralement que ce que nous appellons *férie* nous vient des Orientaux, & que ce sont leurs génies qui ont produit nos Fées, espèces de nymphes, comme je l'ai dit ci-dessus, d'un ordre supérieur à ces femmes magiciennes qui pourtant portaient le même nom. Mais cette fiction, en se transplantant dans nos climats, y a pris la teinte du gouvernement & de l'esprit de la nation. En Asie, où les femmes emprisonnées dans des harems, éprouvent encore, outre la servitude générale, un esclavage particulier, ce sont des *Péris*[1], de beaux génies consolateurs, qui, volant dans les airs, viennent adoucir leur captivité & les rendre heureuses. Chez nos bons aïeux, où la Noblesse brave & galante exposait ses biens, son repos & sa vie pour la gloire & pour les Dames, ces *Péris* sont devenus des Fées charmantes & toujours jeunes, protégeant les beaux Chevaliers, & quelquefois se prêtant avec bonté au délassement de

[1] *Caylus, Mémoir. de l'Acad. des Bell. Lett. tom. XX.*

leurs fatigues. Qu'on ſe rappelle la remarque faite plus haut ſur le changement d'une des pieces du jeu d'échecs, & l'on verra comment, juſques dans les plus petites choſes, une nation ſouvent ſe peint ſans le ſavoir.

Nos anciens Romanciers emploient la férie juſqu'à la ſatiété. On ſait l'uſage qu'en ont fait les deux principaux Poëtes épiques de l'Italie, & il faut convenir qu'employée avec goût, cette invention poétique, la plus favorable de toutes ſans contredit pour l'imagination, peut devenir une ſource de grandes beautés. Chez nous je ne connais parmi les modernes aucun Auteur de réputation qui l'ait employée en grand. Quinaut, dès qu'il la connut, la tranſporta ſur le théâtre de l'Opéra, dont elle eſt reſtée la dominatrice, & où elle étonne les yeux par ſes coups de baguette, ſans preſque jamais émouvoir le cœur. Dans la littérature (choſe ſurprenante!) les femmes s'en ſont emparées, & elles l'ont conſacrée à de petites hiſtoriettes monotones, que le genre & le ſujet ont fait appeller *Contes de Fées*. Mais les Fées employées par nos peres étaient douces & bienfaiſantes, telles que des divinités doivent être; elles ne ſe vengeaient que quand elles étaient offenſées. Ce n'eſt que depuis que tout le monde parle d'humanité qu'on s'eſt aviſé d'en faire des monſtres d'une méchanceté atroce, de mettre par-tout des ogres qui ne vivent que de chair humaine, &c; & encore une fois, les Auteurs de preſque tous ces Contes ſont des femmes.

(*g*) C'eſt le nom dont ſe ſervent tous nos Romanciers pour déſigner les ſuivantes d'une Princeſſe, ou les

Demoiſelles

Demoiſelles deſtinées à ſervir une femme de diſtinction ; ce mot ſe trouvera ſouvent employé dans ce ſens.

(*h*) On voit ici ſur quels objets pouvait s'exercer alors la bienfaiſance & la libéralité d'un grand Seigneur. Dans cette liſte ſont les Ménétriers (& ſous ce titre ſe trouvent compris les Jongleurs & les Trouverres). Ces ſortes de gens étant appellés pour leurs talens dans toutes les fêtes & les cérémonies d'éclat, il leur fallait des habits pour paraître ; & les Princes & les Grands leur donnaient entr'autres récompenſes, ceux qu'ils avaient portés, comme ils le font encore aujourd'hui pour les Comédiens. Cette coutume de faire des préſens d'habits à des Auteurs dont les ouvrages ont ſu plaire, venait, ainſi que mille autres, des Sarraſins[1], chez leſquels elle était fort uſitée, à l'imitation de Mahomet, qui autrefois avait donné ſon manteau au poëte Caab.

Le goût de ces ſiecles pour les croiſades & les pélerinages fait imaginer ſans peine avec quel reſpect on regardait ceux qui ſe dévouaient à ces pieux voyages, & combien on devait s'empreſſer à contribuer aux dépenſes qui leur étaient néceſſaires pour les entreprendre.

(*i*) Attenter à l'honneur de ſon Seigneur était un crime de félonie, quand on était à ſon ſervice : c'en était un de leſe-féodalité, quand on était ſon vaſſal ; & en entr'autres peines il entraînait alors la confiſcation du fief.

(*k*) Le premier exemple en France d'un Seigneur condamné à la corde, eſt celui de Remiſtang ſous Pépin. A meſure que vers la fin de la ſeconde race les grands

[1] *Murat. Antiq. Méd. ævi, tom. II, p.* 844.

Seigneurs accrurent leur puiſſance particuliere, ils ſe fortifierent contre celle du Prince. Auſſi va-t-on voir que le Fablier, malgré toute la colere qu'il ſuppoſe ici à Artus, lui fera obſerver des formes judiciaires.

(*l*) Les *Barons* étaient les hauts Seigneurs qui poſſédaient un grand fief relevant immédiatement du Roi. Ceux-ci, & même les Seigneurs particuliers, poſſeſſeurs de domaines un peu conſidérables, eurent auſſi les Barons à leur tour, à l'imitation de la puiſſance royale, comme ils eurent des grands Officiers & des Cours plénieres. Dans les procès importans, ces Barons formaient la cour judiciaire du Prince. On verra plus bas que c'eſt parmi ceux d'Artus que ſont choiſis les juges de Lanval.

(*m*) Les Nobles avaient trois prérogatives réelles, l'exemption de toutes charges, excepté celle du ſervice militaire dû au Seigneur ſuzerain, le droit de défendre les armes à la main leur perſonne, leurs biens & leurs amis, & celui de juger leurs *pareils*, & de n'être jugés que par eux en matiere criminelle. Nos *Pairs* d'aujourd'hui ont conſervé ce dernier privilege.

(*n*) Comme c'eſt une choſe précieuſe que tout ce qui peint les coutumes & les mœurs, & que ce détail de procédures contre un homme noble eſt un monument curieux, on le verra, je crois, avec plaiſir, quoique dans la narration il faſſe longueur. Au tems de nos Fabliers (& ils ne ſuppoſent jamais aux ſiecles qui les ont précédés que les uſages du leur), on ne pourſuivait point en juſtice par Procureur comme aujourd'hui.

Un homme, d'après la demande ou l'accusation d'un autre, était ajourné par les Baillis ou Prévôts; on lui envoyait pour cela quelques Sergens ou *Bédeaux*, s'il était roturier, ou, comme dans le Fabliau, quelques-uns de ses *Pairs*, s'il était gentilhomme; & on lui prescrivait un terme pour qu'il eût le tems de préparer ses moyens de défense. Dans certains cas, qui, sans être extrêmement graves, eussent exigé cependant, pour une sûreté plus grande, sa détention, il pouvait s'en racheter en présentant quelqu'un qui le cautionnât, ou qui, comme on parlait alors, se rendît son *plege*. Ainsi, en conservant sa liberté, il conservait en même tems, la facilité de pouvoir prouver son innocence, & au moins n'était pas puni avant la conviction de son crime. Cette loi juste & sage subsiste encore en Angleterre en matiere civile, & c'est la fameuse loi *habeas corpus*. Lorsque l'accusé s'enfuyait, ses pléges étaient condamnés à subir la peine qu'il eût subie lui-même. Saint Louis cependant, par un égard d'humanité pour la bonne-foi généreuse & trompée, voulut bien ne les condamner qu'à 100 s. 1 d. d'amende [1].

[1] *Établ. de S. Louis.*

Quand le pieux Monarque, après sa croisade d'Égypte, revint en France, son vaisseau dans la route ayant essuyé une tempête, la Reine promit à S. Nicolas une nef d'argent; & comme pour rassûrer le Saint par un répondant, elle exigea que Joinville fût son *plége* [2]. On en introduisit jusques dans les parties de table. La mode s'étant établie de s'y défier les uns des autres & de se provoquer à boire; celui qui ne se sentait point

[2] *Hist. de S. Louis par Joinv.*

la tête assez forte pour soutenir la partie, pouvait choisir quelqu'un qui le plégeât, & bût à sa place. Cet usage subsistait encore en 1635, comme il paraît par les *Serées de Bouchet ;* & Pasquier à ce sujet cite sur l'infortunée Reine d'Écosse Marie Stuart, une anecdote extrêmement touchante. Condamnée par sa sœur à l'échaffaud, la veille de sa mort, dit-il [1], sur la fin du [illegible] elle *but à tous ses gens, leur commandant de la pléger : à quoi obéissant ils se mirent à genoux, & mêlant leurs larmes avec leur vin, burent à leur Maîtresse.*

[1] *Rech. Liv. VI.*

(*o*) On sera surpris de voir infliger une pareille peine à un Chevalier de la plus haute naissance, pour avoir dit qu'il connaissait des suivantes plus belles que la Reine ; mais c'est qu'alors une insulte faite à une femme était le plus grand des crimes. Lorsqu'on annonçait un tournois, ceux qui voulaient s'y présenter étaient obligés, plusieurs jours avant l'ouverture, d'exposer en public leur écu armorié, afin que si l'on avait quelque reproche à leur faire, on pût se plaindre à tems. Les Juges du Tournois étaient chargés de conduire les Dames dans ces visites, & il y avait un Héraut pour leur nommer les Chevaliers à qui les écus appartenaient. Quelqu'une dans ce nombre rencontrait-elle un homme de qui elle eût à se plaindre, elle touchait ses armes de la main ; & les Juges, après l'examen fait du délit, faisaient fermer au coupable l'entrée de la lice ; ou quand il y était entré, le dénonçaient aux combattans, qui tous aussi-tôt se tournaient contre lui, & le frappaient jusqu'à ce que l'offensée lui fît grace. *Doit estre*

si bien battu le médisant que ses épaules s'en sentent bien .... Tant & si longuement qu'il crie merci aux Dames à haute voix, tellement que chacun l'oie[1]. Louis II, Duc de Bourbon, instituant l'Ordre de l'Écu d'or en 1363, recommandait aux Chevaliers *d'honorer sur-tout les Dames & Damoiselles, ne permettre & souffrir d'en ouïr blasonner & mesdire, parce que d'elles après Dieu vient tout l'honneur que les hommes reçoivent.*

[1] La Colomb. Théât. d'Hon.

(*p*) Sorte de robe ou d'habit de dessus, car les hommes ainsi que les femmes, avaient des *bliauds*. Dans quelques-unes de nos Provinces, les paysans le nomment encore *Blaude*.

(*q*) Les Souverains, le Pape, l'Empereur, lorsqu'ils faisaient une marche solemnelle ou leur entrée dans quelqu'une de leurs villes, ne montaient que des chevaux blancs. Le Continuateur de Guil. de Nangis, parlant de l'entrée de l'Empereur Charles IV dans Paris, remarque que le Roi Charles V eut l'attention de lui fournir, ainsi qu'au Roi des Romains, un cheval noir, de peur, ajoute-t-il, que ce ne fût *un signe de domination; & ce tems partit le Roy de son Palais, monté sur un grand palefroi blanc*. Quand le Prince de Galles entra dans Londres conduisant notre Roi Jean son prisonnier, il eut la modestie de ne monter qu'une petite haquenée, & de lui donner un cheval blanc. On verra plus bas dans le Fabliau *du Villain Médecin*, des Messagers du Roi montés sur des chevaux blancs. Si l'Amante de Lanval paraît ainsi à la

Cour d'Artus, c'eſt pour marquer la ſupériorité qu'elle a ſur lui par ſa qualité de Fée.

(*r*) Cet oiſeau de proie & ce chien annonçaient une femme de qualité. Les gentils-hommes ne ſortaient gueres de leur Château qu'avec cet équipage, ſoit qu'ils vouluſſent en marchant avoir le plaiſir de la chaſſe, ſoit pour ſe diſtinguer des roturiers par le privilège qui était propre à la Nobleſſe. Auſſi dans les monumens & les tombeaux anciens, ceux qui ne ſont pas morts dans les combats, ſont-ils repréſentés avec un levrier ſous les pieds, ou un épervier ſur le poing, ou ſeulement avec le gant qui ſervait pour tenir l'oiſeau. Les femmes nobles y ſont diſtinguées de même par l'épervier. Nos Rois dans leurs entrées & les marches d'appareil ſont encore précédés aujourd'hui par un équipage de Fauconnerie. Le Tréſorier de l'Égliſe d'Auxerre avait le droit d'aſſiſter à l'Office Divin les jours ſolemnels avec un épervier ſur le poing ' : le Seigneur de Saſſai avait celui de poſer l'oiſeau ſur le coin de l'autel ''.

(*s*) Les Rois, quand ils voulaient faire la guerre, & qu'ils n'avaient pas aſſez de troupes de leurs vaſſaux, étaient obligés de prendre des Chevaliers à leur ſolde. C'eſt ainſi que Joinville, pendant la croiſade d'Égypte, fut ſoudoyé avec ſa troupe par S. Louis.

(*t*) Ces perrons qu'on trouve à chaque pas dans les Romans étaient des maſſifs de pierres avec des degrés placés ſur les chemins & dans les forêts pour monter à cheval ou pour en deſcendre, ſecours ſouvent néceſſaire, malgré les étriers, à cauſe de la peſanteur des

' *Hiſt. de l'Egl. d'Aux. par le Beuf, t. 1, p. 766.*

'' *Ducan. Gloſſ. Suppl. au mot Acceptor.*

armes. On y suspendait ordinairement les écus destinés à proposer des défis de Chevalerie, afin qu'ils fussent vus de tous ceux qui s'y arrêtaient. Les Romains en avaient établis de même sur les grands chemins pour la commodité des cavaliers ; & l'on trouve encore aujourd'hui dans Paris, à la porte de plusieurs maisons, des perrons ou gradins qui servaient aux Magistrats à monter sur leurs mules quand ils allaient au Palais. Pour rendre les perrons plus commodes par leur ombrage, on y plantait un arbre, ordinairement un orme ; & dans plusieurs coutumes cet orme est compris dans la portion des fiefs réservée par préciput à l'aîné. Les perrons des Châteaux étaient plus ornés, & avaient encore d'autres usages. C'était là que les Officiers du Seigneur ou le Seigneur lui-même venait rendre la justice à ses vassaux. Joinville fut souvent employé par S. Louis à ce ministere, & c'est ce qu'il nomme les *plaids de la porte*. Dans le Fabliau du *Sacristain* on verra un Prévôt juger assis sur son perron. Les Huissiers y faisaient leurs proclamations au nom du Seigneur.

LAI DE GRUÉLAN.

Le sujet de ce Conte est absolument le même que celui de Lanval; cependant les détails en sont si différens, que j'ai cru devoir le traduire aussi, & le donner après l'autre comme un modele de la maniere dont les Fabliers savaient imiter. La scene ici se passe en Bretagne, sous un Roi qui n'est point nommé, non plus que son épouse.

Je vais vous conter l'avanture de Gruélan, telle que je l'ai entendue; l'air en est bon à retenir, & le Lai mérite d'être écouté (*a*).

Gruélan était Breton, d'une famille illustre, & à une grande beauté il joignait encore la droiture du cœur. Le Roi qui tenait alors la Bretagne étant entré en guerre avec les Princes ses voisins, Gruélan avait volé des premiers sous sa banniere; & par sa valeur il s'était distingué tellement, soit dans les tournois, soit dans les combats, qu'il avait mérité l'estime & l'amitié du Monarque. Le bruit

de tant de mérite parvint bientôt juſqu'aux oreilles de la Reine, qui, à force d'entendre vanter le courage & la beauté du Chevalier, prit de l'amour pour lui.

Un jour elle tira à part ſon Chambellan : « Parles-moi vrai, lui dit-elle ; qu'eſt-ce » que ce Gruélan dont j'entends tout le » monde faire l'éloge? le connais-tu? Ma-» dame, répondit le Serviteur, je ſais qu'il » eſt brave & courtois, auſſi n'eſt-il perſon-» ne qui ne l'aime. Mon cœur depuis long-» tems me parle en ſa faveur, reprit la Reine; » fais-le venir, je veux l'avoir pour ami, & » lui abandonner mon amour ». Le Chambellan répartit qu'il ne doutait pas de la joie qu'allait donner au Chevalier une nouvelle auſſi flatteuſe. Il ſe rendit auſſi-tôt chez Gruélan, qui, ſans ſavoir ce qu'on lui voulait, le ſuivit au Château, & fut introduit dans l'appartement de la Princeſſe. Dès qu'il parut, elle alla au-devant de lui, & le ſerra dans ſes bras, en lui donnant un baiſer; puis elle le fit aſſeoir à ſes côtés ſur un tapis (*b*), & commença à l'entretenir de ce qui le regardait, avec un ton d'amitié & des regards ſi

tendres qu'il devait lui être bien difficile de n'en pas deviner le motif.

Mais à toutes ces avances, Gruélan répondit d'un ton si respectueux qu'elle se vit embarrassée. Se déclarer la premiere, c'est à quoi s'opposait encore un reste de pudeur & de fierté : d'un autre côté cependant, pour se faire entendre, il fallait bien s'y résoudre. Enfin enhardie par l'amour, elle demanda au beau Chevalier s'il avait une amie; car sans doute, il était aimé, & devait à coup sûr l'être beaucoup. Il répondit qu'il n'aimait pas encore.

Et ici l'Auteur déployant la doctrine mystique & rafinée de son siecle sur l'amour, fait disserter longtems, & avec le plus grand respect, son héros sur cette matiere. L'amour, selon lui, n'est que l'union chaste de deux cœurs, qui, liés ensemble par la vertu, vivent désormais l'un pour l'autre, n'ayant plus qu'une seule ame & une même volonté; & il regarde un engagement de tendresse comme la chose de la plus grande importance, & à laquelle on ne doit songer qu'après avoir aquis déjà une haute réputation.

La Reine enchantée de ce discours qui flattait en apparence sa passion, s'ouvrit alors sans réserve au Chevalier, & lui avoua que

n'ayant éprouvé jusqu'à ce jour qu'un attachement faible pour le Roi son époux, & sentant le besoin d'aimer, elle avait cherché dans toute sa Cour le Chevalier le plus accompli; qu'elle croyait enfin l'avoir trouvé, & se flattait de le voir répondre à sa tendresse. Gruélan, confus, témoigna sa reconnaissance de tant de bontés; mais il était à la solde du Prince, il lui avait promis sa foi, & lui devait trop pour se rendre coupable de la plus noire des ingratitudes. A ces mots il se retira, & laissa la Reine accablée de honte & de douleur. Elle ne pouvait cependant renoncer à lui; son cœur se flattait encore de l'attendrir à force de prévenances & d'attentions; & dans ce dessein elle lui envoya des présens, le fit solliciter plusieurs fois, & lui écrivit même de sa propre main. Mais quand elle vit ses avances rejettées, & ses vœux sans espoir, la haine, dans son ame, prit la place de l'amour; elle indisposa contre le Chevalier, le Monarque son époux, & l'aigrit tellement que, privé de sa solde & obligé de servir à ses frais, Gruélan se vit bientôt dans la détresse. Successivement ses harnais

& ses équipages furent vendus. Cette ressource épuisée, il ne lui resta plus que le désespoir. Que pouvait dans cet état Gruélan? Quand je vous dirai qu'il mourait de tristesse, vous n'en serez pas surpris.

Un jour il s'était retiré dans sa chambre pour se livrer à sa douleur. Ses hôtes (a) venaient de sortir, & il ne restait à la maison que leur fille, jeune enfant aussi intéressante par son caractere que par sa figure. La petite paysanne, émue de compassion, monta chez lui, & après avoir essayé de le consoler, lui proposa de l'air du monde le plus touchant, de descendre pour dîner avec elle. Son cœur était trop fortement oppressé pour pouvoir manger; il la remercia, & appella son Ecuyer, auquel il ordonna de seller à l'instant son cheval. Sa résolution était de partir & de disparaître pour toujours; mais on ne trouva point de selle, la sienne avait été vendue; & sans la fille de l'hôte qui courut chercher celle de son pere, il eût été forcé de rester. Ce harnais ridicule avec lequel il lui fallut traverser le bourg, lui attira les ris & les huées de la populace.

Telle coutume gens du peuple
Tex est costume de borjois,

gueres polis
N'en verrez gaires de cortois.

Mais sa mélancolie était telle que rien ne l'émut ; il continua sa route, morne & pensif, & entra dans la forêt.

Comme il marchait, la tête baissée, une biche, plus blanche que la neige, se leva tout-à-coup à ses pieds, & parut fuir devant lui avec effroi, mais avec peine cependant, & comme blessée. Gruélan, dans l'espérance de l'atteindre aisément, se mit aussi-tôt à sa poursuite. Elle ne le devançait qu'autant qu'il était nécessaire pour l'animer davantage. Enfin après plusieurs tours & circuits, elle le fit arriver à une prairie charmante, au bord d'un ruisseau dans lequel se baignait une jeune Dame, si belle qu'il ne m'est pas possible de vous la dépeindre. Sa robe d'or était près de-là suspendue à un arbre avec d'autres habillemens très-riches ; & sur le bord de la riviere deux pucelles assises attendaient ses ordres, prêtes à la servir. A la vue du Chevalier, les demoiselles s'enfuirent avec l'air de l'épouvante. Pour lui, frappé uniquement des charmes

qu'il voyait, & oubliant à ce ſpectacle & ſes chagrins & ſa biche, il ſauta en bas de ſon cheval, & alla d'abord ſaiſir les habits. Son intention, vous l'imaginez bien, n'était pas de les emporter ; il voulait ſeulement obliger la belle Baigneuſe à ſortir de l'eau pour venir les lui demander : néanmoins quand elle lui eût repréſenté combien peu ce procédé était digne d'un Chevalier courtois, & qu'elle l'eût prié de les lui rendre, il alla les porter au rivage, & ſe retira même pour lui laiſſer la liberté de s'habiller. Il revint la prendre enſuite, & la conduiſit dans la forêt, où ſeul avec elle il voulut profiter de ſon bonheur, & la pria d'amour. Sa demande fut rejettée comme elle devait l'être. Alors, ſans inſiſter davantage ni s'attirer de nouveaux refus, il ravit de force (*d*) ce qu'on refuſait à ſes prieres. Cependant à peine ſe fut-il rendu coupable, que, demandant pardon du moyen auquel ſa paſſion venait de ſe trouver réduite, il aſſura la Dame qu'elle avait les prémices de ſon cœur, & lui jura pour toujours un attachement & une fidélité ſans bornes. La faute était faite, il fallait bien la pardonner :

un baiser tendre scella la réconciliation ; & on alla même bientôt jusqu'à lui avouer que ce n'était que pour amener ce dénouement, qu'on avait fait naître l'aventure de la biche ainsi que celle du ruisseau.

Après toutes les caresses dont devait être suivi un pareil aveu, la Fée se sépare du Chevalier comme celle du Fabliau précédent, en lui promettant de même de se rendre à ses désirs toutes les fois qu'il pourra le souhaiter ; mais lui recommandant, comme l'autre, une discrétion & un secret inviolables.

De retour chez son hôte, Gruélan, comme s'il eût voulu prolonger son bonheur, vint s'appuyer sur sa fenêtre, pour regarder de loin encore la forêt qui venait d'en être le témoin. Tout-à-coup il apperçut un cavalier, qui, par la bride, conduisait un magnifique cheval richement enharnaché ; c'était un Ecuyer que lui envoyait la Fée pour le servir & lui présenter de sa part ce beau palefroi dont elle lui faisait présent, & qu'elle avait nommé *Gédefer* (ç). L'Envoyé ouvrit ensuite une valise d'où il tira de riches habits qu'il livra au Chevalier ; puis il lui demanda l'état de ce qu'il devait, & lui déclara qu'il était

chargé de tout aquitter & de fournir désormais à la dépense qu'il lui plairait de faire. Gruélan s'occupa d'abord de témoigner sa reconnaissance à ses hôtes, ainsi qu'à ceux qui lui avaient rendu quelques services. Chevaliers pauvres, Trouverres, prisonniers éprouverent ses bienfaits : s'il avait été aimé auparavant, jugez comme il le fut alors ! Tout lui riait, chaque soir sa belle Maîtresse venait s'offrir à ses vœux, & un an se passa ainsi sans qu'il eût rien à desirer ; mais son bonheur même fut ce qui le perdit.

Le Roi ayant tenu à la Pentecôte une cour pléniere où tous les Barons & Chevaliers furent invités, Gruélan y parut avec eux. Le Monarque dans ces jours d'appareil avait une coutume bien singuliere. Fier de posséder la plus belle femme de son royaume, sur la fin du dernier repas, quand le vin commençait à échauffer les esprits, il la faisait entrer dans la salle, & la plaçait sur une estrade élevée, d'où il la montrait à toute cette foule d'illustres convives, en leur demandant si dans leurs courses guerrieres, ils avaient jamais rencontré une Reine qu'on pût

comparer

comparer à la leur. Le dernier jour de la fête elle parut à l'ordinaire. La ſalle retentit auſſitôt d'une acclamation générale, & l'aſſemblée tranſportée d'admiration, s'écria, que jamais ſur la terre n'avait paru une femme auſſi belle.

Gruélan ſeul ſe tut, il baiſſa la tête, & ſe mit à ſourire, parce qu'il ſongeait à ſa mie; mais l'œil jaloux de la Reine l'obſervait, il ne put lui échapper: « Voyez, dit-elle à ſon
» Epoux, tout le monde vous félicite, un
» homme ſeul m'inſulte, & cet homme eſt ce-
» lui que vous avez aimé. Etait-ce donc à tort
» que depuis long-temps je me plaignais à
» vous de ſon ingratitude »? Le Monarque irrité, l'appelle à lui auſſi-tôt, & le ſomme par la foi qu'il lui doit, de dire la raiſon de ce ſilence & de ce ſouris moqueur? Le Chevalier répond reſpectueuſement que depuis long-temps ſes yeux l'ont inſtruit, comme les autres ſans doute, de la beauté de la Reine; mais il croit que ſous les cieux cependant il peut être encore une femme plus belle. On lui demande s'il la connaît; il répond qu'oui, & qu'elle l'eſt même trente fois davantage.

La Reine en fureur exige qu'il la présente, & qu'on les compare toutes deux : sinon elle demande que l'insolent soit puni, & s'adresse à son Epoux pour obtenir de lui cette réparation.

Le reste de l'aventure, le plégement, le procès, la délivrance par l'arrivée de la Fée; sont les mêmes que dans Lanval. *Ici seulement la Fée, plus vindicative que l'autre, après avoir sauvé la vie au Chevalier, se retire sans vouloir lui parler. Il monte sur son cheval Gédefer, & court après elle, en lui demandant grace, & cherchant par ses pleurs à la fléchir; mais elle est inexorable. Elle s'enfonce dans la forêt, il la suit. Arrivée au bord du ruisseau où il l'a vue pour la premiere fois, elle s'y plonge & disparaît tout-à-coup à ses yeux; il s'y précipite après elle [illegible] mourir, puisqu'il faut la perdre. En [illegible] retire, & le remet à bord en lui annonç[illegible] peut la suivre, & qu'il doit renoncer pou[illegible] la voir; il s'y jette de nouveau, & déj[illegible] l'entraîne. Mais les deux pucelles touc[illegible] de repentir & d'un amour si sincere, de[illegible] grace & l'obtiennent. La Fée attendrie lui te[illegible] & le ramene au rivage, d'où elle le cond[illegible] domaines.*

Les Bretons, ajoute l'Auteur, [illegible] Gruélan n'est point mort, & qu'il [illegible] Fée; mais le cheval Gédefer, qua[illegible]

abandonné par son maître, parut inconsolable. Il allait courant par tout, frappant du pied la terre, & hennissant jour & nuit avec douleur. Il erra ainsi toute sa vie, sans vouloir se laisser approcher, & la tradition est que tous les ans il revient encore le même jour, au bord du ruisseau, comme pour y retrouver son bon maître. L'histoire de Gruélan & de son cheval fidele fut chantée par toute la Bretagne, & l'on en fit un Lai qu'on appella le *Lai de Gruélan*.

NOTES.

(*a*) Les Fabliaux offriront un grand nombre d'exemples de ces débuts imposans dans lesquels l'Auteur promet beaucoup d'amusement ou d'instruction. On les adressait aux auditeurs, dans le dessein sans doute d'exciter leur attention & de piquer leur curiosité.

(*b*) On a vu plus haut des lits employés, comme chez les anciens, pour la table & pour la conversation; voici des tapis pour s'asseoir à la maniere des Orientaux. J'en ai trouvé d'autres exemples dans les Romans. Cet usage apparemment était venu par les Croisades. Joinville dit que S. Louis, rendant familiérement justice à ses vassaux au Jardin de Paris, faisait étendre des tapis pour asseoir ses Officiers.

(*c*) Les Rois & les grands Seigneurs ne donnaient de logemens dans leurs Châteaux que pendant le tems qu'ils tenaient cour pléniere. Hors de-là tous ceux qui avaient affaire à eux, ou qui étaient attachés à leur service, sans être Officiers de leur maison, se logeaient comme ils pouvaient.

(*d*) Cette conduite du Chevalier est un peu différente de cette doctrine sublime qu'il a débitée plus haut sur l'amour pur. Un Traducteur à cette occasion ferait ici les plus belles réflexions sur l'inconséquence des passions & la bisarrerie du cœur humain. Pour moi, je crois bonnement que les Poëtes ignoraient alors, ou qu'ils ont quelquefois oublié ce précepte de la raison & d'Horace qui veut qu'un personnage garde jusqu'à la fin le caractere qu'on lui a une fois donné. On verra la même chose dans le Fabliau *d'Huéline*.

(*e*) Nos Romanciers, à l'imitation des Arabes, ont donné souvent des noms aux chevaux de leurs héros, & quelquefois même à leurs épées. Qui ne connaît Bayard, Alfane, Rabican, &c. Flamberge, Durandal, &c. immortalisés par l'Arioste, & tirés par lui de nos vieux Romans?

*L'ORDRE DE CHEVALERIE (a).

Il est utile d'écouter un homme ſage ; on gagne toujours à l'entendre. C'eſt ce que vous prouvera l'hiſtoire que je vais rimer, & qui arriva en *terre payenne* (*b*) à un Sarraſin loyal, à ce Saladin, roi puiſſant & guerrier ſi redoutable (*c*). Long-tems, il fit couler le ſang chrétien & affligea notre ſainte Religion. Laſſez enfin de leurs maux, nos pieux guerriers ſe réunirent contre lui. De toutes parts on les vit accourir pour le combattre ; & ſi le courage donnait la victoire, ils l'euſſent obtenue ſans doute : mais le ciel, qui ſeul peut accorder, la leur refuſa, & preſque tous dans ce grand jour perdirent ou la liberté ou la vie.

Parmi les priſonniers ſe trouvait le brave Prince Hugues de Tabarie, Seigneur de Galilée (*d*). Il fut conduit au vainqueur, qui,

plein d'eſtime pour ſon nom déja célebre, le ſalua avec amitié, ſe félicitant de tenir dans ſes fers un tel guerrier; mais qui lui annonça fiérement qu'il fallait, ou payer une forte rançon, ou ſe réſoudre à perdre la tête. Hugues ayant le choix, vous devinez aiſément celui qu'il fit. Il demanda donc quelle ſerait cette rançon. Elle fut fixée à cent mille beſans (*e*): & d'abord il déſeſpéra de l'aquitter, eût-il même vendu juſqu'à ſa principauté. « Tu les fourniras ſans la vendre, » répartit Saladin. Brave Chevalier & Prince » conſidéré, va demander ta liberté aux » Chrétiens de ces climats. Il n'eſt point parmi » eux de guerrier eſtimable qui ne s'honore » d'y avoir contribué ».

D'après ce conſeil, le Soudan permit à Hugues de partir dès le jour même pour en aller recueillir les fruits, & n'exigea de lui qu'une ſeule condition, celle de venir dans deux ans, ſi la rançon n'était pas entière, ſe remettre entre les mains de ſon vainqueur. Tabarie s'y engagea par ſerment, & après avoir remercié Saladin, il ſe diſpoſait à partir, quand celui-ci, l'arrêtant par la main, le [illegible]

duisit dans un appartement retiré, & là le questionnant sur cette Chevalerie dont il avait si souvent entendu parler, le pria, par la foi qu'il devait au Dieu de sa religion, de lui apprendre quelle était cette dignité, & de la lui conférer, avant son départ, de sa propre main (*f*). Hugues, qui eût craint de profaner le *saint Ordre* s'il l'avait prostitué à un infidele, s'en défendit d'abord, & s'excusa : mais le Soudan irrité lui faisant remarquer dans quels lieux il osait braver le maître de son sort, Tabarie devenu docile, commença à la fois & la cérémonie & l'enseignement.

Il fit d'abord laver le visage, raser la barbe (*g*) & couper les cheveux du Soudan; & pendant ce tems il ordonna qu'on lui préparât un bain. Interrogé pourquoi ces préliminaires, il répondit qu'ils annonçaient, ainsi comme le bain, symbole du premier baptême, la pureté de l'ame sans laquelle un Chevalier doit craindre de se présenter; & cette premiere explication saisit le Sarrasin de respect pour une institution si sainte. Le lit dans lequel on le coucha au sortir du bain était,

lui dit Hugues, l'emblême de ce paradis que Dieu destine à la récompense d'une vie pure & au repos d'un bras employé pour secourir les faibles & les opprimés (*h*). La chemise qu'on lui fit prendre ensuite (*i*) devait le faire ressouvenir de tenir son corps net & pur comme elle; & la robe écarlate qu'il mit par-dessus, lui rappeller sans cesse qu'un vrai Chevalier doit toujours être prêt à répandre son sang pour son Dieu & pour sa foi (*k*).

Il restait une derniere cérémonie (*l*), c'était la *colée* (*m*); mais comme il fallait frapper le Monarque, Hugues le pria de ne point l'exiger. Il y substitua quatre points d'instruction bien importans, recommandant au Sarrasin de ne jamais parler contre la vérité, & de haïr les menteurs au point de fuir l'air qu'ils respireraient; d'entendre chaque jour la messe, & d'y faire une offrande; de jeûner tous les vendredis à l'honneur de la passion, ou d'y suppléer par quelque aumône; enfin, de voler au secours des Dames toutes les fois qu'elles auraient besoin de son bras (*n*): car quiconque, ajouta-t-il, pré-

tend à l'honneur & à l'eſtime, doit ſe dévouer tout entier à elles, & ne redouter, pour les ſervir, ni dangers ni fatigues.

Ces leçons ſublimes enthouſiaſmaient Saladin. Pour témoigner à Hugues l'étendue de ſa reconnaiſſance, il lui accorda (o) en préſent la liberté de dix Chevaliers, à choiſir parmi ceux des ſiens qui avaient été pris dans le combat. Le Prince le remercia; mais enhardi par la bonté du Soudan, & ſongeant toujours à ſa rançon; « Sire, dit-il, vous » m'ordonniez, il n'y a qu'un inſtant, de ſolli- » citer le prix de ma liberté, & vous me » flattiez que je ne trouverais point dans » ces contrées de guerrier eſtimable qui ne » ſe fît un honneur d'y contribuer. Je me » m'adreſſe à celui que j'eſtime le plus, & » c'eſt vous-même que je prie de me prêter ce que je dois au grand Saladin. Tu ne te ſeras pas confié vainement en moi, répondit le Soudan; je t'en aſſure la moitié : peut-être même, avant la fin du jour, te ferai-je obtenir l'autre : ſuis-moi ». Alors il paſſa dans une piece voiſine où l'attendaient, confondus en foule, cinquante Amiraux (p).

Il leur présenta Tabarie, & lui-même voulut bien les solliciter en sa faveur, & les prier de contribuer à la liberté d'un grand Prince. Tous à l'instant, chacun selon sa puissance, s'engagerent à l'envi pour une certaine somme. Malgré leur zele cependant, ils ne purent la former en entier, & il manquait encore treize mille besans, quand Saladin déployant cette grande ame, l'ame d'un héros, déclara qu'il voulait seul les fournir. Il les fit en effet apporter à l'instant; mais ce fut pour les donner à Hugues. Ce n'est pas tout : non content de confirmer le don qu'il lui avait fait de la liberté de dix Chevaliers, il lui accorda encore à lui-même, avec ces deux présens, la liberté sans rançon.

Rien n'aurait manqué au bonheur de Tabarie, s'il eût été libre de racheter avec cet or ceux des Chrétiens qui restaient dans les fers des Infideles. Mais le Soudan avait juré par Mahomet qu'il ne recevrait plus aucune rançon; il n'osa donc insister, & accepta, malgré lui, les bienfaits de son vainqueur. [illegible] après huit jours passés dans les plaisirs & dans les fêtes, il demanda un sauf-

conduit. On lui fournit une eſcorte de cinquante hommes, avec laquelle lui & ſes dix compagnons d'infortune arriverent heureuſement en Galilée, & ce fut-là qu'il diſtribua généreuſement à ſon tour ce qu'on lui avait donné avec tant de magnificence.

Meſſieurs, ce Fabliau eſt fait pour plaire aux braves gens. Quant aux autres, c'eſt perdre ſon tems que le leur réciter; car ils n'y comprendront rien. J'en connais beaucoup de cette eſpece qui feraient enchantés d'imiter le Prince Hugues, c'eſt-à-dire, de recevoir des beſans comme lui, & qui, quand je leur racontais l'uſage qu'il ſut en faire, m'ont regardé comme un radoteur, comme un homme du bon vieux tems.

L'Auteur finit par de grands éloges des Chevaliers qu'on doit, ſelon lui, chérir & reſpecter, parce qu'ils défendent l'État, l'Égliſe & les propriétés particulieres. Il demande ce qu'on deviendrait ſans eux contre les Sarraſins, les Albigeois, & les autres mécréans. C'EST, *dit il*, POUR DÉFENDRE CONTRE CES IMPIES NOS SAINTS MYSTERES, ET LES EMPÊCHER D'INSULTER AU CULTE DU FILS DE MARIE, QU'ILS ONT DROIT D'ENTRER AVEC TOUTES LEURS ARMES DANS L'ÉGLISE, ET SI

QUELQU'UN OSAIT MANQUER DE RESPECT AU SACREMENT, ILS ONT LE POUVOIR DE LE TUER (q).

Se trouve en abrégé dans les Cento Novelle Antiche ; pag. 48, Nov. LI.

NOTES.

(*a*) Ce petit poëme qu'ont cité Fauchet, Ducheſne, Chifflet, Du Cange, &c, a été imprimé par Barbazan, & avant lui par M. Marin ', d'après une des copies manuſcrites de M. de Sainte-Palaye (car j'en ai trouvé trois dans ſes recueils, & toutes trois ayant entr'elles des différences). Du Cange " en cite une verſion en proſe qui, comme l'annonce le langage, parait être d'un tems poſtérieur. J'ai rencontré auſſi dans les manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, un autre *Ordre de Chevalerie*, en proſe, poſtérieur encore à la verſion précédente, mais totalement différent, & qui n'eſt qu'une inſtruction en ſix Chapitres, ſur les devoirs, les vertus & la digni[illegible] de Chevalier.

' *Hiſt. de Saladin.*

" *Gloſſ. & Notes ſur Villeh.*

(*b*) Ce n'eſt pas le ſeul trait qu'on rencontrera [illegible] l'ignorance profonde des Fabliers ſur les mœurs étra[illegible] gères, & cette ignorance était générale. Sarraſin[illegible] Payens, tout cela ſe confondait dans les têtes ; l'on [illegible] pellait également ainſi tout ce qui n'était pas chréti[illegible] Dans le [illegible] de Charlemagne, les Saxons ſont rep[illegible] ſentés comme Sarraſins. Les Sarraſins, d'un autre c[illegible] [illegible] les Romanciers que j'ai vus, ſont rega[illegible]

comme payens, *adorant* Mahomet, Tervagant, Apollon & plusieurs autres *Dieux*. Mais ce qui est plaisant, c'est que dans quelques Romans ces prétendus payens ont des Cardinaux qui disent la messe.

(*c*) Salehaddin, soldat Curde, qui après avoir été au service des Soudans d'Égypte, usurpa leur trône, qui devint un conquérant célebre, se fit pardonner ces deux crimes par ses vertus, & obtint le nom de *grand* que la postérité lui a conservé. Les éloges qu'en fait ici le Poëte dans son Fabliau, malgré l'horreur que la religion & les préjugés de son siecle devaient lui inspirer pour le plus redoutable ennemi qu'aient eu en Asie les Croisés, est une des plus fortes preuves de l'estime que méritait & qu'avait su inspirer aux Chrétiens ce héros.

(*d*) Hugues, Châtelain de Saint-Omer, fut un des Seigneurs Français qui suivirent Godefroi de Bouillon à la premiere Croisade. Dans le partage qu'on fit du Royaume de Jérusalem, après sa conquête, vers 1102, Hugues eut pour récompense de ses services la Seigneurie de Galilée & la Principauté de *Tibériade*, d'où il fut appellé par corruption *Tabarie*. Celui dont il s'agit dans le Fabliau fut fait prisonnier en 1179. On voit encore dans Villehardouin un Raoul & un Hugues de ce nom, descendans des premiers, venir de la Terre-Sainte à Constantinople, quand les Croisés, en 1204, sous la conduite de Baudouin, Comte de Flandres, & du Marquis de Montferrat, s'en emparerent.

(*e*) Sorte de monnaie d'or des Empereurs de Constantinople, pesant environ une dragme, [illegible]

dit-on, pris son nom de *Bisance* où elle était frappée. D'Herbelot [*] en dérive l'étymologie de l'Arabe *beizat-zèr* (œuf d'or) & prétend que les Sarrasins appellaient ainsi une monnaie de Perse qui avait cette forme, & à laquelle ils donnerent cours dans l'Asie. Saint Louis étant à Acre, *offrit un cierge avec ung besant..... dont chacun s'émerveilla; car jamais on ne lui avoit veu offrir nuls deniers que de sa monnoie* [**]. Il en sera souvent fait mention dans les Fabliaux; on verra même dans celui des *Trois Aveugles*, qu'ils avaient cours en France, soit que les Croisades & le commerce d'Orient les eussent répandus, soit, comme le prétend Le Blanc, que ce fût un nom général que le peuple donnait à toutes les monnaies d'or: (J'ai cependant trouvé des exemples de besans d'argent.) Nos Rois pendant long-tems furent dans l'usage d'offrir à la messe, le jour de leur sacre, 13 pieces d'or qu'on nommait *Bysantines*. Cette coutume s'observa encore par Henri II.

Joinville, qui assista au paiement de la rançon de Saint Louis, dit qu'elle fut, avec celle des autres pri[illegible] sonniers, de 800,000 besans qui valaient, di[illegible] 400,000 *liv*. Chaque besant valait donc dix sous; [illegible] ces sous n'étaient pas la même chose que les nô[illegible] comme Barbasan l'a écrit. Du tems de la captivi[illegible] Saint Louis, on en taillait cinquante-huit dans un [illegible] d'argent, qui vaut aujourd'hui cinquante-deux li[illegible] (Ainsi la rançon fut de 137931 marcs 2 gros 14 grain[illegible] A [illegible]vénement de ce Prince au Trône, on ta[illegible] dans [illegible] marc cinquante-deux ou cinquante-quatre [illegible]

[*] Biblioth. Orient.

[**] Joinv. p. 89.

[***] Le Blanc, Traité des Monnoies.

A l'époque des conquêtes de Saladin, on en taillait moins encore, quoiqu'on n'en sache pas bien certainement le nombre. Le besant d'alors valait donc plus d'une pistole de notre monnaie, & la rançon de Tabarie plus d'un de nos millions. Il est dit plus bas dans l'original du Fabliau, que ces besans étaient d'*ormier*, c'est-à-dire, d'or pur & sans alliage, *aurum merum* : ce qui rendrait aujourd'hui cette évaluation encore plus considérable.

(*f*) Il est certain que, soit par estime pour la Chevalerie, soit pour se rendre plus respectable à des ennemis qui au-delà de cette dignité militaire ne voyaient rien d'estimable, plusieurs généraux Sarrasins se sont fait armer Chevaliers par des généraux Chrétiens. Facardin, cet Émir qu'eut à combattre en Égypte Saint Louis, l'était des mains de l'Empereur Frédéric [1]. On lit aussi que pendant la captivité de ce saint Monarque, un des chefs Musulmans entra dans sa tente en lui criant, le sabre levé, fais-moi Chevalier, ou je te tue : & que le pieux Roi, d'un air intrépide, lui répondit : fais-toi Chrétien, & je te ferai Chevalier [2]. Saladin lui-même, si l'on s'en rapporte à nos Historiens, (car on prétend que les Historiens Orientaux n'en parlent pas) se fit conférer la Chevalerie, non par les mains de Tabarie, il est vrai, mais par celles d'un Homfroi de Toron [3], qu'il fit prisonnier à la bataille de Tibériade. Ainsi, cette fiction du Fabliau, qui ne paraît être qu'un cadre ingénieux pour amener l'éloge & les détails de cette cérémonie, est réellement fondée sur un fait véritable.

[1] *Choisy, Vie de S. Louis, pag.* 151.

[2] *Du Ch. t. V, p.* 404.

[3] *Gesta Dei per Francos.*

Chevalier dans l'origine ſignifiait tout noble titré qui devait ſervice de *cheval* pour un bénéfice militaire. On était Chevalier par ſon fief, & c'eſt à ce titre qu'on voit des femmes *Chevalereſſes*, quand ce fief était de nature à être poſſédé par une femme. Mais ce n'eſt pas de cette Chevalerie qu'il s'agit ici, & dans le cours de cet ouvrage; c'eſt de cette dignité guerriere, inventée en France dans le XI^e^ ſiecle, adoptée par toute l'Europe, que les Rois même ſe faiſaient honneur de porter & comptaient parmi leurs titres, & qui ſe conférait avec certaines cérémonies dont les principales étaient de frapper le récipiendaire, de lui ceindre le baudrier avec l'épée, & de lui chauſſer les éperons.

Elle eſt appellée ici le *Saint Ordre*, & dans le titre du Fabliau, l'*Ordre*, par aſſimilation à la prêtriſe; & ce nom lui eſt donné dans une infinité de livres. Car non-ſeulement on avait cherché à ſanctifier cette inſtitution, dont le but & l'origine étaient, comme je l'ai dit, infiniment reſpectables; mais par un abus incroyable de la religion, & que la religion avait même conſacré, il ſemblait qu'on eût voulu y réunir & y cumuler en quelque ſorte tous les ſacremens enſemble. C'était un parrein, des habits blancs, & un bain comme dans le baptême; un ſoufflet, comme dans la confirmation, des onctions, comme dans le dernier des ſacremens. Il fallait ſe confeſſer & communier. Les cheveux du Chevalier étaient tondus ſur le front pour imiter la tonſure, coupés en rond comme ceux des Eccléſiaſtiques. Il jouiſſait des mêmes privileges qu'eux, & pouvait de [illegible]

se rendre coupable de simonie, s'il achetait ou vendait la Chevalerie. Enfin, l'on croyait de bonne foi qu'elle imprimait, ainsi que l'Ordre, un caractere ineffaçable; & c'est d'après ce préjugé que quand un Chevalier avait fait quelque grand crime, on le dégradait comme le Prêtre sacrilege, & avec des cérémonies effrayantes.

(*g*) Les Sarrasins portaient de longues barbes, & on se rasait en France sous Saint Louis.

Dans l'*ordre de Chevalerie* en prose, Hugues fait peigner seulement la barbe du Soudan sans la lui faire raser. La mode du siecle avait changé.

(*h*) Ceux qui étaient reçus Chevaliers juraient sur l'évangile, à la fin de la messe, de vivre & de mourir dans la religion chrétienne, de défendre l'Église au prix de leur sang, de servir fidellement leur Prince, & de protéger les veuves, les orphelins & les Dames, quand elles auraient besoin de leur secours.

(*i*) Le Poëte ne fait prendre une chemise à Saladin qu'au sortir du lit, parce qu'alors l'usage était de coucher sans chemise. De là cette expression *coucher nu à nue*; si commune dans nos Fabliaux, dans les Poëtes & Chansonniers du tems; de là ces Ordonnances de nos Rois & ces Lois de nos anciens Coutumiers, qui déclarent convaincus d'adultere la femme mariée & l'homme qu'on aura seulement surpris nus dans une même chambre; de là ces peines séveres qu'on infligeait en justice à celui qui avait *fait le sac* à une fille (c'est-à-dire, qui par jeu l'avait enveloppée dans les draps de son lit comme dans un sac), parce qu'en l'état de nudité où pour cette

impudente plaiſanterie il fallait avoir vu la fille, on avait pu, ou l'on n'avait pas daigné la déshonorer ; de-là enfin cet uſage des anciens Moines qui couchaient dans une chambre commune, de dormir vêtus. Dans le Roman de Gerard de Névers, une vieille qui aide une Demoiſelle à ſe coucher, ne peut revenir de ſon étonnement de la voir entrer au lit en chemiſe. Dans celui de *la Charrette*, Lancelot, logé chez une Dame qui eſt amoureuſe de lui, ſe voit forcé le ſoir de coucher avec elle, parce qu'elle prétend n'avoir point d'autre lit à lui donner. Mais voulant garder fidélité à ſa maîtreſſe, il ſe couche avec ſa chemiſe, ce qui était aſſez déclarer ſes intentions. Auſſi le laiſſa-t-on dormir. M. de Sainte-Palaye m'a aſſuré pluſieurs fois avoir lu jadis un manuſcrit contenant l'hiſtoire du divorce de Louis XII avec Jeanne de France, dans lequel la principale preuve qu'alléguait le Monarque pour prouver qu'il n'avait pas conſommé le mariage, était celle-ci, qu'il n'avait pas couché nu à nue avec la Princeſſe. J'ai fait des recherches pour vérifier cette ſinguliere anecdote, & je n'ai pu y parvenir ; mais ſi elle n'eſt pas vraie, tout ce qu'on vient de lire prouve au moins qu'elle eſt vraiſemblable. Dans les miniatures de nos manuſcrits les gens qui ſont au lit ſont toujours repréſentés nus, & il n'y a pas fort long-tems que cet uſage, de mode encore dans les pays chauds, a ceſſé en France. Les Contes d'Eutrapel (imprimés en 1587), parlant de [illegible] ridicules & difficiles à tenir, dit qu'elles reſſemblent à celles d'une mariée qui entrerait au lit en chemiſe.

(*k*) Il en est ainsi de toutes les autres parties de l'armure & de l'habillement que je supprime ; des chausses brunes, de la coëffe blanche, de la ceinture, de l'épée, des éperons, &c. Hugues explique tout cela allégoriquement ; & l'on doit pardonner ces explications forcées au goût pour les allégories qu'avaient répandues les Théologiens.

(*l*) L'Auteur ne parle ni de la veille d'armes dans une Eglise, ni de la confession, par laquelle on devait se préparer à la cérémonie, ni de la communion qu'on recevait le jour même ; & cela sans doute parce qu'il instruit un Prince infidele. On va voir cependant qu'il lui recommandera de jeûner le vendredi à l'honneur de la Passion, & d'entendre tous les jours la messe.

(*m*) On donnait effectivement un petit soufflet au Chevalier, comme pour lui annoncer que c'était-là le dernier outrage qu'il devait recevoir. A ce soufflet, qu'on nomma *colée*, du latin *colaphus*, on substitua, par différens égards sans doute, trois coups de plats d'épée sur les épaules ou sur le *col*. On embrassait ensuite le Chevalier, ce qui fit nommer cette cérémonie *accolade*. C'était la seule qu'on employât dans les occasions pressantes où les autres étaient impraticables ; par exemple, quand on conférait la Chevalerie sur un champ de bataille.

(*n*) Ne point mentir & secourir les Dames, entendre la messe & jeûner, ceci ne donne pas une grande idée de la morale d'un siecle, qui réduisait à ces quatre préceptes son code de probité & sa religion. Les miracles,

les légendes en vers, les contes dévots que j'ai lus, & j'en ai lu beaucoup, font consister de même la perfection chrétienne dans le jeûne, la messe & les mortifications corporelles. Quelquefois cependant, mais rarement encore, ils ajoutent l'aumône. On verra quelques preuves de tout ceci dans le cours de cet ouvrage.

(*o*) C'était la coutume que le nouveau Chevalier signalât par des libéralités ce jour de gloire; & ces dépenses consacrées par l'usage devenaient si considérables, que les Seigneurs, quand leur fils aîné recevait la Chevalerie, s'arrogerent le droit de lever une taille particuliere sur leurs vassaux, ainsi que quand ils étaient eux-mêmes prisonniers, ou qu'ils mariaient leur fille aînée. C'est ce qu'on nommait les trois *cas desloyaux aides*. Dans la suite ils en ajouterent une douzaine d'autres qui furent aussi *loyaux* que les premiers, & qu'on nomma *gracieux*, pour les distinguer de ceux-ci.

(*p*) Les Arabes donnaient le nom d'*Émir* ou d'*Amir*, c'est-à-dire, de *Seigneur*, à ceux qui dans la nation possédaient de grandes places, aux premiers Magistrats, aux Vice-Rois, aux Commandans des Armées ou des Flottes, aux Gouverneurs des Villes on des Provinces; & c'est ce qu'il signifie dans le Conte. Chez les Empereurs Grecs qui l'adopterent, chez les Siciliens & les Génois, les deux premieres nations commerçantes de l'Occident qui en firent un titre, il s'employa pour désigner particulierement le chef des Armées navales. C'est la dénomination qu'il eut aussi en France, lorsqu'en 1270 on y créa la dignité d'Amiral; mais il paraît

que ce mot y conſerva un ſens plus étendu. On voit au moins qu'il y a eu des Amiraux qui ont ſervi ſur terre, & des Officiers de terre qui ont porté le titre d'Amiral.

Il eſt aſſez ſurprenant que le Préſident Hénaut, qui donne la liſte des principaux Magiſtrats du Parlement, des Savans & des prétendus Illuſtres de chaque ſiecle, ne donne pas le nom d'un ſeul Amiral.

(*q*) Telle était l'opinion du tems, qu'on pouvait & qu'on devait même exterminer les mécréans. De là les Croiſades contre les Sarraſins d'Eſpagne, contre les Païens d'Allemagne, & contre les Albigeois; de là les bûchers, & l'Inquiſition, & le maſſacre des Mahométans dans Jéruſalem quand les Croiſés prirent cette ville, & les priſonniers de cette nation que firent mourir les Papes Léon IV, Jean VII & Benoît VIII, &c. &c. Saint Louis racontant à Joinville l'hiſtoire d'un vieux Chevalier impotent qui avait terminé une diſpute ſur la religion en renverſant d'un coup de ſa béquille le Juif diſputant, ajoutait * : *homme lai* (laïc) *quand il entend médire de la loy chrétienne, ne doit la défendre que de l'épée; de quoi il doit donner parmi le ventre dedans, tant comme elle y peut entrer.* Dans ſes Établiſſemens il condamne au feu tout hérétique **; & cependant quelle ame fut plus douce, plus compatiſſante, plus charitable que celle de ce bon Roi! Les Hiſtoriens ſe donnent bien de la peine pour excuſer ſa ſeconde & malheureuſe Croiſade de Tunis; & peut-être ce qu'on vient de lire en eſt-il la clé. On n'avait

* *Vie de S. Louis par Joinv. Edit. du Louvre, p. 12.*

** *Etabl. de S. Louis, ch. 83.*

pas cette fois-là le prétexte de la délivrance des ſaints lieux ; mais les eſprits étaient mal éclairés, & l'on croyait honorer Dieu en maſſacrant ſes ennemis. Le Derviche Mahométan, qui poignarde un Chrétien qu'il rencontre, ne voit de même dans ſon aſſaſſinat qu'un ennemi de moins pour ſa religion.

LES TROIS CHEVALIERS ET LA CHEMISE.

Le Prologue qu'on va lire n'est point celui du Fabliau; c'est un morceau détaché que j'ai trouvé ailleurs, & que j'emploie ici, parce qu'il m'a paru digne d'être conservé, & bien convenir à un Conte qui offre l'exemple d'une audace peu commune. Comme il est dans un genre différent de tout ce qu'on verra dans la suite, que je m'y suis permis quelques transpositions, & qu'à son ton sublime & à ses images, on pourrait peut-être soupçonner la fidélité du Traducteur, je vais le joindre en original à la traduction.

QUEL est le gentil Bachelier (a) qui fut engendré sur un champ de bataille; allaité dans un heaume, bercé dans un écu (b), & nourri de chair de lion? Quel est celui qui aura le visage du dragon, les yeux du léopard, le cœur du lion, & l'impétuosité du tigre; qui s'endormira au bruit du ton-

QUI est li gentis Bachelers.
Qui d'espée fu engendrez,
Et parmi li hiaume alétiez,
Et dedens un escu berciez,
Et de char de lion norris,
Et au grand tonnoire endormis;
Et au visage de dragon,
Jex de liépart, cuer de lion,
Dents sanglier, prompt
Dens de sengler, isniaus com tigre:
Qui d'un estorbeillon s'ennyvre,
Et qui fet de son poing maçue,

nerre, s'ennivrera de fureur dans un combat, verra son ennemi au travers des tourbillons de poussiere, comme le faucon voit sa proie à travers les nuages, renversera comme la foudre le cheval & le Chevalier, & de son poing, ainsi que d'une massue (*c*) pourra les écraser ? Pour achever une aventure célèbre, il traversera, s'il le faut, les mers de l'Angleterre ou le sommet du Jura. Se présente-t-il dans une bataille ? on fuit devant lui comme la paille légere fuit devant la tempête. S'il joûte, & c'est toujours sans étrier (*d*), il renverse le Cavalier avec son cheval : souvent il le perce malgré ses armes ; & ni fer, ni platine, ni lance, ni bouclier ne peuvent résister à ses coups. Les épées brisées, l'haleine des chevaux fumans, les lances & les hauberts fracassés, voilà les fêtes & les spectacles qu'il aime. Ses plaisirs sont de parcourir les mon-

renverse
Qui cheval & Chevalier rue
Jusqu'à la terre comme foudre :
Qui voit plus cler parmi la poudre ;
Que faucons ne fet. . . . (*mot déchiré*)
Qui torne ce devant derriere
pour *divertir*
Un tornois, por son cors déduire ;
croit *lui puisse*
Ne cuide que riens li puist nuire ;
Qui tressaut la mer d'Engleterre
chercher
Por une aventure conquerre ;
mont-Jura
Si fet-il les mons de mon-Geu.
ses jeux
Là sont ses festes & si geu ;
Et s'il vient à une bataille,
Ainsi com li vens fet la paille ;
Les fet fuir pardevant lui.
Ni *personne*
Ne ne veut jouster à nului
Excepté *hors*
Fors que du pié fors de l'estrier :
S'abat cheval & Chevalier,
Et sovent le criéve par force :
ni lance *ni bouclier*
Fer, ne fust, platine, n'escorce (*fait d'écorce*).
peut *coups*
Ne puet contre ses cops durer ;
Et puet tant le hiaume endurer
ni
Qu'à dormir ne à sommeiller
Ne li covient autre oreiller.
Ni *dragées*
Ne ne demande autres dragiés
Que pointes d'espées brisiés,

tagnes & les vallées, d'aller seul, à pied, attaquer les ours, les lions, les cerfs en rut. Jamais il ne quitte son heaume (*e*); c'est son oreiller pendant le sommeil. Tout ce qui lui appartient, il le distribue.... (*f*).

lance
Et fers de glaive à la moustarde :
mets beaucoup lui plait
C'est un mes qui forment li tarde,
brisés
Et haubers desmailliés, au poivre ;
poussiere boire
Et veut la grant poudriere boivre
haleine
Avec l'aleine des chevaus.
Et chace par mons & par vaus
en rut
Ours & lions & cers de ruit
ses plaisirs
Tout à pié, ce sont si déduit.
Et donne tout sans retenir.
. . . .

Le reste ne mérite pas la peine d'être copié.

NOTES.

(*a*) Toute la Noblesse de France, & même celle de presque toute l'Europe, se divisait en trois ordres : les Bannerets, les Chevaliers & les Écuyers. Le Banneret était celui qui avait assez de terres & de vassaux pour conduire à l'armée, sous sa *banniere*, un certain nombre de gentils-hommes relevant de lui. Cette dignité passait du pere au fils, & pouvait même être possédée par un Écuyer, parce qu'elle était attachée à la terre ; au lieu que celle du Chevalier mourait avec lui, comme étant propre à sa personne. Le Banneret pouvait prétendre aux qualités de Comte, de Duc, de Marquis, de Baron.

Les ſimples Chevaliers, c'eſt-à-dire, ceux qui n'étaient pas aſſez riches pour être Bannerets, compoſaient la ſeconde claſſe. Ils portaient un pennon (*étendard*) en pointe, pour les diſtinguer du Banneret dont la banniere était quarrée. On nommait *Bacheliers* les Chevaliers pauvres, les *bas Chevaliers*. Cependant il y avait des Bacheliers qui étaient tels par leur terre; (l'on en verra un exemple dans le Conte ſuivant). Quand ceux-ci avaient reçu la Chevalerie, on les appellait Chevaliers-Bacheliers. Dans les montres le Chevalier recevait le double de la paie de l'Écuyer, & la moitié de celle du Banneret.

Quant à l'Écuyer, c'était le prétendant à la Chevalerie; il en ſera parlé plus bas.

(*b*) Voyez ce qui a été dit ci-deſſus des écus concaves....

(*c*) Un Chevalier déſarçonné dans une bataille était hors de combat, ne pouvant plus ſe relever par la peſanteur de ſes armes; mais ſouvent il était encore plein de vie, & pouvait même n'être pas bleſſé. Des valets qui ſuivaient les armées, couraient alors de tous côtés avec de gros maillets, des haches ou des maſſues; & frappant à grands coups, aſſommaient les guerriers renverſés. Les Chevaliers eux-mêmes, pour expédier plus vîte leurs ennemis, ſur qui les épées, toutes lourdes qu'elles étaient, ne faiſaient que gliſſer, ſe ſervaient dans les combats de ces armes redoutables. S. Louis combattait avec une maſſue. On voit encore dans l'Abbaye de Roncevaux ' celles qu'on prétend avoir appartenu à

' Daniel. Mil. Fr. t. I.

Roland & à Olivier, ces preux ſi renommés de nos vieux Romans. C'eſt un bâton gros comme le bras, ayant à l'un de ſes bouts une forte courroie pour tenir l'arme & l'empêcher de gliſſer, & à l'autre trois chaînons de fer, auxquels pend un boulet peſant huit livres. Il n'y a pas d'homme aujourd'hui capable de manier une telle arme. Les maſſues étaient en uſage auſſi dans les tournois; & pour qu'on ne les perdît pas dans le cas où elles échapperaient de la main, on les attachait à la ſelle par une petite chaîne. Les Gardes de S. Louis en portaient d'airain : c'était Philippe-Auguſte qui avait introduit cette coutume. Voyez *Sergens d'armes* plus bas au Fabliau de *l'Hermite que l'Ange mena dans le ſiecle.*

(*d*) Ceci eſt un tour de force. Si l'on ſe rappelle ce qui a été dit ci-deſſus de la joûte, on pourra concevoir quelle vigueur annonçait celui qui, ſans avoir le point d'appui des étriers, était aſſez ferme ſur ſon cheval pour n'être pas ébranlé du coup de lance, & pour déſarçonner même ſon adverſaire en lui perçant de la ſienne, ſon haubert, ſa plate & ſon gambiſon.

(*e*) L'incommodité de ce pôt de fer qui enveloppait toute la tête, ſa grande peſanteur, la chaleur qu'il occaſionnait, ſur-tout quand la viſiere était baiſſée, empêchaient qu'on ne pût le porter long-tems en cet état. Auſſi voit-on ſouvent que dans les tournois les champions ſuſpendaient le combat d'un commun accord, & levaient la ventaille pour reſpirer. Le plus eſtimé & le plus valeureux était celui qui gardait ſon heaume le plus long-tems. Qu'on juge par-là quel degré d'hé-

roïſme ce devait être de ne le point quitter; même pour dormir.

(*f*) Les Romanciers, Fabliers, & toutes ces troupes faméliques de Poëtes & de Muſiciens qui ne vivaient que des largeſſes des grands Seigneurs, avaient trop d'intérêt à leurs profuſions, pour ne pas chercher tous les moyens poſſibles de leur inſpirer cette ſorte de faſte ruineux. En liſant leurs ouvrages, on eſt tenté de croire qu'ils n'ont écrit qu'afin de vanter la libéralité; c'eſt, ſelon eux, la premiere des vertus; c'eſt la plus indiſpenſable, & elle marche de pair avec la probité & la valeur. A chaque page on eſt forcé de rougir pour eux d'une baſſeſſe d'ame qui malheureuſement était générale, & qui ſerait capable de déshonorer les lettres, ſi les lettres pouvaient être déshonorées. Mais la ſervitude inhérente au gouvernement féodal avait avili les eſprits, & les deux plus nobles arts que l'homme policé puiſſe ajouter à ſon bonheur, la Poéſie déclamative & la Muſique, n'étaient alors qu'un vil métier que des vagabonds ou de petits bourgeois entreprenaient pour vivre, & de malheureux vaſſaux pour gagner les bonnes graces de leur Seigneur.

Il n'y avait pas plus de délicateſſe chez les Troubadours, parce que, pour la plupart d'entr'eux, les raiſons d'avidité étaient les mêmes. *Tout eſt renverſé*, dit l'un de ces Poëtes; *la Cour du Roi Alphonſe notre chef étoit une ſource féconde de largeſſes : à préſent on n'y donne plus rien* [1].... Garin d'Apchier, ſelon les manuſcrits, *fut bon Troubadour, bon Chevalier;*

[1] *Hiſt. Litt. des Troub. t. 1, p. 177.*

il fut bien faire l'amour, & poussa la libéralité jusqu'à donner tout ce qu'il avait[1]. *Si j'étais riche*, dit un autre, *je donnerais à toutes mains pour faire dire par-tout; voilà cet homme si libéral, qui ne refuse personne*[2]. Le plus affamé des rimailleurs oserait-il aujourd'hui tenir un pareil langage? Non non; les siecles ne dégénérent pas toujours, comme on veut nous le faire accroire: & si en se poliçant, ils aquierent quelques vices, il en est d'autres aussi dont ils se corrigent.

[1] *Ib. p. 39.*

[2] *Tom. 2, p. 426.*

VOICI LE VRAI PRÉAMBULE DU CONTE.

LES faux amans prennent, pour mieux séduire, le masque de l'amour véritable. Jour & nuit ils sont occupés de ruses nouvelles; on les voit souples & rampans, & souvent ils font tomber dans leurs pieges un cœur naïf. Ce n'est pas ainsi qu'aima celui dont je vais conter l'histoire: mais aussi, avant de lui octroyer amour, sa belle le mit à l'épreuve. Vous qui, comme elle, avez tant d'intérêt à n'être pas trompées, imitez son exemple.

Elle n'était fille ni d'un Duc, ni d'un Comte. Sa naissance cependant était illustre,

& dans tout le Royaume vous n'euſſiez pu trouver ſa pareille en beauté & en courtoiſie. Pour ſon mari, Bachelier très-opulent, mais gentilhomme fort pacifique, il ne ſe piquait pas extrêmement de bravoure; & il convenait ſans façon qu'il n'était pas homme à aller pour la gloire, riſquer de ſe faire aſſommer dans un combat. Du reſte il était libéral, tenait bonne table, recevait très-bien ceux qui paſſaient par ſon Château: auſſi ſe faiſait-on un plaiſir d'y deſcendre.

Un jour vinrent chez lui trois Chevaliers. On avait annoncé un Tournois (*a*) dans le canton, & ils s'y rendaient. Deux d'entre eux avaient un train magnifique, car ils étaient riches & puiſſans. Le troiſieme était pauvre & n'avait qu'un écuyer (*b*): mais jamais lice ne s'ouvrait qu'il n'accourût pour y diſputer le prix; jamais on ne l'avait vu reculer devant un danger, & quand il avait le heaume en tête, il ne redoutait ni lance ni épée.

Nos trois braves n'eurent pas plutôt vu la Dame, que tous trois en furent épris; & belle comme elle était, vous n'en ſerez pas étonnés. Chacun d'eux épia donc de ſon

côté un moment favorable pour lui parler; chacun la ſupplia de vouloir bien agréer d'être ſa mie, & l'aſſura avec mille ſermens que ſi elle daignait y conſentir, il ferait pour l'amour d'elle tant d'actions de proueſſe & de courage, que jamais femme ne pourrait ſe vanter d'avoir eu pareil amant. Leurs vœux ayant été également dédaignés, ils perdirent l'eſpérance, & partirent le lendemain matin pour ſe rendre au tournois qui devait commencer le jour ſuivant.

La Dame cependant, quoiqu'elle eût rejetté leur déclaration amoureuſe, n'avait pas laiſſé d'y faire attention; mais avant d'y répondre, elle s'était propoſé, pour mieux choiſir, de les éprouver tous trois. Il y avait au Château un Écuyer, à la fidélité & à la diſcrétion duquel elle pouvait ſe fier. Elle l'appella, & lui donnant une de ſes chemiſes: « Allez au lieu du Tournois, lui dit-elle, » & préſentez ceci au plus grand des trois » Chevaliers qui viennent de partir. Dites-» lui que, s'il veut vivre & mourir à mon » ſervice, comme il me l'a juré, je le prie » de vêtir cette chemiſe pour l'amour de

» moi, & de se présenter ainsi au combat
» sans autres armes que son épée, ses chausses
» de mailles, son heaume & son écu (c).
» S'il refuse de l'accepter, vous irez l'offrir
» au second, & enfin au troisieme; c'est celui
» qui a cherché à vous parler quand il est
» sorti».

Chargé du paquet, l'Écuyer partit aussitôt. Il se rendit au lieu du tournois, & alla offrir le don de sa Maîtresse à celui des Chevaliers qui lui était le premier désigné. Celui-ci le reçut d'abord avec reconnaissance; il promit d'obéir, & jura de nouveau qu'il ferait pour sa Dame des actions telles qu'elle même ne pourrait les croire. Mais à peine eut-il réfléchi, qu'au lieu de ces impénétrables enveloppes, de cette armure de fer sous laquelle il était presque invulnérable, son corps, couvert seulement de ce vêtement ridicule, allait sans défense être exposé à tous les coups; qu'à l'instant même son visage pâlit. *Amour & prouesse* chercherent en vain à le ranimer; en vain ils lui criaient que son refus allait pour jamais le couvrir de honte; *Couardise* venant l'épouvanter

&

& le menacer de la mort, lui criait de son côté qu'il valait encore mieux vivre que de tenir parole à une Maîtresse. Que vous dirai-je ? *Couardise* l'emporta; & après avoir hésité quelque tems incertain & confus, le Chevalier renvoya la chemise. Elle fut portée au second, qui la reçut comme l'autre, & qui finit de même par la rendre. Enfin, on l'offrit au troisieme; c'était le pauvre.

Celui-ci se mit à genoux pour recevoir l'envoi de la Dame de son cœur. Il le baisa respectueusement; déclara qu'il se croirait mieux armé ainsi qu'avec le fer & l'acier; & pour marquer à l'Écuyer sa reconnaissance de l'honneur qu'il recevait par lui, il le pria d'accepter un cheval de main, seul présent que sa fortune lui permettait d'offrir, & prix de sa valeur gagné n'a-gueres dans un tournois (*d*). Toute la nuit fut employée à baiser ce gage de l'amour, & à attendre impatiemment que le jour lui permît de le mériter.

Il ne s'aveuglait pas sur le danger cependant. Vingt fois il se représenta, comme les deux autres, ces cimeterres, ces lances & ces

maſſues qu'il allait braver ſans défenſe ; &, quand il ſongeait à cette épreuve terrible à laquelle jamais aucun amant n'avait été ſoumis, & où tout le courage poſſible devenait inutile, ſon corps malgré lui friſſonnait d'épouvante. « Mais ma Dame le veut, ſe » diſait-il ; & elle mérite bien que j'expoſe » mes jours pour elle ». Amour alors venait lui applaudir ; il lui montrait au bout de la carriere tout ce qui allait devenir la récompenſe de ſa valeur ; compagnie de la plus belle des femmes, entretiens tendres, doux regards,

> Dous ſourire,
> Et baiſers qui n'eſt pas le pire :

Et il ſe diſait de nouveau que des plaiſirs pareils valaient bien qu'il riſquât ſa vie.

Cependant le jour parut, & les hérauts crierent dans toutes les rues, *lacez, lacez (e)*. Auſſi-tôt notre héros tranſporté ſe revêt de la chemiſe. Il prend ſon épée, ſon écu & ſon heaume ; & montant ſur ſon cheval, il s'élance dans la lice, & attaque ſes invulnérables rivaux. Bientôt ſon écu eſt mis en

pièces. La compassion veut en vain l'épargner : il s'enfonce au plus fort de la mêlée, frappe dans tous les rangs, provoque les vainqueurs par ses coups, & *repaît son épée de leur sang*. Le sien coulait par trente blessures ; mais amour l'animait ; il ne les sentait pas ; & quoique ses forces s'épuisassent insensiblement, il continua toujours de combattre, & ne voulut quitter la lice que le dernier.

Sa valeur fut couronnée. Hérauts & combattans, tous, d'une voix unanime, lui décernerent le prix du tournois ; & tous se firent un devoir de l'accompagner en pompe jusqu'au lieu où la veille il était descendu. Épuisé par la fatigue & par ses blessures, on songea d'abord à le coucher. On voulait lui ôter cette chemise en lambeaux, épaissie & encuirassée par son sang : mais il s'y refusa toujours, déclarant qu'il aimait mieux perdre la vie ; & il fallut, pour qu'il consentît à laisser mettre sur ses plaies le premier appareil, se prêter à ce caprice insensé de l'amour.

La Dame était déjà instruite par l'Écuyer du danger que courait la vie de son amant,

& alors elle ſe reprocha la cruelle épreuve qu'elle avait éxigée. Elle renvoya auſſi-tôt vers lui ſon agent fidele avec ordre de payer libéralement en ſecret tous les ſecours qui ſeraient néceſſaires pour hâter ſa guériſon, & lui fit dire qu'en récompenſe de tant d'amour elle lui accordait le ſien, & l'attendait pour l'en aſſurer elle-même par un doux baiſer. Ce meſſage plus puiſſant que tous les remedes, fut un baume ſalutaire pour les bleſſures du mourant. Il ſe rétablit bientôt ; & impatient de recevoir la flatteuſe récompenſe de ſon courage, il vola vers la Dame.

Le mari dans ce moment venait d'ouvrir une Cour pléniere. Il avait annoncé des fêtes & des tournois dans ſon Château, & de tous les côtés une foule de Chevaliers & de gentils-hommes y étaient accourus. Le Chevalier vainqueur voulut à ſon tour, avant de ſe préſenter, éprouver ſa Dame. Il lui envoya par un Écuyer cette chemiſe qu'il avait reçue d'elle, & qu'il avait teinte de ſon ſang dans le tournois, & la pria de la vêtir par-deſſus ſes habits, & de ſervir ainſi à table avec ſes Pucelles (*f*). L'amante fidele n'héſita

pas. Elle répondit que ces taches du ſang de ſon brave & loyal amant étaient à ſes yeux plus belles que l'or & les pierreries; & après avoir baiſé à ſon tour cette chemiſe ſanglante, elle eut le courage de s'en couvrir & de ſervir ainſi les conviés. Tout le monde fut ſurpris d'abord; mais on ſavait l'aventure du Chevalier pauvre; on devina aiſément ce qu'en retour il avait exigé, & on en eſtima davantage la femme, capable d'un amour ſi héroïque. Les deux lâches qui avaient refuſé la chemiſe, étaient venus auſſi au Château. Témoins de cette ſcene courageuſe, ils ſortirent en pleurant de dépit & de rage. Quant au mari, je vous ai déjà dit qu'il n'était pas brave; il ſe rendit juſtice, ferma les yeux ſur l'aventure & ſe tut (*g*).

Baſir en finiſſant s'adreſſe aux Dames, aux Pucelles & à tout le corps des Chevaliers, pour leur demander lequel des deux amans fit plus, ou celui qui pour ſa mie brava la mort, ou celle qui s'expoſa au blâme pour ſon ami. Il prie les Juges de décider loyalement cette queſtion importante, & ſouhaite qu'en recompenſe Amour les comble de ſes biens.

Dans les inſtructions du Chevalier de la Tour-Landri

à ses filles (*c'était un gentil-homme Angevin qui écrivait en 1371*,) *un Chevalier coupable d'un empoisonnement en accuse une Demoiselle dont il n'a pu se faire aimer. Elle est condamnée au feu. Au moment qu'elle va périr, un défenseur se présente, il combat l'accusateur qui est forcé d'avouer son crime; mais il a été blessé lui-même mortellement. En expirant il envoie sa chemise sanglante à la Pucelle, & celle-ci par reconnaissance la porte toute sa vie.*

NOTES.

(*a*) La France, qui donna naissance à la Chevalerie, y vit naître aussi les tournois. On appellait ainsi ces jeux militaires où la Noblesse venait en pompe s'exercer aux combats; institution brillante d'un peuple galant & guerrier, qui seule suffirait pour nous peindre les mœurs du tems, & qui, ainsi que la Chevalerie, fut non-seulement adoptée par le reste de l'Europe chrétienne, mais encore par les Empereurs Grecs, les Sarrasins d'Asie, les Maures d'Espagne, &c. L'importance du sujet exigeant quelques détails plus étendus que les autres articles, je me flatte qu'elle me fera pardonner la longueur de celui-ci.

Les Rois, Princes & grands Seigneurs qui voulaient ouvrir un tournois, (je ne parle pas ici de ceux qu'à leur imitation les petits Seigneurs particuliers donnaient dans leur manoir), long-tems auparavant envoyaient dans les Provinces voisines, & souvent jusques dans les Royau-

les étrangers, des hérauts en annoncer le jour & le lieu; & l'on invitait tous les braves Chevaliers, & les jeunes Écuyers ſur-tout, à venir mériter, ceux-là *bonne récompenſe*, ceux-ci *merci de leur Dame ou augmentation d'amour.* S'il ſe donnait dans une ville, le Bailli, les Maire & Echevins du lieu étaient chargés de procurer des logemens à tous ceux qui arrivaient; ſi c'était ſous les murs d'un Château, on dreſſait des tentes & des pavillons dans la campagne. On a vu ci-deſſus les précautions que l'on prenait pour qu'il n'y pût entrer que des gens irréprochables, & comment les Dames qui avaient à ſe plaindre de quelqu'un y trouvaient ſatisfaction.

Le lieu du combat était une vaſte enceinte, fermée tout au tour ou par des cordes couvertes de tapis, ou le plus ſouvent par un double rang de barrieres eſpacées l'une de l'autre de quatre pieds. Cet intervalle vide avait ſon but; on y plaçait les Ménétriers pour jouer des inſtrumens, les valets des Chevaliers pour retirer leurs maîtres quand ils ſe trouvaient de la preſſe ou tombaient de cheval, & les Hérauts, Sergens & Rois-d'Armes, pour veiller ſur les combattans, maintenir l'ordre, juger des coups & donner des avis & des ſecours à ceux qui en auraient beſoin. Le peuple ſe tenait en dehors. Il y avait un amphithéâtre à pluſieurs étages pour les Rois, les Reines, Princeſſes, Dames, Juges du tournois & vieux Chevaliers hors d'état de combattre. Avant que les Tournoyans entraſſent, on avait ſoin d'examiner s'ils n'étaient pas liés à la ſelle, ſi leurs armes

se trouvaient conformes aux loix indiquées & n'avaient que la longueur prescrite.

Ces armes étaient ordinairement des bâtons ou des cannes, des lances sans fer ou à fer rabattu, des épées sans tranchant, qu'on nommait par cette raison *courtoises* ou *gracieuses*. Quelquefois cependant on se servait de lances à fer émoulu, de haches & de toutes les armes des batailles; (celles-ci s'appellaient *armes à outrance*). La seule différence, c'est que les coups alors étaient comptés, & qu'on ne pouvait en donner par-delà le nombre prescrit. Les masses d'ailleurs étaient visitées la veille par les juges d'armes, & marquées, au manche, d'un fer chaud; mais dans l'un & l'autre combat il était défendu de frapper ailleurs qu'entre *les quatre membres*, & jamais de pointe.

Il y avait deux manieres de se battre; l'une où les Tournoyans, séparés en deux troupes rangées chacune sur une ligne, venaient, comme dans les armées, se frapper de la lance pour se renverser. En France, afin d'empêcher ceux qui étaient désarçonnés d'être foulés aux pieds des chevaux, on imagina une chose fort ingénieuse, quoique, d'un autre côté, elle eût peut-être quelques inconvéniens; c'était une double barriere plantée au milieu de la lice, dans toute sa longueur, pour séparer les deux troupes; de façon que l'on pouvait bien s'atteindre du bout de la lance, mais les chevaux ne pouvaient se toucher. L'autre sorte de combat se nommait *combat à la foule*; sorte de mêlée confuse, où l'on frappait à tort & à travers sans savoir sur qui,

& comme on pouvait. On n'employait ici que l'épée, la hache ou la masse. Comme il eût été assez difficile dans tout ce chamaillis de distinguer celui qui faisait les plus beaux faits d'armes, & par conséquent d'adjuger le prix, d'autant plus que sous le heaume le visage était entiérement caché, on s'avisa d'un expédient, (& telle fut l'origine du blason); ce fut d'armorier son écu & sa cotte-d'armes. Les Hérauts & les Juges pouvaient par ce moyen suivre de l'œil les combattans & discerner les prouesses particulieres. La journée finissait par quelques joûtes sans prix, qu'entreprenaient certains braves pour donner des preuves de leur adresse, ou pour plaire à leur Belle. Cette joûte s'appellait le *coup des Dames.*

Les Dames, pour qui ces jours étaient des jours de triomphe, qui par leur sexe ne pouvaient paraître dans la lice, & par leur inexpérience n'eussent osé y dicter des loix, trouverent cependant moyen d'y présider d'une façon bien adroite. Elles choisissaient un Chevalier, qui fut nommé le *Chevalier d'honneur*, parce que ce choix était l'honneur le plus grand qu'un gentil-homme pût recevoir. Elles lui donnaient une coëffe, une guimpe ou quelque chose de semblable, qu'il attachait au bout de sa lance, & dès ce moment il recevait la surintendance & l'inspection générale du tournois. Il y veillait en leur nom, dénonçait celui qui les avait offensées, & que tout le monde devait frapper; mais dès que par leur ordre il le touchait du bout de sa guimpe, à l'instant il devenait sacré, comme étant sous la protection

des Dames, & il n'était plus permis de le toucher. La fonction du Chevalier d'honneur ne serait que ridicule à nos yeux, si elle n'avait eu que cette fonction; mais ayant la faculté de se porter librement par-tout, & la foule s'écartant par respect à sa rencontre, il pouvait avec sa guimpe séparer ceux qui étaient trop acharnés, trop pressés & dans le danger; & par là il évitait bien des accidens.

Malgré toutes ces précautions cependant, il en arrivait toujours beaucoup. Les histoires en sont remplies; & pour n'en citer qu'un seul, dans un tournois donné à Nuits en 1240, il y eut soixante, tant Chevaliers qu'Écuyers, qui périrent sur le lieu, ou des coups reçus, ou écrasés par les chevaux, ou suffoqués par la poussière. Ce furent ces malheurs trop souvent répétés qui firent que les Papes interdirent les tournois, avec excommunication contre ceux qui s'y trouveraient; & que les Rois non-seulement s'en dispenserent, mais défendirent même à leurs enfans d'y combattre. Néanmoins la fureur pour ces spectacles guerriers était si grande, que ni la crainte de la mort, ni les Bulles du Pape, ni l'excommunication n'en purent guérir, & que la Cour Romaine fut obligée enfin de les permettre [1]. Parmi nos Rois mêmes, Charles VI & François I céderent à la manie commune; & qui ne sait que c'est à un tournois que Henri II dut la mort? La Noblesse sur-tout, qui trouvait à y satisfaire à la fois sa galanterie, sa magnificence & son courage, trois choses qui feront toujours en France son caractere distinctif, ven-

[1] Chr. S. Den. t. 2, p. 145.

fait tout pour y paraître avec éclat, &. venait s'y ruiner en chevaux de prix, en suite nombreuse, en housses brodées, en habits magnifiques. Un gentilhomme n'était estimé qu'autant qu'il s'y était distingué ; & pour faire l'éloge d'un brave Chevalier, on disait de lui qu'il avait fréquenté les tournois.

Et en effet, si l'on peut objecter à ces jeux pompeux les dangers, les dépenses, les querelles & les haines qu'ils amênaient trop souvent avec eux, on peut dire en leur faveur qu'ils étaient aussi un exercice utile de force, d'adresse & de courage, & même une école d'honneur, puisque, pour y être admis, il fallait être sans reproche. J'ajouterais encore qu'étant alors, avec les cours plénieres, la seule occasion qu'eussent les deux sexes de paraître en public, ils ont contribué peut-être plus que toute autre chose à dérouiller & à polir les mœurs. La Chevalerie d'ailleurs faisant la force des armées, car l'infanterie, composée des Communes, n'était comptée pour rien, ils devinrent nécessaires pour s'exercer à manier la lance & l'épée, à se servir du bouclier, à se tenir ferme sur son cheval. Et ne les considérât-on même que comme le simple spectacle d'un peuple guerrier, quels tableaux agréables ou imposans n'offrent pas à l'imagination du Poëte ou au pinceau du Peintre, ces deux jeunes filles de qualité qui venaient annoncer en vers l'ouverture du tournois; cette Noblesse, forte & vigoureuse, souvent l'élite des principales Cours de l'Europe, entrant dans la lice au son des instrumens de guerre, armée de lances ornées

de banderolles & des livrées de leurs maîtresses. Joignez à cet appareil la beauté des chevaux, la richesse des équipages, l'éclat des armes, ces échaffauds à plusieurs étages remplis par les meres, les épouses & les amantes des combattans; ces pavillons relevés d'or & de soie répandus dans la campagne; chaque action brillante célébrée aussitôt par les acclamations des Hérauts, par les fanfares des Musiciens & les cris répétés d'une multitude immense; le prix accordé au plus brave, d'après le suffrage réuni des Princes, des Dames, des Hérauts & des Juges, & présenté avec un baiser par la Reine du tournois; le vainqueur reconduit aux cris du peuple & au son des instrumens, désarmé par les Dames les plus qualifiées, mangeant à la table du Roi, & devenu l'objet des fêtes qui suivaient; son nom célébré par des chansons & inscrit sur les registres des Officiers d'armes, &c. Quel est le peuple dont les annales nous offrent l'idée d'une institution à la fois aussi galante, aussi guerriere & aussi magnifique? & qu'après cela on imagine, s'il se peut, l'impression qu'un pareil spectacle devait faire sur une nation vive & sensible à la gloire.

Les tournois eurent toujours la plus grande vogue en France. C'est par eux que les héros de notre histoire Du Guesclin, Boucicaut, Bayard, &c, commencerent leur renommée. Mais la mort funeste de Henri II en 1559, y fit renoncer. On ne vit plus depuis ce tems-là que des carrousels, des combats à la barriere, des courses de bagues. La Cour de Suede en a publié un dernierement; & il n'y a plus que des Souverains, &

même des Souverains puissans, qui puissent aujourd'hui nous en donner une image. On peut apprécier maintenant le projet d'un de nos Wauxhals, où avec quelques enfans à pied & vêtus d'oripeau, avec les salutations & les simagrées des salles d'escrime, le cliquetis d'une épée & d'un bouclier de fer-blanc, on a cru de bonne-foi nous représenter nos anciens tournois.

(*b*) Un gentil-homme ordinaire ne pouvait prétendre à la Chevalerie qu'après avoir passé par le grade d'Écuyer. Ainsi des parens, dès que leur fils était sorti de l'enfance, le plaçaient au service d'un Chevalier pour apprendre sous lui le métier des armes. D'abord il y portait le titre de Page ; il prenait celui d'Écuyer à quatorze ans, & s'attachait plus intimement alors à la personne de son maître. Les grands Seigneurs en avaient pour leur table, pour leur écurie, &c. Les Chevaliers pauvres n'en avaient qu'un seul, qui les suivait partout, portait dans les voyages leur lance, leur heaume & leur écu, avait soin de leurs armes & de leur cheval, tenait l'étrier quand ils montaient, les armait quand ils allaient combattre, les relevait s'ils étaient renversés dans la mêlée, recevait les prisonniers qu'ils faisaient, & leur rendait enfin, quoiqu'il fût souvent d'une aussi bonne, & quelquefois d'une meilleure maison qu'eux, tous les services que rend aujourd'hui un domestique. Mais tel était le préjugé reçu & le respect porté à la Chevalerie, que ces services ne déshonoraient personne. Un Écuyer, quelle que fût sa naissance, s'il se trouvait dans une compagnie de Chevaliers, s'asseyait sur un siege

plus bas que les leurs, ou un peu en arriere ; il ne mangeait pas à leur table, eût-il même été Duc ; & s'il eût eu l'audace de frapper un Chevalier, il aurait eu le poing coupé ; enfin, il ne pouvait commander une armée, parce qu'il ne pouvait commander à des Chevaliers, ne l'étant pas lui-même.

(*c*) Dans le Roman de *Lancelot*, douze jeunes Chevaliers voulant prouver leur amour à une Demoiselle, font chacun à l'envi les promesses les plus extravagantes. L'un d'eux en particulier s'engage à combattre, comme ici, sans autre habit ni harnais qu'une chemise de sa maîtresse, sans autre couverture de tête que sa guimpe, & sans autres armes qu'une lance.

(*d*) Les Chevaliers pauvres pouvaient tirer parti des tournois pour leur fortune. Dans les combats qui s'y faisaient avec défi, le cheval & les armes du vaincu appartenaient de droit au vainqueur, & quelquefois lui-même devenait son prisonnier. Comme ces jeux étaient l'image de la guerre, les loix y étaient celles des armées. Souvent telle rançon enrichissait un homme à jamais. Il y avait même une sorte d'épée propre aux tournois, qu'on nommait *gagne-pain*.

> Dont i est Gaignepains nommée,
> *elle* *le*
> Car par li est gagniés li pains.
>
> *Pélerinage du Monde*, par Guigneville.

Dans le Fabliau de *Guillaume au Faucon*, on verra un Chevalier revenir d'un tournois avec quinze prisonniers.

(e) Ceci n'eſt qu'une abréviation, On criait ordinairement *lacez les heaumes*, *lacez les heaumes*; c'eſt-à-dire, *armez-vous*. On a déjà vu que pour aſſurer le heaume ſur la tête, on le laçait au haubert.

(*f*) Les Dames pour qui on avait un reſpect qui allait preſque juſqu'à l'idolâtrie, les Dames dont l'amour était recommandé expreſſément à tout vrai Chevalier, après l'amour de Dieu, ne parlaient à un Chevalier cependant qu'en l'appellant Monſeigneur. Si c'était leur mari, elles venaient au-devant de lui, quand il arrivait, tenir l'étrier pour l'aider à deſcendre. Quand il traitait quelques-uns de ſes confreres, l'épouſe ſervait à table avec les femmes attachées à ſon ſervice; tant était haute encore une fois l'opinion qu'on avait alors de ce titre ſublime.

(*g*) Cette conduite de la femme, le ſilence du mari, & cette approbation univerſelle de l'aſſemblée ſur une action qui aujourd'hui exciterait le plus horrible ſcandale, ſont encore de ces choſes dont la plupart des lecteurs ſeront révoltés, & qui paraîtront toujours invraiſemblables juſqu'à ce qu'on ait appris à connaître les mœurs du tems, & ſur-tout les étranges préjugés de ces ſiecles ſur l'amour. Le fanatiſme qu'il inſpirait faiſant entreprendre pour les femmes des choſes incroyables; celles-ci, emportées auſſi par la force de l'opinion publique, devaient à leur tour ſe piquer quelquefois, comme ici, d'un héroïſme bizarre. On affichait publiquement ſon amant; on lui donnait ſes livrées à porter dans un tournois; & pourvu qu'il fût coura-

geux, on était hors de tout blâme. Voilà les mœurs que préſentent les Romans. Cet amour d'ailleurs était ſouvent pur & délicat; ils en offrent des milliers d'exemples, & la paſſion du Chevalier pauvre s'annonce ici comme telle. Ainſi, d'après l'opinion du tems, le mari n'avait pas raiſon de s'en plaindre; ce n'était qu'une eſpece de ſigisbée que prenait ſon épouſe; &, d'un autre côté, de quel front, lui qui était lâche, eût-il oſé murmurer devant cette foule de braves, qui dans le monde entier ne priſaient que deux choſes, les femmes & le courage? On verra dans le Fabliau de *Bérenger* avec quel mépris inſultant une femme traite ſon mari qu'elle a ſu convaincre de lâcheté, & avec quelle audace elle amene devant lui un amant dont juſqu'alors elle avait rejetté les vœux.

LE LAID CHEVALIER.

J'ai trouvé cette piece dans le Menagiana [1], *où on la donne comme tirée d'un manuscrit ancien, fini en 1328, par un Auteur qui se dit de Troyes. Quoique postérieure de quelques années à celles qui composent ce recueil, je m'en suis emparé, parce que je crois, avec Molière, que tout ce qui est bon dans mon genre m'appartient; & même, comme elle est courte & contée fort naïvement, je la transcrirais ici en original, si à l'orthographe & au langage je ne soupçonnais Ménage de l'avoir altérée. En voici la traduction.*

[1] *Tom. I, p. 29.*

IL y avait un Chevalier puissant qui aimait une Demoiselle plus que de raison. Il était très-laid & mal bâti; mais du reste parfaitement sage, excepté seulement en amour. La Pucelle, au contraire, était simple & bête, mais belle à faire plaisir, & telle qu'on n'eût pu trouver sa pareille, ni dans le canton, ni ailleurs. Le Chevalier voulait l'avoir, parce qu'il l'aimait plus que toute chose, & qu'il se trouvait épris de sa beauté. Il assembla donc tous ses amis, & leur dit: « Je

» veux avoir cette femme; nulle autre qu'elle
» ne me plaît. — Mais vous la connaissez,
» lui répondirent les amis. — Oui, je sais
» qu'elle est sotte & sans esprit; mais savez-
» vous ce qui arrivera? Elle aura des enfans
» de moi; ils hériteront de leur mere pour
» la beauté, de leur pere pour la sagesse;
» sages & beaux, ils ne peuvent avoir un
» autre sort».

D'après cette prophétie & cet espoir, il épousa la Demoiselle. Ils eurent des enfans comme il l'avait prédit. Mais devinez quels furent ces enfans? Laids & hideux comme le pere, sots & niais comme la mere: ce fut tout le contraire de ce qu'il avait espéré.

DE L'OMBRE ET DE L'ANNEAU.

Par Jean Renart.

Ce Conte, d'une longueur mortelle, peut se réduire à cette analyse.

UN Chevalier dont l'Auteur fait le plus grand éloge est devenu amoureux d'une Dame. Il va chez elle lui déclarer son amour, & la prie de lui donner quelque chose qu'elle ait porté, afin qu'à cette vue se rappellant dans les combats celle qu'il aime, sa valeur puisse y trouver sans cesse de nouveaux motifs de bien faire. Comme elle refuse, il lui prend en riant son anneau. Elle se fâche; il feint de le lui rendre: mais il substitue adroitement le sien, qui était assez semblable, & sort. Bientôt elle s'apperçoit de la tromperie, & fait courir après lui. Il la trouve, quand il revient, se promenant sur le bord d'une fontaine. Elle lui redemande son an-

neau, & lui rend celui qu'elle a. Le Chevalier le reprend; mais voyant dans l'eau l'ombre de sa maîtresse; puisque ma Dame ne veut pas le porter, dit-il, je vais le donner à ce que j'aime le plus après elle; & alors il le jette à l'image. Cette plaisanterie fait rire la Dame; elle regarde tendrement le Chevalier, & le prie de la reconduire à sa chambre. *Je ne sais*, dit Renart, *ce qui en arriva; mais jamais depuis elle ne lui redemanda l'anneau.*

LAI DE NARCISSE.

Si ce Lai est celui dont parle, dans son Verbum abreviatum, *Pierre, Chantre de Paris,* videntes cantilenam de Landrico non placere auditoribus, statim incipiunt de Narcisso cantare, *il a été fait sur la fin du* XII^e^ *siecle. Ce n'est qu'une imitation libre d'Ovide; mais les détails en sont absolument différens. On croirait presque que notre vieux Rimeur ayant vu cette fable ingénieuse, & contée en très-beaux vers, manquer d'intérêt, a cherché, au contraire, à en répandre beaucoup dans la sienne. Rien de plus touchant que son héroïne. Il n'y a pas jusqu'à la mort de ce sot Narcisse, qui n'inspire quelque attendrissement. J'invite mes lecteurs à lire la métamorphose du Poëte latin avant le Fabliau.*

Qui veut se conduire sans consulter la raison, si malheurs lui arrivent je n'en serai point étonné. En tout il est une regle & une loi dont il ne faut pas s'écarter. Avant de se mettre en mer, le pilote consulte les vents. S'ils lui sont favorables, alors seulement il déploie ses voiles; ainsi doit agir celui qui veut aimer. Ne vous embarquez point

aveuglément sur cette mer orageuse; bientôt vous vous verriez emporté malgré vous. Mais aussi quand un cœur vous aime, ne lui soyez point trop sévere. Souvent amour se venge; j'en ai vu maint exemple terrible, & ne veux vous citer que celui de Narcisse. Il méprisa l'amour, Amour le punit, & à son tour il mourut d'aimer.

A Thebes jadis vivait un devin célebre dont jamais les oracles n'avaient trompé. Une mere tendre voulut le consulter sur la destinée de son fils unique. De longs jours lui furent accordés, répondit le devin; mais il en abrégera beaucoup la durée, si jamais il se regarde. La mere à cette réponse crut de bonne-foi que l'oracle enfin cessait d'être inspiré; elle sortit en se moquant de sa prédiction, & pendant quelque tems on eut lieu de la mépriser; mais hélas! l'événement ne prouva que trop combien elle était sûre.

L'enfant crût en âge, & devint un prodige de beauté. Nature avait pour le former employé tout son art. Amour, quand il le vit, en fut lui-même étonné; & voulant contribuer aussi à la perfection de tant

de charmes, il prêta aux yeux bleus du jouvenceau un regard si tendre, à ses levres de rose un sourire si charmant, qu'il n'y eut plus de cœur qui pût lui résister.

Déjà Narcisse avait vingt ans; mais loin de s'occuper du soin si doux de charmer quelque Belle, il les fuyait toutes, & ne connaissait d'autres plaisirs que d'aller au fonds des forêts attaquer, une flêche en main, les ours, les sangliers & les animaux féroces. Il revenait de la chasse un jour. Son cheval bondissait sous lui & faisait retentir au loin la terre. Au bruit qu'elle entendit, Dane, fille du Roi, & la premiere entre les beautés de Thebes s'avance vers les fenêtres de sa tour. Elle regarde & voit paraître le jeune chasseur avec ces couleurs animées, ce maintien noble & fier, & cet air de courage qui ajoutait encore à sa beauté. Plus elle le considere, plus il lui plaît; ses yeux ne peuvent le quitter, & elle-même s'étonne du plaisir qu'elle y trouve. Amour en ce moment la guettait du haut du ciel; il lui lance une flêche qui la fait tressaillir. Elle se croit bles-

sée, elle porte la main sur son cœur; hélas! la plaie était au-dedans.

Triste & pensive elle se retire pour soupirer. Tout son corps frissonne, elle se sent brûler, & ses tourmens sont tels qu'en peu d'heures son visage a déjà pâli. La nuit qui survient ne la soulage point, parce que toujours elle songe à Narcisse. Dans l'espoir que le sommeil en effacera l'image, elle se couche; mais Amour ne la laisse point reposer. En-vain elle cherche une situation qui la calme; toutes lui sont également insupportables, toutes ne font qu'augmenter son mal-aise & accroître encore l'agitation de son sang. « Qui » trouble ainsi mon repos, s'écrie-t-elle? » D'où viennent ces tressaillemens, ces palpitations involontaires? Un feu intérieur » me dévore, je sens ma raison se troubler, » je ne me connais plus. Pourquoi m'occuper sans cesse d'un homme qui fait mon » tourment? Eh! que m'importe qu'il soit » beau, s'il n'a point la bonté. Peut-être » avec tant de charmes est-il trompeur ou » perfide. Mais non, la nature a pris trop

» de plaisir à le former pour ne lui avoir
» pas donné toutes les vertus.... Dane !
» qu'as-tu dit? après avoir été si long-tems
» estimable, veux-tu donc enfin te faire mé-
» priser ? Quoi un inconnu te plaît ?... oui,
» il me plaît plus que tout ce que j'aime au
» monde; & à qui, grand Dieu ! ne plairait-il
» pas ? Sa beauté, sa grace charmante m'ont
» ravie, & sans lui il m'est impossible de vivre.
» Mais hélas ! peut-il être à moi ? mon pere
» me l'accordera-t-il ?... Ah ! c'en est fait,
» je suis née malheureuse, il me faut mourir ».

Ainsi se passa la nuit à pleurer & à gémir, jusqu'à ce que les vents frais du matin vinrent calmer un peu cette douloureuse angoisse. Epuisée d'accablement & de fatigue l'infortunée princesse s'assoupit; mais l'image de Narcisse la poursuivit jusques pendant son sommeil, & bientôt elle se réveilla plus agitée encore qu'auparavant. Déja le soleil commençait à luire. Dane hors d'elle-même va s'appuyer sur sa fenêtre dans l'espérance qu'elle pourra revoir peut-être le beau chasseur qui l'embrase. En effet c'était l'heure à laquelle il se rendait dans la forêt. Elle l'apperçoit

au loin, & soudain un cri de joie lui échappe. A mesure qu'il approche, son cœur semble s'épanouir de plaisir; elle ne peut presque respirer: on eût dit que ses regards devorans l'attiraient vers la tour & hâtaient ses pas. Elle le voit enfin, & le trouve mille fois plus beau encore que la veille. Mais à peine a-t-il commencé à s'éloigner, son corps tremble, ses genoux chancellent, elle tombe sans connaissance. Elle ne se releve que pour maudire son rang & se désespérer. « Hélas!
» s'écrie-t-elle, on m'avait dit que l'amour
» était si doux. ... Quel état affreux! non,
» je ne puis plus le supporter. Je veux faire
» instruire ce jeune Thébain du doux pen-
» chant que sa vue m'a inspiré; ou plutôt
» je veux qu'il vienne pour avoir le plaisir
» de le lui déclarer moi-même. Eh! quel
» autre que moi, ô ciel! pourrait lui peindre
» tout ce que je sens.... Mais s'il allait re-
» jetter l'offre de mon cœur? Si son indiffé-
» rence, son orgueil.... Eh bien, j'irai, oui
» j'irai sur le chemin de la forêt m'offrir à lui,
» je me jetterai à ses pieds, je les baignerai de
» mes larmes, je lui peindrai tous les maux

» qu'il me fait souffrir; & s'il n'a point une » ame de fer il en prendra compassion ».

Le lendemain aux premiers rayons de l'aurore elle sort du lit, & sans bruit ouvrant sa chambre, s'échappe par une porte dérobée, vêtue, pour tout habillement, d'une chemise & d'un simple manteau. Tel est l'amour. Voilà où il a conduit une fille sage & timide. Raison, prudence, respect de son rang & de soi-même, elle a tout oublié; ce n'est plus qu'une amante désespérée, qu'une passion aveugle entraîne hors d'elle-même. Tremblante & sans guide elle s'avance à grands pas vers la forêt. Là elle s'asseoit au pied d'un arbre en attendant l'arrivée du chasseur, & demande aux Dieux de lui inspirer des paroles capables de l'attendrir.

Déjà il était en route. Dane entend au loin l'aboi des chiens. Bientôt elle apperçoit les valets; enfin elle le voit lui-même qui les suit à une légere distance, un trait à la main & le carquois sur l'épaule. Elle vient à lui. Surpris de trouver en ce lieu écarté une aussi belle personne, Narcisse croit voir une déesse ou Fée, & il descend de cheval pour la sa-

luer avec respect. A cette marque de déférence la triste princesse oublie tout-à-coup ce qu'elle s'était proposé de lui dire; elle n'a plus la force de parler, & ne peut qu'ouvrir les bras & le serrer en rougissant contre son cœur. Il la repousse, & demande qui elle est. « Je suis, répond-elle, une infortu-
» née qu'amour a conduite vers vous, &
» qui depuis qu'elle vous a vue déteste le
» jour. Mes maux sont assez grands pour mé-
» riter qu'ils vous touchent; sans cet espoir
» je ne vivrais déja plus: rendez-moi la vie
» & le bonheur. Mais pourquoi détourner
» vos yeux? Regardez-moi, je suis Dane,
» la fille de votre Roi. Plus d'un prince m'a
» demandé mon cœur en me disant que j'é-
» tais belle. Beau jeune-homme, je te l'offre
» à toi tout entier, permets qu'il t'aime, &
» en retour accorde-moi le tien. Ah! tu ne
» sais pas quel est le plaisir d'aimer! »

L'inhumain fut insensible à une douleur si touchante. « Si amour vous fait souffrir, ré-
» pondit-il, chassez-le; moi je ne le connais
» point, & puisqu'il cause de pareils tour-
» mens, je ne veux point le connaître ». A

ces mots il s'éloigne. Dane pour l'arrêter se jette à ses genoux, elle les arrose de ses larmes, & lui tendant les mains le conjure de l'écouter encore un moment avant de la faire mourir. Tandis qu'elle parle, son manteau s'échappe, & laisse voir à découvert des appas qui eussent fait le bonheur du plus grand roi de la terre. Mais rien ne touche Narcisse, ni les charmes de cette innocente beauté, ni les larmes que versent ses yeux si tendres, ni même le sang qui coule de ses pieds déchirés par les ronces & les cailloux. Un tyran barbare, une bête féroce eussent été attendris; il ne le fut point; il remonta sur son cheval, & disparut.

« Plus d'espoir, s'écria l'infortunée, plus » d'espoir; il faut mourir. Eh! qu'ai-je donc » fait pour lui déplaire? Mais il me fuit » envain, je ne puis l'oublier; quelques soient » les tourmens qu'il me cause je les lui par» donne, & veux toujours l'aimer en dépit » de lui-même. Bientôt peut-être rougira-t-il » de tant de cruauté; peut-être viendra-t-il » à mes genoux me redemander ce cœur » qu'il a rejetté & qui ne veut jamais être

» qu'à lui.... Non, je veux le prévenir & » le fléchir moi-même. Je lui écrirai, je fe» rai solliciter sa compassion : pourra-t-il ré» sister à mes prieres & à mes larmes? Il » cédera au moins à mes importunités.... » Ah! Dane, Dane, quelle est ta folie! Tu » te flattes d'amollir un cœur sans pitié, & » tu ne veux pas t'appercevoir qu'il te hait... » Dieux de la mer, de la terre & du ciel » qui avez aimé, toi Vénus, toi son fils qui » m'as trahie, soulagez mes maux, & ven» gez-moi de l'ingrat dont l'insensibilité va » me coûter la vie. Qu'il apprenne à con» naître aussi ce que c'est qu'amour; qu'à » son tour il pleure & gémisse, & qu'il ne » puisse éprouver aucune consolation ». Dane à ces mots s'enfonça dans la forêt pour retrouver celui qu'elle venait de maudire, & sans lequel elle ne pouvait plus vivre. Mais les justes Dieux exaucerent sa priere en dépit d'elle, & Amour lui-même jura dans sa colere qu'avant le coucher du soleil elle serait vengée.

Narcisse pendant ce tems poursuivait un cerf. Vers le milieu du jour, accablé de cha-

leur, & de fatigue, dévoré de ſoif, il s'écarta de ſa troupe pour aller ſe déſaltérer à quelque fontaine. Il en trouve une dont les eaux tranſparentes, entourrées d'une herbe fraîche & épaiſſe, coulaient ſur un gravier luiſant. On y deſcendait par un perron de marbre (*a*). Narciſſe s'approche & veut boire : mais la mort était-là qui l'attendait. En ſe baiſſant il apperçoit dans l'eau ſon image, & ſes yeux faſcinés par la vengeance des dieux croient voir la nymphe qui préſide à la fontaine.

Je ſupprime la ſuite de l'aventure dont tout le monde ſait le dénouement, & qui, dans l'original, differe peu de l'Auteur latin. Éperdu d'amour pour ſon ombre, le jeune chaſſeur s'épuiſe en larmes & en prieres inſenſées. Enfin, il ſuccombe à la violence des déſirs qui le conſument, & tombe mourant ſur l'herbe.

En ce moment il voit Dane arriver. Amour l'avait conduite à la fontaine. Il voulait lui montrer comment était puni l'ingrat pour lequel il l'avait envain enflammée. Narciſſe la reconnaît, & veut lui parler, mais la voix lui manque. Il lui tend la main en levant les yeux vers le ciel, comme pour lui deman-

der pardon, & reconnaître la juſte punition des Dieux. Dane conſternée s'aſſeoit à ſes côtés; elle lui poſe la tête ſur ſon ſein, le couvre de mille baiſers brûlans, le baigne de larmes. Mais s'en eſt fait, il n'eſt plus tems, & elle le voit expirer dans ſes bras. Alors ſon déſeſpoir s'exhale en longs cris douloureux. Elle cherche encore à rappeller ſon amant à la vie par les careſſes les plus tendres, par les noms les plus doux qu'amour puiſſe prodiguer. Mais convaincue enfin qu'il n'eſt plus d'eſpérance, furieuſe & déteſtant la vie qu'elle ne conſervait que pour aimer Narciſſe, elle ſe jette ſur ce corps ſans vie; elle colle ſa bouche ſur ſa bouche, pouſſe un ſoupir, & meurt.

Que le ciel, *ajoute l'Auteur*, préſerve d'un ſort pareil ceux qui aimeront comme elle. Mais profitez-bien de cet exemple, vous ſurtout qui avez inſpiré de l'amour à quelqu'un,

> Quar ſi vous le leſſez mourir,
> Dieu le vous ſaura bien mérir. *payer.*

On trouve dans la Bibliotheque du Théâtre Français, T. 1, pag. 21, *une moralité à trois perſonnages,*

faite

faite exactement d'après le Fabliau. La piece finit, comme celle-ci, par un avis aux filles & aux garçons de ne pas être si cruels quand on les aime.

NOTE.

(*a*) L'art du jardinage étant très peu connu au tems des Fabliaux, & les Seigneurs n'ayant pour promenade dans leurs Terres que des vergers ou des parcs, on se piquait, quand on y trouvait *une* fontaine, de l'embellir par une enceinte en maçonnerie, & quelquefois par des degrés de marbre. Ces degrés se trouvent très-fréquemment chez les Romanciers. Il en sera mention dans *le Paradis d'Amour*. On verra aussi dans *le Lai de l'Oiselet*, quelle était alors la sorte de beauté propre à ces vergers-jardins.

** DU FABLIER.

Ce morceau est tiré d'une piece fort longue & fort singuliere, intitulée : le Castoiement (*les enseignemens*) d'un pere à son fils. *Ces leçons prétendues sont un composé d'apophtegmes, de fables, de bons mots, d'historiettes, & même de plusieurs contes libres ; tout cela cousu grossiérement ensemble par des tirades d'une morale fort insipide, & quelquefois très-malhonnête. Aussi Barbazan, qui l'a fait imprimer, n'a-t-il osé donner que des extraits de ces moralités. Je ferai connaître tous ceux des Contes qui en vaudront la peine ; ils seront marqués en titre, comme celui-ci, d'un double astérisque. Au reste, cette maniere d'enseigner par apologues, ce mélange de préceptes & de contes, entierement dans le goût oriental, me feraient presque croire que* le castoiement *est un de ces ouvrages dont nous sommes redevables aux Sarrasins, & qui ont été traduits de l'Arabe. Qu'on fasse attention aux Fabliaux qui en seront tirés, à mesure qu'ils se présenteront ; & je suis persuadé qu'on reconnaîtra dans la plupart une forte teinte du génie Asiatique.*

UN roi avait un Conteur de fabliaux qui l'amusait beaucoup (*a*). Un soir qu'il était au lit, il le fit venir, & lui demanda un conte,

Celui-ci qui mourait d'envie de dormir, fit tous ses efforts pour s'en dispenser; mais il eut beau faire, il fallut obéir. Il prit donc son parti, & commença ainsi :

« Sire, il y avait un homme qui avait
» cent sous d'or, & avec son argent il vou-
» lut acheter des moutons; chaque mou-
» ton lui coûta six deniers, & il en eut deux
» cens, & il s'en revint à son village avec
» ses deux cens moutons, & il les chassait
» devant lui. Mais en revenant il trouva que
» la rivière était débordée; car il avait beau-
» coup plu, & les eaux s'étaient répandues
» dans la campagne, & il n'y avait point de
» pont, & il ne savait comment passer avec
» ses moutons. Enfin, à force de chercher,
» il trouva un bateau; mais ce bateau était si
» petit, si petit qu'il n'y pouvait passer que
» deux moutons à la fois ».

Alors le Conteur se tut. « Eh bien, quand
» il eut passé ces deux-là, dit le roi, que
» fit-il? — Sire, vous savez que la riviere
» est large, le bateau fort petit, & qu'il y
» a deux cens moutons. Il leur faut du
» tems, dormons un peu tandis qu'ils passent;

» demain je vous conterai ce qu'ils de-vinrent «.

Se trouve dans les Cento Novelle Antiche, *p. 32, Nov. XXX.*

Dans Don Quichotte. . . .

NOTE.

(a) Les Seigneurs particuliers peu riches ne pouvaient jouir des Conteurs, que quand il en passait par leurs Châteaux. Les Rois en avaient auprès d'eux, comme ils ont aujourd'hui des Lecteurs; c'était un emploi dans l'état de leur maison, & l'on chargeait ordinairement ces Conteurs d'égayer le repas. *Pendant le dîner de la Reine il y avait un Prud'homme qui faisoit des Contes* [1]. Philippe-Auguste faisait venir souvent à sa table le poëte Hélinand; & le Roman d'Alexandre de Paris y représente ce Poëte chantant les amours de Jupiter & le combat des Géans. *A son mangier il estoit seul à table, & toujours y estoit son Médecin, & de ses gens & varlets de chambre honnêtes qui parloient de joyeusetez ou d'histoires anciennes où il prenait plaisir* [2].

[1] *Vie de Charles V, par* Choisy.

[2] *Éloge de Charl. VII.*

* LAI D'ARISTOTE.

Par Henri d'Andeli.

Celui qui ſait une hiſtoire agréable a tort de la taire. Et ceux qui l'entendent doivent l'écouter avec plaiſir; car ſi le premier a un moyen d'amuſer, les autres ont celui de pouvoir devenir meilleurs. Celle-ci me plut du moment que je l'entendis, & j'entrepris auſſitôt de la mettre en rime, parce qu'elle eſt jolie, & *ſans villenie.* Un conte vilain ne doit pas être récité dans les cours. Je n'en ai jamais fait de cette eſpece, & jamais on ne m'en verra faire, tant que je vivrai. Ecoutez, Meſſieurs, celui que je vais vous dire, il eſt inſtructif & plaiſant.

Vous connaiſſez ce monarque grec, *qui fut ſi roi,* cet Alexandre qui renverſa tant d'empires & fit ſentir ſa colere à tant de princes. Il avait mis l'Inde ſous ſes pieds, & menaçait d'engloutir le reſte de la terre. Tout-à-coup ce torrent fougueux s'arrêta. Si

vous m'en demandez la raiſon, je la ſais, & je vais vous la dire. Amour qui maîtriſe l'univers, Amour qui tout lie & tout ſoumet venait de le faire entrer dans ſes chaînes. Il lui avait trouvé une amie jeune & charmante; & dès ce moment le damoiſeau avait renoncé aux conquêtes pour ne plus s'occuper que de ſa belle. Qu'amour eſt redoutable & puiſſant, puiſqu'il humilie à ce point les maîtres du monde, & qu'il leur fait oublier ainſi le ſoin de leur gloire ! Ne les blâmons pas cependant. Ils ſont hommes comme nous, & l'amour a autant de pouvoir ſur eux que ſur le dernier de leurs ſujets.

Alexandre ne pouvait plus ſe ſéparer de ſa mie. Bientôt, indignés de ce repos honteux, ſes *chevaliers* & *barons* murmurèrent; mais aucun d'eux cependant n'était aſſez hardi pour oſer lui porter le mécontentement général. Ariſtote s'en chargea de lui-même. Fier d'un certain aſcendant que lui avaient aquis ſur l'eſprit du héros l'eſtime & l'habitude, il alla réveiller ce lion endormi; & de ce ton de précepteur qu'il n'avait pas encore perdu, il lui repréſenta fort durement, & la

honte de sa conduite, & les murmures de sa *Chevalerie*. Alexandre l'écouta sans l'interrompre; & pour toute réponse il s'écria en soupirant: ah! je vois bien qu'ils n'ont pas aimé.

La remontrance néanmoins eût son effet; & quelqu'effort qu'il en coûtât au monarque, il n'osa plus aller chez la belle Indienne. Celle-ci qui l'aimait tendrement, & qui croyait avoir perdu son cœur fut bien affligée de cette absence. Elle pleura, elle gémit; enfin, hors d'état de résister davantage aux inquiétudes de son amour, elle se glissa chez le prince le soir à la faveur des ténebres; &, toute en larmes, lui demanda par quel malheur elle avait donc pu lui déplaire. Alexandre l'embrassa mille fois en l'assûrant d'une confiance éternelle; mais il convint que les remontrances séveres d'Aristote l'avaient à regret séparé d'elle pendant quelque tems. La belle irritée contre le pédagogue jura qu'elle s'en vengerait. Elle pria son amant de se trouver le lendemain matin à l'une des fenêtres de la tour (*a*), & promit de le lui faire voir dans un tel appareil que le précepteur à son tour aurait besoin d'une leçon.

Le lendemain, dès que le soleil parut, & avant que personne fût levé, elle descendit au verger (*b*); car le desir de la vengeance l'avait éveillée de bonne heure. Une longue chevelure blonde flottait à l'abandon sur ses épaules. Nulle guimpe, nul voile qui cachât sa tête ou son visage, & pour tout vêtement elle portait sur sa chemise un simple bliaut qu'elle avait laissé entr'ouvert comme pour respirer plus à l'aise. Dans cet ajustement voluptueux, elle vint se promener près de la fenêtre du philosophe en chantant doucement cet air (*c*).

Enfant j'estais & jeunette
Quand à l'escole on me mit :
Mais je n'y ai rien appris
Fors qu'un seul mot d'amourette ;
Et nuit & jour le répete
Depuis qu'ai un bel ami.

Au son de cette voix charmante Aristote fut ému; il quitta ses livres pour écouter. Bientôt, curieux de voir celle qui chantait si délicieusement, il se leva sans bruit, & s'approcha de la fenêtre. Là, caché dans l'ombre, il admirait à son aise la jeune beauté, & en-

viaít en ſecret le ſort du conquérant aimable à qui était réſervé tant de bonheur. Elle ſavait trop bien, la ruſée, ce qu'il fallait pour l'attirer dans ſes pieges. Elle voulait le frapper d'une flêche dont le coup fût ſûr, & la bleſſure incurable. Dans ce deſſein, arrachant une branche de mirthe, elle s'amuſa à cueillir des fleurs & à les nouer au rameau comme pour s'en faire un couronne (*d*). Peu à peu elle s'avança ainſi de la fenêtre, ſans paraître s'en appercevoir. Elle ſe baiſſait, ſe relevait alternativement pour déployer avec plus d'avantage ſes graces piquantes; & elle chantait en même-tems cette autre chanſon :

Ci me tiennent amourettes,
Doucette que j'aim.
Ci me tiennent amourettes
Où je tieng ma main.

Ariſtote était hors de lui-même. Ses yeux enflammés ſuivaient la belle dans tous ſes mouvemens. Ils s'enfonçaient avidement par-deſſous ſon bliaut, quand le haſard le faiſait entr'ouvrir; & comme s'il eût craint de ſe

déçeler & de la faire fuir, il osait à peine respirer. Cent fois la raison lui conseilla de retourner à ses livres; cent fois elle lui représenta ses rides, sa tête chauve, sa peau noire & son corps décharné, faits pour éloigner l'espérance & effaroucher l'amour. La raison parla en vain, il l'obligea de se taire.

L'Indienne cependant avait achevé le chapel de fleurs. Elle le posa sur sa tête; & chantant amoureusement ce troisieme air:

Dans un verger, sur l'herbette nouvelle,
Fille à un Roi triste & pensive
En soupirant elle appelle
Son doux ami.
Ah! Comte Gui,
Pour votre amour ai perdu joie & ris.

elle passa contre la fenêtre sans affectation. Le philosophe qui la guettait la saisit alors par son bliaut, & l'arrêta au passage. « Qui » me retient, s'écrie-t-elle en se retournant? » — Ma douce dame, c'est celui qui ne peut » plus vivre sans vous, & qui pour vous » plaire exposerait avec plaisir *ame & vie*, » *corps & honneur* ». Elle parut surprise de

cet amour que jusques-là on lui avait laissé ignorer ; elle s'y montra sensible cependant, & se plaignit avec une rigueur apparente de la froideur d'Alexandre, devenu, comme tous les amans, ingrat par trop de bontés. Aristote enchanté de cet aveu, & persuadé sans doute que le dépit allait lui ravir cette beauté charmante promit d'employer, pour ramener à ses pieds l'infidelle, tout le pouvoir qu'il avait sur son esprit ; mais il demandait une récompense, & sans façon il pria la dame d'entrer chez lui. C'était-là qu'elle l'attendait. Elle feignit de céder à ses desirs ; mais *avant de faire folie*, elle exigea à son tour une complaisance. Depuis long-tems une fantaisie la tourmentait. Elle mourait d'envie de se promener, montée sur lui, & ne doutait pas un instant, puisqu'il avait tant d'amour, qu'il ne s'y prêtât avec plaisir. Aveuglé par sa passion, le grave philosophe consent à tout. Il sort dans le verger, se courbe vers la terre, & appuyé sur les mains, présente le dos. Une selle était-là toute prête, on la lui met ; on lui passe la bride autour du cou ; & la belle, triomphante, s'asseoit avec

fierté, & se promene ainsi sur l'herbe, chantant à haute voix

mene
Ainsi va celui qu'amour maine.

Alexandre avait été prévenu, comme je vous l'ai dit; il était aux fenêtres de la tour. A ce spectacle il se prit à rire de toute sa force. Aristote au bruit leva la tête; il apperçut le monarque; & honteux alors de sa folie, & de la posture où il se trouvait, il convint humblement que le jeune héros était excusable de s'être laissé enflammer par l'amour, puisque lui-même, malgré les glaces de l'âge, n'avait pu s'en défendre.

Cet exemple doit nous apprendre à blâmer ni les amies ni leurs amans: car amour est le maître de tous les hommes.

tout *tout*
Amour vainc tot & tot vaincra
comme le
Tant com li monde durera (*e*).

Ce Conte est vraisemblablement un de ceux que les Fabliers avaient pris des Arabes. On le trouve dans T. I, p. 18. les mélanges de littérature orientale, *sous le titre du*

Visir sellé & bridé. *Toute la différence, c'est qu'ici les personnages sont un Sultan, son Ministre & une Odalisque. Comme M. de Cardonne n'en a donné qu'un extrait, on ne peut juger si les détails se ressemblent; mais le cannevas est le même.*

Il n'est pas aisé de deviner ce qui a engagé le Fablier à substituer Aristote au Visir. Il est vrai qu'on a prétendu que ce Philosophe ayant épousé la niece (d'autres disent la fille ou la petite-fille) d'Hermias son ami, il en devint si eperduement amoureux, qu'il alla jusqu'à lui offrir des sacrifices. Peut-être notre Poëte aura-t-il lu par hazard cette scandaleuse anecdote, & cru que l'homme accusé d'un pareil trait de folie pouvait bien être supposé capable d'en faire un autre moins sérieux. Peut-être aussi n'a-t-il choisi Aristote que parce que c'était de son tems le dieu des universités & des écoles d'Europe. Au reste le Fabliau qui va suivre fera voir que l'histoire & la critique qu'elle exige, étaient pour nos Poëtes des choses fort indifférentes, & qu'ils ne cherchaient souvent qu'un nom célebre auquel ils pussent coudre les extravagances de leur imagination.

Le Conte d'Aristote a fait quelque fortune. Æneas Sylvius Picolomini (depuis Pape sous le nom de Pie II) dans son Roman latin des Amours d'Euriale & de Lucrece *le cite comme un exemple du pouvoir de l'amour.*

Il se trouve dans la Bibliotheque amusante & instructive, *tom. 2, pag. 15.*

Dans les Historiettes *ou* Nouvelles en vers, par M. Imbert, *p.* 87.

Spranger, Peintre de l'Empereur Rodolphe II, en a fait, au commencement du siecle dernier, un tableau que Sadeler a gravé. Le vieil amoureux est représente marchant à quatre pattes, avec le mors en bouche, & portant sur le dos la Dame, qui d'une main tient la bride & de l'autre un fouet. Mais elle est entièrement nue, façon fort singuliere de se promener. On a fait différentes copies de l'estampe de Sadeler. Les Marchands lui ont donné le nom du Philosophe. *Celui chez qui j'ai été les voir m'a dit savamment que c'était l'histoire de Socrate & de Xantippe sa femme. Un Amateur m'a assuré avoir vu à Paris, il y a plusieurs années, un grouppe en marbre representant le même sujet. Il appartenait alors à M. le Marquis de Vence. Dans l'Œuvre de Fr. Van Bossuit (mort en 1692) on trouve aussi le même sujet. C'est une Vénus toute nue, montée sur le Dieu Pan que l'Amour tire par un licou.*

Enfin on a mis, il y a deux ans, le Conte d'Aristote en Comédie sous le titre du Tribunal Domestique. *Un Vénitien las des intrigues & de la coquetterie de sa femme, veut faire revivre une ancienne loi de Rome, qui permettait aux maris de juger les leurs; & dans ce dessein il convoque la famille de l'accusée. Mais une suivante, de concert avec sa Maîtresse qu'elle a prévenue, dérange ce projet. Le Vénitien s'était épris pour elle; il lui demande d'être son* Favori. *Ce mot*

rappelle, à la soubrette un chien qui se nommait ainsi, & qu'elle dit avoir perdu. Elle exige de l'époux qu'il le remplace ; lui attache au cou un ruban couleur de rose, le fait sauter, japper, &c. Le dénouement se devine sans peine.

Je ne cite point l'imitation du Philosophe *des* Contes Moraux, *parce qu'il est inutile d'indiquer les ouvrages connus de tout le monde.*

NOTES.

(*a*) Le Comte de Caylus, dans l'extrait qu'il a donné de ce Fabliau [1], dit que la Maîtresse d'Alexandre lui fait prendre le déguisement d'Abbé. Cette mascarade inutile ne se trouve ni dans l'édition qu'a donnée du Fabliau Barbasan, d'après le manuscrit cité par M. de Caylus ; ni dans deux autres versions un peu différentes de celle-ci, que j'ai entre les mains, & d'après lesquelles cet extrait est fait.

[1] *Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. T. XX.*

(*b*) On ne doit pas s'attendre à trouver le costume bien réguliérement observé dans nos Poëtes. Parfaitement ignorans pour la plupart, ils n'avaient que de l'esprit naturel & de l'imagination. Celui-ci donne à Alexandre des Chevaliers, des Barons, une tour, un verger ; en un mot, tout ce qu'il voyait sous ses yeux chez les Princes de son siecle. Aussi peu instruit sur l'art des bienséances, il fait du Conquérant de l'Asie un écolier timide, & de l'instituteur du Lycée un pédant

aigre & grossier. Cependant son style en plusieurs endroits a quelque sorte d'emphase; on peut en juger par la traduction, où j'ai tâché de lui conserver ce caractere.

(*c*) Cette chanson n'est pas celle de l'original. Celle-ci ne m'ayant point paru digne d'être copiée, j'en ai substitué une autre, prise avec quelques légers changemens dans les Poésies manuscrites d'Eustache Deschamps. J'ai aussi changé quelques mots à la troisieme, qui va suivre, & qui n'était pas intelligible.

(*d*) Cette couronne dans l'original est appellée *Capiel de Fleurs*. On nommait *capiel*, *capel*, *chapel*, ce qui se mettait, soit comme coëffure, soit comme ornement, sur la tête (*caput*). Pour les Chevaliers & grands Seigneurs titrés, c'était un cercle d'or enrichi de pierreries; & telle est l'origine des couronnes dont on timbre aujourd'hui les armoiries. Joinville dit que le Roi de Navarre, à la cour pléniere de Saumur, *mangea avec un chapel d'or fin sur la tête*. Dans l'inventaire de Charles V, on trouve parmi ses joyaux dix chapels, & il est dit de combien de pierreries ils étaient composés. Les Dames en portaient d'argent comme une parure. Le Roi Jean, dans une fête, en donna un de cette sorte au Roi des Ménétriers. On en faisait de fleurs pour les épousées le jour de leurs noces, & pour les confrairies dans les grandes cérémonies d'église. Cette derniere coutume subsiste encore, comme chacun sait. Quand Charles VIII fit son entrée dans Naples, les Dames de la ville lui mirent sur la tête un *chapel de violettes*.

violettes. Souvent dans les festins les convives en portaient à la maniere des anciens. Quelquefois même on en ornait, comme eux, les flacons & les verres. Un des droits du Connétable était de servir le Roi à table avec un chapel de fleurs sur la tête & une verge blanche à la main. En un mot, ces couronnes étaient d'un usage si général, qu'à Paris ce fut une profession d'en faire & d'en vendre; & de-là vient le nom de *Chapeliers*, porté aujourd'hui par les Marchands de coëffures de feutre. Comme les plus communes étaient celles de roses, ils avaient le privilege d'élever des rosiers chez eux[1]; & ceci, pour le dire en passant, explique pourquoi parmi les anciens droits seigneuriaux on trouve si souvent des redevances de roses. Les marchandes de fleurs artificielles, dans leurs Statuts faits en 1736, sont encore qualifiées de *Chapelieres en Fleurs*.

[1] *Bruss. Tr. des Fiefs, t. 2, p. 746.*

J'ai trouvé dans un manuscrit une piece dont je ne fais ici mention que parce qu'elle rappelle la *guirlande* tant vantée *de Julie*. Elle est intitulée *le Capiel aux sept Fleurs*. Le Poëte dit qu'une Pucelle lui demanda un don, & que ce don était de lui faire un chapel de fleurs. Il en choisit sept qui, chacune par leurs qualités, désignaient les vertus qu'une Demoiselle doit avoir. Les sept fleurs sont le lis, la violette, le souci, la perselle, la consoude, la rose & l'ancholie. Le lis par sa blancheur marque la pureté; la violette l'avertit d'être humble & retirée, &c. &c. Les vers que le Duc de Montausier fit mettre à la suite de chaque fleur en miniature de son livre, au lieu d'être une leçon comme

ici, étaient un compliment pour Mademoiselle de Rambouillet ; mais au fonds l'idée est la même.

En 1620, il y avait eu à la Cour de Savoie un carrousel appellé *le Jugement de Flore*, dans lequel les différentes fleurs s'étaient disputé l'honneur de couronner la Princesse de Piémont. Chaque fleur fut représentée par un Chevalier avec une devise analogue'. Il sera parlé ailleurs des *chapels* qui étaient coëffure.

' *Ménétr. des Tourn. t. 2, p. 239.*

(*e*) Si l'on veut se rappeller ce qui a été dit plus haut des préjugés de ces siecles sur l'amour, on ne sera pas étonné de voir ici le Poëte, après avoir annoncé son Fabliau comme chaste, comme instructif & propre à rendre plus sage & meilleur, débiter ensuite toute cette morale érotique, & d'un sujet fait pour inspirer la crainte d'une passion dangereuse, tirer précisément des principes contraires. C'est que l'amour, encore une fois, (& je me vois obligé de le répéter à chaque page) loin d'être une faiblesse, était censé une vertu & une qualité nécessaire, parce que c'était lui qui faisait entreprendre les grandes choses. Chez les Romanciers du tems les héros ont tous une *amie*, & on y voit les jeunes Chevaliers gémir de n'avoir pas encore *fait prouesse pour être dignes d'aimer & d'être aimés*'. Les faveurs ou l'amour d'une belle y sont souvent la récompense, & presque toujours le motif d'une action éclatante. Le Fabliau de la *Chemise* en a offert un exemple. Celui du *Revenant* en offrira bientôt un autre. Dans un Conte que je supprimerai parce qu'il ne contient qu'une belle répartie, on reproche à une

' *Rom. de Cleriadus.*

femme d'avoir pour amant un Chevalier fort laid ; il est si brave, répond-elle, que je n'ai pas regardé son visage : (réponse absolument la même que celle de Louis XIV à la Duchesse de Bourgogne, qui se moquait d'un Officier hideux par sa laideur : Madame, il est à mes yeux un des plus beaux de mon Royaume ; car c'est un des plus braves).

Sans aimer, nul ne peut à grant honneur venir ;
Si doist estre amoureux qui grant veult devenir.

Voilà les maximes que prêchaient les Poëtes ; & l'on avouera que, considérée ainsi, une passion qui enfantait les héros, quoique souvent par la faiblesse humaine elle dégénérât en libertinage, dans ses principes cependant était infiniment estimable. Mais ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'elle s'était en quelque sorte incorporée avec la religion du tems. Devoirs envers Dieu, devoirs envers les Dames, tel était à peu-près le catéchisme qu'on enseignait ' à la jeune noblesse. *Il aimait l'honneur sur-tout ; bien regardait aussi les bonnes mœurs dont il était plein, & fut un Chevalier fort amoureux, premiérement envers Dieu, après envers toutes Dames & Demoiselles ; & ce a usé tout son tems* ".

' *Mém. sur l'Anc. Chev.*

" *Vie de Louis III, Duc de Bourbon, p. 3.*

HIPPOCRATE.

L'Auteur dit qu'Hippocrate, avant d'avoir cette réputation célebre qui l'immortalisa depuis, étant venu à Rome sous l'Empire d'Auguste, il trouva à son arrivée la ville en deuil pour le neveu de l'Empereur qui venait de mourir; mais que, s'étant fait aussi-tôt conduire au palais, il versa dans la bouche du mort le suc de quelques plantes, & le rendit ainsi à la vie. Le Poëte ajoute qu'Auguste, par reconnaissance, fit faire deux statues, dont l'une représentait son neveu, l'autre le Médecin, & qu'il les plaça toutes deux sur une des portes de la ville, avec une inscription qui annonçait qu'Hippocrate, par son savoir divin, avait fait revivre le Prince mort.

IL y avait déjà quelques mois que le Médecin vivait à Rome, accueilli par l'Empereur comme il devait l'être après un pareil service, & adoré presque du peuple comme un dieu; quand une femme parut qui tout-à-coup changea en risées tous ces hommages. Elle était Gauloise, d'une naissance illustre, &

d'une rare beauté. Auguste qui voulait la traiter avec distinction lui avait donné, pour la servir, des dames & des demoiselles; & pour logement, une de ses maisons ayant une tour (a). Comme elle voulait connaître les beautés de la ville, & que les premiers momens de son séjour, furent employés à la parcourir, elle apperçut les deux statues, & demanda pourquoi & à quelle occasion elles avaient été dressées. On le lui expliqua; mais à peine lui eut-on lu l'inscription, qu'avec de grands éclats de rire elle répondit : « J'ignorais que Rome en ce moment » possédât un dieu, & je m'étonne après ce-» la d'y voir mourir encore. Eh bien, que » pendant un jour seulement on me livre » cette petite divinité, & je réponds moi » sur ma tête d'en faire le plus sot des hu-» mains ».

On ne manqua pas, selon l'usage, de rapporter ce discours à Hippocrate. La curiosité & l'amour-propre du médecin en furent piqués. Il voulut connaître cette femme singuliere, qui annonçait avec tant d'assurance le pouvoir de sa beauté, & chercha l'occa-

ſion de la voir. Mais ce fut pour ſon malheur, & ce qu'elle avait promis ne ſe vérifia que trop : car elle était ſi belle, elle déploya dans la converſation tant de graces & d'enjouement, elle lui plut tant enfin, que, malgré toute la défiance dont il était armé, il ne put ſe défendre de l'aimer. Bientôt même cette paſſion devint ſi forte que, perdant la raiſon & le repos, il tomba malade. L'empereur alors vint le viſiter ; les dames y allerent après l'empereur, & l'étrangere ſuivit leur exemple. Mais celle-ci dont l'œil pénétrant avait deviné cette maladie, eut ſoin de choiſir un moment où elle ferait ſeule ; & du ton de l'amitié, elle fit d'abord au médecin quelques queſtions ſur ſon état. Lui qui ſe trouvait trop heureux de pouvoir librement en découvrir la cauſe, l'avoua ſans détour, & confeſſa naïvement à la dame qu'il mourait pour elle. C'était-là ce qu'elle voulait. Elle affecta donc quelque ſorte d'attendriſſement ſur ſes maux, & avec l'apparence de la bonne-foi lui parla ainſi : « Je m'ex» poſerais à bien des reproches ſans doute, » & je m'en ferais à moi-même bien d'autres

» encore, si, pouvant sauver un homme de » votre mérite, j'allais causer son trépas. Mais » quand vous m'auriez inspiré tout l'amour » que vous ressentez pour moi; je vous le » demande à vous-même, dans la situation » où je me trouve, & avec la quantité d'yeux » qui m'observent, m'est-il possible de vous » en donner des preuves? Daignez donc pour » le moment vous contenter de mes regrets; » & avec l'assurance du desir que j'ai de con- » server vos jours, recevez celle que je » vous donne encore d'agréer d'avance tous » les moyens que m'en fournira votre ten- » dresse ». Elle sortit après ces paroles, comme si elle eût rougi de les avoir laissé échapper. Pour Hippocrate, elles lui rendirent l'espérance & la santé, & bientôt il fut en état de reparaître au palais, & de recommencer sa cour auprès de la belle Gauloise.

« Eh bien! lui dit-elle la premiere fois qu'elle le revit, vous êtes-vous occupé des » moyens de nous rapprocher? Avez-vous » été heureux? Où en sommes-nous? » Il répondit tristement que le jour & la nuit il y

avait songé; mais jusqu'à ce moment c'était sans succès. « Rendez-moi donc graces, re-
» prit-elle; car si je n'ai pas mis plus d'ar-
» deur que vous dans mes recherches, au
» moins ai-je eu plus de bonheur. Vous
» connaissez la tour que j'habite. Trouvez-
» vous vers le milieu de la nuit sous ses
» murs, avec une corbeille capable de vous
» contenir. Moi, de mon côté, pendant que
» mes femmes dormiront, je viendrai avec ma
» cousine, que j'ai su mettre dans nos in-
» terêts, vous descendre une corde à laquelle
» vous attacherez le panier. Dès que vous
» y serez entré, nous vous enleverons; &
» ce sera alors que sans inquiétude & sans
» crainte jespere vous donner des marques
» de mon amour ».

Hippocrate était tellement aveuglé par sa passion, que ce piege grossier lui parut le plus adroit des stratagêmes. Il se confondit en remerciemens, & sortit aussitôt pour aller acheter sa corbeille, attendant avec une impatience extravagante le moment de la nuit. Enfin, quand il croit tout le monde endormi, il se rend au pied de sa tour avec son panier,

& y trouve, jugez quelle joie ! la corde qui pendait déja. Il y attache à la hâte la corbeille, s'y place, & donne le ſignal qu'on peut tirer. On tire en effet. Mais quand il eſt à une certaine hauteur, la dame accroche la corde, elle le laiſſe ſuſpendu, & ſe retire en lui ſouhaitant un ſommeil tranquille & des rêves agréables.

Or, vous ſaurez qu'il y avait alors à Rome une coutume particuliere; c'eſt que pour certains crimes qui ne méritaient pas la mort, les coupables étaient ſuſpendus ainſi toute une journée à la tour dans une corbeille qu'on nommait pour cette raiſon *la Corbeille aux Jugés* (*b*).

Quand Hippocrate ſe vit pris au piege, il ſe déſeſpéra, & maudit mille fois l'amour & les femmes; mais il était trop tard, il lui fallut paſſer la nuit dans cette ſituation. Le jour ne parut que pour faire éclater ſa honte. En vain il ſe cachait le viſage avec les mains, tout le monde le reconnut: on s'approcha de lui, & pendant tout le jour il fut expoſé aux quolibets & aux huées de la populace. Les gardes de la tour qui le ſuppoſaient-là par

ordre de l'empereur n'avaient garde de l'en tirer. Le ſoir heureuſement, Auguſte revenant de la chaſſe, & ſurpris de voir quelqu'un dans la corbeille, ſans ſon ordre, demanda qui c'était. On lui nomma Hippocrate, & il ordonna auſſitôt qu'on le fît deſcendre annonçant en colere qu'il le vengerait avec éclat. Mais quand il ſut comment & pourquoi le médecin ſe trouvait ainſi baſoué, il ne fit qu'en rire, & pendant longtems tous ſes *barons* en plaiſanterent avec lui.

J'ai trouvé cette aventure, miſe en épiſode, dans un manuſcrit du Roman de Lancelot en proſe. Elle ſe trouve auſſi dans les Faits Merveilleux de Virgile. *Mais ce Virgile à qui elle eſt attribuée, & qui dans ce livre eſt ſuppoſé un grand ſorcier, trouve bientôt le moyen de s'en venger cruellement.*

Dans les Contes Tartares de Gueulette, *le Médecin qu'on joue eſt ſurpris par le pere qu'on a mis du complot; on le lie dans une chambre & on le garde à vue. Il cherche à ſéduire ſes gardes qui feignent de ſe laiſſer gagner, ſe ſert de ſes cordes pour s'échapper, & deſcend par la fenêtre dans la rue; mais à une certaine diſtance il tombe dans un filet, où il reſte expoſé à la riſée publique.*

NOTES.

(*a*) Ici l'Auteur prête à l'ancienne Rome un usage fort commun de son tems, & j'ai déjà prévenu que quand il s'agit de costume, nos Poëtes ne connaissent que celui de leur siecle & de leur pays.

Les tours inventées dans l'origine pour la défense & la sûreté des villes, avaient été adoptées par nos Monarques pour celle de leurs palais & châteaux. Ils en firent même un droit Royal qu'ils se réserverent exclusivement, & dont ils étaient si jaloux, qu'ils le refusaient souvent aux plus grands Seigneurs. On a l'exemple de Philippe-Auguste, qui en 1216 défendit à la Comtesse de Troyes d'en élever aucune, quoiqu'elle se dît menacée d'un siege. Comme naturellement on aime à faire parade de ce qu'on a seul le droit de posséder, ils firent de ce signe de domination un ornement qu'ils employerent par-tout, non-seulement sur les murs d'enceinte, mais encore dans la construction même de leurs châteaux. Le Louvre seul en avait quinze; & le *Palais*, outre toutes celles qui subsistent, dix ou douze autres qui ont été détruites. C'était dans ces tours que logeaient les Officiers du Prince. Pour lui, il habitait la plus considérable, celle du milieu, qu'on appellait pour cette raison la *grosse Tour*. Celle-ci, qui ordinairement (comme on peut le voir encore au Château de Vincennes,) en portait une autre plus petite qu'on nommait *Donjon*, annonçait la justice royale; & c'était

là que les grands vassaux du Prince ou de la Couronne étaient tenus de venir rendre leur hommage. La plupart des terres titrées un peu considérables relevent de la grosse Tour du Louvre, ou de celles du Châtelet ; & aujourd'hui même, quand le Roi crée un grand fief, il le fait relever de la premiere, quoique ce ne soit plus qu'un nom. Froissart ' faisant la description d'un spectacle à machines donné en 1389 au Palais pour le mariage d'Isabeau de Baviere, dit qu'il y avait un château en charpente avec une tour à chacun de ses angles pour représenter Troie, & une tour plus petite dans le milieu, qui représentait le château de Priam.

' Liv. 4, p. 5.

Les Rois dans différens tems s'étant beaucoup relâchés sur le droit de bâtir des tours, tout le monde voulut en avoir, jusqu'aux Églises & aux maisons Religieuses. Que ceux qui habitent Paris se rappellent celles de Saint Paul, de Saint Étienne-du-Mont, de l'Abbaye Saint-Germain, du Temple, &c. Ce fut la même chose par-tout. Quand Louis VIII prit Avignon, il en fit abattre les murailles avec trois cens maisons flanquées de tours ". Guil. le Breton met au nombre des choses qui avaient enorgueilli la ville de Gand, ces sortes de maisons,

" Monum. de la Mon. Fr.

. . . Communia Gandaviorum
Turritis domibus, gasis & gente superba.

En Italie, c'était tellement une preuve de noblesse, que dans un acte public, lorsqu'on avait spécifié tous les titres d'un gentil-homme, on ajoutait, *& il a une*

tour [a]. Castruccio Castracani en fit abattre trois cens dans Luques; & le fameux Juif Benjamin de Tudéle, parlant de Pise dans la Relation de son voyage, dit que cette ville en avait près de dix mille [b]; ce serait là beaucoup de tours : mais enfin, il résulte de tout ceci que c'était un des ornemens qu'employait alors l'Architecture, & la maniere ordinaire de se loger pour quiconque possédait un fief. Ainsi, quand on lit dans les histoires du tems que tel ou tel personnage fut mis dans une tour, il ne faut pas toujours se former l'idée de cachot & de bastille; cela veut dire souvent que le coupable fut gardé à vue dans un des appartemens du Palais. Ce n'est pas néanmoins qu'on n'y pût emprisonner. Il y avait ordinairement une des tours qui servait de prison; on en verra la preuve dans le Fabliau d'Aucassin.

[a] *Ménétr. de la Nobl.*

[b] *Murat. Antiq. Med. Æv. tom. 2. p. 495.*

(*b*) Je ne fais pas de remarque sur le supplice de la corbeille, sur cet Hippocrate contemporain d'Auguste, sur son voyage à Rome, &c. J'ai déjà demandé grace pour les Fabliers sur la chronologie & l'histoire. Il y a cependant dans tout ceci quelques vérités historiques. Un Médecin nommé Musa avait guéri Auguste d'une maladie, & par reconnaissance on lui avait élevé une statue à côté de celle d'Esculape; mais quelque tems après ayant causé la mort du jeune Marcellus, neveu de l'empereur, la statue fut brisée.

Par Guérin.

☞ * DU CURÉ QUI MANGEA DES MÛRES.

Ce Conte, renouvellé de nos jours, comme beaucoup d'autres de ce recueil, est du nombre des mille & une sottises attribuées aux Beaunois. Dans la version du manuscrit de Saint-Germain, qui est celle qu'a imprimée Barbasan, l'Auteur se nomme; dans celle du manuscrit de Berne il ne le fait pas; & celle-ci a encore bien d'autres différences. Je les ai fondues toutes deux ensemble pour faire cet extrait.

DUSSIEZ-VOUS prendre de l'humeur & vous fâcher, vous ne m'échapperez pas; & sans obtenir ni terme ni répit, il faudra que vous écoutiez cette histoire de Guérin sur un certain Curé qui allait au marché.

Afin d'arriver de bonne heure, il avait fait seller sa jument de grand matin, & même, pour ne point perdre de tems, il avait remis à dire en route ses patenôtres. Déja il n'était plus qu'à une légere distance de la ville;

mais par hasard il apperçut, un peu à l'écart du chemin, un mûrier garni de mûres bien appétissantes & bien noires, & il ne put résister à l'envie d'en manger.

La chose n'était pas aisée. Le mûrier se trouvait embarrassé tout-au-tour par beaucoup de ronces & d'épines. Les branches d'ailleurs étaient trop hautes pour pouvoir y atteindre. Le Prêtre fit donc avancer sa jument dans les broussailles; il monta sur la selle; & d'une main se tenant aux branches, de l'autre il cueillit des mûres qu'il trouva délicieuses. L'animal ne remuait non plus qu'un rocher, & son maître qui, pendant ce tems, mangeait toujours, admirait sa tranquillité. Cela lui fit faire une réflexion. « Parbleu, dit-il, » celui qui dans ce moment viendrait dire, » *hu*, m'attraperait bien ». Or, tout en faisant sa remarque, il prononça le mot d'un ton si haut, que la bête à l'instant partit comme un trait, & jetta mon homme au milieu des ronces. Il y demeura pris & étendu sans pouvoir se débarrasser. Le pis de l'aventure, c'est que fort mal à l'aise sur ce lit, comme vous pouvez l'imaginer, piqué partout, déchiré,

& tout en sang, il lui fallut pourtant passer là le jour & toute la nuit.

La jument était revenue chez son maître. La selle tournée, la bride traînante firent soupçonner qu'il était tombé. On le crut mort. Sa *femme* (*a*) alors de se pâmer; les domestiques de jetter les hauts cris, & tout le monde de courir sur la route pour le retrouver. Le reste de la journée & la nuit entiere furent employés à cette quête. Au point du jour enfin, à force de chercher, un valet s'approcha du mûrier. Le Prêtre entendant du bruit appella aussitôt à son secours: au nom de Dieu, dit-il, sauvez-moi la vie. Le valet reconnut la voix de son maître, & surpris de le voir là, il lui demanda par quel hazard il s'y trouvait: par ma gourmandise & mon étourderie, répondit le Curé; mais tâche de m'en tirer. On y réussit, quoiqu'avec bien de la peine; & on le ramena chez lui, où il fallut le mettre au lit, tout égratigné & à demi-mort.

Se trouve dans le Dictionnaire d'Anecdotes, *tom.* 1, *pag.* 164.

NOTE.

NOTE.

(*a*) On verra plus d'une fois dans les Fabliaux de ces *femmes* de Prêtres ; & les Historiens du tems ne confirment que trop les satyres des Poëtes, leurs contemporains, sur les mœurs désordonnées du Clergé. D'un autre côté, il ne serait pas impossible qu'il ne fût ici question d'une véritable épouse. Au commencement du siecle précédent, un Concile de Reims avait excommunié tous les Ecclésiastiques mariés, défendu d'entendre leur messe, & déclaré leurs enfans bâtards & leurs Bénéfices vacans, avec permission aux Seigneurs de réduire ces enfans en servitude ou de les vendre. La sévérité que le Concile employa pour remédier au *désordre*, (je me sers de l'expression des Auteurs Ecclésiastiques) prouve combien il était commun ; & l'on ne sera pas étonné qu'il ait pu subsister encore dans le siecle suivant. L'Abbé de Longuerue, dans l'*Ana*, qui porte son nom, dit qu'en 1204 beaucoup d'Evêques de Normandie étaient mariés.

Longueruana, t. 2, p. 72.

« En 1229, dit l'Abbé Vély, les Prélats Anglais » s'assemblerent à Londres pour trouver le moyen de » réduire les Prêtres à la continence ; ceux-ci four» nirent au Roi de grosses sommes ; il protégea le » scandale, & leur laissa leurs femmes. En Biscaye on » alla jusqu'à ne point recevoir ceux qui n'avaient

» pas de *commeres* ; c'était une caution pour la tran-
» quillité des maris. Enfin, ajoute l'Hiſtorien, tous
» les foudres de l'Égliſe ayant été inutiles, on n'ima-
» gina en France d'autre moyen que de les aſſujettir
» à la taille, quand leur conduite ceſſait d'être régu-
» liere ».

☞ DE COCAGNE.

L'AUTEUR, dont je ſuis obligé de ne donner qu'un extrait fort court, après avoir annoncé que s'il n'eſt pas vieux, il n'en eſt pas moins ſage, & que ce n'eſt pas la barbe qui donne le ſens, dit qu'étant allé à Rome pour l'abſolution de ſes péchés, le pontiſe l'envoya en pénitence dans une terre étrangere qui a été bénie de Dieu particulierement, & qu'on nomme *pays de Cocagne* (*a*). Sur tous les chemins & dans toutes les rues, ſont des tables dreſſées où l'on vient librement s'aſſeoir; des boutiques ouvertes où l'on peut prendre ſans payer; une riviere de vin; un printems éternel; par-tout des concerts, de la muſique, & des danſes; jamais querelle ni guerre, parce que tout y eſt en commun; toutes les femmes belles enfin, & peu farouches, qu'on peut choiſir à ſon gré, & quitter au bout de l'année: les plus longs enga-

gemens ne paſſant point ce terme. Mais ce qu'il y a ſur-tout de merveilleux, c'eſt que dans ce beau pays ſe trouve la fontaine de *Jouvence* (*b*). Devient-on vieux? on va s'y baigner, & l'on en ſort n'ayant plus que vingt ans. Il ne tenoit qu'à moi d'en profiter, dit l'Auteur, & j'en eus envie. Mais par pure bonté de cœur, je voulus venir chercher mes amis pour les y conduire, & leur faire part de ma bonne fortune; & à peine fus-je ſorti de la contrée qu'il ne me fut plus poſſible de la retrouver. Je me vois donc aujourd'hui réduit aux regrets; & ceci doit vous apprendre que, quand on eſt bien, il faut s'y tenir.

NOTES.

(*a*) Il n'eſt perſonne qui ne ſache que ce mot a paſſé dans notre langue :

> Paris eſt pour un riche un pays de Cocagne.
>
> *Boileau.*

C'eſt une choſe riſible de voir dans les Dictionnaires toute la peine que ſe ſont donné les Étymologiſtes pour en chercher l'origine. La clé était perdue, & chacun eſt venu apporter la ſienne.

On trouve en 1631, une farce *des Roulles-bon-*

Tems de la haute & basse Cocagne[1]. A lire la description que Rabelais fait du pays de Papimanie, on croirait qu'il a connu notre Fabliau.

(*b*) Les Orientaux, dans leurs Romans, ont une île merveilleuse dont le séjour est si délicieux, qu'on ne veut plus en sortir, quand une fois on y est entré[2]. Ils supposent aussi dans le Paradis Terrestre une fontaine & un arbre qu'ils appellent *de vie*, parce que, selon eux, les eaux de l'une & les fruits de l'autre donnent l'immortalité; & c'est ainsi, disent-ils, que le Prophête Élie & le Prophête Kedher entretiennent la leur, en attendant le Jugement dernier[3]. Cette fiction introduite en Europe, est devenue chez nos Romanciers la fontaine de *jovent* ou *jovence*, c'est-à-dire, de *jeunesse*; fable charmante & bien plus ingénieuse que celle des Orientaux, puisque celle-ci ne fait qu'empêcher le dépérissement & maintenir pour toujours dans l'état où l'on se trouve, tandis que l'autre fait renaître sans cesse le printems de la vie. Le Roman de Huon de Bordeaux a adopté l'arbre & la fontaine; & comme les Romanciers Orientaux il fait venir celle-ci du Paradis Terrestre.

[1] *Rech. sur le Théât.* par Beauchamps, t. 2, p. 32.

[2] *D'Herbelot. Bibl. Orient. pag.* 738.

[3] Ib. *p.* 491 *& 993.*

HUÉLINE ET ÉGLANTINE.

Alias

LE JUGEMENT D'AMOUR.

Alias

FLORANCE ET BLANCHEFLEUR.

Ces trois versions sont absolument différentes, quoique dans toutes trois il s'agisse de deux femmes qui, aimant l'une un Chevalier, l'autre un Clerc, ont querelle sur le mérite de leurs Amans, & vont chercher une décision à la Cour d'Amour. *Le Comte de Caylus en a donné un extrait dans le Mercure,* (Décembre 1754), *d'après la troisieme version, la seule qu'il ait connue. J'ai suivi la premiere comme la meilleure, quoique le manuscrit en soit imparfait; & me suis permis, à mon ordinaire, d'y insérer les traits les plus agréables des deux autres, quand le sens l'a permis.*

IL fut assez de courtoisie celui qui trouva le conte que vous allez entendre, mais il défendit qu'on le récitât aux lâches, aux indiscrets, & aux Vilains (*a*). Révéler les misteres d'amour à cette canaille, c'est les profaner; ils ne sont faits que pour les Clercs, les Chevaliers, & sur-tout pour les filles tendres

& compatissantes à qui les leçons particuliérement en sont nécessaires.

Au mois de Mai, quand les prés se tapissent de verdure, deux demoiselles d'une grande naissance sortirent ensemble pour se promener. L'une s'appellait Eglantine; Huéline était le nom de l'autre. Deux sœurs ne se fussent pas aimées davantage. Après avoir marché quelque tems, elles arriverent dans un vallon qu'arrosait un ruisseau planté sur ses bords d'oliviers fleuris. La beauté du lieu les invitait à se reposer. Elles s'assirent, & regardant souvent dans l'eau leur visage qu'amour altérait. « Heureux, s'écria l'une d'elles, l'a-
» mant qui seul & sans crainte serait ici au-
» près de sa mie (*b*) ! Baisers & caresses, nous
» ne pourrions rien lui refuser; mais pour
» ces jeux qui tournent à deshonneur, nous
» n'aurions garde de les permettre : car est-il
» pour nous un malheur plus grand que la
» honte & le mépris ? Vous avez raison, dit
» l'autre; l'honneur est bien autrement pré-
» cieux que des trésors. Comme un arbre,
» dont la verdure bienfaisante a plu long-
» tems, est délaissé tout-à-coup, dès qu'il

» n'offre plus d'ombrage : telle une jeune » fille que parait la pudeur & que recher- » chaient les amans, eſt abandonnée d'eux » pour jamais, & n'éprouve plus que leurs » dédains quand ſa vertu eſt flétrie (c) ».

Elles paſſerent ainſi une partie de la journée à parler raiſon, folie & amour ; mais une queſtion imprudente que fit naïvement Eglantine vint tout-à-coup troubler cette amitié ſi tendre. Ma bonne amie, dit-elle à ſa compagne, ſoyez vraie ; à qui avez-vous donné ce cœur ſi loyal & ſi bon ? Huéline rougit, & elle avoua avec franchiſe qu'elle avait choiſi pour ami un Chevalier beau & bien fait. Eglantine qui aimait un Clerc, blâma beaucoup le choix de ſon amie. Comment pouvez-vous aimer ſans eſpoir de courtoiſie (*d*), dit-elle ? Et où trouver courtoiſie ailleurs que dans un Clerc (*e*) ? L'amie prétendit que l'homme courtois par excellence, l'homme de tous le plus eſtimable, était le Chevalier ; & elle s'offrit à le prouver invinciblement.

« En effet, reprit-elle, à quoi eſt bon » votre amant, qu'à chanter dans une égliſe » ou à marcher en proceſſion un ſeautier en

» main? Tandis qu'il donne une absolution,
» le mien force un château. Si j'assiste à un
» tournois, il y vole pour me plaire. Ani-
» mé par mes regards, il ne redoute plus
» rien, & fond sur son ennemi avec une telle
» force que, perçant écu & haubert, il lui
» laisse dans le corps sa banderolle (*f*), &
» le renverse. Alors il appelle son fidele
» écuyer; va promptement, lui dit-il, offrir
» ce cheval à ma mie, & dis-lui qu'il est le
» prix de mon courage. Bientôt il accourt
» lui-même, couvert de gloire, chercher dans
» mes bras sa récompense. Ma chere Eglanti-
» ne, voilà l'homme que j'aime; & viens après
» cela me vanter ton amant tondu qu'on ne
» voit en public qu'escortant un cadavre,
» parce qu'alors il est assuré d'un souper;
» aussi voudrait-il que nous mourions tous.
» S'il te fait un présent, il est tel qu'on doit
» l'attendre de lui, & c'est avec cet argent
» qui sent le mort. Du reste, n'espere rien
» de plus que de le voir, quand il sera près
» de toi, te lire un roman ou chanter. Mais
» non, je me trompe; quand tu seras ma-
» lade, il viendra recommander ton ame; &

» après ta mort dira pour toi matines, ou » fera sonner les cloches ».

Eglantine fut courroucée de ces ironies insultantes. « Votre ami va aux tournois, » répartit-elle avec aigreur; mais c'est quand, » pour s'équiper, il a mis en gage le peu » qu'il a: car il faut que tous ces héros don- » nent des gages, on ne leur prêterait rien » sur parole. Tant que dure cet argent » mendié, il a de quoi manger; mais bien- » tôt le cheval, le haubert, le heaume, tout, » jusqu'au frein & à la selle, vole chez l'u- » surier; & *il revient dans vos bras couvert de* » *gloire*. Si vous avez l'ame belle, c'est-là » le moment de venir à son secours. Au » reste il n'est pas difficile; surcot, peliçon, » manteau (*g*) tout lui est bon: vous en se- » rez quitte pour payer quand vous vou- » drez les ravoir. Et après tout, n'être obli- » gée de renouveller cette cérémonie que » 50 ou 60 fois par an, en vérité ce n'est » pas trop. Pour moi qui n'ai pas ce bon- » heur, dans un moment où je suis noncha- » lamment assise sur ma chaise, je vois entrer » ma chambriere: Madame, me dit-elle, voi-

» ci un peliçon & un bliaud que vous en-
» voie votre ami ; ils valent bien cent livres
» d'esterlins (*h*). Alors, si je veux récom-
» penser son amour, je puis à mon aise jouir
» toutes les nuits de sa tendresse, & ne crains
» pas de le voir absent pendant des mois en-
» tiers, ou revenir estropié après avoir couru
» sans but tous les grands chemins. Enfin
» ce qui doit sur-tout me le faire aimer,
» c'est qu'intéressé autant que moi à garder
» mon secret, je n'ai pas à redouter de lui
» un éclat qui peut quelquefois déshonorer.
» Mais au reste, ma chere, nous nous fai-
» sons ici les juges, & ne sommes que par-
» ties : choisissons quelqu'un qui prononce
» entre nous ».

Huéline y consentit. Elles sortirent du vallon, & rencontrerent deux Bacheliers (*i*) qu'elles prierent de leur enseigner le chemin de *la Cour d'amour* (*k*). Ils s'offrirent à les y conduire, & bientôt la troupe arriva. A l'approche du séjour du Dieu, on respirait une odeur divine ; l'enceinte de son palais était formée de roses & de lys. . . . .

Ici le manuscrit se trouve déchiré, & le dénouement

manque. Je vais y suppléer par un extrait de celui de la troisieme version.

Dans celle-ci, Florance qui soutient le parti des Chevaliers, somme Blanchefleur de se rendre à la Cour d'amour. Elles y arrivent au même moment, & trouvent un verger que gardait un rossignol qui est appellé ici le messager du Dieu, sans doute comme annonçant le printems & la saison des plaisirs. Elles lui demandent le chemin du palais. Il regarde si elles ont le sceau d'amour : on n'y entre qu'avec ce signe. Il s'offre alors à les conduire, & les prévient cependant qu'à l'entrée il leur faudra payer un tribut au jeune portier. Surprises d'un abus aussi bas, elles demandent quel est ce tribut; c'est, leur dit-on, un *baiser savoureux* : il n'ouvre qu'à cette condition. Elles ne répondent que par un sourire, & entrent.

Le Dieu dont l'Auteur fait tout-à-coup un Roi, parce qu'il lui était plus aisé, dit M. de Caylus, de représenter la cour d'un Monarque que celle d'un Dieu, est couché sur un lit de roses, dans un sallon dont les murs sont couverts d'arcs & de flêches suspendues. A

l'arrivée des Demoiselles, il se leve, les salue, & les prend par la main pour les faire asseoir à ses côtés. Instruit par elles du sujet de leur voyage, il assemble les Barons de sa cour qui est assez singulierement composée, puisque ce ne sont que des oiseaux; & il leur propose à résoudre la grande question des deux amantes. Le Faucon, l'Épervier, le Geai, la Pie, & pour me servir des termes de Lafontaine, tous les gens querelleurs, méme le Coucou de mauvais augure, se déclarent hautement pour les Chevaliers, & soutiennent qu'ils sont les plus courtois. Le Roitelet, le Pigeon, l'Alouette à la belle huppe, & le Chardonneret au plumage vermeil prennent le parti des Clercs. On dispute, on s'échauffe; déjà même on commence à voir le sang couler, & il faut que le Dieu interpose son autorité pour faire respecter sa présence.

Enfin le Rossignol s'avançant & parlant avec plus de chaleur qu'on ne devait l'attendre de sa petite taille, jette son gant, & s'offre à soutenir, les armes à la main, contre tout venant, la cause des Clercs (*l*). Le Dieu se levé pour demander s'il se trouve quelqu'un

qui ose accepter le défi. Le Perroquet se présente, il donne un démenti à son adversaire, & releve le gage de bataille qu'il présente au Roi, afin d'avoir son aveu pour le combat. Amour l'accorde, & les Demoiselles aussitôt viennent chacune armer leur champion. Une feuille de rose forme leur heaume, une feuille de souci leur gambison (*m*), & un brin d'herbe tranchant leur cimeterre. Tout le monde s'asseoit. Le Roi fait défendre aux spectateurs de sortir de leur place; il ordonne le plus grand silence, & charge le Roitelet de veiller au maintien du bon ordre.

Les deux rivaux alors entrent dans la lice. Le Rossignol parle le premier; je te défie, dit-il à son adversaire, & je jure de te serrer de si près que tu ne sortira d'ici que sans vie. A ces mots il leve son épée, & fond avec légéreté sur son lourd ennemi, auquel il porte sur la tête un si terrible coup qu'il fend la feuille de rose. Le Perroquet tombe étourdi. Quelqu'effort qu'il fasse, il ne peut plus se relever. Prêt à périr, & sentant bien qu'il a soutenu une mauvaise cause, il rend son épée, & reconnaît que les Clercs sont plus

courtois que les Chevaliers, & qu'ils méritent mieux qu'eux d'avoir une mie. Le Roi fait séparer les combattans, & accorde la grace au vaincu. Mais Florance qui, par la défaite de son champion, se voit condamnée, meurt de désespoir. Les oiseaux s'assemblent autour d'elle, ils lui élevent un tombeau de fleurs, & y gravent ces deux vers qui assurément ne furent pas faits par le Dieu :

Ici est Florance enfoïe
Qui au Chevalier fu amie.

J'ignore le nom du Poëte auteur de ce Fabliau ; il est probable qu'il n'était pas Chevalier.

Sur la fin du quinzieme siecle, on en a fait une farce. Une fille vient réclamer les secours du Dieu d'amour ; un Moine & un Gendarme se disputent sa possession ; ils exposent chacun leurs talens, & le Dieu accorde la préférence au Moine. Voy. Bibl. du Théâtre Franc. tom. 1, p. 10.

NOTES.

(*a*) Ce nom, soit qu'il vienne du Breton *vilen*, qui signifie de même *paysan roturier*, ou du latin *villà*, se donnait à ceux qui appartenaient à un propriétaire, & qui étaient attachés à sa métairie, *villani*.

Il y avait dans les campagnes plusieurs hommes libres,

cultivant, ou quelque bien propre qu'ils possédaient en franc-aleu, ou une ferme appartenant à un Seigneur, avec charge de quelques redevances. Mais les autres habitans y étaient ou *Serfs*, ou *Villains*. Un mot sur chacune de ces deux conditions.

L'esclavage des Serfs ne ressemblait point à celui dont on a communément l'idée, c'est-à-dire d'un homme lié à la personne d'un maître, & destiné par lui aux offices domestiques de sa maison. Les Serfs établis par le gouvernement féodal, d'après ceux des Germains, & subsistant encore aujourd'hui en Hongrie, en Pologne, en Bohême, &c. n'avaient point d'office chez leur maître, mais étaient obligés de labourer ses terres, de travailler pour lui, & d'habiter ses domaines. Ils devenaient sa propriété, & se vendaient avec son héritage, parce qu'ils en faisaient partie. Les fruits de leur travail, leurs effets après leur mort, leurs enfans même, quand il leur permettait de se marier, tout lui appartenait. Il n'était tenu qu'à les habiller & à les nourrir. S'ils s'échappaient, il pouvait les réclamer, les punissait arbitrairement; & lorsqu'il les tuait, en était quitte pour une amende légere. En un mot, qu'on imagine des hommes enfermés dans une prison par un autre, & obligés d'y travailler pour lui, & l'on aura une idée assez juste des Serfs.

Les Églises & les Moines en avaient aussi comme les Seigneurs laïcs.

Les *Villains* n'étaient pas tout-à-fait aussi malheureux. Quoiqu'attachés à la terre d'un Seigneur, ainsi

que les serfs, & ne pouvant, comme eux, changer de demeure ni de profession ; ils en différaient cependant, en ce qu'ils pouvaient disposer des fruits de leur travail & de leur industrie, & ne payaient à leur maître qu'une rente fixe pour la terre qu'ils cultivaient.

(*b*) Chapelle[*], dans une situation pareille, a dit de même, & avec plus d'esprit que de sentiment ;

[*] *Voyage de Bach. & de Chap.*

Dans ces beaux lieux dignes d'envie,
Hélas! que l'on ferait heureux,
Si, toujours aimé de Silvie,
On pouvait, toujours amoureux,
Avec elle passer sa vie!

Cette pensée, au reste, a dû venir à mille auteurs. Mais ce qu'on trouvera, je crois, rarement ailleurs, c'est cette effusion si vraie d'un cœur trop plein de son objet, qui, au milieu d'un souhait fait pour une autre, se substitue tout-à-coup lui-même ; c'est ce tour adroit d'une pudeur naïve qui, n'osant avouer le plaisir qu'elle aurait de céder à son amant, suppose le même desir à sa compagne, & s'écrie ; *nous ne pourrions rien lui refuser.*

(*c*) Cette comparaison ingénieuse, la seule de ce genre que j'aie rencontrée chez les Fabliers, me paraît si étrangere à leur tournure d'esprit, que je suis persuadé que celui-ci l'a trouvée quelque part. Elle est de Catulle[*]. Au reste, on verra bientôt comment les deux Demoiselles pratiquaient la belle morale qu'elles débitent ici.

[*] *Epithal. de Manlius.*

(*d*) J'ai conservé ce mot qui, perdu aujourd'hui comme mille autres très-énergiques auxquels on est

obligé de suppléer par des périphrases, n'a point été remplacé. Il désignait cette politesse universelle; cette délicatesse de procédés que donne l'usage du grand monde, & qui est propre particuliérement aux gens de *Cour*.

(*e*) *Clerc*, qui dans les Fabliaux ne signifie gueres que *savant*, est pris ici pour *homme d'église*. A proprement parler, ce Conte n'est qu'une dispute sur ce qu'on nommerait aujourd'hui le petit-collet & l'épée.

(*f*) On a vu dans la note sur les tournois, que les lances avec lesquelles les Chevaliers y joûtaient étaient ornées d'une banderolle; & dans une autre du Fabliau *de la Chemise*, que le cheval du Chevalier désarçonné appartenait à son vainqueur.

(*g*) Je ne dis rien ici sur ces habillemens, parce que ce sont-là de ces choses qui demandent à être mises sous les yeux, & qu'une seule estampe ferait mieux entendre que vingt pages de description. Cet objet de dépense sera réservé pour un ouvrage plus considérable, sur la *vie privée des Français*, dont le plan, formé par un homme d'état, vient d'être imprimé dans le troisieme volume des *Mêlanges, tirés d'une grande bibliothéque*. L'auteur de ce plan ne voulant pas se livrer à l'immensité de travail & de recherches qu'exige un pareil sujet, traité dans toute son étendue, je m'en suis chargé d'autant plus volontiers, qu'outre les secours de la riche bibliothéque qu'il posséde, je suis sûr de trouver encore chez lui & toutes les lumieres & toutes les connaissances qu'il faut pour en tirer parti.

(*h*) *L'esterlin* ou *estellin*, aujourd'hui *sterling*, a eu

parmi nous trois acceptions [a]. Il s'est pris comme poids, & ce poids était la plus petite des parties dans lesquelles se divisait l'once.

[a] Du Cange Gloss.

Ce fut aussi une monnaie d'Angleterre & de Guyenne, qui, par les guerres des Anglais avec la France, devint commune dans nos Provinces. Saint Louis, qui voulait les y anéantir, rendit en 1265, une Ordonnance par laquelle il les fixait à la valeur de quatre deniers tournois jusqu'à un certain terme, par-delà lequel on ne les prendrait plus qu'au poids de l'argent. Un Historien de Guyenne dit qu'ils sont au titre de huit deniers de fin [b]. Il y en avait 160 dans le marc.

[b] Dict. de Mén. chat. au mot Sterling.

Enfin, ce fut un terme général pour exprimer la qualité & le titre que devait avoir une monnaie, & c'est ainsi qu'on trouve des deniers, des oboles & des sous esterlings. *Nul orphevre ne peut ouvrer à Paris d'argent qu'il ne soit aussi bons comme esterlins & meilleurs* [c]. On voit dans le Roman de Garin le Loheran 306 *marcs de deniers esterlings*; & l'on doit vraisemblablement entendre de même les 100 *livres esterlings* du Fabliau. Cette construction du génitif paraîtra peut-être une faute de copiste, aujourd'hui que l'on dirait 100 *livres sterling*; mais alors c'était la maniere de parler. On disait de même en latin, *centum marcas sterlingorum*, *decem obolos sterlingorum*.

[c] Statut. manusc. des Orfèvres de Paris, D Cange.

Au reste, on trouve ce mot dès l'année 1115, *obtulit 40 solidos sterlingorum* [d].

[d] Chron. d'Elinand, p. 177, c. 1.

(*i*) *Bachelier* ici ne signifie que *jeune homme*, comme *Bachelette*, s'est pris souvent pour signifier *jeune fille*.

(*k*) Voici l'une des institutions les plus bisarres & les plus incroyables peut-être qu'ait jamais imaginées l'esprit humain. Avec son inutilité réelle & l'importance qu'on y mit, elle nous paraîtra doublement ridicule ; & cependant il en est peu qui ait été reçue avec autant de respect, qui se soit maintenue avec moins de moyens, & puisse se glorifier d'avoir autant influé sur les mœurs.

Les disputes élevées sur les questions amoureuses que proposaient dans leurs *jeux-partis* nos Chansonniers, n'ayant point de fin, on s'avisa, comme je l'ai dit, pour les décider sans replique, de former une espece de tribunal ou de cour souveraine, qu'on appella par cette raison *Cour d'Amour*. Les juges en étaient choisis parmi les gentils-hommes, les Dames de qualité & les Poëtes, que l'usage du monde & une longue expérience rendaient habiles dans ces matieres. Les femmes accréditerent bientôt des tribunaux où tous les honneurs étaient pour elles. Aussi se multiplierent-ils étonnamment, & dans les Provinces méridionales sur-tout, où l'on ne connaissait gueres que les chansons, & où ces graves disputes, par conséquent, étaient fort à la mode. Ceux de Romans ou Romani, & de Pierrefeu, entr'autres, devinrent célebres [1]. Dans nos Provinces septentrionales qui les adopterent, les assemblées commençaient au mois de Mai, & se tenaient en plein champ sous un ormeau, d'où on les appella *Gieux* (jeux) *sous l'Ormel*. Les *Cours d'Amour* étendirent rapidement leur jurisdiction. Elles connurent de toutes

[1] *Hist. Litt. de la Fr.*

les tracasseries des amans, & de tout ce qui concernait la galanterie. Elles ajournaient les coupables à comparaître ; & ces guerriers féroces, qui dans leurs autres querelles ne savaient que combattre l'épée à la main leur ennemi en champ clos, venaient ici se soumettre sans murmure à des juges sans aveu dont ils n'avaient rien à redouter. Ceux-ci pesaient la faute ; ils imposaient une peine proportionnée, ordonnaient la rupture, ou prescrivaient la forme de la réconciliation ; & leurs sentences, qu'on nommait *Arrêts d'amour*, & qui long-tems firent en France un code de loix, étaient tellement révérées, que personne n'eût osé en appeller. Enfin, ce qui acheve de nous peindre la vénération que le respect pour les Dames attachait à ces risibles tribunaux, c'est que des Princes & des Souverains (Alphonse roi d'Arragon, Richard roi d'Angleterre) ne dédaignerent pas de les présider, & que le fameux Empereur Frédéric Barbe-Rousse en forma un dans ses États, à l'imitation de ceux de France. Sous le regne de notre malheureux Charles VI, on en établit à la Cour auxquels ondonna tous les officiers qu'avaient les Cours souveraines, des Présidens, des Conseillers, des Maîtres des Requêtes, Auditeurs, Chevaliers d'honneur, Secrétaires, Gens du Roi, &c '. Ces emplois furent remplis par les Princes du Sang & les plus grands Seigneurs du Royaume, par de graves Magistrats, des Curés même, des Chanoines & les Ecclésiastiques les plus respectables ; & ce fut-là un des fruits qu'enfanta l'esprit de frivolité répandu par la scandaleuse Reine

' *Histoire de Fr. par Vill. tom. XII, p. 97.*

Isabeau. Heureuse au moins la France si elle n'avait que ce reproche à lui faire. Une autre cause bien différente, & qu'on ne soupçonnerait gueres, le séjour des Papes à Avignon, rendit florissantes les Cours d'amour méridionales par l'éclat soudain qu'aquirent ces contrées, devenues le centre des graces & le trésor des contributions de la chrétienté. Les Pontifes eux-mêmes protégerent ces tribunaux. On rapporte que les Comtes de Vintimille & de Tende étant venus voir Innocent VI, il leur donna le spectacle d'une de ces séances, dont ils furent, dit-on, émerveillés [1]. Mais cette splendeur passagere s'éclipsa bientôt. Le retour des Papes à Rome, les malheurs sans nombre de l'État, firent tomber & ruinerent à jamais les Cours d'amour. Cependant la nation qui avait contracté le goût de ces questions subtiles de jurisprudence galante, le conserva encore long-tems. Martial d'Auvergne ayant publié des *arrêts d'amour* à l'imitation des arrêts anciens, ils eurent un succès incroyable, & il se trouva même un Jurisconsulte célebre qui entreprit de les confirmer par l'autorité des loix Romaines, par les décisions des Peres de l'Église & par des citations de Poëtes Grecs & Latins. Nos Auteurs, pendant le seizieme siecle & une partie du dix-septieme, s'exercerent encore à l'envi sur des sujets pareils, & la fameuse these du Cardinal de Richelieu sur l'amour n'était qu'un reste de l'ancien esprit.

[1] *Discours sur les Arcs Triomphaux dressés en la ville d'Aix, p. 26.*

Le Poëte dans son Fabliau donne pour chef à sa Cour amoureuse le Dieu lui-même.

(*l*) Le défi du rossignol & le combat singulier des

deux oiſeaux qui va ſuivre, nous repréſente ce qu'on appellait *duel à outrance*, parce qu'on s'y battait à mort, ou *combat judiciaire*, parce qu'il était autoriſé juridiquement. Cette maniere extraordinaire de décider un procès s'employait dans certains cas par les tribunaux lorſqu'ils manquaient de preuves; &, d'après les principes du tems, qui en regardaient l'événement comme le jugement de Dieu même, cet événement faiſait toujours ſentence. En voici quelques détails qui aideront à l'intelligence du Conte.

Les procédures criminelles étant faites, & le champ de bataille aſſigné par la cour du Prince, les deux champions, un crucifix en main, ſe préſentaient dans la lice conduits par un parrein choiſi pour cette cérémonie, couverts d'une tunique de cuir ou de lin à manches courtes, & armés ſelon leur condition; c'eſt-à-dire, d'un bâton ſeulement & d'un écu, s'ils étaient Vilains; des armes ordinaires, s'ils étaient Chevaliers. Dans cet état on les faiſait monter ſur un échafaud, où ſe trouvaient aſſis les Juges & le Maréchal-du-Camp. Là, après qu'un Eccléſiaſtique leur avait remontré les ſuites terribles d'un faux-ſerment, ils juraient à genoux ſur le livre des Évangiles, & par trois fois différentes; l'un, que celui qu'il avait accuſé était vraiment coupable du crime qu'il lui imputait; l'autre, que ſon accuſateur était un *traître*, *un déloyal*, &c, & qu'il *avait menti par la gorge*. On leur faiſait jurer auſſi qu'ils ne portaient ſur eux aucun ſortilege, herbe ou enchantement; car on croyait à tout cela, & on vou-

lait rendre le combat égal. Alors ils deſcendaient; le Maréchal jettait le gant, qui était le gage de bataille; les hérauts criaient, *faites votre devoir*; & le duel commençait. Les préjugés du tems ſuppoſant, ainſi que je viens de le dire, que Dieu devait néceſſairement faire triompher l'innocence, on regardait en conſéquence le vaincu comme coupable. S'il était tué, ſon corps était traîné tout nu à la voirie, ou ſuſpendu aux fourches patibulaires; on briſait ſes armes, & ſon cheval avait la queue coupée ſur un fumier. S'il n'était que bleſſé ou ſeulement forcé de ſe rendre, on le livrait au bourreau qui attendait ſous l'échafaud avec des cordes, & le conduiſait à la potence. Enfin, ſi le Roi lui faiſait grace de la vie, ſes Hérauts & Rois-d'armes, après l'avoir ſaiſi, le couchaient à terre, lui ôtaient piece à piece toute ſon armure, & le conduiſant à reculons hors des lices, le remettaient au bourreau qui le banniſſait du Royaume, & déclarait ſa poſtérité dégradée. Pendant le combat, les ſpectateurs ne pouvaient ni parler, ni cracher, ni faire aucun ſigne ou aucun bruit qui pût avertir ou effrayer les combattans, ſous peine pour les gentils-hommes de perdre leur cheval, & pour les roturiers d'avoir le poing ou l'oreille coupée. Les mineurs, les femmes, les infirmes & les eccléſiaſtiques hors d'état de combattre par eux-mêmes, avaient la liberté de choiſir un champion pour défendre leur cauſe; & afin de l'obliger à y mettre le plus grand intérêt, quand il était vaincu, il ſubiſſait la même peine que s'il eût combattu pour lui-même. Notre hiſtoire offre

pluſieurs exemples célebres de *duels à outrance* autoriſés non-ſeulement par l'aveu de nos Rois, mais encore honorés de leur préſence. De ce nombre, & le plus extraordinaire aſſurément, eſt celui qu'on place à Montargis, & que les uns font ordonner par le ſage Charles V, les autres par Charles VIII, au ſujet d'un aſſaſſinat. Le chien du mort ayant, dit-on, par ſa colere & ſes attaques réitérées, déſigné comme l'aſſaſſin un certain gentil-homme, celui-ci fut condamné à combattre l'animal en champ clos, armé ſeulement d'un bâton & d'un écu; & après avoir été terraſſé & obligé d'avouer qu'il était vraiment le coupable, il périt par le gibet. Cette hiſtoriette, qui ſe trouve répétée ſérieuſement dans beaucoup de livres, n'eſt qu'une fiction d'un de nos vieux Romans, bien antérieure au tems où on la place, puiſqu'il en eſt parlé dans Albéric de Trois Fontaines, écrivain du treizieme ſiecle.

Pour conteſtation en matiere civile, le combat avait moins d'appareil, & le vaincu alors n'était condamné qu'à une amende. Dans la coutume de Lorris, il y avait ſur cette amende un uſage particulier, qu'on prétend avoir eu lieu auſſi dans le Bailliage d'Orléans. Tout créancier qui redemandait une ſomme ſans pouvoir en fournir la preuve, pouvait exiger le combat. On ſe battait à coups de poings. Si le débiteur était vaincu, on le condamnait à payer la ſomme, & en outre à une amende. Si c'était le créancier, il perdait ſa créance, & de plus était amendé. Ainſi dans tous les cas il y avait une amende au profit du Seigneur. De-là ce

proverbe qui ſubſiſte encore, de *la coutume de Lorris où les battus payent l'amende.*

Quelquefois il eſt arrivé que dans de grandes affaires qui n'étaient pas criminelles, les juges embarraſſés ont ordonné, comme dans le Fabliau, un combat judiciaire. C'eſt ainſi qu'on entreprit de décider dans l'Empire une grande queſtion de juriſprudence; en Eſpagne le choix qu'on devait faire entre les liturgies, Romaine & Mozarabique, &c. Cette coutume abſurde & barbare, digne d'une nobleſſe qui, ne ſachant pas lire, & ne connaiſſant que le droit de l'épée, formait cependant par-tout les ſeuls juges, régna pendant pluſieurs ſiecles dans toute l'Europe. On peut lire dans l'*Eſprit des Loix* ſon origine, les efforts que fit Saint Louis pour l'abolir, l'influence qu'elle a eu ſur notre point d'honneur d'aujourd'hui, &c.

On verra dans le Fabliau du *Sacriſtain* un duel entre Villains.

(*m*) Camiſolle faite de cuir ou de taffetas, qu'on portait par-deſſous les armes, & fortement rembourrée, comme il a déjà été dit, de laine, d'étouppes ou de crin, pour pouvoir rompre l'effort du coup de lance, qui, ſans enfoncer ordinairement le haubert, pouvait cependant meurtrir le corps en fauſſant les mailles de fer dont il était compoſé.

DES CHANOINESSES ET DES BERNARDINES (a).

UNE nuit de Mai que je m'étais couché le cœur joyeux & l'eſprit échauffé des plaiſirs d'amour, j'eus un rêve, & me crus tranſporté ſous un pin touffu au milieu d'une grande forêt. Des milliers d'oiſeaux y chantaient à l'envi; mais ſoudain un perroquet qui arriva fit taire la troupe. Il était le meſſager de Vénus, & venait annoncer que le lendemain, au point du jour, la Déeſſe reine tiendrait en ce lieu ſa cour de juſtice (c). A cette nouvelle la joie éclata de toutes parts, les chants recommencerent, & un trône fut dreſſé pour la ſouveraine d'amour. Par Jean de Condé (b).

Le ſoleil était à peine levé qu'elle parut, ſuivie d'une cour nombreuſe. La terre ſous ſes pas s'embelliſſait d'une herbe fleurie. Des fontaines coulaient autour d'elle ſur un gravier luiſant;

& les arbres voisins s'avançaient comme pour la couronner de leur feuillage. Elle s'assit. Tous les amans qui étaient à son service se prosternerent à l'instant pour l'adorer, & ceux qui venaient implorer sa justice, & qui avaient à se plaindre d'Amour s'avancerent humblement au pied de son trône (*d*). La premiere fut une Chanoinesse que plusieurs Gentils-hommes & Chevaliers, tout fiers de sa connaissance, venaient d'amener là avec quelques-unes de ses compagnes. Sa robbe propre & plissée avec grace, était couverte d'un surplis de fin lin, & blanc comme la neige, quoiqu'il parût cependant avoir été un peu chiffonné dans la route. Elle parla ainsi : « Reine, daignez nous écouter, & recevez avec bonté » les plaintes de sujettes fideles qui, jusqu'ici ardentes pour votre service, promettent encore à vos pieds d'avoir toujours le même zèle. Long-tems tout ce qui » était noble s'est fait une gloire de nous » aimer : rien ne leur coûtait pour se procurer cet honneur, & il était célébré par » des Tables-rondes (*e*), des fêtes & des » tournois. Les Nones grises aujourd'hui vien-

» nent nous enlever nos amis. Faciles &
» complaiſantes, n'exigeant ni ſoins ni longs
» ſervices, on a quelquefois la baſſeſſe de
» nous les préférer. Nous vous demandons
» juſtice, grande Reine; puniſſez leur inſo-
» lence; & que déſormais elles ne puiſſent
» plus prétendre à ceux qui ſont faits pour
» nous, & pour qui ſeules nous ſommes
» faites ».

Vénus promit d'avoir égard à leur prière; mais avant de condamner les Bernardines, elle crut devoir les entendre auſſi, & leur permit de ſe juſtifier. L'une d'elles alors s'avança, & avec une grace & une douceur infinie prononça ce diſcours.

« Reine aimable & puiſſante, au ſervice de
» qui nous nous ſommes vouées pour la
» vie, & qui dans notre ſituation pouvez
» ſeule faire notre bonheur, je viens d'en-
» tendre les reproches de nos ennemies. Mais
» quoi! la nature (& j'atteſte ici votre aveu)
» ne nous a-t-elle donc pas formées auſſi
» pour aimer? N'en eſt-il point parmi nous
» d'auſſi belles, d'auſſi jeunes, & d'auſſi *sa-*
» *voureuſes* qu'elles? Notre cœur enfin eſt-il

» plus insensible ? Leur habit est plus beau
» que le nôtre, j'en conviens ; mais en ré-
» compense nous avons des égards, de la
» complaisance, des soins qui valent bien
» peut-être une robbe élégante. Elles nous ac-
» cusent de leur enlever leurs amis. Eh !
» pourquoi ne pas convenir que trop sou-
» vent la hauteur & la fierté les écartent ?
» Attirés par notre douceur & notre mo-
» destie ils viennent à nous ; voilà tout notre
» art, & la violence que nous employons.
» Envain nous voulons les leur renvoyer :
» nous avons su leur plaire, ils reviennent
» bientôt ; & même, si on les en croit, cette
» propreté si recherchée, & qui ne s'obtient
» gueres à peu de frais, leur a plus d'une
» fois offert un amour qu'ils n'ont pas trou-
» vé toujours aussi pur & aussi désintéressé
» que celui qu'ils sont sûrs de rencontrer au-
» près de nous ».

Ces dernieres paroles piquerent vivement les Chanoinesses. Une grande rumeur s'éleva parmi elles, & leur visage rougit de colere. « Eh ! quoi, reprit leur avocate, ces servantes » ajoutent l'insulte à l'insolence ! Elles osent

» avouer qu'elles aiment aussi, & ont l'audace de se comparer à nous en agrémens & en beauté! Certes, celui-là doit bien rougir de son goût, qui court chercher leur peau nourrie sous la laine, leurs cottes grises, & leur conversation simple & niaise. Sans leurs agaceries & leurs avances officieuses, quel est le grand seigneur, le Chevalier, ou l'homme d'honneur qui songerait à elles? Tel est leur secret, puisqu'il faut le répéter à la honte de l'Amour qui voit prostituer ainsi des biens qu'il fait toujours long-tems désirer aux vrais amans. Mes amies, vous avez vos moines & vos convers, que cela vous suffise. Aimez-les, faites-leur des présens, retranchez même de votre pitance pour les nourrir; nous vous le permettons. On ne veut des gens de cette espece ni à Moutier, ni à Nivelle, ni à Maubeuge, ni à Mons (*f*): mais quant aux gentils-hommes, encore une fois, pour qui nous sommes faites, quant aux Chevaliers & aux Chanoines, n'élevez point vos regards jusques-là, & songez à ne jamais passer vos bornes ».

Quelque outrageant que fût ce discours, l'orateur none n'en parut pas émue. Elle répondit tranquillement que sa cause lui semblait trop bonne pour l'affaiblir par des injures qui ne pourraient qu'indigner l'assemblée, & choquer le respect dû à la Déesse; qu'Amour ne considere ni la noblesse ni les biens; qu'il se plaît à réunir les conditions les plus opposées, & que souvent sous ses habits pauvres, une Villageoise est plus aimée qu'une Duchesse sous l'hermine. « Nos cottes » grises de Citeaux, ajouta-t-elle, ne valent » pas, j'en conviens, vos manteaux doublés de » vair (*g*), & vos robbes traînantes. Mais » aussi ce n'est point par-là que nous nous » comparons à vous : c'est par le cœur, par » le cœur qui seul doit plaire, & seul est » recherché quand on aime; & puisque nous » n'avons sur cet objet aucun reproche à » craindre de la Déesse, nous la prions de » vouloir bien aussi nous accorder *bénéfice* » *d'amour* ».

A peine eut-elle fini de parler, qu'un bruit sourd s'éleva dans l'assemblée. Les sentimens étaient partagés sur cette cause importante.

Les

Les uns approuvaient l'ambition des Chanoinesses ; les autres, & en plus grand nombre, penchaient pour les modestes Bernardines. Vénus enfin se leva sur son trône. Il se fit aussitôt un grand silence ; & telle fut la sentence qu'elle prononça.

« Vous qui venez chercher ici un jugement, vous savez quel est mon pouvoir » sur tout ce qui respire. C'est moi qui fais » aimer. Poissons, oiseaux, quadrupèdes, il » n'est rien dans la nature à qui je n'inspire des » desirs (*h*). L'animal que je force à perpétuer son espece, ne suit, en obéissant à ma » loi, qu'un pur instinct ; mais l'homme raisonnable doit faire un choix. Je les approuve tous. A mes yeux, le fils du pauvre » & le fils du monarque sont égaux. On me » plaît pourvu qu'on aime loyalement. Chanoinesses au surplis blanc, j'ai toujours chéri » vos services. Vos atours, votre propreté, » vos graces & votre naissance vous attireront constamment des amis : conservez-les ; » mais ne chassez pas de ma cour ces Nones » retirées qui me servent en secret avec tant » de constance, & dont la contrainte austere

» rend le cœur si ardent pour moi. Vous » êtes plus élégantes, plus amusantes, j'en » conviens; mais souvent l'humble cheval » du laboureur fournit une course de plus » longue haleine que le palefroi fringant du » chevalier. Le pân charme nos yeux, son » plumage éblouit; & cependant, vous le » savez, c'est sa chair que l'on préfere (*i*). » A ma cour je veux que tout le monde » puisse choisir, parce que je veux que tout » le monde puisse trouver. Quant à vos amis » c'est de vous seules qu'il dépend de les » conserver. Imitez vos rivales; soyez, comme » elles, douces & complaisantes; & je vous » réponds que vous n'aurez à craindre alors » l'infidélité d'aucun ».

Jean de Condé finit par une longue explication allégorique de son Fabliau. A propos de cette messe chantée par les oiseaux dont il a été parlé dans la note, il fait un commentaire sur la messe. Son repas d'amour est, selon lui, l'embléme de la joie du ciel; enfin, il compare la dispute des Nones & des Chanoinesses à celle des Disciples dans l'Évangile sur la place qu'ils voulaient occuper dans le Paradis, & à la parabole des ouvriers qui vinrent travailler à

la vigne. J'ai déjà prévenu sur cet alliage monstrueux de volupté & de dévotion qu'on rencontre si souvent dans les Poëtes de ce tems. Mais ce à quoi l'on ne s'attend gueres, c'est la raison qu'en donne celui-ci. Il le fait, dit-il, *pour avoir de quoi plaire à tout le monde, aux fous & aux sages; les uns, à ce qu'il prétend, y trouveront des instructions auxquelles ils pourront réfléchir, & les autres des choses de leur goût dont ils s'amuseront.*

NOTES.

(*a*) Il y a dans le texte, *des Nones grises;* mais dans le cours du Conte elles sont nommées *Nones de Citeaux.*

(*b*) Je n'en sais pas davantage sur la personne de ce Fablier que sur celle des autres ses contemporains. Son nom même ne se trouve dans aucun des Bibliographes qui parlent de nos Poëtes anciens, Fauchet, Duverdier, la Croix du Maine, &c. Mais dans le même manuscrit qui contenait le Fabliau, j'ai rencontré de lui une piece assez curieuse; c'est une apologie des Ménétriers, ou plutôt une satyre violente contre les Dominicains, qui en chaire avaient mal parlé de ces baladins chanteurs. Jean allegue, pour défendre ses camarades, deux raisons qu'il trouve invincibles, & qui paraîtront bien plaisantes; l'une, que David jouait de la harpe comme eux; l'autre, que c'est à deux

Ménétriers que la Vierge fit préſent de la ſainte *Chandelle d'Arras* : (cierge miraculeux, qu'on dit dans le pays brûler toujours ſans ſe conſumer : il y a un livre imprimé ſur les miracles de la ſainte Chandelle). Les raiſons que l'Auteur emploie à la ſuite de celles-ci ſont meilleures, quoiqu'après tout elles conviennent plus aux Poëtes mêmes qu'à ceux qui chantaient leurs ouvrages. Ce ſont les Ménétriers, dit-il, qui reprennent les vices des grands, qui les exhortent à la vertu, & qui par la voie du plaiſir les inſtruiſent de leurs devoirs. Il ſe fâche auſſi contre les Franciſcains, que dans ſa colere il aſſocie aux Freres Prêcheurs ; & après quelques invectives qui ne manquent pas de ſel, il avertit les Religieux de ces deux Ordres de ne pas l'irriter, s'ils veulent eux-mêmes vivre en repos. Au reſte, je ne me cache pas, ajoute-t-il ; mon nom eſt Jean de Condé, Poëte qui ai quelque réputation, qui déteſte les hypocrites, & qui, ſi vous le fâchez, peux longtems vous en faire repentir.

Il était du Hainaut, comme l'annonce le ſurnom de Condé, qu'il a pris du lieu de ſa naiſſance ; & ſon ſtyle, qu'on ne diſtingue en rien de celui des autres Fabliers, prouve qu'on parlait alors auſſi-bien le français dans cette partie de la Flandre que dans nos autres Provinces. Je trouve auſſi dans un Roman *de Hugues Capet*, manuſcrit, qu'on parlait *roman* à Nivelle, qui eſt du Brabant.

(*c*) Ce Fabliau repréſente l'image d'une de ces cours de juſtice que tenaient les Princes & Seigneurs pour

juger leurs vassaux ; comme le précédent représentait une cour d'amour.

(*d*) Je supprime ici deux morceaux également absurdes dans deux genres différens, & qu'on est tout surpris de trouver après la description charmante qu'on vient de lire. L'un est une grand'messe chantée par les oiseaux, le rossignol officiant, avec un sermon sur l'amour que le perroquet prononce à l'offertoire, & après lequel il donne l'absoute aux vrais âmans : l'autre est un repas qui suit la messe, repas allégorique, & digne de faire le pendant de la *Carte de Tendre*. Le premier mets est d'œillades, le second de sourires, le troisieme de soucis & de plaintes, &c. La boisson est jalousie qui renverse toutes les têtes. Sur la fin du dîner heureusement, on sert un plat de baisers dont chacun peut prendre tant qu'il veut, & qui est cause qu'on sort de table assez joyeux.

(*e*) On nommait ainsi certaines fêtes, accompagnées de tournois, & qui finissaient par un repas où les Chevaliers étaient assis à une *table* qu'on faisait *ronde* exprès pour éviter toute dispute sur les préséances. Cette coutume venait des Gaulois, qui l'avaient établie par le même motif [1]. Nos Romanciers attribuent l'invention de la *table ronde* au Roi Artus, ainsi que celle des joûtes & des tournois.

[1] *Du Cang. Dissert. sur Joinv.*

(*f*) Ces quatre Colleges nobles de Chanoinesses étaient dans l'origine des Monasteres de filles, fondés tous quatre dans le septieme siecle [2]. En 953, un Evêque

[2] *Gallia Christ.*

de Cambray nommé Bruno, fils de l'Empereur Henri, frere de l'Empereur Othon, & oncle de Hugues Capet, ayant été nommé Légat du Saint-Siége pour la suppression ou le rétablissement des couvens ruinés par les Normands, & trouvant la noblesse de ces cantons peu riche, imagina ces sortes de Chapitres, afin de servir de retraite à des filles de condition qui jouissent d'une prébende & conservent la liberté de se marier. Le changement de Nivelle arriva vers 1059. Celui de Moûtier-sur-Sambre ne se fit qu'en 1282; & ceci prouverait que notre Poëte écrivait sur la fin du treizieme siecle, ou peut-être au commencement du quatorzieme.

(*g*) Le vair, fourrure la plus estimée alors après l'hermine, est la peau d'une espece d'écureuil des pays froids, grise sur le dos, blanche sous le ventre. On lui avait donné ce nom à cause de cette *variété*. Dans le blason on emploie les deux couleurs en les opposant l'une à l'autre pour faire le *vairé* & le *contrevairé*. Nos premiers Présidens & Présidens à Mortier portent des robes fourrées de vair. Le Fabliau semblerait faire entendre que les quatre Chapitres nobles de Chanoinesses avaient leur manteau doublé de même. Les choses ont changé. Maubeuge le porte de drap noir, & Mons de drap noir doublé d'hermine; il en est de même des Bernardines qui aujourd'hui sont habillées en blanc, & qui dans le Fabliau sont toujours nommées *Nones grises*; mais c'est que dans les Ordres qu'alors on appellait *blancs*, on portait les habits avec la couleur naturelle de la laine, & par conséquent gris.

Guil. le Bréton, dans sa Philippide, dit que les peaux de vair se tiraient de Hongrie,

Et quas huc mittit VARIAS Hungaria pelles.

(*h*) Le début de ce discours ressemble à celui du Poëme de Lucrece.

(*i*) On verra par plusieurs endroits des Fabliaux, que la chair de pân était un mets très-estimé.

LE BACHELIER NORMAND.

L'AUTRE année, quand Acre fut prise (*a*), arriva en Normandie une aventure fort plaisante. Je l'ai bien retenue, & vais vous la raconter.

Un Bachelier (*b*) de ce pays,

Où maint gentilome mandie,

n'avait pour dîner, un certain matin, qu'un petit pain d'une maille. Afin que le pain pût passer plus aisément, il alla au cabaret, & demanda du vin pour un denier (*d*). Le tavernier était un homme grossier & bourru, qui, après avoir rempli la mesure au tonneau, vînt présenter impoliment un hanap (*e*) au pauvre gentil-homme, & y versa le vin avec tant de rudesse qu'il en répandit la moitié. Pour comble d'insolence, il ajouta : « Vous » allez devenir riche, sire Bachelier; car vin » répandu, c'est signe de bonheur ». Se fâcher contre ce brutal, c'eût été perdre son tems; le Normand s'y prit avec plus d'adresse.

Il lui restait encore une maille dans sa bourse: il la donne au tavernier, & lui demande un morceau de fromage pour manger avec son pain. Celui-ci la prend d'assez mauvaise grace, & monte au cellier chercher ce qu'on lui demande. Le Chevalier pendant ce tems va au tonneau, il arrache le robinet, & laisse couler le vin. L'autre quand il redescend, & qu'il voit son vin ruisseler sur le pavé, court vîte boucher le tonneau, & revient en fureur sur le gentil-homme qu'il saisit par le surcot pour le battre. Le Normand qui était fort & vigoureux, le jette à la renverse sur ses barils qu'il brise (*f*); & si des voisins ne fussent accourus pour les séparer, dans sa colere il l'eût tué. Cependant l'affaire fut portée devant le Roi. C'était le comte Henri de Champagne (*g*). Le marchand parla le premier, & demanda un dédommagement. Le prince, avant de condamner le Chevalier, voulut savoir ce qu'il avait à répondre; celui-ci alors raconta son aventure dans la plus exacte vérité: puis en finissant il ajouta: « Sire, cet homme m'avait » dit que vin répandu portait bonheur, &

» que j'allais devenir riche, moi à qui il n'en » avait fait perdre que la moitié d'une me- » fure. La reconnaiffance m'a rendu libéral ; » & pour l'enrichir plus que moi encore, » je lui en ai répandu la moitié d'un ton- » neau ». Tous les gens du Roi applaudirent des mains à ce bon mot. Jamais, felon eux, n'avait été ouïe en cour fi bonne jonglerie ; & pour marquer le contentement qu'ils en reffentaient, tous allerent fe ranger autour du Normand (*h*). Henri lui-même riait aux larmes, & il renvoya les parties en difant, ce qui eft répandu eft répandu.

NOTES.

(*a*) Philippe-Augufte & Richard *Cœur-de-Lion*, prirent Acre en 1191. Le Soudan Mélech-féraf la reprit fur les Chrétiens cent ans après. Ce font les deux feules époques qui pourraient convenir au tems des Fabliaux.

(*b*) On a vu plus haut dans les notes qu'un Bachelier était un Chevalier pauvre.

(*c*) On dînait à dix heures du matin, & l'on foupait à cinq du foir ; nos ouvriers confervent encore aujourd'hui cet ufage.

(*d*) Cette monnaie, auffi ancienne que la Monarchie, fous la premiere & la feconde race fut d'argent

fin. Sous Saint Louis, & même avant lui, elle était de billon, & ne contenait plus que six grains & demi d'argent [a]. La *maille*, qu'autrement on nommait *obole*, valait la moitié du denier. Il n'y avait au-dessous que la demi-maille.

[a] Le Blanc, Traité des Monn.

Dans la Chronique de Saint Magloire, Thibaut, Comte de Champagne, pour exprimer le petit nombre de personnes à qui il ose se fier, dit qu'il rassasierait tous ses amis avec un denier de pain.

(*e*) Espece de coupe avec pied & oreilles. Il y en avait de toutes sortes de matieres, & de différentes grandeurs. C'étaient les vases dont on se servait à table pour boire. Quand le Roi tenait Cour pléniere, son hanap appartenait au Grand-Bouteiller. Dans les festins, ceux qui mangeaient à *la même écuelle* n'avoient aussi que le même hanap.

(*f*) Ce que nous appellons bouteilles n'était point connu alors. Le vin se tirait à la piece, ou se conservait dans des pots, des cruches, des peaux préparées. Ce sont ces vases qu'on nommait *boutiaux*, *bouchaux*, *bouties*, *boutilles*, & que le Fablier nomme *barrils*, que casse, en tombant, le cabaretier. L'officier qui avait l'intendance de la boisson de nos Rois, se nommait Grand-Bouteiller, & c'était un des cinq grands officiers domestiques de leur maison. Il envoyait pour sa table tirer du vin au même tonneau où l'on en tirait pour le Roi, & dans les grands jours de cérémonie ceux qui étaient entamés lui appartenaient [b].

[b] Hist. des Gr. Off. de la Cour. par le P. Anselme, t. VIII.

(*g*) Je ne connais point de Duc de Normandie qui

ſût alors en même tems Comte de Champagne ; ni aucun qui, comme Souverain de cette Province, ait porté le titre de *Roi.* Quelques-uns, il eſt vrai, poſſéderent en même tems l'Angleterre ; mais il n'y avait aucun Roi Anglais qui portât le nom de Henri en 1191 ni en 1291, c'eſt-à-dire, *quand Acre fut priſe.* Ainſi ces ſortes de dates qu'emploie ici le Fablier pour donner à ſon Conte un air de vérité, y paraiſſent mal employées.

(*h*) J'ignore ce que c'était que cette coutume d'aller ſe ranger auprès d'un Orateur qui avait bien parlé, ou d'un accuſé qui s'était bien défendu. Je ne trouve que ce ſeul exemple de cet uſage.

GRISÉLIDIS.

Ce Conte, devenu célebre, & celui qui a le plus contribué à la réputation de Bocace, est si connu, que j'ai presque hésité à le donner. Je ne l'offre à mes lecteurs que comme on offre quelquefois à une famille d'anciens titres honorables qui lui ont été dérobés pendant long-tems, & qu'un Archiviste probe vient enfin lui rapporter. Duchat, dans ses notes sur Rabelais, avait déjà dit que Grisélidis *était tiré d'un manuscrit autrefois de la Bibliotheque de M. Foucaut, intitulé le* Parement des Dames; *& d'après ce témoignage sans doute, M. Manni, dans son* Illustrazione del Bocaccio, *en a restitué l'honneur aux Français. La quantité de versions en prose qu'on en fit au quatorzieme siecle, prouve la grande réputation qu'il avait dès-lors. J'en ai trouvé plus de vingt différentes sous les titres de* Miroir des Dames, d'Enseignement des Femmes mariées, d'Exemple des bonnes & mauvaises Femmes, &c. &c. *Il a été imprimé en gothique, puis remis en vers par Perraut dans le siecle dernier, & en 1749, retraduit en prose avec des changemens & des augmentations par Mademoiselle de Montmartin.*

Noguier [1] *prétend que Grisélidis n'est point un nom imaginaire, & que ce phénix des femmes a existé*

[1] *Hist. de Toulous. p. 167.*

vers l'an 1003. Philippe Foresti, Historiographe Italien, donne aussi son histoire comme véritable.

En Lombardie, sur les confins du Piémont, est une noble contrée qu'on nomme la terre de Saluces, dont les seigneurs ont porté de tout tems le titre de Marquis. De tous ces Marquis, le plus noble & le plus puissant fut celui qu'on appellait Gautier. Il était beau, bien fait, avantagé de tous les dons de la nature; mais il avait un défaut: c'était d'aimer trop la liberté du célibat, & de ne vouloir en aucune façon entendre parler de mariage. Ses barons & ses vassaux en étaient affligés. Ils s'assemblerent pour conférer entr'eux à ce sujet, & d'après leur délibération, quelques députés vinrent en leur nom lui tenir ce discours:

« Marquis, notre seul maître & souverain
» seigneur, l'amour que nous vous portons
» nous a inspiré la hardiesse de venir vous
» parler: car tout ce qui est en vous nous plaît,
» & nous nous réputons heureux d'avoir un
» tel seigneur. Mais cher Sire, vous savez
» que les années passent en s'envolant, &

» qu'elles ne reviennent jamais. Quoique vous » ſoyez à la fleur de l'age, la vieilleſſe néanmoins, & la mort dont nul n'eſt exempt, » s'approchent tous les jours. Vos vaſſaux » qui jamais ne refuſeront de vous obéir, » vous ſupplient donc d'agréer qu'ils cher» chent pour vous une Dame de haute naiſ» ſance, belle & vertueuſe, qui ſoit digne » de devenir votre épouſe. Accordez, Sire, » cette grace à vos fideles ſujets, afin que » ſi votre haute & noble perſonne éprou» vait quelqu'infortune, dans leur malheur au » moins ils ne reſtaſſent point ſans ſeigneur ».

A ce diſcours Gautier attendri, répondit affectueuſement : « Mes amis, il eſt vrai, » je me plaiſais à jouir de cette liberté qu'on » goûte dans ma ſituation, & qu'on perd » dans le mariage, ſi j'en crois ceux qui l'ont » éprouvé. Un autre inconvénient encore de » ce lien, c'eſt que ces enfans que nous dé» ſirons ſi fort, nous ne ſommes pas tou» jours sûrs qu'ils ſoient les nôtres. Toutefois, » mes amis, je vous promets de prendre une » femme, & j'eſpere de la bonté de Dieu, » qu'il me la donnera telle que je pourrai

» avec elle vivre heureux. Mais je veux aussi » auparavant que vous me promettiez une » chose, c'est que celle que je choisirai, quelle » qu'elle soit, fille de pauvre ou de riche, » vous la respectiez & l'honoriez comme votre » Dame; & qu'il n'y ait aucun de vous dans » la suite qui ôse blâmer mon choix ou en » murmurer». Les Barons & sujets promirent d'observer fidelement ce que leur avait demandé le Marquis leur Seigneur. Ils le remercierent d'avoir déféré à leur requête; & celui-ci prit avec eux jour pour ses nôces: ce qui causa par tout le pays de Saluces une joie universelle.

Or, à peu de distance du château il y avait un village qu'habitaient quelques laboureurs, & que traversait ordinairement le Marquis, quand par amusement il allait chasser. Au nombre de ces habitans était un vieillard, appellé Janicola, pauvre, accablé d'infirmités, & qui ne pouvait plus marcher. Souvent dans une malheureuse chaumiere repose la bénédiction du ciel. Ce bon vieillard en était la preuve; car il lui restait de son mariage une fille nommée Grisélidis, parfaitement belle de

corps,

corps, mais l'ame encore plus belle, qui soutenait doucement & soulageait sa vieillesse. Dans le jour, elle allait garder quelques brebis qu'il avait; le soir, quand elle les avait ramenées à l'étable, elle lui apprêtait son chétif repas, le levait ou le couchait sur son pauvre lit; & enfin tous les services & tous les soins qu'une fille doit à son pere, la vertueuse Grisélidis les rendait au sien.

Depuis long-tems le Marquis de Saluces avait été informé, par la renommée commune, de la vertu & de la conduite respectable de cette fille. Souvent en allant à la chasse il lui était arrivé de s'arrêter pour la regarder, & dans son cœur il avait déjà déterminé que, si jamais il lui fallait choisir une épouse, il ne prendrait que Grisélidis.

Cependant le jour qu'il avait fixé pour ses nôces arriva, & le palais se trouva rempli de Dames, de Chevaliers, de Bourgeois & de tous les états. Mais ils avaient beau se demander les uns aux autres où était l'épouse de leur Seigneur, aucun ne pouvait répondre. Lui alors, comme s'il eût voulu aller au devant d'elle, sortit de son palais; & tout ce

qu'il y avait de Chevaliers & de Dames le suivit en foule. Il se rendit ainsi au village chez le pauvre homme Janicola, auquel il dit: « Janicola, je sais que tu m'as toujours aimé, j'en exige de toi une preuve aujourd'hui, c'est de m'accorder ta fille en mariage ». Le pauvre homme interdit à cette proposition, répondit humblement: « Sire, » vous êtes mon maître & seigneur, & je » dois vouloir ce que vous voulez «. La pucelle pendant ce tems était debout auprès de son vieux pere, toute honteuse; car elle n'était pas accoutumée à recevoir un pareil hôte dans sa maison. Le Marquis lui adressant la parole: « Grisélidis, dit-il, je veux » vous prendre pour mon épouse: votre » pere y consent, & je me flatte d'obtenir » aussi votre aveu; mais auparavant répondez-moi à une demande que je vais vous » faire devant lui. Je desire une femme qui » me soit soumise en tout, qui ne veuille » jamais que ce que je voudrai, & qui, quels » que soient mes caprices ou mes ordres, » soit toujours prête à les exécuter. Si vous » devenez la mienne, consentez-vous à ob-

» ſerver ces conditions? Griſélidis lui ré-
» pondit : Monſeigneur, puiſque telle eſt
» votre volonté, je ne ferai ni ne voudrai
» jamais que ce qu'il vous aura plu me com-
» mander; & ordonnaſſiez-vous ma mort, je
» vous promets de la ſouffrir ſans me plaindre.
» Il ſuffit, dit le Marquis ». En même tems
il la prit par la main, & ſortant de la mai-
ſon il alla la préſenter à ſes Barons & à ſon
peuple : « Mes amis, voici ma femme, voici
» votre dame, que je vous prie d'aimer &
» d'honorer, ſi vous m'aimez moi-même ».
Elle fut menée au palais où les matrones la
dépouillerent de ſes habits ruſtiques pour
la parer de riches étoffes & de tous les orne-
mens nuptiaux. Elle rougiſſait, elle était toute
tremblante; & vous n'en ſerez pas ſurpris.
Vous-même, ſi après l'avoir vue l'inſtant d'au-
paravant dans ſon village, on vous l'eût mon-
trée tout-à-coup avec la couronne en tête,
je ſuis sûr que vous n'auriez pu vous dé-
fendre d'une ſorte d'étonnement. Le mariage
& les nôces furent célébrés le jour même.
Le palais retentiſſait de toutes ſortes d'inſtru-
mens; de tous côtés on n'entendait que des

cris de joie; & les sujets ainsi que leur seigneur paraissaient enchantés. Jusques-là Grisélidis s'était fait estimer par une conduite vertueuse. Dès ce moment, douce, affable, obligeante, elle se fit aimer encore plus qu'on ne l'estimait; &, soit parmi ceux qui l'avaient connue avant son élévation, soit parmi ceux qui ne la connurent qu'après, il n'y eut personne qui n'applaudît à sa fortune.

Au bout de quelques mois elle devint enceinte; & elle accoucha à terme d'une fille qui promettait d'être un jour aussi belle que sa mere. Quoique le pere & les vassaux eussent plutôt désiré un fils, il y eut cependant partout le pays de grandes réjouissances. L'enfant fut nourrie au palais par sa mere; mais dès qu'elle fut sevrée, Gautier, qui depuis long-tems s'occupait du projet d'éprouver son épouse, quoique de jour en jour charmé de ses vertus il l'aimât davantage, entra dans sa chambre en affectant l'air d'un homme troublé, & lui tint ce discours. « Grisélidis, tu n'as point oublié sans doute » quelle fut ta premiere condition avant » d'être élevée à celle de mon épouse. Pour

» moi. j'en avais presque perdu la mémoire;
» & ma tendre amitié dont tu as reçu tant
» de preuves t'en assûrait. Mais depuis quelque
» tems, depuis ton accouchement sur-tout,
» mes Barons murmurent : ils se plaignent
» hautement d'être destinés à devenir un jour
» les vassaux de la petite-fille de Janicola;
» & moi dont l'intérêt est de ménager leur
» amitié, je me vois forcé de leur faire ce
» sacrifice douloureux qui coûte tant à mon
» cœur. Je n'ai point voulu m'y résoudre ce-
» pendant sans t'en avoir prévenue ; & je viens
» demander ton aveu, & t'exhorter à cette
» patience que tu m'as promise avant d'être
» mon épouse. Cher Sire, répondit humble-
» ment Grisélidis sans laisser paraître sur son
» visage aucun signe de douleur, vous êtes
» mon seigneur & mon mari, ma fille & moi
» nous vous appartenons ; & quelque chose
» qu'il vous plaise ordonner de nous, jamais
» rien ne me fera oublier l'obéissance & la
» soumission que je vous ai vouée & que
» je vous dois ».

Tant de modération & de douceur étonnerent le Marquis. Il se retira avec l'appa-

rence d'une grande tristesse, mais au fonds du cœur plein d'amour & d'admiration pour sa femme. Quand il fut seul, il appella un vieux serviteur, attaché à lui depuis trente ans auquel il expliqua son projet, & qu'il envoya ensuite chez la Marquise. « Madame, dit le » sergent, daignez me pardonner la triste com- » mission dont je suis chargé; mais Mon- » seigneur demande votre fille ». A ces mots Grisélidis se rappellant le discours que lui avait tenu le Marquis, comprit qu'il envoyait prendre sa fille pour la faire mourir. Elle étouffa sa douleur néanmoins, retint ses larmes : & sans faire la moindre plainte, ni même pousser un soupir, elle alla prendre l'enfant dans son berceau, la regarda long-tems avec tendresse; puis lui ayant fait le signe de la croix sur le front, & la baisant pour la derniere fois, elle la livra au sergent. Celui-ci vint raconter à son maître l'exemple de courage & de soumission dont il venait d'être témoin. Le Marquis ne pouvait se lasser d'admirer la vertu de sa femme; mais lorsqu'il vit pleurer dans ses bras cette belle enfant, son cœur fut ému, & peu s'en fallut

qu'il ne renonçât à sa cruelle épreuve. Cependant il se remit, & commanda au vieux serviteur d'aller à Boulogne porter secrettement sa fille chez la Comtesse d'Empêche sa sœur, en la priant de la faire élever sous ses yeux, mais de façon que personne au monde, pas même le Comte son mari, ne pût avoir connaissance de ce mistere. Le sergent exécuta fidelement sa commission. La Comtesse se chargea de l'enfant & la fit élever en secret, comme le lui recommandait son frere.

Depuis cette séparation, le Marquis vêcut avec sa femme comme auparavant. Souvent il lui arrivait d'observer son visage, & de chercher à lire dans ses yeux, pour voir s'il y démêlerait quelque signe de ressentiment ou de douleur. Mais il eut beau examiner, elle lui témoigna toujours le même amour & le même respect : jamais elle ne montra l'apparence de la tristesse; & ni devant lui ni même en son absence, ne prononça une seule fois le nom de sa fille. Quatre années se passerent ainsi, au bout desquelles elle accoucha d'un enfant mâle qui acheva de combler le

bonheur du pere & la joie des ſujets. Elle le nourrit de ſon lait comme l'autre. Mais quand ce fils bien aimé eut deux ans, le Marquis voulut le faire ſervir à éprouver encore la patience de Griſélidis, & il vint lui tenir à peu-près les mêmes diſcours qu'il lui avait tenus autrefois à propos de ſa fille.

Oh ! quelle douleur mortelle dut reſſentir en ce moment cette femme incomparable, quand ſe rappellant qu'elle avait déjà perdu ſa fille, elle vit qu'on allait faire mourir encore ce fils, ſon unique eſpérance, & le ſeul enfant qu'elle croyait lui reſter. Quelle eſt, je ne dis pas la mere tendre, mais même l'étrangere compatiſſante & ſenſible, qui, à une telle ſentence, eût pu retenir ſes larmes & ſes cris ? Reines, Princeſſes, Marquiſes, femmes de tous les états, écoutez la réponſe que fit celle-ci à ſon ſeigneur, & profitez de l'exemple. « Cher Sire, dit-elle, je vous » l'ai juré autrefois, & je vous le jure en» core, de ne vouloir jamais que ce que » vous voudrez. Quand, en entrant dans » votre palais, je quittai mes pauvres ha» bits, je me déſis à la fois de ma propre

» volonté, pour ne plus connaître que la
» vôtre. S'il m'était possible de la deviner
» avant qu'elle s'explique, vous verriez vos
» moindres desirs prévenus & accomplis. Or-
» donnez de moi maintenant tout ce qu'il
» vous plaira. Si vous voulez que je meure
» j'y consens : car la mort n'est rien auprès
» du malheur de vous déplaire ». Gautier était de plus en plus étonné. Un autre qui eût moins connu Grisélidis eût pu croire que tant de fermeté d'ame n'était qu'insensibilité ; mais lui qui, pendant qu'elle nourrissait ses enfans, avait été mille fois témoin des excès de sa tendresse pour eux, il ne pouvait attribuer son courage qu'à l'amour qu'elle lui portait. Il envoya comme la premiere fois son sergent fidele prendre l'enfant, & le fit porter à Boulogne où il fut élevé avec sa petite sœur.

Après deux aussi terribles épreuves, Gautier eût bien dû se croire sûr de sa femme, & se dispenser de l'affliger davantage. Mais il est des cœurs soupçonneux que rien ne guérit ; qui, lorsqu'une fois ils ont commencé, ne peuvent plus s'arrêter, & pour lesquels la douleur des autres est un plaisir dé-

licieux. Non-seulement la Marquise paraîssait avoir oublié son double malheur, mais de jour en jour il la trouvait plus soumise, plus caressante & plus tendre; & néanmoins il se proposait de la tourmenter de nouveau encore.

Sa fille avait douze ans, son fils en avait huit. Il voulut les faire revenir auprès de lui, & pria la Comtesse sa sœur de les lui ramener. En même-tems il fit courir le bruit qu'il allait répudier sa femme pour en prendre une autre. Bientôt cette barbare nouvelle parvint aux oreilles de Grisélidis. On lui dit qu'une jeune personne de haute naissante & belle comme une Fée, arrivait pour être marquise de Saluces. Si elle fut consternée d'un pareil événement, je vous le laisse à penser. Cependant elle s'arma de courage, & attendit que celui à qui elle devait obéir en voulût ordonner. Il la fit venir, & en présence de quelques-uns de ses Barons lui parla ainsi : « Grisélidis, depuis douze ans que » nous habitons ensemble je me suis plu à » t'avoir pour compagne, parce que je re- » gardais à ta vertu plus qu'à ta naissance, » mais il me faut un héritier, mes vassaux l'e-

» xigent, & Rome permet que je prenne en-
» fin une épouſe digne de moi. Elle arrive
» dans quelques jours; ainſi prépare-toi à cé-
» der ta place; emporte ton douaire, & rap-
» pelle tout ton courage. Monſeigneur, ré-
» pondit Griſélidis, je n'ignore point que la
» fille du pauvre Janicola n'était pas faite
» pour devenir votre épouſe; & dans ce pa-
» lais, dont vous m'avez rendue la dame,
» je prens Dieu à témoin que tous les jours,
» en le remerciant de cet honneur, je m'en
» reconnaiſſais indigne. Je laiſſe ſans regret,
» puiſque telle eſt votre volonté, les lieux
» où j'ai demeuré avec tant de plaiſir, & je
» retourne mourir dans la cabane qui me
» vit naître, & où je pourrai rendre encore
» à mon pere des ſoins que j'étais forcée,
» malgré moi, de laiſſer à un étranger. Quant
» au douaire dont vous me parlez, vous ſa-
» vez, Sire, qu'avec un cœur chaſte je ne
» pus vous apporter que pauvreté, reſpect
» & amour. Tous les habillemens que j'ai vê-
» tus juſqu'ici ſont à vous : permettez que je
» les quitte, & que je reprenne les miens que
» j'ai conſervés. Voici l'anneau dont vous

» m'épousâtes. Je sortis pauvre de chez mon » pere, j'y rentrerai pauvre ; & ne veux y » porter que l'honneur d'être la veuve irré» prochable d'un tel époux ».

Le Marquis fut tellement ému de ce discours qu'il ne put retenir ses larmes, & qu'il se vit obligé de sortir pour les cacher. Grisélidis quitta ses beaux vêtemens, ses joyaux, ses ornemens de tête ; elle reprit ses habits rustiques, & se rendit à son village, accompagnée d'une foule de Barons, de Chevaliers & de Dames qui fondaient en larmes & regrettaient tant de vertu. Elle seule ne pleurait point, mais elle marchait en silence les yeux baissés. On arriva ainsi chez le pere qui ne parut pas étonné de l'événement. De tout tems ce mariage lui avait paru suspect, & il s'était toujours douté que tôt ou tard le Marquis, quand il serait las de sa fille, la lui renverrait. Le vieillard l'embrassa tendrement, & sans témoigner ni couroux ni douleur, il remercia les Dames & les Chevaliers qui l'avaient accompagnée, & les exhorta à bien aimer leur seigneur, & à le servir loyalement. Imaginez quel chagrin ressentait intérieurement le bon

vieillard, quand il ſongeait que ſa fille, après un ſi long-tems de plaiſirs & d'abondance, allait le reſte de ſa vie manquer de tout : mais elle ne ſemblait point s'en appercevoir, & elle-même ranimait le courage de ſon pere.

Cependant le Comte & la Comteſſe d'Empêche ſuivis d'un grand nombre de Chevaliers & de Dames allaient arriver avec les deux enfans. Déjà ils n'étaient plus qu'à une journée de Saluces. Le Marquis, pour conſommer ſa derniere épreuve, envoya chercher Griſélidis qui vint auſſi-tôt à pied, & dans ſes habits de payſanne. « Fille de Janicola, » lui dit-il, demain arrive ma nouvelle épouſe ; » & comme perſonne dans mon palais ne » connait auſſi-bien que toi ce qui peut me » plaire, & que je ſouhaite la bien rece- » voir, ainſi que mon frere, ma ſœur & toute » la chevalerie qui l'accompagnent, j'ai vou- » lu te charger de ces ſoins, & particulie- » rement de ceux qui la regardent. Sire, ré- » pondit-elle, je vous ai de telles obliga- » tions, que, tant que Dieu me laiſſera » des jours, je me ferai un devoir d'exécu-

» ter ce qui pourra vous faire plaisir ». Elle alla aussi-tôt donner des ordres aux Officiers & Domestiques ; elle-même aida aux différens travaux, & prépara la chambre nuptiale & le lit destiné à celle dont l'arrivée prochaine l'avait fait chasser. Quand la jeune personne parut, loin de laisser échapper à sa présence, comme on devait s'y attendre, quelque signe d'émotion, loin de rougir des haillons sous lesquels elle se montrait à ses yeux, elle alla au-devant d'elle, la salua respectueusement, & la conduisit dans la chambre nuptiale. Par un instinct secret, dont elle ne devinait pas la raison, elle se plaisait dans la compagnie des deux enfans, elle ne pouvait se lasser de les regarder, & louait sans cesse leur beauté. L'heure du festin arrivée, lorsque tout le monde fut à table, le Marquis la fit venir, & lui montrant cette épouse prétendue qui, à son éclat naturel, ajoutait encore une parure éblouissante, il lui demanda ce qu'elle en pensait. « Monseigneur, répondit-elle, vous ne pouviez la choisir plus » belle & plus honnête ; & si Dieu exauce

» les prieres que je ferai pour vous tous les
» jours, vous ferez heureux avec elle. Mais
» de grace, Sire, épargnez à celle-ci les dou-
» loureux aiguillons qu'a fentis l'autre. Plus
» jeune & plus délicatement élevée, fon cœur
» n'aurait peut-être pas la force de les fou-
» tenir; elle en mourrait». A ces mots, des
larmes s'échapperent des yeux du Marquis;
il ne put diffimuler davantage, & admirant
cette douceur inaltérable & cette vertu que
rien n'avait pu laffer, il s'écria: « Grifélidis,
» ma chere Grifélidis, c'en eft trop. J'ai fait,
» pour éprouver ton amour, plus que jamais
» homme fous le ciel n'a ofé imaginer, & je
» n'ai trouvé en toi qu'obéiffance, tendreffe
» & fidélité». Alors il s'approcha de Grifé-
lidis qui, modeftement humiliée de ces louan-
ges, avait baiffé la tête. Il la ferra dans fes
bras, & l'arrofant de fes larmes, il ajouta en
préfence de cette nombreufe affemblée :
« Femme incomparable, oui, toi feule au
» monde es digne d'être mon époufe, & toi
» feule le feras à jamais. Tu m'as cru, ainfi
» que mes fujets, le bourreau de tes enfans:

» ils n'étaient qu'éloignés de toi ; ma sœur
» aux mains de qui je les avais confiés vient
» de nous les ramener ; regarde, les voilà.
» Et vous, ma fille, vous mon fils, venez
» vous jetter aux genoux de votre respec-
» table mere ».

Grisélidis ne put supporter tant de joie à la fois. Elle tomba sans connaissance, & quand les secours qu'on lui prodigua lui eurent fait reprendre ses sens, elle prit les deux enfans qu'elle couvrit de ses baisers & de ses larmes ; & les tint si long-tems serrés sur son cœur, qu'on eut de la peine à les lui arracher. Tout le monde pleurait dans l'assemblée. On n'entendait que des cris de joie & d'admiration ; & cette fête, ce festin qu'avait préparés l'amour du Marquis devinrent pour sa femme un triomphe.

Gautier fit venir au palais de Saluces le vieux Janicola qu'il n'avait paru négliger jusqu'alors que pour éprouver sa femme, & qu'il honora le reste de sa vie. Les deux époux vécurent encore vingt ans entiers dans l'union & la concorde la plus parfaite. Ils marierent leurs

leurs enfans dont ils virent les successeurs, & après eux leur fils hérita de la terre, à la grande satisfaction de leurs sujets.

Il serait difficile de compter toutes les imitations qu'on a faites de ce Fabliau, l'une des histoires les plus attendrissantes qu'aucune nation ait jamais imaginées. Il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, mais d'après Bocace, qui seul a eu l'honneur de le faire connaître; tant sont à estimer la grace du style & le mérite de la narration. Le célebre Pétrarque en a fait une version latine que M. Manni dit être une traduction de Bocace. Je la croirais plutôt faite d'après nos Prosateurs du quatorzieme siecle, qu'il suit assez exactement, & que j'ai suivis moi-même; au lieu que Bocace dans la sienne a fait quelques suppressions, telles, par exemple, que celle du discours tendre & naïf des vassaux à leur Seigneur pour l'engager à se marier, celle du tableau si touchant du caractere de Grisélidis & de ses soins pour son vieux pere, &c. Peut-être aussi que Bocace, qui avait du goût, a voulu sauver quelques-unes des invraisemblances de ce Conte, & qu'il n'a pas cru qu'un vieillard infirme qu'on est obligé de lever & de coucher tous les jours, puisse vivre encore douze ans, après avoit été abandonné.

Vers les dernieres années du quatorzieme siecle, on en fit chez nous une piece de théâtre sous le nom

de Mistére de Grisélidis ; & ce mistere existe encore manuscrit à la Bibliotheque du Roi. Il fut imprimé à Paris, avec quelques changemens, par Bonfonds, vers 1548. Plusieurs nations, & en particulier les Italiens, l'ont mis de même en drame ; & il y en a un d'Apostolo Zeno.

* *Hist. du Th. Fr. t. 2, p. 295. Beauch. Recherc. sur les Th. t. 1, p. 241. Bibl. du Th. Fr. tom. 1, p. 7.*

* LE SIÉGE PRÊTÉ ET RENDU.

Un Conteur qui a quelque talent, & qui, connaissant quel est le but qu'on doit se proposer dans son art, se pique de le remplir, devrait toujours être écouté avec attention. Pourquoi cela? C'est qu'il enseigne à bien faire, & que les bons exemples qu'il vous récite peuvent vous instruire (*a*). Mais qu'arrive-t-il trop souvent? A peine ouvre-t-il la bouche que certaines gens vous disent, *il va mentir*. Messieurs, sachez qu'il n'y a que l'homme courtois & gentil qui cherche à devenir meilleur; au Villain & à l'Envieux rien ne profite.

Certain Comte, nommé Henri, avait pour Sénéchal (*b*) un homme dur, avare & brutal. Il fût crevé de dépit, je crois, s'il eût vû son Seigneur faire du bien à quelqu'un. Ce n'était pas au reste qu'il fût extrémement attaché à sa personne, ou zélé pour ses intérêts; le fripon au contraire le volait tant que

durait la journée, & n'était occupé qu'à escamoter vin, poulets & chapons, pour aller tout seul dans la dépense s'empiffrer comme un pourceau. Mais tel était son caractere; il ne voulait que pour lui seul. Cette humeur revêche occasionnait quelquefois, sur-tout quand il arrivait des étrangers au château, des scènes divertissantes dont s'amusait le Comte. Ceux qu'elles regardaient n'en riaient pas d'aussi bon cœur; & il n'y avait aucun d'eux qui n'eût donné volontiers bien des choses pour voir le bourru corrigé comme il le méritait.

Un jour Henri qui était noble & généreux, annonça qu'il tiendrait Cour pléniere, & il la fit publier dans tout son voisinage. Chevaliers, Dames, Écuyers, il y vint un monde prodigieux. La fête fut somptueuse; par-tout les portes ouvertes, par-tout des tables dressées, & la plus grande profusion. Il ne faut pas demander quelle fut dans ce jour l'humeur du Sénéchal. » Ces gueules affamées, disait-il en grondant, n'ont peut-» être pas une fois dans l'année mangé tout » leur appétit; elles viennent ici se souler à

» nos dépens. Courage, Meſſieurs; prenez,
» demandez, n'ayez pas honte : on voit bien
» que vous n'êtes pas chez vous ».

Dans ce moment entra un Bouvier craſſeux & mal peigné, nommé Raoul, qui revenait de la charrue. « Que vient faire ici
» ce gredin, demanda l'ordonnateur en colere ? — Eh ! parbieu, répondit le Villain,
» j'y viens manger, puiſqu'on y régale ». Et en même-tems il pria le Sénéchal de lui faire donner une place, car il n'y en avait pas une ſeule de vide; tout était pris. L'autre furieux, lui allongea de toute ſa force un coup de pied dans le derriere : tiens, lui dit-il, aſſeois-toi là-deſſus, je te prête ce ſiege (c). Cependant quand il eut réfléchi que ſi le Comte venait à être inſtruit de cette violence, il pourrait lui en faire des reproches, il voulut appaiſer un peu le Bouvier, & fit ſigne qu'on lui donnât à manger. Raoul affectant de rire, mais dans ſon ame très-réſolu de ſe venger s'il le pouvait, ſe retira dans un coin, où il s'arrangea comme il put; & après avoir bien bu, bien mangé, il paſſa dans la ſalle.

Le Comte venait d'y faire entrer les Mé-

nétriers & les Jongleurs pour amuser l'assemblée; & afin de les exciter à bien faire, il avait promis sa belle robbe neuve d'écarlate à celui d'entr'eux qui ferait le plus rire. Tous aussi-tôt se piquant à l'envi de se surpasser, on vit les uns conter des fabliaux ou chanter, les autres faire des tours de passe-passe; celui-ci contrefaire l'ivrogne, celui-là le niais; d'autres représenter des querelles de femmes; chacun enfin s'ingénier à qui imaginerait quelque chose de plus plaisant (*d*). Raoul debout au milieu de la salle, sa serviette en main, s'amusait à les regarder & riait de tout son cœur. Mais quand tout fut fini, il s'approcha du Sénéchal qui était auprès du Comte; & lui lançant dans les fesses à son tour un tel coup de pied qu'il lui fit donner du nez en terre, il ajouta: « Sire, » voilà votre serviette & puis votre siege » que je vous rends: rien n'est tel que les » honnêtes-gens, voyez-vous; avec eux rien » n'est perdu ».

Cependant la chûte du Sénéchal avait fait jetter un cri à l'assemblée. Les domestiques étaient accourus, & déjà ils s'apprêtaient à

emmener le Villain pour châtier ſon manque de reſpect, quand le Comte le faiſant approcher, lui demanda pourquoi il avait frappé ſon Officier. « Monſeigneur, répondit Raoul, » on m'a dit que je pouvais faire aujourd'hui bonne chere au château; & j'y ſuis » venu, puiſque c'eſt un effet de votre bonté (e). Mais les autres avaient été plus » alertes que moi. J'ai donc prié monſieur » votre Sénéchal qu'il me procurât une petite place, & lui qui eſt fort poli m'a fait » tout de ſuite préſent d'un coup de pied, » en diſant qu'il me prêtait ce ſiege-là. A » préſent, que j'ai mangé & que je n'ai plus » beſoin de ſon ſiege, je ſuis venu le lui » rendre: & je vous prends à témoin, Monſeigneur, que je n'ai plus rien à lui; car, » quoi qu'un pauvre homme, j'ai de la conſcience. Si pourtant il en voulait encore » un pour le louage du ſien, il n'a qu'à dire, » me voilà tout prêt »?

A ces mots le Comte & tous les ſpectateurs éclaterent de rire. Le Sénéchal pendant ce tems ſe grattait le derriere; & ſon air décontenancé ajoutait encore au comique

de la scène. Enfin, on rit si fort & si long-tems que le Comte adjugea sa robbe à Raoul, & que les Jongleurs eux-mêmes convinrent qu'il l'avait méritée.

En s'en allant, le Villain faisait cette réflexion. « On dit communément que pour faire » quelque chose dans ce bas monde, il faut » sortir de chez soi. Le proverbe a parbleu » raison : car si je n'étais pas venu ici, je » n'aurais pas cette bonne robbe qui me vau- » dra bien de l'argent ».

NOTES.

(*a*) On a déjà vu assez de ces débuts triviaux & imposans, pour n'être point dupe de celui-ci, qui assurément ne pouvait plus mal remplir ce qu'il annonce.

(*b*) Le Sénéchal était ce que dans certains endroits on appellait *Bailli.* (Il en sera parlé plus bas.) Celui-ci est en même tems Maître-d'Hôtel, & il a les clefs de la dépense, parce que les Seigneurs qui n'étaient pas assez riches pour avoir tous les officiers que comportait un grand état, & qui par vanité voulaient en avoir au moins les titres, donnaient à la même personne plusieurs emplois.

(*c*) Dans l'original il s'agit d'un soufflet, & non d'un

coup de pied. Le Sénéchal dit à Raoul qu'il va lui donner un *buffet* pour s'asseoir, & en même tems il lui donne un *bufet*, c'est-à-dire, en vieux langage, un *soufflet* sur la joue. C'est sur cette équivoque de mots que roule la plaisanterie du Conte. On sent bien que n'ayant pu la faire passer dans notre langue, il m'a fallu y suppléer par quelque chose d'équivalent. En conséquence j'ai changé le titre, qui dans le manuscrit est intitulé, *le Dit* (la plaisanterie) *du Buffet*.

(*d*) La Chronique d'Albéric, parlant du mariage de Robert, frere de Saint Louis, en 1237, avec Mathilde, fille du Duc de Brabant, dit qu'aux quatre coins de la salle étaient des Ménétriers qui montaient des bœufs habillés d'écarlate, & cornaient à chaque service. C'était-là joindre à la fois la magnificence à la plaisanterie. Le manuscrit du Roi, n° 7588, nous représente, dans une occasion à peu-près pareille, des chiens dansant, des singes allant à cheval, un ours faisant le mort, une chevre jouant de la harpe. Un autre parle de Jongleurs qui contrefaisaient le chien ou le chat. Quelquefois ces bouffons imaginaient une querelle; & après s'être dit bien des injures, ils finissaient par se battre. Le *Dit des Hérauts*, par Baudouin de Condé, (les Ménétriers étaient appellés Hérauts, parce qu'à cause de leur voix forte, on les employait à faire les proclamations dans les tournois & les cérémonies), n'est que l'histoire fort détaillée d'une de ces scènes. Le Poëte s'y glorifie d'avoir été le battant & d'avoir reçu du Seigneur qu'il avait amusé vingt sous en argent avec

un *garde-corps* (sorte de robbe avec des manches) & un chaperon de *camelin* (camelot), tandis que le battu n'avait eu que des *draps de lin* (du linge, des chemises). On pourra juger, par ce peu d'exemples, de la maniere dont s'amusaient nos peres quand ils voulaient bien rire. J'aurais peur qu'on ne se moquât d'eux bien davantage encore, si je rappellais ici nos fêtes modernes, nos bals parés, nos banquets royaux, &c; mais au moins dans toutes les descriptions que j'ai vues de leurs divertissemens grossiers, j'ai remarqué une chose qui fait plaisir; on y trouve toujours, *& ils riaient*.

(*e*) Les gens du peuple qui dans tous les siecles ont dû nécessairement avoir, par le défaut de leur éducation, un langage corrompu & un patois à eux, chez les Fabliers n'ont rien de tout cela. Le Bouvier & le Roi y parlent absolument la même langue. Je ne sais à quoi attribuer ce défaut de costume, si ce n'est à l'ignorance de ces Poëtes, qui ne connaissant point les bienséances de style, ont fait parler tout le monde comme eux.

On remarquera aussi que dans les Fabliaux on ne donne jamais à personne des titres honorifiques en lui parlant. Les Rois, les Grands, les Chevaliers, sont appellés sire ou messire, & voilà tout; du reste point d'altesse, de majesté, &c. Ces rafinemens de flatterie étaient encore inconnus alors dans la bouche des sujets, quoique depuis long-tems les Papes, les Evêques, les Grands les employassent par politesse en écrivant aux Rois, & que ceux-ci eux-mêmes s'en servissent dans leurs lettres & diplômes en parlant de leur personne.

LES DEUX MÉNÉTRIERS.

A ce que vient d'apprendre sur les Ménétriers le Conte précédent, je demande la permission d'ajouter ici cette piece curieuse, qui, à proprement parler, n'est point un Fabliau, mais qui, en achevant de faire connaître des gens dont il est si souvent fait mention dans cet ouvrage, surprendra, j'en suis sûr, par la quantité presque incroyable de talens qu'on verra qu'exigeait une profession décriée. Cependant comme cet article ne peut gueres être qu'instructif, & qu'il consistera presque tout entier en discussions, je conseille à ceux qu'intéresse faiblement l'histoire de notre ancienne poésie, de l'omettre en entier, ou tout au plus de s'arrêter à la Pastourelle *qui se trouvera parmi les notes.*

EXTRAIT.

DEUX troupes de Ménétriers se rencontrent dans un château, & veulent, comme on l'a vu plus haut, amuser le Seigneur par une querelle. L'un d'eux se détache de sa troupe, il va insulter un Ménétrier de l'autre bande; & après lui avoir reproché d'avoir tout l'accoûtrement d'un gueux, d'être un ignorant qui jamais ne méritera le don

d'une robbe neuve, & autres gentilleſſes pareilles que j'omets, parce qu'elles n'apprennent rien, il ſe vante de valoir mieux que lui; & entre, pour le prouver, dans le détail de tous ſes talens. Il peut, dit-il, *conter en Roman & en Latin*; il ſait plus de 40 *Lais*, & des *Chanſons de geſte*, & toutes les chanſons poſſibles qu'on imaginera de lui demander. Il connait auſſi les *Romans d'aventure*, & en particulier ceux de la *Table-ronde*. Il ſait enfin *chanter* beaucoup de Romans, tels que Vivien, Renaud le Danois, &c. & *conter* Flore & Blanchefleur. Je m'arrête un inſtant pour donner ſur tout ceci quelques éclairciſſemens, ou propoſer mes conjectures.

Quoiqu'après tout il pût très-bien ſe faire qu'un Ménétrier eût le Latin, & fût par conſéquent en état de compoſer des Contes dans cette langue, je ſuis convaincu pourtant qu'on s'en gardait bien. J'en ai vu très-peu au moins dans tous les dépouillemens que j'ai faits; & l'on conviendra ſans peine qu'il n'y avait pas aſſez de gens capables de les entendre, pour qu'ils fuſſent bien communs. Ainſi ce dont ſe vante le querelleur ne ſe-

rait ici qu'une forfanterie pure, ou qu'une espece de cartel qu'il propose, & se fait fort de soutenir quand on voudra.

Il a été parlé des *Lais* à l'occasion de celui de *Lanval*.

Ces *Chansons de geste*, distinguées ici des autres chansons ordinaires, sont probablement ce qu'Albéric appelle *Heroicæ cantilenæ*, c'est-à-dire, celles qui célébraient les *gestes* & actions des preux Chevaliers, soit fabuleux, soit véritables. De ce nombre était la chanson de Rolland dont il a été parlé plus haut. Elle n'est point parvenue jusqu'à nous. Mabillon en a publié une en ancien langage Teuton, faite sur Louis III, à l'occasion d'une victoire que ce Prince remporta en 881, sur les Normands, & qui a de grandes beautés. J'en ai trouvé plusieurs autres du même genre chez nos Poëtes, & en particulier une sur la victoire de S. Louis à Taillebourg, que je me serais fait un plaisir de citer comme modeles; mais elles sont si niaises & si plates qu'il a fallu y renoncer, & celle de Louis III m'est interdite, étant en langue étrangere.

Les *Romans d'aventures* sont sans doute les Romans de Chevalerie, & sur-tout ceux dont

les héros étaient Chevaliers errans; comme les prétendus Paladins d'Artus.

On voit par ce passage qu'il y avait des Romans qui n'étaient que *contés* (car *Flore & Blanchefleur* est un Roman;) mais on y voit aussi, & je pourrais en donner d'autres preuves, qu'il y en avait qu'on *chantait.* Or maintenant qu'était ce chant dont on ne trouve aucun monument dans les manuscrits? Est-il vraisemblable qu'on ait jamais pu se résoudre à mettre en musique, ou entreprendre de chanter des ouvrages dont les plus courts ont deux ou trois milliers de vers? Sur ces difficultés, voici ma conjecture. L'auteur de Gérard de Roussillon dit à la tête de son Roman qu'il l'a fait *sur le modele de la chanson d'Antioche*, & que ses vers ont la même mesure. Cela veut dire, selon moi, que son Poëme peut se diviser par couplets, ainsi que cette chanson, & ces couplets se chanter de même. Ainsi quand on demandait à un Ménétrier *Gérard de Roussillon*, il choisissait (comme autrefois les Rapsodes Grecs,) un morceau particulier, une aventure, un combat, & le chantait sur l'air de la prise d'Antioche. C'était probablement la même chose pour les

autres Romans *chantés*, & sans doute chacun avait un air qui lui pouvait convenir. Je sens qu'on me peut faire encore sur tout ceci plus d'une difficulté; mais le sujet n'est pas assez important pour que je m'y arrête davantage; & encore une fois je ne donne mon explication que comme une conjecture qui ne manque pas de vraisemblance. Retournons au Ménétrier.

Il finit l'énumération de ses talens par quelques plaisanteries; & prétend que s'il a pris le métier qu'il fait, ce n'est pas qu'il n'en ait beaucoup d'autres capables de lui procurer une fortune considérable : car il sait très-bien cercler un œuf, saigner les chats, ventouser un bœuf, & couvrir les maisons en omelettes. Il sait faire aussi des coëffes à chevres, des brides à vaches, des gants à chiens, des hauberts à lievres, des fourreaux pour trépieds, des gaînes pour serpes; & si on lui donnait deux harpes, il se sent capable de faire une musique telle qu'on n'en aurait jamais entendu de pareille. Enfin après quelques nouvelles injures, il conseille au Ménétrier qu'il a attaqué de sortir du château sans se faire prier; le méprisant trop, dit-il, pour

ſe deshonorer lui & ſes camarades à frapper un homme ſi mépriſable.

Celui-ci le ravale à ſon tour, & lui demande comment il oſe ſe dire bon Ménétrier, lui qui ne ſait ni Contes ni Dits agréables. (Les *dits* ſont tantôt des moralités ou des morceaux d'inſtruction, tantôt un Fabliau qui contient un bon mot ou une plaiſanterie, tel que celui qu'on vient de lire & qui en porte le titre.) Pour moi, dit-il, je ne ſuis pas de ces ignorans qui ne ſavent que faire le chat, le niais, l'homme ivre, ou dire des ſottiſes à leurs camarades; je ſuis du nombre de ces bons *Trouveurs* qui inventent tout ce qu'ils diſent.

> *Je* *joueur*
> Ge ſui juglere de viele;
> Si ſai de muſe & de freſtele,
> Et de harpe & de chiphonie,
> De la gigue, de l'armonie,
> *du*
> Et el ſalteire, & en la rote.

Il a déjà été remarqué que la *Vielle* des Fabliers eſt notre *violon* d'aujourd'hui, & que leur *Rote* eſt une ſorte de *guitarre*. Je trouve ailleurs dans une chanſon, où il s'agit d'un berger, qu'*il chalemele de la Muſe au gros bourdon*

bourdon. La Muse est donc la *cornemuse* de nos paysans, ou bien notre *musette*; car toutes deux ont un *bourdon* & un *chalumeau*.

Le *Fretel* ou *Fretiau* est cette flûte composée de sept tuyaux inégaux, que les anciens mettaient entre les mains du dieu Pan, & qu'on connaît sous le nom de *flûte des chauderonniers*. Il en est souvent fait mention dans les chansons de bergers, & c'est l'instrument qu'on leur prête avec le *Pipeau*, la *Muse* & le *Chalumeau*.

Je n'ai pu trouver d'éclaircissement sur la *Chiphonie*, qui ailleurs, chez nos Poëtes, est nommée *Cysoine, Sifoine, Symphonie*. Du Cange rapporte des citations qui prouvent que c'est un instrument à vent, & d'autres par lesquelles on voit que c'était une espece de tambour, percé dans le milieu comme un crible, & qu'on frappait des deux côtés avec des baguettes. Un autre Auteur prétend, sans aucune preuve, que c'est la vielle. Il paraît par une anecdote de la vie de du Guesclin que cet instrument n'avait pas une grande considération, ou du moins qu'au XIV[e]. siecle il

Gloss. au mot symphonia.

était tombé dans le mépris. Le Roi de Portugal, dit l'Historien, avait deux Ménétriers qu'il estimait & vantait beaucoup. Il les fit venir, & ils jouerent de la *Cyfoine*; mais le chevalier Mathieu de Gournai, qui était-là se moqua d'eux, en disant que ces instrumens *en France & en Normandie n'étaient qu'à l'usage des mendians & des aveugles, & qu'on les y appellait instrumens Truands.*

J'ignore ce que c'est que l'*Armonie* & la *Gigue*. Je trouve dans quelques Auteurs que cette derniere est une espece de flûte. Le Dictionnaire de la Crusca, qui en parle d'après le Danté, la donne comme un instrument à cordes.

Le *Salteire* est notre psaltérion ou timpanon. Il est appellé *Saltérion* dans le Roman du Brut, qui, parlant d'un Musicien fameux, & nommant tous les instrumens dont il savait jouer, met dans le nombre celui-ci, & en ajoute deux autres qui ne sont pas dans la liste qu'on vient de voir; la *Lyre* & le *Chorom*. Cette lyre était-elle une de celles des Anciens? Je l'ignore. Tout ce que je puis dire sur le *Choron*, c'est que c'était un instru-

ment à cordes. L'Auteur de la vie de Louis III. Duc de Bourbon (mort en 1419.) dit qu'on lui trouva le corps ceint, par pénitence, d'une corde à fouet & d'une corde de *Choron*.

Notre Ménétrier ajoute:

> *Je sais* ... *chanson*
> Sai ge bien chanter une note;
> *Fabliaux*
> Ge sai Contes, je sai Fableax;
> *beaux dits nouveaux*
> Ge sai conter beax diz noveax,
> *vieilles nouvelles*
> Rotruenges viez & noveles,
> Et servantois, & pastoreles.
> *d'amour*
> Si sai porter conseil d'amors
> *chapel fleurs*
> Et faire chapelez de flors,
> *d'amoureux*
> Et çainture de druerie
> *courtoisie*
> Et beau parler de cortoisie.

Les derniers vers n'ont pas besoin d'explication. Mais je crois qu'il y aurait aujourd'hui peu de Musiciens qui pussent ou qui osassent se vanter de pouvoir en certains cas conseiller un amoureux, ou lui enseigner la fine fleur des complimens, ou lui faire une couronne galante de fleurs, ou nouer sa ceinture avec grace.

Le Ménétrier cite plus bas les Fabliaux qu'il fait ; je les ai retrouvés, excepté deux, *Richard* & *Me Erme* ; ce qui prouve que tous ne nous sont point parvenus.

Les *Rotruenges* étaient des chansons à ritournelle qu'on chantait en s'accompagnant de la *Rote* ; les *Servantois* ou *Sirventes*, des pieces satyriques ; & les *Pastourelles*, celles où il était question d'aventures de bergers ou de bergeres. Ces dernieres sont de toutes les plus agréables. Elles offrent de l'action, beaucoup de naturel, un dialogue plein de naïveté ; & si elles étaient plus variées & moins libres, j'eusse entrepris d'en donner un recueil. Mais qui en lit une en a lu mille. Le Poëte sort pour aller se promener, & c'est toujours au printems ; il trouve une jolie bergere à qui il fait des propositions. Quelquefois elle appelle à son secours les bergers qui le font fuir promptement. Ordinairement elle accepte le marché, dont la conclusion est décrite avec toutes ses circonstances ; & voilà le cannevas de toutes les *Pastourelles*. Cependant pour faire connaître à mes Lecteurs ce genre de poésie, je vais

en donner une dont le dénouement est assez plaisant, & où l'on reconnaîtra d'ailleurs cette chanson d'*Annette & Lubin*, devenue populaire : *Il était une fille*.

PASTOURELLE.

« Je me promenais à cheval l'autre jour
» & je suivais le grand chemin, quand à
» l'ombre d'un bosquet j'apperçus jolie ber-
» gere. Joyeux de la rencontre j'allai aussi-
» tôt m'asseoir auprès d'elle : Dieu vous gard,
» la belle enfant : depuis le jour que je vous
» ai vue ici, je songe à vous, & je vous
» aime plus que ma propre mere.

» Elle ne se déconcerta pas ; & en me ren-
» dant séchement mon salut ; passez votre
» chemin, dit-elle, & ne venez pas ici me
» faire gronder. Mon pere est-là vis-à-vis
» qui laboure dans ce vallon ; s'il me voyait
» vous parler, il soupçonnerait du mal. —
» Rassurez-vous, la belle ; je ne suis point
» un trompeur, mais un homme qui vous
» aime tant qu'il veut se faire berger avec
» vous. Je vous donnerai peliçon, ceinture
» à deux tours, & surcot d'écarlate. Nous

» ſerons riches d'amour, nous irons enſemble » cueillir la violette, & vous ſerez plus gaie » que l'alouette à l'aube du jour. — Sire, » vous m'avez perſuadée, & je conſens à faire » tout ce qu'il vous plaira; mais laiſſez-moi » auparavant aller raſſembler mon troupeau, » & attendez-moi ici un inſtant.

» En diſant cela, elle entre dans le bois, » & il la ſuit des yeux en lui lançant des » œillades tendres. Mais elle rejoint ſon pere, » & l'autre reſte-là comme un ſot. Maudit » ſoit l'imbécille qui laiſſa échapper ſi jolie » proie ».

Cette digreſſion nous a fait oublier le Ménétrier. Après le détail de ſes talens comme muſicien & comme bel eſprit, il paſſe à ceux qu'il a pour les tours d'adreſſe & l'eſcamotage.

jouer
Bien ſai joer de l'eſcambot,
l'eſcarbot
Et faire venir l'eſcharbot
ſautant
Vif & ſaillant deſſus la table.
maint *jeu*
Et ſi ſai meint beau geu de table
d'adreſſe *de magie*
Et d'entregiet & d'artumaire.

Bien sai un enchantement faire. . . .

jouer bâtons
Ge sai joer des baasteax,

couteaux
Et si sai joer des costeax,

fronde
Et de la corde, & de la fonde.

Il se vante de plus de savoir toutes les *chansons de geste* que sait le premier, & d'autres encore, qu'il cite, *Ogier*, *Roland*, &c. & finit de même par quelques plaisanteries. Il connaît, dit-il, tous les bons *Sergens* & les Champions renommés de son tems : Augier Poupée qui d'un coup d'épée a tranché l'oreille à un chat : Herbert Tue-bœuf qui d'un coup de poing brise un œuf, &c ; & les Ménétriers les plus célebres, Fier-à-bras, Brise-verre, Tourne-en-fuite, Tranche-côte, &c. (ce qui fait voir que les Ménétriers se donnaient des noms de guerre & des sobriquets ridicules.) Enfin s'adressant à son rival, il lui conseille, s'il a un peu de honte, de ne jamais entrer dans les lieux où il le saura : & vous, Sire, ajoute-t-il, si j'ai mieux parlé que lui, je vous prie de le mettre à la porte, & de lui prouver ainsi que c'est un ignorant.

LES DEUX BOURGEOIS ET LE VILLAIN.

DEUX Bourgeois allaient en pélerinage (*a*). Un Payſan qui ſe rendait au même terme s'étant joint à eux dans le chemin, ils firent route enſemble, & réunirent même leurs proviſions (*b*). Mais à une demi-journée de la *maiſon du Saint*, elles leur manquerent, & il ne leur reſta plus qu'un peu de farine, à peu-près ce qu'il en fallait pour faire un petit pain. Les bourgeois, de mauvaiſe foi, comploterent de le partager entr'eux deux, & d'en fruſtrer leur camarade qu'à l'air groſſier qu'il avait montré, ils ſe flattaient de duper ſans peine. « Il faut que nous prenions notre » parti, dit l'un des citadins ; ce qui ne peut » ſuffire à la faim de trois perſonnes peut » en raſſaſier une, & je ſuis d'avis que le » pain ſoit pour un ſeul. Mais afin de pou» voir le manger ſans injuſtice, voici ce que

» je propose. Couchons-nous tous trois, fai-
» sons chacun un rêve, & que le repas soit
» pour celui qui aura eu le plus beau». Le camarade, comme on s'en doute bien, applaudit beaucoup à cette idée. Le Villain même l'approuva, & feignit de donner pleinement dans le piége. On fit donc le pain, on le mit cuire sous la cendre, & l'on se coucha. Mais nos Bourgeois étaient si fatigués qu'involontairement bientôt ils s'endormirent. Le Manant, plus malin qu'eux, qui n'épiait que ce moment, se leva sans bruit; il alla manger le pain, & revint se coucher.

Cependant un des Bourgeois s'étant réveillé, & ayant appellé ses deux compagnons:
« Amis, leur dit-il; écoutez mon rêve. Je
» me suis vu transporté par deux Anges en
» enfer. Long-tems ils m'ont tenu suspendu
» sur l'abîme du feu éternel. Là, j'ai vu les
» tourmens..... Et moi, reprit l'autre, j'ai
» songé que la porte du ciel m'était ou-
» verte: les Arcanges Michel & Gabriel, après
» m'avoir enlevé par les airs, m'ont conduit
» devant le trône de Dieu. J'ai été témoin
» de sa gloire»; & alors le songeur com-

mença à dire des merveilles du paradis, comme l'autre en avait dit de l'enfer.

Le Villain pendant ce tems, quoiqu'il les entendît fort bien, feignait toujours de dormir. Ils vinrent le réveiller. Lui, affectant l'espece de saisissement d'un homme qu'on tire subitement d'un profond sommeil, demanda avec un ton effrayé; « Qui est-là ? — Eh ! » ce sont vos compagnons de voyage. Quoi ! » vous ne nous connaissez plus ? Allons, le» vez-vous, & contez-nous votre rêve. — » Mon rêve ! Oh ! j'en ai fait un singulier, » & dont vous allez bien rire. Tenez, quand » je vous ai vus transportés, l'un en para» dis, l'autre en enfer, moi j'ai songé que » je vous avais perdus, & que je ne vous re» verrais jamais. Alors je me suis levé, & » ma foi, puisqu'il faut vous le dire, j'ai été » manger le pain ».

Se trouve dans les Facéties & mots subtils en français & en Italien, *fol. XXIV.*

Dans les Facétieuses Journées, *p. 152.*

Dans les Contes du sieur d'Ouville, *t. 1, p. 363.*

Dans les Scelta di facezie cavate da diversi autori,

p. 112, *il s'agit de trois Théologiens qui n'ont qu'un œuf à partager. Ils proposent de l'adjuger à celui qui dira le plus beau passage de l'Écriture. Le plus fin des trois l'avale, en disant* consummatum est.

Se trouve ainsi répété dans les Contes du sieur d'Ouville, *tom.* 2, *p.* 253.

Dans Giraldi, *au lieu de deux Bourgeois & d'un Paysan, c'est un Soldat avec un Astrologue & un Philosophe*, IV. Journ. Nov. III.

Dans les Nouveaux Contes à rire, *p.* 273, *il s'agit d'un Espagnol & d'un Gascon.*

NOTES.

(*a*) La dévotion des pélerinages, l'une de celles qui n'engagent point à devenir meilleur, & faite pour réussir en France, parce qu'elle exerçait l'inquiétude naturelle & la mobilité qu'on reproche à la nation, y était devenue fort à la mode ; & elle est l'origine de ces hospices qui subsistent encore dans mille endroits du Royaume. Les pélerins jouissaient de beaucoup de privileges ; ils étaient regardés comme des personnes sacrées ; & l'on a vu dans le *Lai de Gruélan* que c'était un des objets sur lesquels s'exerçait la bienfaisance des grands Seigneurs. Chez les Romanciers, quand quelqu'un veut pénétrer, sans crainte d'être arrêté, dans un camp ennemi ou dans une ville assiégée, il se déguise en pélerin. *Tout le monde allait aux lieux de dévotion*, dit l'Abbé de Fleury, *même les Princes & les*

Mœurs des Chrét. p. 396. Rois. *Le Roi Robert passoit les Carêmes en pélerinage, & fit le voyage de Rome. Les Évêques ne faisoient point de difficultés de quitter leurs Églises pour ce sujet. Le pélerinage de Jérusalem devint entr'autres très-fréquent vers l'an 1033. De là vinrent les Croisades : car les Croisés n'étaient que des pélerins armés & assemblés en grandes troupes.* L'Auteur ajoute que dès le onzieme siecle on se plaignait des abus qu'entraînaient ces pieux voyages. *Des Prêtres & des Clercs criminels se prétendaient purgés & réhabilités. Les Seigneurs en prenaient occasion de faire des exactions sur leurs sujets, & c'était un prétexte aux pauvres pour mendier & vivre vagabonds.*

(*b*) Les auberges ne se trouvant gueres que dans les villes, & étant infiniment rares dans les campagnes, où il n'y avait presque que des châteaux isolés ou des villages peuplés de Serfs, les voyageurs, sur-tout ceux de la classe du peuple, qui n'avaient point la ressource de pouvoir aller se présenter dans les gentilhommieres, étaient obligés de porter en route avec eux leurs provisions. C'est ce défaut d'hôtelleries qui engagea la plupart des anciens fondateurs d'Ordres à prescrire par leur regle l'hospitalité, & beaucoup de personnes dévotes à fonder des hôpitaux pour les voyageurs & les pélerins. Charlemagne dans ses Capitulaires avait défendu de leur refuser le couvert, le feu & l'eau.

LE REVENANT.

Par Pierre d'Anfol.

SANS un plus long préambule, je vais vous conter une aventure arrivée n'agueres en Normandie à un Chevalier.

Il voulait faire fa mie d'une grande Dame, époufe d'un riche Seigneur Châtelain (*a*); & dans ce deffein il employa long-tems, fans fe décourager, tout ce qu'il put imaginer de moyens pour l'inftruire de fon amour, & parvenir à lui plaire. Vous ennuyer de tout ce détail, c'eft ce que je ne ferai point. Je vous dirai feulement qu'il la preffa tant, qu'un jour enfin elle lui demanda comment il pouvait fe flatter d'obtenir fon cœur, lui qui n'avait encore fait pour elle aucune de ces actions éclatantes capables de rendre fenfible une femme qui s'eftime. « Vous voulez que je vous aime, ajouta-t-elle en fouriant; eh bien, fachez que jamais je n'aurai d'ami que celui dont je pourrai hautement me glorifier, & qui par plus d'un beau

» fait d'armes, m'aura montré comment sied
» dans ses mains la lance & l'écu. Agréez
» donc, Madame, répondit le Chevalier,
» que pour vous fournir les moyens de vous
» en convaincre, j'indique avant peu un tour-
» nois à la porte de votre château, & que
» ce soit votre époux même que j'y défie.
» Vous pourrez de vos fenêtres apprécier
» les coups, & juger enfin par vos yeux
» qui de nous deux est le plus digne de
» posséder votre cœur ».

La Chatelaine le lui permit, & d'après cet aveu il fit annoncer un tournois, où fut invitée, à plus de dix lieues à la ronde, toute la noblesse de la contrée. Jamais on ne vit assemblée plus nombreuse, & jamais on n'en vit une plus redoutable & plus imposante. Vous n'eussiez pu vous empêcher de trembler, quand parut dans la lice cette foule de braves, le haubert sur le corps, & le heaume en tête. Ils se partagerent en deux troupes qui allerent chacune se placer à leur poste en attendant le moment du combat. Le tournois devait s'ouvrir par le défi de l'amant & de l'époux. Ils sortirent des rangs; & la

lance au poing, dreſſés ſur leurs étriers, & la tête enfoncée ſous l'écu, au ſignal donné ils s'élancerent l'un ſur l'autre avec le bruit & l'impétuoſité de la foudre. Tous deux s'atteignirent; & d'une telle force, que le mari, enlevé avec la ſelle & les ſangles de ſon cheval, fut jetté au loin ſur le ſable. Quant au Chevalier il ne parut pas plus ébranlé qu'un rocher, & la lance de ſon adverſaire ſe briſa, comme le verre, ſur ſon écu. La Dame qui de ſes fenêtres était ſpéctatrice du combat, ne vit qu'avec chagrin ſans doute ſon époux vaincu : mais le vainqueur était ſon amant, & cette idée la conſola.

Que vous dirai-je? On ſe mêla enſuite, on ſe battit avec ardeur, & chacun à l'envi cherchait à ſe diſtinguer. Mais *malheur & péché vinrent troubler la fête :* un Chevalier fut tué. Comment & par qui arriva cet accident, je l'ignore. Il ſuffit au reſte pour interrompre le Tournois. On inhuma le mort ſous un orme, (*b*), & comme d'ailleurs le jour était fort avancé, l'on ſe ſépara.

La Chatelaine qui voulait récompenſer ſon Chevalier & lui tenir parole à ſon tour,

lui envoya dire de se rendre au château la nuit à une heure qu'elle indiqua. Il n'eut garde d'y manquer, & trouva à la porte une suivante qui l'attendait. Sans lui dire un seul mot, elle le prit par la main, lui fit faire dans l'obscurité plusieurs détours pour n'être vus de personne, & le conduisit dans une chambre où elle le laissa, en le priant de ne point s'impatienter. Mais bien-tôt, soit ennui d'attendre, soit plutôt la fatigue du jour, il s'assoupit.

Obligée d'entrer au lit avec son époux, la Dame ne pouvait s'échapper qu'à la faveur de son sommeil; & c'est ce qui l'avait retenue si long-tems. Elle accourut enfin, & déjà s'apprêtait à réparer par ses caresses le tourment involontaire qu'elle avait causé à son amant, quand elle le trouva endormi. Il n'est pas possible d'exprimer l'indignation dont la pénétra un manque aussi sensible de respect & d'amour dans un pareil moment. Elle se retira sans prononcer une parole, & l'instant d'après envoya au dormeur sa suivante avec ordre de sortir sur le champ de chez elle, & défense de se trouver jamais dans

les

les lieux où elle pourrait être. La pucelle alla donc l'éveiller. Il se leva en sursaut; & croyant parler à la Châtelaine, il commença, les yeux encore troublés, à bégayer quelques phrases d'amour & de reconnaissance. « Réservez ces douceurs pour une autre, dit » la Demoiselle; elles vous seront désormais » inutiles ici ». Et alors elle lui annonça ce qu'elle était chargée de lui dire. Interdit & confus il convint de ses torts; & sans vouloir excuser une faute inexcusable, il ne songea qu'à la réparer. Une ruse heureuse qui lui vint tout-à-coup à l'esprit, lui en fournit le moyen. Avant de sortir il demanda à voir le mari, prétextant un besoin essentiel de lui parler, & pria la pucelle de lui indiquer la chambre où il reposait. Celle-ci, trompée par le motif qu'on lui alléguait, y consentit. Le Chevalier quitta ses vêtemens, ne garda que sa chemise; & s'avançant avec grand bruit, l'épée à la main, vers le lit des deux époux, il resta ainsi debout près d'eux, sans remuer & sans proférer une parole. Comme leur coutume était de tenir toutes les nuits une lampe allumée, il pouvait éga-

lement les voir & en être vu. En effet le Châtelain réveillé par le bruit, apperçut à ses pieds ce phantôme tout blanc, dont il fut d'abord effrayé; & d'une voix troublée, il s'écria, qui es-tu? « Rassurez-» vous, répondit le phantôme; vous voyez » une ame souffrante, qui, loin de songer à » vous irriter contr'elle, ne veut au con-» traire qu'implorer votre bonté. Je suis le » Chevalier tué aujourd'hui au tournois. Pu-» ni d'une faute que j'ai commise il n'y a pas » long-tems contre Madame, je viens ici lui » en demander grace, & j'y viendrai toutes » les nuits jusqu'à ce qu'elle me l'ait accor-» dée, si vous ne daignez, Sire, vous joindre » à moi pour la fléchir, & dès ce jour obtenir » d'elle mon pardon ». Le mari dupe de ce stratagême intercéda de bonne-foi pour le Chevalier, & pria sa femme d'oublier les torts qu'il pouvait avoir eus. Elle avait très-bien reconnu sa voix; mais elle était encore irritée, & refusa de pardonner. Le Châtelain surpris d'un pareil ressentiment demanda quel était donc ce crime énorme dont le courroux s'étendait jusqu'au-delà du tombeau. « Ma faute

» est grande, sans doute, puisque je ne me
» plains pas de la punition, répondit le Che-
» valier; mais je ne puis la dire, car j'en
» ferais une plus grande encore, & mérite-
» rais alors la colere dont on m'accable ».
Ce dernier trait de prudence & de soumis-
sion acheva de désarmer sa Dame. « Sire Che-
» valier, dit-elle, retirez-vous, & allez en
» paix; tout vous est pardonné. — C'est la
» seule chose que je souhaitais, Madame; &
» que le ciel en récompense vous accorde
» une vie toujours heureuse. Mais puisque
» vous consentez à oublier ma faute, le châ-
» timent va donc finir aussi, & mon bonheur
» sans doute ne tardera gueres à commencer ».
En disant ces mots il se retira, & la Châte-
laine qui reconnut alors la ruse ingénieuse
de son ami, se prit à sourire. Ce fut ainsi qu'il
regagna son cœur : sans cette adresse il la
perdait pour toujours.

Vergier, t. 1, p. 176, a aussi un Conte de Reve-nant*; mais les choses s'y passent de concert avec la femme. L'amant vient la nuit réveiller l'époux; il se dit son frere mort depuis peu, l'envoie à l'Église prier Dieu pour lui, & pendant ce tems prend sa place.*

NOTES.

(*a*) On nommait ainſi ; & celui à qui un haut Baron ou un Souverain confiait le gouvernement & la garde d'un de ſes *Châteaux*, & le Seigneur qui poſſédait une *Châtellenie ;* c'eſt-à-dire, un fief ayant droit de *château* & de haute-Juſtice. C'eſt preſque toujours dans ce dernier ſens que les Fabliaux emploient le mot de *Châtelain.*

(*b*) Les Papes, en lançant des anathêmes contre les tournois, avaient défendu d'inhumer en terre-ſainte ceux qui étaient tués dans ces combats. Ordinairement même on n'enterrait point du tout les excommuniés. On jettait leurs cadavres dans un champ, & pour en dérober le ſpectacle & l'odeur aux paſſans, on les couvrait d'un monceau de pierres.

LAI DE COURTOIS.

« ALLONS, allons, debout, c'eſt aſſez dor-
» mi. Il y a long-tems que le roſſignol chante,
» & il fait jour; vous devriez déjà être aux
» champs avec vos bêtes. — Eh quoi! mon
» pere, tous les jours me coucher tard &
» me lever matin; parbleu, ſi c'eſt-là la vie
» que vous me deſtinez, elle eſt auſſi par
» trop dure. Je vous ſers de mon mieux,
» & vous me traitez en vrai ſerf; tandis que
» mon frere cadet vit près de vous ſans rien
» faire, ou qu'il perd au Trémerel ce qu'a-
» vec bien des ſueurs nous gagnons tous les
» deux ».

Tel eſt le début de cette piece originale, qui n'eſt rien autre choſe que la parabole de l'Enfant Prodigue miſe en action. J'en ai peu vues d'auſſi mal écrites, & dont la narration fût auſſi obſcure & auſſi diffuſe; mais elle a cela de ſingulier qu'à l'exception de huit ou dix vers, tout s'y trouve ou en dialogue ou en monologue; en un mot, c'eſt une eſpece de drame, dans lequel cependant les différentes actions ſe ſuivent ſans aucune in-

terruption ni changement de scène. Ainsi le Prodigue réduit au plus grand état de pauvreté, forme la résolution de retourner chez son pere; & dans le vers suivant il est représenté à ses genoux & lui demandant pardon. Une autre singularité digne d'attention est un monologue que l'Auteur a fait en vers Alexandrins, tandis que le reste de la piece est en vers de quatre pieds. Je vais donner l'extrait de ce qui suit. Il amenera quelques remarques importantes que le sujet me donnera lieu de faire sur l'origine du théâtre Français, qu'on doit, je pense, à ce Fabliau. Elles seront suivies de quelques pieces curieuses que je crois inconnues.

Le pere défend son second fils contre les reproches de l'aîné. Cet aîné prend de l'humeur, il veut s'en aller, & demande ce qui lui appartient. Le pere lui donne soixante sous, qu'il accompagne de sages avis sur la maniere de se conduire. L'étourdi, ébloui de cette somme qu'il croit ne devoir jamais finir, part fort content. Dans sa route il entend crier, *bon vin de Soissons à six deniers le Lot* *. L'Aubergiste l'invite à entrer; il lui fait des politesses, & lui offre une chambre dans laquelle il trouvera un bon lit *fait à la Française, haut de paille & mou de plume*, avec un oreiller parfumé de violettes, de l'élec-

* *Mesure de deux bouteilles.*

tuaire & de l'eau rose pour se laver le visage; enfin toutes les petites recherches qu'on peut désirer. Courtois entre. On lui donne à boire. Enchanté de l'empressement qu'on marque à le servir, il s'applaudit d'avoir entrepris de voyager, & tout en se moquant des avis circonspects de son pere, il trouve *qu'il fait-là meilleur qu'à l'Église.* Un moment après il est accosté par une fille de joie, nommée Perrette, qui lui présente la tasse d'argent pour boire, & lui fait compliment sur ses beaux yeux & sur ses graces. « Que je me trou-
» verais heureuse, dit-elle, d'avoir si bel
» ami ! Je voudrais qu'il n'eût rien à faire,
» & qu'on ne pût trouver en France ni Duc
» ni Comte aussi-bien mis que lui ». Survient une autre drôlesse qui, feignant, quoique d'intelligence avec la premiere, de venir-là par hasard, s'entretient tout bas avec lui du mérite de sa compagne, & le félicite d'avoir rencontré pareille aventure. S'il cherche un cœur sûr & fidele, c'est-là son fait; il ne saurait mieux trouver. Elles l'agacent. On boit ensemble, & même on ne veut qu'une tasse pour les trois. Les deux co-

quines lui avaient vu de l'argent dans sa bourse, & avaient comploté avec l'Aubergiste de le lui dérober: c'est ce qu'elles font en proposant de jouer à la Mérelle. Pendant le jeu, la bourse est escamotée, & elles disparaissent. L'Hôtelier se présente alors pour demander son payement. Courtois n'ayant plus rien à donner est dépouillé, & abandonné ainsi sur le grand chemin. Sans argent & sans ressource, il se rappelle, mais trop tard, les avis de son pere, & songe à ce frere qui se trouve dans l'abondance, tandis que lui il va manquer de tout. Un Paysan touché de son état, lui propose de garder ses porcs, & il se trouve trop heureux de l'accepter. Le pain dont il est nourri, est du pain d'orge, rempli de paille. . . . .

Le reste comme dans l'Évangile.

Dans la Bibliotheque du Théâtre Français, *t.* 1, *p.* 4, *on trouve une piece de l'*Enfant Prodigue, *semblable au Fabliau.*

Il n'y a gueres que des conjectures à donner sur l'époque & sur la véritable origine du théâtre en France.

On en attribue communément la naissance à la dévotion de quelques particuliers qui s'étant réunis sous le nom de Confreres de la Passion, *commencerent, en 1402, à représenter sur des treteaux, dressés dans Paris à l'Hôtel de la Trinité, des sujets de piété qu'on appella* Misteres. *MM. Parfait* [1] *& Beauchamps* [2] *font remonter l'époque de notre scène jusqu'aux Troubadours; & parce que les Poëtes Provençaux, ainsi que les Jongleurs, ont été quelquefois appellés* Comics, *par un abus de termes aussi répréhensible que l'ignorance même ils inscrivent en tête de leur liste dramatique ces Chansonniers, tout-à-fait étrangers à notre littérature française, & encore plus à notre littérature dramatique. D'autres trompés par les mots de* comédies, tragédies, représentations, *qu'on rencontre dans des Écrivains antérieurs aux Troubadours, nous donnent un théâtre dès la seconde race.*

Iliacos intra muros peccatur, & extra.

Les premieres pieces dramatiques connues & imprimées sont, sans contredit, les Misteres. *Il y en a eu cependant de représentées dans Paris avant celles des* Confreres de la Passion. *Une vieille Chronique en vers* [3] *parlant de la fête que donna Philippe-le-Bel en 1313, à l'occasion de la Chevalerie conférée à ses enfans; dit que pendant les quatre jours que durerent les réjouissances, on eut différens spectacles qui représentaient Adam & Eve, les Trois Rois, le meurtre des Innocens, N. S. riant avec sa Mere &* mangeant des

[1] *Hist. du Th. Fr.*

[2] *Rech. sur le Th.*

[3] *A la suite du Rom. de Fauv. manusc. du R. 6812.*

pommes, *les Apôtres disant avec lui leurs* patenôtres, *la Décollation de S. Jean-Baptiste, Hérode & Caïphe* en mître, *Pilate lavant ses mains, la Résurrection, le Jugement, un Paradis dans lequel on voyait quatre-vingt-dix Anges, un Enfer* noir & puant *où tombaient les réprouvés, & d'où sortirent cent Diables qui allaient saisir des ames qu'ensuite ils tourmentaient. Parmi ces sujets dévots, le Chroniqueur en compte plusieurs dans un autre genre, tels que des farces satyriques, & des danses ou pantomimes burlesques, destinées probablement à égayer le sérieux de la piece sainte, en servant d'intermede, ou, selon l'expression du siecle,* d'entremets *à ses différens actes. Ces entremets étaient des Ribauds qui dansaient & chantaient en chemise, un Roi de la feve, un tournois d'enfans, un homme sauvage, un loup qui filait, un rossignol & d'autres oiseaux qui chantaient; enfin, la vie entiere du Renard, d'abord Médecin & Chirurgien, puis Clerc & chantant une épître & un évangile, puis Évêque, puis Archevêque, puis Pape, &* toujours mangeant poules & poussins. (*Il sera parlé plus bas de cette derniere allégorie*).

Ces différentes pieces ne sont point parvenues jusqu'à nous; mais j'en ai découvert trois qui sont antérieures, & que je vais donner ici comme des monumens précieux pour l'histoire du théâtre & de la poésie française. On les doit à nos Fabliers. Ce sont eux qui ont ouvert en France la carriere dramatique; & le genre de leurs ouvrages, faits pour être chantés ou

déclamés par des Ménétriers, devait naturellement les y conduire; sur-tout quand leurs Contes dialogués, comme ils en ont quelques-uns, offraient le récit alternatif de deux personnages. La tragédie chez les Grecs n'eut point une autre origine. Pour avoir un vrai drame, il ne fallait qu'augmenter le nombre des interlocuteurs, & joindre à ce récit une action. C'est ce qu'a fait à sa maniere l'Auteur du Lai qu'on vient de lire; le plus ancien, au moins si l'on en juge par le style, des ouvrages de ce tems qui offrent quelques traits de phisionomie dramatique, & l'Adam, selon moi, de tous les misteres, farces, sotties & moralités, *qu'ont produit les trois siecles suivans. Son informe production n'est qu'un cahos où tous les élémens de l'art se trouvent confondus. Trois Auteurs contemporains, Rutebeuf, Jean Bodel & Adam de Le Hale (ce Poëte surnommé* le Bossu d'Arras, *dont on lira ci-après un morceau intitulé* le Mariage), *donnerent les premiers, chacun à leur maniere, quelque arrangement & quelque forme à ces principes bruts & grossiers. Dans la piece de Rutebeuf qui va suivre, on trouvera des personnages clairement désignés, des scènes distinctes, une action qui marche & qui amene un dénouement. Il est vrai qu'on ne pourra gueres s'empêcher de rire quand on verra en quoi consistent ces distinctions de scènes, plus ridicules encore que le sujet & que le choix de quelques-uns des personnages; mais ainsi dans son enfance marche l'esprit humain. Aujourd'hui que l'industrie & les arts nous*

ont procuré mille commodités superflues, nous nous moquons du tems où nos aïeux marchaient nus pieds. Cependant celui qui le premier alors s'avisa de creuser un morceau de bois pour s'en faire une chaussure, était assurément un homme fort supérieur à ses contemporains.

LE MIRACLE DE THÉOPHILE.

Par Rutebeuf.

Moralité avec personnages, tirée du manuscrit de la Bibl. du Roi, nº 7218, fol. 198, vers. col. 1.

PERSONNAGES.

LA SAINTE VIERGE.
L'ÉVÊQUE DE SICILE.
THÉOPHILE, *Sénéchal du dernier Évêque.*
PIERRE, } *Officiers de l'Evêque.*
THOMAS, }
PINCEGUERRE, }
SALATIN, *Magicien.*
SATAN.

EXTRAIT.

MONOLOGUE de Théophile, qui, destitué de sa place de Sénéchal par son nouvel Evêque, se plaint de la misere où il se trouve. Il a tout donné aux pauvres, & voit sa famille exposée à mourir de faim. Il souhaite

la mort au Prélat & ſe déſeſpere. Enfin, il prend la réſolution d'aller trouver le ſorcier Salatin. Le Magicien lui promet de le faire rentrer dans ſa place s'il veut renoncer à Dieu & à ſes Saints. Théophile dans ſa colere s'y engage, & ſort.

Monologue où il peint les divers mouvemens dont ſon âme eſt agitée :

Dieu *affligé*
Diex m'a grevé, je l'greverai,
jamais
Jamès jor ne le ſervirai,
lui rendrai la pareille
Je li envi :
ſi je ſuis pauvre
Riches ſerai, ſe povres ſui ;
s'il me hait
Se il me het, je hairai lui :
le tiens quitte
Je li claim cuitte.

Salatin évoque le diable en faveur de Théophile. Satan paraît, il promet de ſervir le Sénéchal diſgracié, & lui donne rendez-vous dans un vallon qu'il déſigne. Théophile vient chez le Magicien chercher réponſe. On l'envoye au lieu déſigné où le diable, avant tout, exige qu'il lui faſſe hommage les mains jointes, qu'il devienne *ſon homme* (*a*), & ſe

donné à lui par un billet ſigné de ſon ſang ; précaution, dit-il, qu'il ſe voit obligé d'employer parce qu'il a été ſouvent dupe. Théophile conſent à tout. On lui fait jurer auſſi de ne jamais ſecourir ni pauvre, ni malade, ni orphelin ; de renoncer pour toujours au jeûne & à l'aumône, &c. enſuite on le renvoie en l'aſſurant que ſa place lui ſera rendue. L'Évêque en effet reconnaît ſes torts ; & après avoir envoyé chercher Théophile par Pinceguerre, il lui parle avec amitié, & lui rend ſa place.

Théophile content nargue à ſon tour Pierre & Thomas, qui avaient inſulté à ſon malheur. Mais il ne tarde pas à reconnaître ſa faute, & vient dans une Chapelle ſupplier la Vierge d'avoir pitié de lui. D'abord elle rejette ſa priere, & veut le chaſſer. Elle ſe laiſſe enfin émouvoir, & l'aſſure qu'elle lui rendra ſon billet. Il ſort. Elle appelle Satan pour lui redemander la cédule. Satan refuſe de la rendre, mais ſur la menace qu'elle fait *de lui fouler la panſe*, il la remet. Elle vient elle-même enſuite l'apporter à ſon protégé, & lui ordonne d'aller la donner à l'Evêque, qui,

pour instruire les Fideles de la méchanceté de l'ennemi commun, la lit publiquement en chaire, & finit par faire chanter un *Te deum*.

Afin de ne pas interrompre le récit, je n'ai point voulu parler de la division des différentes scènes. Elles sont désignées par ces paroles du Poëte. Ici vient Théophile à Salatin...... Or se départ Théophile de Salatin.... Ici parole Salatin au Déable.... Or vient le Déable qui est conjuré..... Théophile revient à Salatin, *&c. &c. La piece est en vers de quatre pieds; mais l'Auteur en change la forme plusieurs fois. On a vu qu'elle était celle du second monologue; elle est encore employée plus bas au moment où la Vierge vient dans la Chapelle. Les regrets de Théophile, quand il reconnaît son crime, sont exprimés en douze strophes ou couplets de quatre vers Alexandrins chacun. La prière qu'il fait à la Vierge est de neuf strophes en vers de trois pieds, & l'exhortation enfin de l'Évêque au peuple en contient cinq de quatre vers sur une rime féminine.*

J'ai tiré la piece suivante d'un manuscrit de M. le Duc de la Valliere, que m'a communiqué l'homme de lettres savant & officieux à qui est confiée cette riche Bibliotheque que ses soins ont formée. Les vers ici sont, comme dans le Miracle de Théophile, *de différentes formes: tantôt ils ont huit syllabes, tantôt six, tantôt douze. Quelquefois les rimes y sont croi-*

sées

sées ; quelquefois elles sont croisées & redoublées. L'Auteur a donné à son drame le titre de Jeu, *nom que porte aussi la pastorale qui suivra, & que portaient probablement les pièces dramatiques, parce qu'elles se* jouaient *par les Ménétriers.*

NOTE.

(*a*) Quiconque recevait ou entrait en possession d'un Fief, devait faire hommage au Seigneur, & par cette cérémonie il devenait *son homme.* On faisait hommage à genoux, la tête nue, sans épée & sans éperons, les mains jointes & enfermées dans celles du Suzerain qui était assis & couvert; le serment prononcé, celui-ci donnait l'investiture du Fief & baisait son vassal sur la bouche. Presque toutes les terres en France étant féodales, il y avait très-peu de grands terriens qui ne reçussent & fissent tour-à-tour plusieurs hommages. Le Roi lui-même le devait à ses propres sujets quand il tenait d'eux quelque Fief. On lit dans Brussel des Actes de Philippe-Auguste, où ce Prince reconnaît que les Evêques de Térouenne & d'Amiens l'ont dispensé de l'hommage auquel il était tenu vis-à-vis d'eux. S'il n'y a point de preuves que nos Rois l'aient fait en personne, il y en a qu'ils l'ont fait faire quelquefois par procureur [1]. Il en était de même du service pour la terre, quand le cas l'exigeait : ils nommaient alors

[1] *Dissert. sur l'État des pers. en Fr. par M. l'Ab. de Gourcy, p. 280.*

un ou pluſieurs Nobles pour l'aquitter, & cette Juriſprudence ſe trouve confirmée à l'égard de Philippe-le-Bel, par un Arrêt de la Cour des Grands Jours de Champagne, en 1286. Ce ſont encore là de ces vérités que peu d'Hiſtoriens ont le courage d'avouer, tout indifférentes qu'elles ſont aujourd'hui.

LE JEU DE S. NICOLAS.

Par Jean Bodel.

PERSONNAGES.

UN ANGE.

SAINT NICOLAS.

UN CHEVALIER Chrétien.

UN VIEILLARD Chrétien.

Plusieurs Chrétiens.

TERVAGANT, l'un des Dieux prétendus des Mahométans.

LE ROI d'Afrique.

SON SÉNÉCHAL.

Les Amiraux { DE COISNE. / D'OLIFERNE. / DE L'ARBRE-SEC. / D'ORCANIE. }

AUBERON, Courier.

CONNART, Crieur public.

UN TAVERNIER.

CAIGNÉ, Garçon du Tavernier.

CLIQUET, PINEDE, RASOIR, } Voleurs.

DURANT, Géolier.

UN PREMIER ACTEUR.

« SEIGNEURS, & vous, Dames, écoutez-
» nous. Nous voulons aujourd'hui vous en-

» tretenir de Saint Nicolas le Confesseur, » qui a fait tant de beaux miracles, lesquels » sont vrais ».

« Il y avait jadis un Roi qui faisait la guerre » aux Chrétiens, & les désolait par des in- » cursions journalieres sur leurs terres. Un » jour qu'ils n'étaient point sur leurs gardes, » il les surprit, & en tua ou enleva un grand » nombre. Parmi ces derniers se trouvait un » vieillard respectable. Saisi au moment qu'il » était en prieres devant une statue de Saint » Nicolas, il fut, avec la statue, présenté » au Roi païen. Villain, lui dit le Prince, » tu as donc confiance dans ce morceau de » bois? Sire, répondit le prud'homme, c'est » l'image d'un Saint que j'honore. Jamais » homme ne s'est recommandé à lui, qu'il » n'en ait été secouru aussi-tôt : jamais on » ne lui a rien confié, qu'on ne l'ait » trouvé peu de tems après multiplié » avec profit. Eh bien, je vais lui confier » mon trésor, répartit le Roi. Je verrai s'il » le fait multiplier; mais s'il y manque, c'est » à toi que je m'en prends, & tu peux t'at- » tendre à être *lardé*. Alors il envoya le

» prud'homme en priſon, & fit coucher l'i-
» mage du Saint dans le coffre où était ſon
» tréſor. Mais pendant la nuit le coffre ayant
» été enlevé, le Roi furieux fit maltraiter
» le vieillard. Celui-ci invoqua l'aſſiſtance de
» ſon protecteur; & le Saint qui ne voulait
» pas l'abandonner alla trouver les voleurs
» qu'il avait exprès endormis, & les obligea
» de rapporter le tréſor. Touché du pro-
» dige, le Roi ſe convertit, & ſe fit baptiſer
» avec ſes ſujets ».

« Voilà, Meſſieurs, le beau miracle qu'on
» lit dans la vie du Saint dont demain ſe cé-
» lébre la fête. Ne ſoyez point ſurpris, car
» nous allons vous le repréſenter; & tel eſt
» le ſujet de notre jeu. Faites ſilence, nous
» commençons ».

On ne peut nier que ce ne ſoit là un prologue très-diſtinct, & l'annonce d'une véritable piece dramatique. Cependant comme cette piece n'eſt en grande partie que le miracle du prologue un peu étendu, qu'elle eſt très-longue & encore plus ennuyeuſe, je crois ſuffiſant d'en donner un court extrait.

Le Courier Auberon ouvre la ſcène en ſouhaitant au Roi une longue proſpérité, &

ſur-tout le bonheur d'exterminer ſes ennemis; mais il lui annonce que les Chrétiens ont fait une irruption ſur ſa terre. Le Roi ſurpris ne peut le croire. Son Sénéchal avoue que *depuis le jour où Noë fit l'arche*, jamais on ne vit pareille hardieſſe; néanmoins il eſt forcé de confirmer la nouvelle, & dit que ſi on ne repouſſe au plutôt ces ribauds, tout le pays va être ravagé & brûlé.

LE ROI *à ſon dieu Tervagant.*

Fils de p..... Quoi! j'ai fait couvrir d'or ta laide figure, & tu me laiſſe déshonorer à ce point! Je regrette bien maintenant ce qu'il m'en a coûté pour toi. Je veux te faire fondre, & te diſtribuer en détail à mes gens... Sénéchal, je ſuis dans une telle fureur que je ne me poſſede plus.

LE SÉNÉCHAL.

Sire, vous ne devriez pas vous permettre vis-à-vis de Tervagant des diſcours que vous n'oſeriez tenir à un Roi, ni même à un Comte. Il ne faut jamais maudire ſes dieux. Mais puiſque vous me demandez mon avis, je vous dirai que le parti le plus ſage dans ce mo-

ment eſt d'aller, *les genoux & les coudes nus*, implorer le ſecours de Tervagant, & lui promettre, s'il veut humilier les Chrétiens, vingt marcs d'or pour couvrir ſes joues.

LE ROI.

Allons donc, puiſque tu le veux.... Tervagant, j'ai laiſſé dans mon chagrin échapper contre toi mainte folie; j'en dis ma coulpe, & te demande grace. Souviens-toi de notre loi, Sire; accorde-nous ta protection contre ces Chrétiens qui te maudiſſent, & daignes nous en aſſurer d'avance par un ſourire ſi je dois les vaincre, ou par des pleurs ſi je dois en être vaincu.... Sénéchal, l'as-tu remarqué comme moi? Il me ſemble que Tervagant a ri & pleuré tout-à-la fois. Qu'annonce ce ſigne?

LE SÉNÉCHAL.

Sire, il faut vous fier au ris; vous vaincrez les Chrétiens.

LE ROI.

Soit; & maudit celui qui parle ou penſe autrement. Sénéchal, fais crier le Ban.

D'après cet ordre le Crieur Connart an-

nonce aux vaſſaux du Roi, qu'il leur eſt enjoint de ſe rendre en armes ſous ſes étendarts. On lui donne des lettres munies du ſceau royal, pour aller publier par-tout le même commandement, & il part. Mais il entend crier dans une taverne, du pain frais, des harengs chauds & du vin d'Auxerre. Il s'y arrête pour boire, & joue avec le garçon. L'inſtant d'après on le voit parler aux Amiraux de Coine, d'Orcanie, d'Oliferne & du Sec-arbre, qui promettent des ſecours. Les troupes arrivent; le Monarque en donne le commandement au Sénéchal; celui-ci les anime au combat, & d'une voix unanime, tous s'écrient : *marchons, Mahomet l'ordonne.*

Les Chrétiens voyent luire dans la plaine les armes Mahométanes : mais glacés d'effroi à l'aſpect des troupes innombrables des Infideles, un des leurs eſt obligé de les ranimer en promettant le ciel comme récompenſe à ceux qui mourront pour la gloire de Dieu (*a*). Un Ange vient de la part du Très-haut leur faire les mêmes promeſſes. Il leur annonce qu'ils ſeront vaincus, mais que le paradis les attend.

L'Amiral de Coine recommande aux soldats Mahométans de massacrer sans miséricorde tous les soldats Chrétiens. Pour lui il veut de sa seule main en abattre *autant qu'un moissonneur abat d'épis d'orge.* L'Amiral d'Orcanie a peur qu'il ne les tue tous, & le prie de lui laisser au moins le plaisir d'en exterminer quelques-uns. Celui de l'Arbre sec s'écrie : *la voici cette Nation exécrable qui maudit Mahomet; frappez, frappez.* On combat, & tous les Chrétiens sont tués.

Un vieillard Chrétien est surpris par les Sarrasins priant *un Mahomet cornu*, (Saint Nicolas, ainsi nommé par eux à cause de sa mître). Ils conduisent le prud'homme à leur Roi, &c. &c. &c.

D'après le prologue on devine le reste de la piece, & ce qu'on vient d'en lire suffit pour en donner l'idée. A travers tous ses défauts on y remarque beaucoup de mouvement & d'action, & sur-tout un grand spectacle, puisque indépendamment des principaux acteurs qui sont assez nombreux, elle offrait deux armées & un combat. Chez nos dramatiques modernes les personnages discourent beaucoup, parce que les Auteurs,

instruits dans la théorie de leur art, veulent étaler de l'éloquence. Tout s'y passe en beaux colloques, en éclaircissemens & en disputes. Chez un Poëte ignorant, tels qu'étaient les nôtres, ces jeux d'esprit sont étrangers : comme il ne sait point l'art de faire disserter ses héros, il les fait agir. Voyez dans Shakespear quel fracas d'action.

Le Jeu *qu'on va lire est d'un genre différent & d'un goût bien autrement délicat que les deux pieces précédentes. Quelquefois cependant la succession des événemens y manque aussi d'une certaine vraisemblance, faute de préparation ou d'un juste intervalle de tems. Robin, par exemple, sort pour aller chercher ses camarades afin d'amuser sa maîtresse, & au vers suivant il leur parle déjà. Mais on doit pardonner ces défauts à la barbarie d'un siecle où l'on ignorait même qu'il y eût un art & des regles ; & cette jolie pastorale avec une marche claire, avec des mœurs antiques, simples & pures, présente d'ailleurs des détails si agréables & une naïveté si exquise, que si on la compare aux* misteres *& aux* sotties *que renferment les premiers ages de l'histoire de notre Théâtre, on ne pourra jamais croire à la prodigieuse distance d'une dégénération pareille.*

Elle est entremêlée de plusieurs morceaux de chant. J'en indiquerai quelques-uns.

NOTE.

(*a*) Autre préjugé de ces fiecles. Comme on croyait faire une œuvre méritoire en égorgeant les Infidelles, on croyait auffi mériter le Ciel en mourant de leur main, ou même feulement fi l'on mourait dans une Croifade contre eux; & c'eft là le principe de cette forte de fureur épidémique qui, pendant deux fiecles, porta la Nation vers ces guerres religieufes. Joinville, dans fa Vie de S. Louis, témoigne fa furprife de ce qu'on n'avait pas mis ce pieux Monarque au rang des Martyrs, *pour les grans peines qu'il fouffrit ou* (au) *pélerinage de la Croix, par l'efpace de fix ans. Car ainfi que notre Seigneur Dieu*, dit-il, *eft mort pour l'umain lignage en la Croix, a femblable mourut croifé, à Tunes, le bon Roy S. Loys.*

LE JEU DU BERGER ET DE LA BERGERE.

Tiré du manuscrit de la Bibliotheque du Roi, n° 7604.

PERSONNAGES.

AUBERT, Chevalier.

MARION ou MAROTTE, Maîtresse de Robin (*a*).

PÉRETTE, amie de Marotte.

ROBIN, Amant de Marotte.

BAUDOUIN, } Bergers & parens de Robin.
GAUTIER, }

MAROTTE *chante.*

Robins m'aime, Robins m'a
Robins m'a demandé si m'aura;
Robins m'acatá (*m'a acheté*) cotele (*cotte, sorte d'habillement*)
D'escarlate bone & bele,
Souscanie (*Autre habillement.*), & cheinturele (*petite ceinture*).
Robins m'aime, Robins m'a (*b*).

EXTRAIT.

UN Chevalier nommé Aubert, sorti avec un faucon sur le poing pour chasser, passe

auprès de la Bergere, il l'accoste, lui souhaite le bon jour, & lui demande pourquoi elle répete si souvent & avec tant de plaisir le nom de Robin. « Sire, répond-elle, j'en » ai sujet; c'est que j'aime Robin, & que » Robin m'aime. Et il m'a bien montré que » je lui suis chere; c'est lui qui m'a donné » cette panetierre, cette houlette, & ce » couteau ».

Elle demande à son tour au Chevalier ce que c'est que cet oiseau qu'il porte sur le poing, quelle est sa nourriture & son usage. Sur les réponses qu'on lui fait; « Robin, dit-» elle, n'a pas de ces goûts-là. Il fait nous » amuser; aussi, quand il joue de sa musette, » tout le village accourt ».

AUBERT.

Faites-moi une confidence, jolie Bergere; seriez-vous d'humeur à aimer un Chevalier ?

MAROTTE.

Beau Sire, vous pouvez continuer votre chasse. Je ne connais point les Chevaliers, & ne veux aimer que Robin. Tous les jours le soir & le matin il vient me voir; il m'a

encore apporté aujourd'hui du fromage frais & du pain.

AUBERT.

Douce Bergerette, venez avec moi. Vous monterez ſur ce beau cheval, & nous irons là-bas dans le vallon jouer au bord de ce boſquet.

MAROTTE.

Sire, quel eſt votre nom ?

AUBERT.

Aubert.

MAROTTE *en chantant.*

Sire Aubert, vous perdez ici votre tems ; je n'aimerai jamais que Robin.

AUBERT.

Mais ſavez-vous que je ſuis Chevalier, & que vous n'êtes qu'une Bergere, vous qui faites tant la dédaigneuſe ?

MAROTTE.

Votre Chevalerie ne vous fera pas aimer davantage. Je ne ſuis qu'une Bergere ; il eſt vrai ; mais j'ai un ami gai, bien fait & joli.

AUBERT.

Bergere, puisque c'est ainsi, n'en parlons plus; que Dieu vous fasse goûter avec votre ami beaucoup de plaisir; je vous quitte. *Il sort en chantant.*

Marotte restée seule chante aussi en appellant Robin. Celui-ci l'entend de loin, & répéte le réfrein de la chanson de sa mie. Elle le reconnaît à sa voix, il arrive.

MAROTTE.

Robin, tu ne sais pas, doux ami, ce qui vient de m'arriver; mais au moins, je t'en prie, ne te fâche pas. Ecoute, il est venu tout-à-l'heure un beau Monsieur à cheval qui ~~m'a priée d'am~~our; mais il a perdu ses peines, je te serai toujours fidele.

Robin qui est fort jaloux s'emporte en menaces contre le Chevalier. Il proteste que s'il avait pu être averti plutôt, & amener ses deux cousins, son rival ne se serait pas ainsi retiré impunément. Marotte le calme de son mieux, & propose de manger ensemble. On met sur l'herbe des prunes qu'il a apportées, du fromage & du pain. Robin s'asseoit à côté

de sa mie, & ils dînent gaiment. Après ce repas frugal il la prie de lui donner le chapel qu'elle porte; elle le lui place elle-même sur la tête; & en retour, il annonce qu'il va chercher Baudouin & Gautier ses cousins, afin de pouvoir passer agréablement le reste de la journée. Marotte le prie d'amener aussi son amie Perrette. Robin part, & va les avertir.

Le Chevalier pendant ce tems revient auprès de Marotte. Sous prétexte de demander des nouvelles de son oiseau, qu'il prétend s'être échappé, il renoue une conversation avec la Bergere, & déclare qu'il se consolerait bientôt de la perte du faucon, s'il pouvait avoir si gentille amie. L'autre répond toujours qu'elle n'aime que Robin, & prie le Chevalier de la laisser, de peur que si Robin survenait, & qu'il la trouvât causant avec quelqu'un, il ne lui en voulût, & ne cessât de l'aimer.

Robin arrive en effet en jouant de son flageolet d'argent. Aubert qui veut lui faire une querelle, l'accuse d'avoir tué son faucon & le frappe. Marotte demande grace pour

celui

celui qu'elle aime. Volontiers, dit Aubert; à condition que vous viendrez avec moi. Elle a beau refuser, il l'enleve. Mais elle fait des cris si affreux, elle se débat si violemment qu'il prend le parti de la lâcher, & de s'en aller. Elle accourt aussitôt vers Robin, & lui demande s'il est blessé.

ROBIN.

Marotte, je suis guéri puisque je te vois.

MAROTTE.

Eh bien! viens donc m'embrasser.

Puis voyant arriver tout-à-coup Perrette & les deux Cousins qui le surprennent embrassant son ami, elle reste interdite & confuse. N'ayez pas honte, lui dit Gautier en riant; il est mon Cousin.

MAROTTE.

Ce n'est point par rapport à vous que je suis fâchée, Gautier; mais c'est qu'il est si étourdi qu'il m'embrasserait de même devant tout le village.

ROBIN.

Eh! qui pourrait s'en empêcher?

Pour oublier le moment de chagrin qu'a donné le Chevalier, on s'amuse à de petits jeux, tels que *S. Coisne.* Gautier se charge de faire le saint, les autres vont à genoux lui porter un présent. Il employe, pour les faire rire, différens moyens; & quand il y réussit, le rieur est obligé de donner un gage. On joue ensuite *au Roi.* C'est Baudouin qui l'est. Il s'asseoit; on commence par le couronner; Perrette lui pose pour cela son chapel sur la tête, & ensuite les sujets s'avancent pour lui rendre leurs hommages. A mesure que chacun se présente, le Roi lui fait ou une question, ou un commandement. Par exemple, il demande à Gautier s'il est jaloux. « Je l'ai été, répond celui-ci. Un certain » matin j'entendis frapper à la porte de ma » mie, & je soupçonnai que c'était un amou- » reux : mais je ne fus jaloux que ce jour- » là ». On demande de même à Perrette quel est le moment où Amour lui donne la plus grande joie. « Sire, répond-elle, c'est quand » celui qui m'a donné son cœur & son ame » vient dans les champs me tenir compagnie, » & que, sans dire choses villaines, il s'asseoit

» auprès de moi ». Robin est interrogé à son tour, & le Roi satisfait de sa réponse, lui ordonne d'aller donner à Marotte un baiser si doux qu'il puisse plaire à la pucelle.

GAUTIER.

Marotte, réponds au Roi; comment aimes-tu Robin, ce joli garçon qui est mon cousin?

MAROTTE.

Sire, je l'aime plus que toutes mes brebis ensemble, & même plus que celle qui vient de me donner un agneau.

Pendant qu'on joue, un loup parait qui emporte un mouton de Marotte. Robin court après l'animal, armé d'une massue; il l'atteint, & lui arrache le mouton qu'il rapporte à sa mie. Le Roi pour récompense, lui adjuge un second baiser. Baudouin demande à Perrette si elle ne se sent point l'envie d'en faire autant. Non, répond-elle, je n'y songe pas: & d'ailleurs qui est-ce qui voudrait de moi? Les trois bergers s'offrent à l'envi, mais elle les refuse. On interrompt le jeu pour goûter. Chacun des Cousins avait apporté quelque chose, l'un du jambon,

l'autre du fromage de lait de brebis. Robin, sous prétexte d'aller chercher quelque chose aussi, va au village, & amene des Ménétriers. Sa premiere phrase, en arrivant, est de demander à Marotte si elle l'aime, & l'on devine quelle est la réponse. Marotte voyant rêver Gautier, lui demande à quoi il pense.

GAUTIER.

Ma foi, je pense que si Robin n'était pas mon cousin, je t'aimerais de tout mon cœur. Tien, Baudouin, regarde; est-ce là une taille ?

ROBIN.

Otez, ôtez vos mains de-là, s'il vous plaît.

GAUTIER.

Quoi! tu es déjà jaloux?

ROBIN.

Oui, je le suis.

MAROTTE.

Tu as tort; & vous, Gautier, point de ces jeux-là dorénavant, je vous en prie. Mais commençons notre fête.

Gautier annonce qu'il fait chanter en dé-

clamant, & veut en donner des preuves; mais comme il commence une chanson polissonne, on lui impose silence. Robin propose alors de danser, & il danse avec sa mie....

La suite manque parce que les dernieres feuilles du manuscrit se trouvent déchirées. Celui de M. le Duc de la Valliere, où ce Jeu *se trouve aussi, & où il est attribué à Adam de le Hale, contient quelques vers de plus, que chante Robin, & dont le sens est:* Venez avec moi le long du sentier, venez avec moi le long du sentier du bois. *Je ne doute pas que le* Mariage *du même Adam, qu'on lira plus bas, & qui est aussi intitulé* Jeu, *ne soit un drame du tems, & n'ait été fait pour être* joué *comme les deux derniers; d'autant plus qu'on y trouve les noms, que j'ai supprimés, des interlocuteurs amis du Poëte. J'avancerais volontiers la même chose pour* les Croisades *de Rutebeuf. C'est, selon moi, un vrai* jeu, *avec son prologue, comme* S. Nicolas.

Le manuscrit de M. le Duc de la Valliere en contient encore deux autres dont je ne fais point mention, tant ils sont plats. Le moins mauvais est celui qui porte le titre du Pélerin, *& dans lequel un Pélerin veut en faire accroire à des paysans. Les uns se moquent de lui, les autres veulent le battre.*

Je suis convaincu que ce ne sont point là les seuls anciens Jeux *qu'on trouvera dans les manuscrits, si l'on veut y fouiller; mais ceux-ci du moins sont suffisans pour prouver que l'époque de notre Théâtre remonte plus haut qu'on ne l'a cru jusqu'ici, & qu'au treizieme siecle nous avions déjà des drames, & même des drames dans plus d'un genre, puisque voilà une pastorale, une farce* (le Jeu du Pélerin,) *deux pieces dévotes, & deux pieces morales* (le Mariage & les Croisades.) *De ces différens genres naquirent vraisemblablement les* misteres, *les* farces *& les* moralités *du quinzieme siecle. Mais ce qui marque le mauvais goût de ce dernier tems, c'est que le genre absurde de Rutebeuf & de Bodel fut imité, & que la pastorale charmante d'Adam ne le fut pas.*

Il y aurait encore sur cette matiere intéressante quelques questions à faire. 1°. *Les Ménétriers qui représentaient les* Jeux *en représentaient-ils plusieurs à la fois, & plusieurs d'especes différentes? Je le crois. Ils se trouvaient intéressés à varier les plaisirs de leurs auditeurs, & j'ai déjà remarqué qu'à la fête que donna Philippe-le-Bel en* 1313, *il y eut une farce & des misteres.* 2°. *Les villes n'ayant point, comme aujourd'hui, de spectacles réglés, quand se représentaient les* jeux? *Je l'ignore. Mais comme il n'y avait que des Princes ou de grands Seigneurs qui fussent en état de faire ces dépenses, on peut conjecturer que c'était un des plaisirs des Cours plenieres & des grandes solemnités. On a vu dans celui de* S. Nicolas *qu'il fut*

joué la veille de la fête du saint : il n'y est point dit si ce fut pour célébrer celle d'un Grand, ou pour quelque cérémonie de dévotion. 3°. *Les acteurs avaient-ils un théâtre? Avaient-ils des décorations? Ces décorations dans le* Jeu du Berger, *par exemple, étaient-elles différentes de celles du* Jeu de S. Nicolas? *Les apparitions du Saint & de l'Ange dans cette derniere piece, celle de la Vierge dans le* Miracle de Théophile, *se faisaient-elles par des machines? Y avait-il des troupes de Ménétriers assez nombreuses pour représenter avec quelque sorte de vraisemblance un combat entre les Chrétiens & les Mahométans? La troupe avait-elle des actrices pour les rôles de femmes, ou étaient-ce des acteurs habillés en femmes qui les jouaient? Satan, l'Ange, la Vierge, S. Nicolas, Tervagant, les Sarrasins, avaient-ils des habits de costume? Le Chevalier Aubert paraissait-il réellement sur la scène avec un cheval? Y voyait-on Robin & sa Bergere collationner & danser, & le Courier Auberon boire & jouer dans la taverne? Dans les pieces qui avaient du chant, comme le* Jeu du Berger, *l'acteur était-il accompagné par les instrumens? Finissait-on le miracle de Théophile par un* Te Deum *en chœur, &c. &c. &c. A toutes ces questions j'avoue avec chagrin que je n'ai point de réponse; peut-être eussé-je pu la faire si j'avais eu en mains plus de manuscrits. Elle regarde ceux qui entreprendront de traiter un sujet qu'en ce moment j'avoue n'être pas le mien.*

J'ai trouvé dans les poésies manuscrites d'Eust.

Deschamps que possede M. de Sainte-Palaye, une comédie d'Amphytrion. Mais ceci est postérieur à nos Fabliers & ne les regarde pas. Je retourne à eux.

NOTES.

(*a*) Je ne doute pas que ce ne soit cette piece qui a donné lieu à l'expression proverbiale, *être ensemble comme Robin & Marion.*

(*b*) L'Auteur met ici dans la bouche de Marotte une chanson du tems, du nombre de celles qui couraient parmi le peuple; je l'ai trouvée dans un recueil de Chansonniers antérieurs à la pastorale : cependant les quatre derniers vers sont différens, quoique le sens en soit le même :

> Robins m'achata corroie (*courroie, ceinture*),
> Et aumoniere de soie :
> *l'aimerois-je pas ?*
> Pourquoy donc ne l'aimeroie ?
> Robins m'aime, Robins m'a.

LE LIBERTIN CONVERTI.

DEPUIS hier je suis dans une grande incertitude, & ne sais quel parti prendre. De quelque côté que je me tourne, j'apperçois des inconvéniens : car entre deux maux le choix n'est pas aisé. Enfin dois-je prendre femme, ou non ?

Me voilà bien confessé, bien absous. Le Patriarche m'a fait donner maints coups de discipline, & il nous dit que, selon Saint Paul, on est ainsi lavé de tous ses péchés (*a*). J'ai promis de vivre en bon Chrétien, il faut tenir parole : je me damnais. Avec une femme on a dequoi se sauver, ainsi je me marierai, c'en est fait.

Mais aussi cette rage d'épouser ne sera-t-elle pas suivie de regrets ? Ne vais-je pas faire une sottise ? Si ma femme est Demoiselle, elle me méprisera ; si elle est jolie, elle me sera infidele ; méchante, elle me fera damner. C'est un trésor qu'une bonne femme,

j'en conviens : qui l'a trouvé, qu'il le garde ; mais où chercher ce phénix ? Une femme est un terrible fardeau ; j'en ai déjà tant souffert, quand elles n'étaient pas à moi ! Que sera-ce quand j'en aurai une qui m'appartiendra, & que je ne pourrai m'en débarrasser ?

D'un autre côté, si je me marie, tout va être réglé dans mon ménage. Plus de soins, plus d'embarras pour moi : rien à faire que manger & dormir. Si ma moitié me voit triste, elle viendra rire & m'égayer ; si j'ai de l'humeur, elle préviendra jusqu'au moindre de mes desirs. Quelle joie, chaque fois que je rentrerai, de la voir accourir au-devant de moi, me baiser tendrement, me serrer dans ses bras ! Oui, il n'y a pas à hésiter, je ne saurais rien faire de mieux. Une femme non-seulement rend heureux son mari, elle égaie encore sa maison. Je sais fort bien que ce miel attirera chez moi quelques frêlons ; mais je saurai m'en débarrasser, & ne suis pas d'humeur à faire tous les jours des nôces pour nourrir mes voisins. D'ailleurs je connais un peu trop par moi-même les suites dangereuses qu'ont pour

les maris toutes ces amitiés prétendues. Je ferai donc des serviteurs à Dieu, & des sujets à l'État..... Que dis-je? Je ferai : en suis-je bien sûr? Hélas! combien en nourrissent, dont d'autres ont eu le plaisir d'être les peres? Ce n'est pas tout encore; mon épouse peut-être aura une coquetterie qui me ruinera. Il lui faudra joyaux, bagues, ceinture, ajustemens; car elles aiment tout cela plus que sermons. Peut-être aussi voudra-t-elle se rendre maîtresse. J'en ai tant vues! Et dans ce cas ce serait à moi une grande folie de changer mon état pour un pire.

Mais non, j'ai tort de m'allarmer. Je la choisirai douce, honnête, & incapable de me tromper. Elle passera les jours à m'aimer & à prier Dieu; ce sera l'exemple du quartier. Dieu a fait la femme pour l'homme, disent nos Prêtres; il ne faut pas séparer ce qu'il a réuni. Eux-mêmes, qui ne peuvent en avoir à eux, ne courent-ils pas après celles des autres? L'Évêque a beau les en reprendre & les châtier, il ne leur est point possible de se passer de cette consolation. Ainsi je veux me marier, mon parti est pris. Je ne

desire plus qu'une jolie compagne, & déjà je voudrais être aux nôces.....

Mais cependant, toutes réflexions faites, je crois que ce régime ne me convient pas, & que même il m'est contraire. J'ai appris à mes dépens à connaître les femmes, & si la mienne se mettait en tête de faire mal, il n'y a prison, tour, château ni forteresse, il n'y a puissance sur la terre qui fût capable de l'en empêcher.

NOTES.

(a) La flagellation, soit avec des verges, soit avec des cordes nouées, était un châtiment monastique employé dans les Couvents pour certaines fautes. L'Eglise le mit au nombre des peines canoniques qu'elle imposait aux pécheurs pénitens; & pour ne citer que des exemples connus parmi nous, Louis-le-Débonnaire, après avoir été forcé d'abdiquer la couronne, fut frappé de verges à Soissons dans l'assemblée des Evêques. Les Papes, pour donner l'absolution de certains crimes, imposerent entre autres pénitences une flagellation publique[1]. Ils y soumirent même des Princes: tels furent Raimond-le-Vieux, Comte de Toulouse, accusé de favoriser les Albigeois; Henri II, Roi d'Angleterre, causé, par un mot imprudent, de la mort de l'Arche-

[1] Fleuri, Hist. Eccl. tom. XVI, f. 136 & 37.

vêque de Cantorberi, &c. *J'appelle supplices*, dit l'Abbé de Fleuri, *ces spectacles affreux que l'on donnait au public, faisant paraître le pénitent nud jusqu'à la ceinture avec une corde au cou & des verges à la main dont il se faisait fustiger par le Clergé; comme on fit entre autres à Raimond......... Je ne doute point que ce ne soit l'origine des amendes-honorables reçues, depuis plusieurs siecles, dans les Tribunaux séculiers, mais inconnues à toute l'antiquité*[*]. Une Charte de l'an 1240, ordonne que les excommuniés, qui voudront rentrer en grace, assisteront à la Procession nus pieds, en chemise & tenant en main des verges qu'ils présenteront ensuite à genoux au Semainier pour être fustigés par lui[**].

Plusieurs personnes, par dévotion employaient ce genre de pénitence. S. Louis se faisait donner tous les Vendredis la discipline par son Confesseur[***]. Il y avait des Prêtres qui, avant de donner l'absolution à leurs pénitens, les frappaient de verges[****]. Dans l'Ordre de Cluni, on ne se présentait à confesse que le dos découvert par cette raison[*].

En 1260, s'éleva en Italie une secte de Fanatiques qu'on nomma *Flagellans*, & qui couraient les campagnes & les villes, nus jusqu'à la ceinture, se déchirant le corps à coups de fouet pour appaiser la colere de Dieu, & chantant des cantiques ajustés à cette dévotion dégoûtante. Ils se répandirent dans toute l'Europe, & il fallut l'autorité des Princes pour arrêter ou pour détruire leurs progrès. Les confrairies de pé-

[*] Id. *Disc. IV.*

[**] *Du Cange*, *au mot* processio.

[***] *Duchêne*, gesta Sancti Ludov.

[****] *Du Cang. Supplém. au mot* pœnitentes.

[*] Ib. *au mot* Flagellatio.

nitens de nos provinces méridionales qui, à certaines Fêtes de l'année se fouettent publiquement dans les Processions, la coutume où sont encore quelques Prédicateurs zélés d'Italie, de finir leurs Sermons par une discipline sanglante, &c. sont des restes de cette superstition.

LE MARIAGE.

Alias

LE JEU D'ADAM LE BOSSU D'ARRAS.

Par Adam de le Hale, furnommé *le Boffu d'Arras*.

FAUCHET en fait mention.

*Les manuſcrits qui offrent ſi ſouvent pluſieurs verſions tout-à-fait différentes d'un même Conte, offrent quelquefois auſſi pour ces verſions un différent titre. On en a vu un exemple dans le Fabliau d'*Huéline*, & l'on en verra beaucoup d'autres dans la ſuite. J'aurai ſoin à chaque Conte de tranſcrire ces titres, comme je le fais pour celui-ci.*

Il commence par douze vers Alexandrins; tout le reſte eſt en vers de quatre pieds.

Le Poëte nous apprend dans une autre piece que le ſurnom de Boſſu *lui avait été donné comme ſobriquet, ſans qu'il le méritât par une infirmité réelle.*

Mes amis, ſavez-vous pourquoi j'ai changé d'habit? Vous m'avez vu marié, je me fais Clerc, & viens vous dire adieu. Paris (*a*) m'a offert des beautés dignes de mon cœur, je vole les retrouver. Ce n'eſt pas à tort qu'on

yante cette ville; & vous voyez que je n'y ai pas perdu mon tems. — Insensé ! quel est ton projet ? Tu crois bonnement qu'on va voler au-devant de toi, dès que tu te présenteras ? Non, jamais homme de mérite ne sortit d'Arras (*b*). Tu auras beau te faire annoncer, on te laissera dans l'oubli. — Dieu m'a donné quelqu'esprit, je veux en profiter. Ici je ne trouve que des sots qui me rient au nez quand je leur récite mes vers. Ma foi je ne trouve point parmi eux assez d'agrément, & entre nous j'ai tiré un assez bon parti des belles de la ville pour n'y regretter personne. — Et la commere Maroie, que deviendra-t-elle ? — Ma femme ? Je la laisse chez son pere. — Ne t'attends pas qu'elle y reste ; elle voudra t'aller retrouver. Et toi-même auras-tu la dureté de séparer ainsi ce qu'a uni l'Église. — Faut-il vous parler vrai ? Eh bien, j'ai fait une sottise. J'étais, quand je l'épousai, jeune & ardent ; à cet âge le cœur s'enflamme comme paille, & la raison ne parle gueres ; bref, je devins amoureux ? Vous est-il arrivé quelquefois de voir un beau jour de printems ? Les oiseaux chantent ; le ciel

ciel eſt ſerein, la terre verte & fleurie, l'eau des ruiſſeaux claire & brillante. L'hiver vient enſuite ; & plus de chant, plus de verdure : tout change. Mes amis, voilà en deux mots mon aventure. Ma femme, quand je la vis la premiere fois, me parut blanche comme lis, vermeille comme roſe. Je lui trouvai l'humeur joyeuſe, la taille bien faite, l'œil amoureux. Peu de tems a ſuffi pour lui faire perdre tous ces avantages ; ſon teint eſt devenu jaune, ſa taille épaiſſe, ſon caractere triſte & grondeur. — Elle eſt la même encore ; vous ſeul êtes changé, & j'en ſais la raiſon.

fait
. . . . . Elle a fet envers vous
marché
Trop grant marchié de ſes denrées ;

Et tel eſt l'effet ordinaire des plaiſirs qu'on a droit d'exiger. — Tel eſt auſſi l'amour ; il embellit tout, & d'une laide femme peut à ſon gré faire une belle reine. Les cheveux de la mienne qui aujourd'hui me paraiſſent noirs (*c*) & pendans, me ſemblaient alors blonds, luiſans & bouclés. Ses yeux qui me ſemblent petits, je les trouvais bleus, charmans, & bien fendus. Couronnés par un

ſourcil brun & deſſiné comme au pinceau, quand elle vous lançait un regard, il n'était pas poſſible de s'en défendre. Sur ſes joues vermeilles & arrondies ſe creuſaient, dans le moment du rire, deux jolies foſſettes qu'on croyait voir naître au milieu des roſes. Non, je n'imagine pas que Dieu puiſſe faire un viſage plus agréable. Que vous dirai-je? ſon petit pied, ſa jambe fine, ſon menton fourchu, ſes dents petites, blanches & ſerrées, tout m'enchantait. Elle ne s'en apperçut que trop la friponne; elle joua la réſerve, affecta des rigueurs, & ne fit, comme vous vous en doutez bien, qu'accroître mes deſirs. Un grain de jalouſie, le déſeſpoir, la rage, que ſais-je; tout s'en mêla. Plus j'aimais, moins j'avais de raiſon. Enfin je n'y pus tenir, & j'épouſai. Voilà comme je fus pris. Mais je n'ai point trouvé ce qu'amour me promettait; & puiſqu'il ne m'a point tenu parole, il m'eſt permis de lui en manquer à mon tour. Ainſi donc, tandis qu'il eſt tems encore de me repentir, & avant qu'une groſſeſſe ou d'autres obſtacles viennent m'arrêter, je prends mon parti, & je pars; car ma faim eſt entiérement appaiſée.

NOTES.

(*a*) Quoique Paris alors fut bien loin d'être ce qu'il eſt devenu depuis, cependant le ſéjour qu'y faiſaient les Rois, l'affluence des étrangers qu'y attirait la célébrité des Ecoles, plus de facilité pour les commodités de la vie, une liberté plus grande, inſéparable des grandes villes, une police meilleure en bien des points que celle des autres, pouvaient en faire un lieu de délices & de plaiſirs. Une chanſon du XIII[e] ſiecle, tirée d'un manuſcrit qui a appartenu au Préſident Bouhier, après avoir parlé des reſſources qu'offrait ce ſéjour pour le luxe, la bonne chere & les agrémens de la vie, ajoute qu'on y trouvera des *Dames d'honneur*, & quelques autres d'une vertu moins farouche pour le ſecours de ceux qui ſont preſſés.

trouve-t-on
Et ſi trueve-on entre deus
moindre qualité
De menre fuer pour homes déſireus.

(*b*) Ce reproche fait à la ville d'Arras a été renouvellé, il n'y a pas long-tems. L'Abbé Lebœuf a cru devoir y répondre [1]; & pour le détruire il cite le nom de quatre ou cinq Prêtres ou Chanoines qui, dans le XI ou XII[e] ſiecle, ont écrit ſur l'Office divin & ſur la Meſſe. Outre Adam de le Hale, on compte encore parmi les Poëtes d'Arras, au XIII[e] ſiecle, Jean Bodel dont il vient d'être parlé plus haut; & l'on a vu que

[1] *A la ſuite de la Diſſertation ſur l'état des Sciences en Fran. depuis le Roi Robert.*

ces deux Auteurs ſont, avec Rutebeuf, les premiers qui aient fait en France, ou du moins les premiers dont il nous ſoit parvenu des pieces dramatiques.

(*c*) J'ai déjà prévenu qu'on ne voyait loués dans les Fabliaux que les beautés blondes : ici voilà des cheveux noirs regardés comme une marque de laideur. Cependant on va voir qu'avec des cheveux blonds & des yeux bleus, le Poëte donne à ſa belle des ſourcils bruns.

LES CROISADES.

Par Rutebeuf (a).

Alias

DISPUTE DU CROISÉ ET DU NON-CROISÉ.

Cette piece, ſur le ſujet de laquelle je m'interdis toute réflexion, eſt remarquable par ſa forme; étant composée de trente couplets, chacun de huit vers, ſur deux rimes croiſées qui ſont alternativement, excepté dans quatre ſtrophes, maſculine & féminine. Les cinq premiers ſe trouvent employés pour l'expoſition; les vingt-cinq autres ſont prononcés par les deux Interlocuteurs, qui tour-à-tour en diſent chacun un, ou chacun deux.

J'ÉTAIS monté à cheval l'autre jour (c'était vers la Saint-Remi,) & je marchais tout penſif, ſongeant à nos pauvres Chrétiens d'Acre, que l'ennemi preſſe, & que les Chrétiens d'Europe abandonnent. Cette penſée douloureuſe m'affecta ſi fort, que ſans m'en appercevoir je m'égarai. Revenu à moi, & cherchant quelqu'un qui pût me remettre dans ma route, je vis par haſard ſortir d'une maiſon peu éloignée deux Chevaliers, qui après

leur souper, allaient respirer l'air de la campagne (*b*). Je m'approchai pour leur parler, quand je les vis s'asseoir au pied d'une haie & causer avec assez de chaleur. Comme la haie nous séparait, & que je pouvais tout entendre sans être vû, j'écoutai un instant. L'un des deux avait pris la croix (*c*), il exhortait son compagnon à suivre son exemple, & lui parlait ainsi.

Vous savez, bel ami, que Dieu vous a donné une ame raisonnable capable de discerner & le bien & le mal, & qu'il vous a promis, si vous pratiquez ce qu'il ordonne, une grande & magnifique récompense. Or il vous offre en ce moment l'occasion de la mériter. Vous n'ignorez pas en quel état se trouve la Terre-Sainte. Le royaume de Dieu est en proie aux Infideles. Si nous avons quelque courage, verrons-nous de sang-froid une profanation pareille; & pouvons-nous mieux employer qu'à sa gloire la vie & les biens que sa main nous a donnés (*d*)?

Je vous entends, répondit l'autre; vous voulez, n'est-ce pas, que pour aller au prix de mon sang, reconquérir un pays lointain,

dont on ne me laiſſera rien quand on en ſera le maître, j'abandonne ici, & que je laiſſe en garde aux chiens mon héritage, ma femme & mes enfans? J'ai ſouvent entendu dire, *ce que tu tiens, garde-le*; ce mot a un grand ſens : il me dit que ce ſerait folie de quitter cent ſous pour en aller gagner quarante en ſolde. Dieu ne nous enſeigne nulle part à ſemer ainſi; & qui fait ce métier, court grand riſque de finir par avoir faim.

LE CROISÉ.

Vous naquîtes nu du ſein de votre mere, & cependant vous voilà grand, fort & bien vêtu. La Providence a pourvu à tout. Oubliez-vous d'ailleurs que Dieu rend au centuple ce qu'on perd pour lui, & ignorez-vous que ce n'eſt pas gratuitement qu'il donne ſon Paradis (*e*).

LE NON-CROISÉ.

Ami, je vois tous les jours des gens qui ont travaillé toute leur vie, & ſué ſang & eau pour amaſſer quelque choſe. On les envoie pour leurs péchés à Rome, en Aſturie (*f*), je ne ſais où; & j'ignore ce qu'on

leur fait dans ces pays-là : mais je les vois tous en revenir nus, & n'avoir plus ni valet ni servante. On peut servir Dieu ici comme à Rome, & mériter Paradis sans courir si loin. Vous croyez, vous, qu'il faut pour cela passer la mer; & moi je tiens que ce n'est pas être sage que d'aller bien loin se faire le serviteur d'un autre, tandis qu'on peut de même chez soi gagner le ciel, & vivre en paix dans son héritage.

LE CROISÉ.

Ce que vous dites est tel, que je ne dois pas y répondre sérieusement. Vous pensez donc vous sauver en riant & sans peine? Tandis qu'il en a coûté la vie aux Martyrs; & que tous les jours vous voyez des pénitens renoncer à tout, aller s'ensevelir dans des Monasteres, & ne croire jamais en faire assez pour mériter la récompense qu'ils attendent.

LE NON-CROISÉ.

Sire, en honneur vous parlez très-bien; mais que n'allez-vous prêcher tous ces riches Abbés, ces gros Doyens & ces Prélats qui

se font voués à servir Dieu? Quoi! ce sont eux qui ont ici bas tous ses biens; & c'est nous qu'on vient exhorter à aller le venger! Convenez-en, la chose n'est pas juste. Hélas! peu leur importe la grêle ou l'orage; les revenus leur viennent en dormant. Ma foi, si c'est par ce chemin qu'on va en Paradis, ils seraient fous de le changer; car je doute qu'ils en trouvent un plus doux.

LE CROISÉ.

Laissez-là les Prélats & les Prêtres, & considérez le Roi de France, qui, déposant ses enfans entre les mains de Dieu (*g*), va exposer sa vie, pour sauver son ame. Il quitte bien plus que nous assurément, & néanmoins rien ne l'arrête.

LE NON-CROISÉ.

Mon ami, je dors toutes les nuits en paix, je ne fais tort à personne, je vis bien avec tous mes voisins; & par Saint Pierre, si cette vie vaut celle d'aller au loin obéir à un autre, je veux encore la mener quelque tems, & rire ici, & chanter avec eux. Pour vous, qui, visant aux hauts faits d'armes, courez

abattre outre-mer l'orgueil du Soudan votre maître, dites-lui, je vous conjure, que je me ris de ſes projets & de ſes menaces. S'il vient me troubler dans mes foyers, oh! alors je ſaurai me défendre: mais s'il reſte chez lui, qu'il ne craigne rien, je n'irai certes pas l'attaquer.

LE CROISÉ.

Vous ne parlez que de vie & de divertiſſemens. Eh! croyez-vous donc vivre toujours? Peut-être votre terme eſt-il proche? Buvez, mangez, enivrez-vous; demain, aujourd'hui peut-être, vous ne ſerez plus. La mort marche au milieu de nous la maſſue levée; jeunes & vieux, elle renverſe à ſes pieds tout ce qu'elle rencontre. Si par haſard elle vous menaçait, que de reproches en ce moment votre conſcience aurait à ſe faire!

LE NON-CROISÉ.

Sire Croiſé, il y a des choſes qui m'étonnent toujours. Beaucoup de gens, grands & petits, ſages & honnêtes, vont dans ces pays que vous vantez tant. Ils s'y conduiſent bien, je n'en doute pas; leur ame en eſt ſanctifiée

aſſurément. Cependant (& je ne ſais comment cela arrive), quand ils en reviennent, ce ſont des méchans & des bandits (*h*). Au reſte encore une fois, ſi Dieu eſt par-tout, il eſt auſſi en France, & il ne s'y cachera pas exprès pour moi. D'ailleurs je vous dirai à l'oreille que je paſſe hardiment un ruiſſeau; mais il y a tant d'eau depuis Acre juſqu'ici, & elle ſi profonde que, ſi j'y plongeais par accident, j'aurais peur d'y reſter.

LE CROISÉ.

Encore une fois, vous ne parlez que de vivre, & vous ne ſongez donc pas qu'on meurt? Que deviendrez-vous quand arrivera ce moment? Voulez-vous reſſembler à l'animal de votre écurie, qui finit d'exiſter ſur ſa paille? Ah! mon ami, penſez à l'enfer, & n'oubliez pas que pour ſauver ſon ame, il faut perdre ſon corps, & renoncer à ſa femme & à ſes enfans.

LE NON-CROISÉ.

Sire, vous m'avez convaincu. Je me rends à votre éloquence tranchante, & conſacre à Dieu ma vie & mes plaiſirs. Au nom du

Roi de gloire, qui, pour nous racheter, se fit une mere de sa créature, je veux prendre la croix comme vous, & mériter de voir là-haut tant de merveilles. Car qui ne ferait rien pour y entrer, il ferait bien juste qu'il restât à la porte.

NOTES.

(*a*) Ce Fablier, Poëte & Ménétrier en même tems, qui ne mourut que vers 1310, florissait sous S. Louis, auquel même plusieurs morceaux de ses poésies sont adressés; il fait dans celui-ci mention du pieux Roi.

(*b*) Comme on soupait de très-bonne heure, ainsi que je l'ai déjà remarqué, les gens de qualité se promenaient ordinairement avant de se coucher. On a vu dans le *Lai de Lanval*, que c'est à l'une de ces promenades d'après-souper qu'arrive l'aventure principale du héros.

(*c*) Tout le monde sait que ceux qui se vouaient aux guerres saintes de ce tems allaient prendre des mains des Prélats ou des Abbés, une *croix* qu'ils cousaient sur leurs habits entre les deux épaules, ou plus ordinairement sur l'épaule droite; & que c'est de là qu'ils s'appellerent *Croisés*. Dans les guerres contre les Albigeois, on portait la croix sur la poitrine, pour se distingner des Croisés d'outre mer.

(*d*) Tels étaient exactement, & presque mot pour

mot, les motifs qu'alléguaient alors les Prédicateurs dans leurs Sermons, & les Papes dans leurs Lettres pour exhorter aux Croisades [1]. Rutebeuf paraît n'avoir fait qu'analyser leurs raisons.

[1] *Fleuri, t. XVI, de l'Hist. Eccl. Préf. p. vij.*

(*e*) Il y a ensuite dans l'original : *Les Princes des Apôtres ne crurent pas trop faire en mourant pour le mériter :* le second Chevalier répond : *Ces deux Apôtres étaient des sots.* J'ai supprimé cette impiété sans esprit.

(*f*) Apparemment qu'il y avait alors dans cette province un pélerinage célébre, qui n'est plus connu aujourd'hui ; ou peut-être que le Fablier, par une ignorance trop commune aux Poëtes de son tems, aura placé dans les Asturies S. Jaques de Compostelle, qui est en Galice.

(*g*) Le Roi de France dont il s'agit est Saint Louis. Il avait, quand il partit, trois enfans, deux garçons & une fille qu'il laissa sous la tutelle de la Reine Blanche sa mere.

(*h*) Ce n'est pas ici un trait de satyre de Rutebeuf ; les Auteurs du tems font aux Croisés les mêmes reproches que lui, & il n'y a chez tous les Historiens qu'un cri contre leurs désordres. *Je ne suis pas surpris qu'ils soient vaincus*, disait Saladin leur ennemi : *Dieu ne peut accorder la victoire à des hommes si vicieux.*

(*i*) Si j'osais hazarder sur cette piece une conjecture qui pourrait, selon moi, y ajouter quelque intérêt ; je dirais qu'elle me semble avoir été faite en 1246, quand Saint Louis ayant pris la Croix, fit vœu d'aller à la Terre-Sainte. On sait que ce voyage, contre

lequel les *regles de la véritable prudence* [1] pouvaient faire beaucoup d'objections, fut assez généralement désapprouvé ; que la Reine Blanche employa tout, larmes & prieres, pour l'empêcher ; que l'Évêque de Paris chercha lui-même à en dissuader le Roi, &c. Rutebeuf paraît avoir voulu aussi lui en montrer les inconvéniens, & il s'y prend d'une maniere fort ingénieuse pour son tems, en supposant deux interlocuteurs qui disputant sur les Croisades, étalent ainsi ce qu'on pouvait dire de mieux alors pour ou contre. Mais tandis que l'un n'allegue jamais en leur faveur que des motifs de dévotion, l'autre déployant contre elles le sarcasme, le ridicule & la plaisanterie, les attaque encore avec des raisons excellentes. Le dénouement sur-tout, où le Poëte fait prendre la Croix au second Chevalier, me semble une chose assez adroite ; il ne pouvait ménager avec plus de respect la conduite de son Souverain, ni se mettre plus sûrement lui-même hors de toute atteinte. Mais cette conversion subite, qui d'ailleurs ne détruit pas une seule raison, vient si brusquement, & elle est énoncée même dans l'original d'une maniere si burlesque que, loin de produire quelque impression sur le lecteur, elle ne fait que le révolter.

[1] *Hist. de Fr. par le Pere Daniel.*

Rutebeuf, quand il vit le Monarque rester inébranlable dans sa résolution, changea de ton sans doute pour lui plaire; car j'ai vu de lui quelques pieces où il exhorte très-sérieusement aux Croisades. Cette basse flatterie n'eut aucun succès; il paraît par plusieurs endroits de ses poésies qu'il vécut pauvre & misérable.

LA CONFESSION DU RENARD (*a*)

ET SON PÉLERINAGE.

JADIS vivait tranquillement dans ſon palais de Mau-pertuis un vieux Renard. Mais l'âge depuis quelque tems commençait à l'appéſantir ; de jour en jour il ſentait diminuer ſes forces, & entrevoyait déjà une fin malheureuſe. « Hélas ! je ne puis plus mal-faire, » ſe diſait-il. Qu'eſt devenu ce tems où, sûr » de ma proie, quand je l'avais une fois ſai» ſie, & plein d'aſſurance en mes pieds, je » ne craignais la pourſuite d'aucun ennemi ? » Que de vols, que de ſang répandu j'ai à » me reprocher ! C'en eſt fait, il faut chan» ger ; c'eſt trop long-tems être craint & » haï ».

Tandis qu'il s'occupait ainſi de ce pieux projet, un Villain, enfoncé dans ſon chaperon (*b*), paſſa par-là, & le voyant pleurer lui demanda ce qu'il avait. — « Ce que j'ai, » bon Dieu ! Eh ! ne dois-tu pas le deviner ?

» Après une vie passée dans le brigandage
» & dans le crime, mes larmes peuvent-
» elles te surprendre? Mais j'ai entendu prê-
» cher dans ma jeunesse que qui demande
» pardon l'obtiendra, & j'espere en la misé-
» ricorde du Ciel ». Alors il pria le Paysan de lui enseigner dans le voisinage quelque saint homme auquel il pût aller s'accuser de ses fautes, & en demander l'absolution. L'autre qui connaissait le drôle crut d'abord qu'il voulait se moquer; cependant quand il le vit insister & avec serment protester de sa bonne-foi, il lui nomma un bon hermite qui habitait dans un bois assez près de-là, & s'offrit même à le conduire.

Si l'aspect de ce brigand, connu au loin par ses rapines, surprit le Solitaire, son repentir & ses larmes le toucherent. Il le loua sur son retour à la vertu, & écouta le récit de ses fautes; mais elles étaient telles qu'il ne pouvait lui en donner l'absolution, & il lui enjoignit d'aller à Rome. « Eh! pour-
» quoi, se dit à lui-même le pénitent, m'en-
» voyer chercher si loin un pardon que le
» ciel peut m'accorder également ici? C'est

donc

» donc pour nous faire courir que le Pape » se réserve à lui seul un pouvoir qu'il est ». le maître de communiquer » ? Néanmoins comme c'était une nécessité, il s'y soumit, prit un bourdon, se passa une écharpe au cou, & partit (c). Une chose le fâchait uniquement, c'était de voyager seul. D'un autre côté, le grand nombre d'ennemis qu'il s'était faits lui donnant lieu de craindre pour ses jours, il se vit obligé de s'écarter des grandes routes, & de suivre des chemins détournés. Mais au bout de quelques lieues, sa bonne fortune lui fit trouver un compagnon.

En traversant une plaine, où paîssaient des moutons, il apperçut Bélin, le bélier du troupeau, qui s'était retiré à l'écart, & rêvait tristement, couché sur l'herbe. Le Pélerin s'approcha pour lui en demander le sujet. « Hélas ! je pleure ma mort prochaine, répondit Bélin en soupirant. Voilà plusieurs années que je sers ce Villain ; & c'est moi » qui suis le pere de presque tout ce beau » troupeau que tu vois. J'espérais au moins » que, pour prix de mes services, l'ingrat

» me laisserait mourir en paix. Je me suis
» trompé : il vient de me destiner à nourrir
» ses moissonneurs, & ma peau est vendue
» pour faire des houseaux à quelqu'un qui
» part pour Rome. Rome encore ! s'écria le
» Renard, je n'entends parler que de Rome;
» mais tout va donc-là (*d*)? Du moins, si
» l'on t'y envoyait comme moi, tu ne four-
» nirais pas de houseaux. Ah! mon pauvre
» ami, tu me fais grand pitié, & je vois qu'on
» te jouera un mauvais tour, si tu ne prends
» bien vîte ton parti. — Eh! quel parti pren-
» dre? J'ai beau rêver, il ne me vient rien;
» conseille-moi donc, toi qui as de l'es-
» prit. — Le conseil est aisé, & d'abord il
» faut commencer par t'enfuir. Ecoute; j'ai
» été long-tems, comme tu sais, un assez
» grand vaurien; mais à tout péché miséricor-
» de, & j'ai lu dans l'Écriture que les Anges
» se réjouissent plus au Ciel pour un larron
» qui vient à résipiscence, que pour quatre-
» vingt-dix justes qui persévèrent. Qu'est-ce
» après tout que ce monde & ses plaisirs? Du
» vent & de la fumée. Dieu nous commande
» d'y renoncer & de quitter tout pour lui,

» pere, mere, herbe & pré; j'obéis, & j'espere bien que tu me verras un jour cou-
» cité dans la Légende. En attendant, je vais
» chercher à Rome une absolution du Pape.
» Veux-tu me suivre? J'y vois pour toi
» double profit; des pardons à gagner, &
» point de houseaux à fournir ». Bélin, fort simple de son naturel, trouva le conseil admirable. Il embrassa son ami en pleurant de joie, & se mit en route avec lui.

Ils n'eurent pas fait cent pas qu'ils apperçurent *Bernard l'Archiprêtre* *, qui mangeait des chardons dans un fossé. C'était une si ancienne connaissance qu'il eût été mal de passer sans lui rien dire. On le salua donc. Bernard levant la tête, & surpris de voir Me. Renard dans l'équipage de pélerin, lui demanda ce que c'était que cette mascarade. « Mon
» cher, répondit celui-ci, rien ne coûte pour
» sauver son *ame*; &, si tu étais sage, tu fe-
» rais comme nous. Car enfin, au lieu de
» porter du bois & du charbon, d'avoir le
» dos pelé, de recevoir cent coups de bâ-
» ton par jour, il ne tient qu'à toi de n'a-
» voir plus de maître, & de vivre sans tra-

* Un Ane.

» vailler, puiſque tu es sûr de trouver par-
» tout à manger ». Ce dernier article fut celui qui frappa le plus Bernard ; il ſe le fit aſſurer bien expreſſément encore. L'autre le lui jura foi de Renard ; & d'après cette promeſſe, voilà nos trois Pélerins en campagne.

Comme ils avaient un grand bois à traverſer, la nuit les y ſurprit ; & ce fut alors qu'ils commencerent à ſentir les inconvéniens du pélerinage. Le Renard, fait aux injures de l'air, propoſa de coucher ſur l'herbe au pied d'un arbre. Bélin, accoutumé à rentrer tous les ſoirs dans une bonne étable, ne goûtait pas trop cette façon de dormir ; & d'ailleurs il craignait les loups. L'Ane appuya très-fort l'avis de Bélin. Le Renard donc, forcé d'y déférer, propoſa de faire encore quelques pas, aſſurant qu'ils trouveraient l'hôtel d'Iſangrin *, ſon beau-frere & ſon ami, chez lequel ils ſeraient sûrement bien reçus (*e*). A ce nom d'Iſangrin les deux autres reculerent d'effroi ; ils craignaient quelque trahiſon. Mais l'autre les raſſura ſi poſitivement ſur ſa probité, il leur fit tant de ſermens, qu'enfin nos deux idiots conſentirent à le ſuivre.

* Le Loup.

Il n'y avait personne au logis d'Isangrin, quand ils arriverent. Celui-ci & sa femme Hersant étaient à la chasse; mais les voyageurs trouverent force provisions de toute espece: & sans attendre leurs hôtes, ils commencerent sans façon à boire & à manger. Peu-à-peu la bonne-chere & la gaité animerent les cerveaux; on oublia la dévotion, & chacun de son côté se mit à chanter à qui mieux mieux.

Pendant ce tems les deux chasseurs revenaient avec leur proie. Ils entendirent de loin cette orgie bruyante dont retentissait toute la forêt, & d'abord la crainte les fit arrêter. Mais Hersant s'étant avancée avec précaution pour savoir ce que c'était, vit, par le trou de la serrure, les trois Pélerins étendus gaiment autour de la table, où ils s'égosillaient à chanter. Elle revint aussi-tôt avertir son mari, qui courut en fureur frapper à la porte pour se faire ouvrir, & d'une voix terrible leur annonça qu'il allait les dévorer tous trois. Si nos deux imbécilles eurent peur alors, vous n'en serez point surpris. Le Renard les rassura. « Poltrons que vous êtes,

» leur dit-il, eſt-ce que vous ne me [illegible]
» ſez point? Je vais vous tirer de ce m[illegible]
» vais pas; ne craignez rien. Toi, Ber[illegible]
» entr'ouvre un peu la porte; Iſangrin [illegible]
» jetter étourdiment. Dès qu'il aura la [illegible]
» paſſée, referme auſſi-tôt; tiens bien; & pen-
» dant ce tems Bélin ſe chargera du reſte. Le
ſtratagême réuſſit; Iſangrin ſe trouva pris
comme au piége. Auſſi-tôt vous euſſiez vu
Bélin fondre ſur lui pour le frapper de ſes
cornes, puis s'élancer de nouveau, puis re-
culer pour le frapper encore. Jamais porte
de ville aſſiégée n'eſſuya de ſi terribles coups.
Bref, tant & ſi bien fut heurté que la cer-
velle du captif en ſauta. Herſant voyait de
dehors ce ſpectacle douloureux ſans pou-
voir l'empêcher. Elle courut dans le bois
pour appeller du ſecours; & dans l'inſtant il
vint plus de deux cens loups qui, à la vue
du corps de leur camarade pouſſant des hur-
lemens effroyables, s'animerent mutuellement
à le venger. Les priſonniers friſſonnaient de
tous leurs membres, & c'était bien ſincére-
ment que Bernard ſe repentait d'avoir quitté
ſes ſacs de charbon, & Bélin ſon Berger. Le

Renard lui-même n'était pas sans inquiétude; cependant comme besoin est la mere d'invention, il proposa de grimper sur le toit de la loge, & de s'élancer de-là sur un arbre où l'on n'aurait plus rien à craindre. En même-tems, sans attendre la réponse des deux autres, qui, ne se sentant point aussi lestes, n'eussent probablement pas été de son avis, il sauta sur un chêne voisin. Quand ils se virent abandonnés, ils se crurent morts; mais il leur dit: « Chers camarades, nous avons » encore une ressource. Je vais, par ma voix, » jetter l'épouvante parmi nos ennemis, se» condez-moi l'un & l'autre; & lorsque vous » les verrez ébranlés, fondez sur eux pour » achever de les dissiper ». Il commença aussitôt à crier *haro*, *haro*, & à contrefaire le bruit des cors, & l'aboiement des chiens. Les loups se crurent attaqués par des Chasseurs; ils ne songerent plus qu'à fuir. Bernard alors faisant retentir sa voix effrayante, acheva tellement de les troubler, qu'ils se culbutaient les uns sur les autres. Bélin lui-même enhardi par leur fuite, sortit & vint les frapper par derriere avec ses cornes. Enfin en moins

d'un inſtant tout diſparut, & il n'en reſte pas un ſeul.

Les deux champions, par ce ſtratagême, ſe virent délivrés du danger; mais la peur qu'ils en avaient eue les guérit de l'envie des pélerinages, & ils dirent adieu à leur camarade. « Vous avez raiſon, répondit le Renard, » & je veux vous imiter. Il y a tant d'hon- » nêtes gens qui n'ont pas été à Rome, & » il y en a tant qui, après y avoir été, en » ſont revenus pires! Je vais regagner mon » manoir; j'y travaillerai, je ferai du bien » aux pauvres, je vivrai en bon Chrétien; » & je crois que cette conduite plaira au- » tant à Dieu que ſi je courais les chemins » pour lui ».

Bernard & Bélin s'écrierent qu'il avait raiſon; & tous trois, de compagnie, s'en revinrent chez eux.

Ce Conte ſe trouve inſéré dans le Roman du Renard & d'Iſangrin, *Poëme ſingulier, compoſé ſucceſſivement par trois auteurs; achevé, comme l'apprend le manuſcrit, en* 1339, *& dans lequel on a fait entrer tout ce que les fables & les poéſies du tems*

fournissaient sur le Renard. Ce libertin, que le Loup accuse de l'avoir fait C... est traduit par lui à la cour du Lion. Celui-ci blâme Isangrin d'un éclat dont le seul fruit sera de rendre sa honte publique, & le renvoie, en l'exhortant à se consoler d'un événement qui arrive aux Rois & aux Comtes, & qui de jour en jour devient à la mode; *trait de satyre d'autant plus hardi, qu'il faisait allusion probablement à l'aventure des trois fils de Philippe-le-Bel, dont les femmes furent toutes trois publiquement accusées d'adultere. Ensuite viennent différens tours du Renard, celui du fromage qu'il attrape au corbeau; celui du puits dont il se tire en faisant descendre le Loup dans l'autre sceau; son pélerinage à Rome, c'est-à-dire, notre Fabliau en entier, &c. &c. Il défie enfin Isangrin aux échecs, & dans la confiance où il est de le gagner, il propose par malice de jouer ce qu'ils ont tous deux le plus d'intérêt de conserver. Il perd, & meurt des suites de cette sottise.*

Toute cette multitude d'allégories sur le Renard pourrait bien n'être primitivement qu'une imitation de celle de Bid-paï. On sait que l'ouvrage de ce Philosophe Indien, qu'on nomme Fables, n'est rien autre chose qu'une instruction qu'il fit pour le Prince son souverain, & dans laquelle il suppose un Renard qui après avoir supplanté & fait mettre à mort un Bœuf, grand Visir du Lion, périt enfin lui-même victime de la calomnie. Tout cela est entremêlé, à la maniere des Orientaux, de sentences, de maximes, d'apologues,

de contes absolument étrangers au sujet princ[illegible] *propres à le faire sans cesse oublier. Nos Poëtes o*[illegible] *cet ouvrage, comme on le verra par plusieur*[illegible] *ceaux qu'ils en ont imités ; & il se pourrait tr*[illegible] *encore une fois, que ce fût-là, plutôt que dan*[illegible] *toire de Réginald, qu'ils eussent pris l'idée* [illegible] *ces Poëmes dont j'ai parlé.*

Au reste différens traits, recueillis des [illegible] *du tems, m'ont prouvé que notre Fa*[illegible] *tout scandaleux qu'il paraîtra aujourd'hui, eut une très-grande vogue* chez nos dévots aïeux. *On l'employais même en tableau, & un Poëte moraliste reproche aux Prêtres de faire plutôt peindre ce sujet dans leurs salles que le portrait de la Vierge dans leurs Églises.*

Église
En leur Moustier ne font pas fére
Sitost l'image Notre-Dame
comme ils
Com font Hangtrin & sa fame,
En leurs chambres, & de Renart.

Vie des Peres manusc.

Dans la suite, quand Paris eut des treteaux, & qu'on y représenta des misteres, *on fit, des divers Contes du Renard, quelques-unes de ces farces qui, comme je l'ai dit plus haut dans la note sur l'origine du théâtre, servaient d'intermede aux différens actes de la piece sainte. On a lu dans cette même note qu'à la fête que donna en 1313 Philippe-le-Bel, on vit, entre autres spectacles, la vie entiere du Renard, lequel*

finissait par devenir Pape, mangeant toujours poules & poussins.

NOTES.

(*a*) L'Histoire parle d'un certain Réginald ou Reinard, politique très-rusé, qui vivait dans le Royaume d'Austrasie au IX^e^ siecle, & fut conseiller de Zuentibold. Exilé par son Souverain, il alla, au lieu d'obéir, se mettre à couvert dans un château fort dont il était le maître, & d'où il suscita au Prince toutes sortes d'affaires fâcheuses, armant contre lui tantôt les Français, tantôt le Roi de Germanie. Cette conduite artificieuse & fausse rendit son nom odieux. Son siecle fit sur lui différentes chansons dans lesquelles il est appellé *Vulpecula*; & les siecles suivans, plusieurs poëmes allégoriques & satyriques en Romane, traduits depuis en plusieurs langues, & où il est toujours désigné sous l'emblême de l'animal, auquel dans la nôtre il a donné son nom. Ces allégories qui prêtaient à la méchanceté de nos vieux Poëtes furent long-tems à la mode parmi eux. J'ai vu plus de vingt pieces différentes sur le *Renard*. Il suffira de faire connaître l'une des principales. C'est le Roman du *Nouveau Renard*, par Jaquemars Giélée de Lille, fini en 1289.

Le Lion convoque tous les animaux à sa Cour; le Renard lui joue mille tours, & en vient à une révolte ouverte. Assiégé dans son château de Mau-pertuis, il emploie tant de ruses, que le Monarque, après avoir

perdu bien du monde, & ne pouvant le réduire, le fait excommunier par l'Archiprêtre l'Ane. Ils se réconcilient ensuite; mais le Renard, qui est toujours le même, qui vole, qui débauche des femmes, & met le Clergé dans son parti afin de n'avoir plus rien à craindre. Les Prêtres suivent les principes d'hypocrise qu'il leur enseigne, & deviennent par son moyen si puissans & si riches, qu'ils se prosternent devant lui pour l'adorer. Il fait un de ses fils Jacobin, un autre Frere-Mineur. Enfin il se confesse à un Hermite, lequel l'envoie à Rome. Là il trouve la Fortune qui lui met une couronne sur la tête, & l'éleve au plus haut de sa roue; & c'est ainsi qu'il est représenté dans la miniature du manuscrit.

Le Fabliau qu'on va lire, & dans lequel, à travers quelques traits de satyre assez fine, on reconnaît pourtant toujours la plaisanterie d'un siecle grossier, semble n'avoir eu principalement en vue que de ridiculiser les pélerinages, & sur-tout celui de Rome.

(*b*) Sorte de couverture de tête, presque aussi ancienne que la Monarchie, & dont l'usage n'a commencé à s'abolir que sous Charles VI, quand les chapeaux devinrent à la mode. C'était une espece de coqueluchon qui se portait par-dessus la chape, qui couvrait les épaules, & se relevait sur la tête quand on voulait se garantir du soleil, du froid ou de la pluie. On voit encore aujourd'hui des voyageurs en porter à cheval par-dessus leur chapeau. Souvent on les garnissait de fourrures précieuses. On en faisait même entiérement en peaux; & ceux-ci

se nommaient *aumusses*. Quant à la forme des chaperons, elle a fort variée, quoique le nom en soit toujours resté le même. Il y en avait de quarrés, de pointus, de grands, de petits, quelques-uns faits comme les capuchons de nos Moines, d'autres avec des houppes, &c. &c. La plupart des habillemens de femmes en avaient aussi; & ces coqueluchons inutiles qu'elles portent encore à leurs différentes sortes de mantelets, & à quelques uns de leurs déshabillés, paraissent n'avoir d'autre origine.

(*c*) C'est probablement ce Fabliau qui a donné lieu à l'acception, subsistante encore dans notre langue, du mot *pelerin*, pour signifier un homme rusé & matois : *Je connais le pélerin.*

(*d*) Ces sorties violentes contre l'avidité des Papes, si communes dans nos Poëtes, n'exigeaient alors aucun courage. Il n'y avait sur cet objet qu'un cri général. S. Louis lui-même, si dévot, si soumis au Saint-Siege, dans une Ordonnance [1] concernant la collation des Prélatures, se plaint des *exactions insupportables par lesquelles la Cour de Rome avait malheureusement appauvri le Royaume*, & défend toute levée d'argent, à moins que ce ne soit dans une nécessité urgente & avec le consentement du Roi & celui de l'Église Gallicane.

[1] *Ord. des Rois de Fr. t. 1, ann.* 1268.

(*e*) Le nom d'*Isangrin* est donné au Loup à cause de sa couleur grise; celui de *Bélin* vient du mot *béler*. Le premier se trouve aussi dans les poésies des Troubadours.

☞ LE MÉDECIN DE BRA[illegible]

Alias

* LE VILLAIN DEVENU MÉDECIN

JADIS fut un Villain qui à force d'avarice & de travail avait amaſſé quelque bien. Outre du blé & du vin en abondance, outre de bon argent, il avait encore dans ſon écurie quatre chevaux & huit bœufs. Malgré cette fortune cependant il ne ſongeait point à ſe marier. Ses amis & ſes voiſins lui en faiſaient ſouvent des reproches. Il s'excuſait en diſant que s'il rencontrait une bonne femme il la prendrait. Eux ſe chargerent de lui choiſir la meilleure au moins qu'on pourrait trouver, & en conſéquence ils firent quelques recherches.

A quelques lieues de-là vivait retiré un vieux Chevalier veuf, & fort pauvre, qui avait une fille très-bien élevée & d'une figure charmante. La Demoiſelle était en âge d'être

mariée ; mais comme le pere n'avait rien à lui donner, perſonne ne ſongeait à elle. Enfin, les amis du Villain étant venus en ſon nom en faire la demande, elle lui fut accordée ; & la pucelle qui était ſage & qui n'oſait déſobliger ſon pere, ſe vit, malgré ſa répugnance, obligée d'obéir. Le Villain, enchanté de cette alliance, ſe preſſa bien vîte de conclure, & fit ſes nôces à la hâte. Mais elles ne furent pas plutôt faites que des réflexions chagrinantes ſurvinrent, & qu'il s'apperçût que dans ſa profeſſion rien ne lui convenait moins qu'une fille de Chevalier. Pendant qu'il ſera au-dehors occupé à ſa charrue ou à quelqu'autre travail, que deviendra ſa femme, dont l'état eſt de reſter au logis, & de ne rien faire ? Le Curé pour qui tous les jours de la ſemaine ſont Dimanche, ne manquera pas alors de s'empreſſer à lui tenir compagnie : il y viendra aujourd'hui, il y reviendra demain, puis gare l'honneur du ſot mari. Comment donc faire, quand il n'y a plus de remede ? « Si le matin, avant que de partir, » je la battais, ſe dit-il à lui-même, elle pleu» rerait tout le reſte du jour ; & il eſt sûr

» que pendant qu'elle pleurerait, elle ne son-
» gerait point à écouter les galans. Le soir,
» en rentrant, j'en serais quitte, pour lui de-
» mander pardon, & je sais bien comment il
» faut s'y prendre pour l'obtenir ».

Rempli de cette belle idée, il demande à dîner. Après le repas, il s'approche de la Dame, & de sa rude & lourde main lui applique sur la joue un tel soufflet, que la marque de ses cinq doigts y reste imprimée. Ce n'est pas tout; comme si elle lui eut essentiellement manqué, il redouble de quelques autres coups, & sort ensuite pour aller aux champs. La pauvrette se met à pleurer & se désole. « Mon pere, pourquoi m'avez-
» vous sacrifiée à ce Villain? N'avions-nous
» donc pas encore du pain à manger? & moi
» pourquoi ai-je été assez aveugle pour con-
» sentir à ce mariage? Ah! ma pauvre mere,
» si je ne vous avais pas perdue, je ne se-
» rais pas malheureuse. Que vais-je devenir »?
Elle était si affligée, qu'elle ne voulut écouter ni recevoir de consolation de personne, & passa tout le jour à pleurer, comme l'avait prévu le mari.

Le ſoir, quand il rentra, ſon premier ſoin fut de chercher à l'appaiſer. C'était le Diable qui l'avait tenté, diſait-il. Il jura de ne jamais porter la main ſur elle, ſe jetta à ſes pieds, & lui demanda pardon d'un air ſi pénétré, que la Dame promit d'oublier tout. Ils ſouperent de la meilleure amitié, & firent la paix. Mais le Villain qui avait vu ſon ſtratagême réuſſir, s'était propoſé de l'employer encore. Le lendemain donc à ſon lever, cherchant querelle à ſa femme, il la frappa de nouveau, & la quitta comme la veille. Elle ſe crut pour le coup condamnée ſans eſpoir à être malheureuſe, & s'abandonna aux larmes.

Tandis qu'elle ſe déſeſpérait, entrerent chez elle deux Meſſagers du Roi, montés chacun ſur un cheval blanc. Ils la ſaluerent au nom du Roi, & lui demanderent un morceau à manger (*a*) : ils mouraient de faim. Elle leur apprêta auſſi-tôt ce qu'elle avait, & pendant le repas les pria de lui dire où ils allaient ainſi. « Nous ne ſavons trop, ré» pondirent-ils; mais nous cherchons quel» que Phyſicien * habile, & nous paſſerons

* Médecin.

» s'il le faut, jufqu'en Angleterre. Demoi-
» felle Ade, la fille du Roi, eft malade. Il
» y a huit jours qu'en mangeant du poiffon,
» une arête lui eft reftée dans le gofier.
» Tout ce qu'on a imaginé depuis ce tems
» pour l'en délivrer a été fans fuccès. Elle
» ne peut ni manger ni dormir, & fouffre
» des douleurs incroyables. Le Roi qui fe
» défefpere nous a dépêchés pour lui amener
» quelqu'un capable de guérir fa fille. S'il
» la perd, il en mourra. — N'allez pas plus
» loin, reprit la Dame; j'ai l'homme qu'il
» vous faut, grand Phyficien, & *plus ex-*
» *pert en urines qu'Hippocrate.* — Oh ! Ciel !
» fe pourrait-il ! & ne nous trompez-vous
» pas? — Non, je vous dis la pure vérité.
» Mais le Médecin dont je vous parle eft un
» fantafque, qui a particuliérement le tra-
» vers de ne vouloir point exercer fon talent;
» & je vous préviens que fi vous ne le
» battez fortement, vous n'en tirerez aucun
» parti. — Oh ! s'il ne s'agit que de battre,
» nous battrons; il eft en bonnes mains.
» Dites-nous feulement où il demeure ».
La Dame alors leur enfeigna le champ où

labourait ſon mari, & leur recommanda ſurtout de ne point oublier le point important dont elle les avait prévenus. Ils la remercierent, s'armerent chacun d'un bâton; & piquant vers le Villain, après l'avoir ſalué de la part du Roi ils le prierent de les ſuivre. « Pourquoi faire, dit-il? — Pour guérir ſa » fille. Nous ſavons qu'elle eſt votre ſcience, » & nous venons exprès vous chercher en » ſon nom ». Le Manant répondit qu'il ſavait labourer, & que ſi le Roi avait beſoin de ſes ſervices en ce genre, il les lui offrait; mais pour la Médecine, il proteſta, ſur ſa conſcience, qu'il n'y entendait abſolument rien. Je vois bien, dit l'un des Cavaliers à ſon camarade, que nous ne réuſſirons point avec des complimens, & qu'il veut être battu. Auſſi-tôt ils mirent tous deux pied à terre, & frapperent ſur lui à qui mieux mieux. D'abord il voulut leur repréſenter l'injuſtice de leur procédé; mais comme il n'était pas le plus fort, il lui fallut filer doux, &, en demandant grace bien humblement, promettre d'obéir en tout ce qu'ils exigeraient. On lui fit donc monter une des jumens de ſa

charrue, & on le conduiſit ainſi au Roi.

Le Monarque était dans la plus grande inquiétude ſur l'état de ſa fille. Le retour des deux Meſſagers lui rendit l'eſpérance, & il les fit entrer auſſitôt pour ſavoir quel était le ſuccès de leurs recherches. Ceux-ci, après beaucoup d'éloges de l'homme merveilleux & biſarre qu'ils amenaient racontèrent leur aventure. Je n'ai jamais vu de Médecin comme celui-là, dit le Prince : mais, au reſte, puiſqu'il aime le bâton, & qu'il faut cela pour guérir ma fille, ſoit, qu'on le bâtonne. Il ordonna dans l'inſtant qu'on deſcendît la Princeſſe ; & faiſant approcher le Villain ; Maître ; lui dit-il, voici celle qu'il faut guérir. Le pauvre diable ſe jetta à genoux en criant merci, & jura par tous les ſaints du paradis qu'il ne ſavait pas un mot, pas un ſeul mot de *phyſique*. Pour toute réponſe, le Monarque fit un ſigne, & à l'inſtant deux grands Sergens qui étaient là tous prêts, armés de bâtons, firent pleuvoir ſur ſes épaules une grêle de coups. Grace, grace, s'écria-t-il; je la guérirai, Sire, je la guérirai (*b*). La Pucelle était devant lui pâle & mourante, &, la bouche

ouverte, elle lui montrait du doigt le ſiege & la cauſe du mal. Il ſongeait en lui-même comment il pourrait s'y prendre pour opérer cette cure ; car il voyait bien qu'il n'y avait plus à reculer, & qu'il fallait en venir à bout ou périr ſous le bâton. Le mal n'eſt que dans le goſier, ſe diſait-il : ſi je pouvais réuſſir à la faire rire, peut-être l'arête ſortirait-elle. Cette idée lui parut avoir quelque vraiſemblance : il demanda donc au Monarque qu'on allumât un grand feu dans la ſalle, & qu'on le laiſsât un inſtant, ſeul, avec la Princeſſe.

Tout le monde retiré ; il la fait aſſeoir, ſe déshabille, s'étend le long du feu, & de ſes ongles noirs & crochus, commence à ſe gratter & à s'étriller la peau avec des contorſions & des grimaces ſi plaiſantes, que la Pucelle, malgré ſa douleur, n'y peut tenir. Elle part tout-à-coup d'un éclat de rire ; & de l'effort qu'elle fait, l'arête lui vole hors de la bouche. Il la ramaſſe, court à la porte : Sire, la voici, la voici. Vous me rendez la vie, s'écria le Monarque transporté ; & il promit de lui donner en récompenſe des

habits & des robbes (*c*). Le Villain le remercia. Il ne demandait que la permiſſion de s'en retourner, & prétendit avoir beaucoup à faire dans ſon ménage. En vain le Roi lui propoſa de devenir ſon ami & ſon maître * ; il répondit toujours qu'il était preſſé, qu'il n'y avait point de pain chez lui quand il était parti, & qu'il lui fallait abſolument porter du blé au moulin. Mais lorſqu'à un nouveau ſignal du Prince les deux Sergens recommencerent à jouer du bâton, lorſqu'il ſentit les coups, il cria miſéricorde, & promit de reſter non-ſeulement un jour, mais toute ſa vie, ſi l'on voulait. On le conduiſit alors dans une chambre voiſine, où, après lui avoir ôté ſes haillons, après l'avoir tondu & raſé, on le revêtit d'une belle robbe d'écarlate. Il ne s'occupait pendant tout ce tems, que des moyens de s'échapper, & comptait que, ne pouvant toujours être gardé à vue, il en trouverait bientôt l'occaſion.

* Son Médecin.

Cependant la guériſon qu'il venait d'opérer avait fait du bruit. A cette nouvelle plus de quatre-vingt malades de la ville, dans l'eſpérance du même ſuccès pour eux,

étaient venus au château le consulter, & ils avaient prié le Monarque de lui dire un mot en leur faveur. Le Roi le fit appeller; « Maître, » lui dit-il, je vous recommande ces gens- » là: guérissez-les tout de suite, & que je » les renvoye chez eux. Sire, répondit le » Villain, à moins que Dieu ne s'en charge » avec moi, cela ne m'est pas possible; il y » en a trop. Qu'on fasse venir les deux ser- » gens, reprit le Prince ». A l'approche des exécuteurs le malheureux, tremblant de tous ses membres, demanda de nouveau pardon, & promit de guérir tout le monde, jusqu'à la derniere servante.

Il pria donc le Roi de vouloir bien encore une fois sortir de la salle, ainsi que tous ceux qui se portaient bien. Resté avec les seuls malades, il les arrangea tous autour de la cheminée, dans laquelle il fit faire un feu d'enfer, & leur parla ainsi. « Mes amis, ce » n'est pas une petite besogne que de rendre » la santé à tant de monde, & sur-tout aussi » promptement que vous le desirez. Je n'y » sais qu'un moyen; c'est de choisir le plus » malade d'entre vous, de le jetter dans le

» feu, & quand il ſera conſumé, de prendre
» ſes cendres pour les faire avaler aux au-
» tres. Le remede eſt violent, j'en conviens;
» mais il eſt sûr, & je réponds après cela de
» votre guériſon ſur ma tête ». A ces mots
ils ſe regarderent les uns les autres, comme pour examiner leur état. Mais dans toute la bande il n'y avait perſonne, étique ou enflé, qui, pour la Normandie entiere, eût voulu convenir alors que ſa maladie était grave.

Le guériſſeur s'adreſſant au premier du cercle; « tu me parais pâle & faible, lui dit-
» il; je crois que c'eſt toi qui es le plus mal.
» Moi, Sire! point du tout, répondit l'autre,
» je me ſens beaucoup ſoulagé dans ce mo-
» ment, & ne me ſuis jamais ſi bien porté.
» — Comment, coquin, tu te portes bien!
» Eh! que fais-tu donc ici »? Et mon homme auſſi-tôt d'ouvrir la porte & de ſe ſauver. Le Roi était en dehors, attendant l'évènement, & prêt à faire bâtonner le Villain, s'il fallait encore en venir là. Il voit ſortir un malade; es-tu guéri, lui dit-il? — Oui, Sire. L'inſtant après, un ſecond paraît; — & toi? — Je le ſuis auſſi. Enfin, que vous dirai-je? il

n'y eut personne, jeune ou vieux, femme ou pucelle, qui voulût consentir à faire des cendres; & tous sortirent, se prétendant guéris.

Le Prince, enchanté, rentra dans la salle pour féliciter le Médecin. Il ne pouvait assez admirer comment en aussi peu de tems il avait pu opérer tant de miracles. Sire, répondit le Villain, je possede un charme d'une vertu sans pareille, & c'est avec cela que je guéris. Le Monarque le combla de présens; il lui donna de l'argent & des chevaux, l'assura de son amitié, & lui permit de retourner auprès de sa femme, à condition cependant que quand on aurait besoin de son secours, il viendrait sans se faire bâtonner. Le Manant prit ainsi congé du Roi. Il n'eut plus besoin de labourer, ne battit plus sa femme, l'aima, & en fut aimé; mais par le tour qu'elle lui joua, elle le rendit Médecin sans le savoir.

Je crois inutile de prévenir que c'est ce Conte qui a fourni à Moliere le Médecin malgré lui. *M. Bret dans la nouvelle édition qu'il a donnée de ce pere de la bonne Comédie, en a fait la remarque.*

en ajoutant que cette aventure ſe trouve auſſi copiée dans une relation du fameux Grotius & dans Olearius. On *a prétendu que c'était chez le premier que Moliere l'avait priſe. Ce ne peut être au moins que dans un Auteur moderne. Rien ne nous apprend qu'il ait connu nos Poëtes ; & je le regrette bien. Que de perles il eût tirées de ce fumier !*

Se trouve auſſi dans l'Enfant ſans Souci, *pag.* 288.

Dans les Sérées de Bouchet, *pag.* 322, 10e Sérée.

La ſeconde partie du Fabliau a été copiée comme la premiere.

On lit dans le Poggiana, *que le Cardinal de Bar, Napolitain, ayant à Verceil un Hôpital* dont il tirait fort peu de profit, *parce qu'il y avait beaucoup de malades, ſon Intendant, pour ſe débarraſſer de ces importuns qui* conſumaient le revenu de ſon maître, *s'aviſa de ſe déguiſer en Médecin, & leur déclara qu'on ne pouvait les guérir qu'avec un onguent de graiſſe humaine. Mais dès qu'il eut propoſé de tirer au [illegible] qui ſerait mis dans la chaudiere, tous viderent l'Hôpital.*

Se trouve auſſi dans le Courier Facétieux, *p.* 129.

Dans les Hiſtoires Plaiſantes & Recréatives, *p.* 301.

Dans la Gibeciere de Mome, *p.* 456.

Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 534, 30e *Sérée.*

NOTES.

(*a*) Nos Rois, quand ils voyageaient, euſſent regardé comme une choſe indécente de loger dans une hôtellerie publique. S'ils n'avaient point, dans le lieu où ils paſſaient, de château ou de métairie, ils deſcendaient chez quelqu'un de leurs vaſſaux. C'eſt ce qu'on nomma ſous la premiere race *Droit de Manſion*, & ſous la troiſieme *Droit de Gîte*. Les Couvens & les Evêques qui poſſédaient des biens Régaliens s'y trouvaient ſoumis. Ce privilege, le Prince le communiquait à ſes Meſſagers ou Délégués, & ceux-ci pouvaient, en route, exiger un logement, comme il l'eût exigé lui-même. C'eſt ſans doute en vertu de quelque droit ſemblable que les deux Couriers du Fabliau deſcendent chez la femme du Laboureur. Les chevaux blancs qu'ils montaient annonçaient aſſez, comme je l'ai dit dans une note du *Lai de Lanval*, qu'ils appartenaient au Roi.

(*b*) Il y a de même dans le *Belphégor* de Machiavel & de la Fontaine, un payſan que le Roi fait venir pour ſa fille tourmentée par un mauvais eſprit. On le menace du gibet s'il ne délivre la Princeſſe, &, comme le Villain du Fabliau, il n'échappe au danger que par une ruſe.

(*c*) Une galanterie d'uſage chez les Rois & les Princes était de faire dans certains tems de l'année, à Pâques & à Noël ſur-tout, des préſens de robbes, de manteaux & d'habits aux perſonnes attachées à leur

ſervice & aux Seigneurs qui compoſaient leur Cour. Les habillemens qu'on *livrait* à ces époques s'appellaient *livrées*, nom qui s'eſt conſervé pour ceux que les gens de qualité font porter à leurs valets. On ſait que ce fut dans une de ces diſtributions que par une ſupercherie pieuſe S. Louis engagea pluſieurs Seigneurs à ſe croiſer avec lui. Les *livrées* leur furent fournies dans l'obſcurité. Lorſque le jour parut, tous ſe trouverent avoir ſur l'épaule une croix couſue, & ils ſe crurent liés comme s'ils l'avaient priſe de leur propre choix. Édouard III, Roi d'Angleterre, ayant à ſa Cour, vers les fêtes de Noël, quelques gentils-hommes Français, faits priſonniers dans une entrepriſe ſur Calais, qui ne leur avait point réuſſi, il voulut par courtoiſie & par eſtime pour leur valeur, les faire comprendre dans la diſtribution des livrées qu'il devait faire pour la fête. Quelquefois la ſeule acceptation de ce préſent était un engagement contracté de ſervir pendant une année le Souverain qui l'offrait. Ainſi quand le Roi, dans le Fabliau, promet des habits au Médecin, il lui annonce qu'il le regarde dès ce moment comme étant à ſon ſervice, ou qu'il veut qu'il s'y engage. C'eſt ce qu'on appellait *être aux draps* d'un Prince. *Il avoit un Chevalier qui eſtait dou païs de Poille* (Pouille) *& eſtoit aux draps Robert de Flandres*[1]. Quand les Chevaliers étaient *aux draps* d'un Roi, on les nommait *Chevaliers le Roy* ou *Chevaliers de l'Oſtel du Roi.*

[1] *Froiſſ.* 2 *vol. ch.* 77.

Il ne faut pas confondre les fournitures de livrées

qui se faisaient toujours à des tems fixes, avec les présens accidentels d'habits, faits aux Fabliers & aux Ménétriers. C'étaient ses propres habits que le Seigneur donnait en récompense à ceux-ci, & ordinairement celui qu'il portait le jour-même.

NOTA. *Le P. Montfaucon, dans son* Antiquité expliquée [1], *traitant de ce qui regarde les tablettes des Anciens, en donne une en ivoire, appartenant à l'Abbaye de S. Germain des Prés, & dont les deux couvertures* ont, *dit-il*, des bas-reliefs d'un goût barbare. *Cette tablette n'est point ancienne ; elle ne remonte qu'au tems des Fabliaux, puisque de ses quatre bas-reliefs il y en a deux qui représentent deux des Contes qu'on a lus plus haut*, Hippocrate & Aristote. *Dans l'un on voit Hippocrate en chaperon, suspendu dans la corbeille. La dame Gauloise & sa cousine sont au haut de la tour, & au bas l'Empereur donne des ordres à deux Officiers pour délivrer le Médecin. L'autre fait voir Aristote, aussi en chaperon, marchant à quatre pattes, & portant sur son dos la Maîtresse d'Alexandre armée d'un fouet, tandis que le Monarque, accompagné d'un Courtisan, regarde ce spectacle du haut d'une tour. Il est probable que les deux autres bas-reliefs représentent aussi quelque Fabliau; mais, ou ces Contes ne nous sont pas parvenus, ou les sujets en sont moins aisés à reconnaître, car je n'ai pu les deviner. Quant aux deux premiers,*

[1] *T. 3, 3e Part. p. 356.*

mon projet était de les faire graver à la ſuite des deux Fabliaux. Le Graveur s'eſt imaginé ſans doute que de pareils deſſins déshonoreraient ſon talent. Il a voulu les corriger, les embellir ; il y a mis de l'eſprit ; enfin ce n'était plus une copie, & il a fallu y renoncer.

Fin du premier Volume.

TABLE

DES FABLIAUX,

Et autres Pieces contenues dans ce Volume.

Lai d'Aristote, Page 197
Le Bachelier Normand, 264
Les deux Bourgeois & le Villain, 312
Les Chanoinesses & les Bernardines, 251
Le Chevalier à l'épée, 34
Les trois Chevaliers & la Chemise, 157
De Cocagne. 227
Lai de Courtois, 325
Le Curé qui mangea de Mûres, 222
Le Fablier, 194
Florance & Blanchefleur. Voy. Huéline, 230
Grisélidis, 269
Lai de Gruélan, 120
Hippocrate, 212
Huéline & Eglantine, 230
Jeu d'Adam le Bossu d'Arras, Voyez le Mariage, 367

Le Jugement d'Amour. Voy. Huéline, 230
Le Laid Chevalier, 177
Lai de Lanval, 93
Le Libertin converti, 361
Le Manteau mal taillé, 60
Le Mariage, 367
Le Médecin de Brai, 398
Les deux Ménétriers, 299
Merlin, 1
La Mule sans frein 13
Lai de Narcisse, 181
L'Ombre & l'Anneau, par Jn Renart 179
L'Ordre de Chevalerie, 133
Le Revenant, 317
Le Siege Prêté & Rendu, 291
Théophile, 333
Le Vallon des Faux Amans, 83
Le Villain devenu Médecin. Voy. le Médecin de Brai, 398.

Fin de la Table.

00050599

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016